SOMMAIRE

DU NUMÉRO 11 (MARS-AVRIL 1947)

NOTE DE LA RÉDACTION

Le numéro 12 de la Pensée, *qui paraîtra au mois de juin, sera consacré à* Paul LANGEVIN. *Il contiendra d'importantes pages inédites de* Paul LANGEVIN *et des hommages de ses amis de l'étranger : le plus illustre savant contemporain,* Albert EINSTEIN, *l'académicien soviétique* IOFFÉ, *le professeur* J.-D. BERNAL, *de Londres. On y trouvera aussi de nombreuses signatures françaises, parmi lesquelles nous pouvons citer celles de* Mme Eugénie COTTON, *ancienne directrice de l'Ecole normale supérieure de Sèvres,* Mme SECLET-RIOU, *secrétaire de l'*Education nouvelle, Frédéric JOLIOT-CURIE, *membre de l'Institut, prix Nobel,* Aimé COTTON, *membre de l'Institut,* Francis JOURDAIN, Paul DUPUY, *ancien secrétaire de l'Ecole normale supérieure,* Albert BAYET, *professeur à la Sorbonne,* Paul VASSART, *procureur de la République au tribunal de la Seine,* Paul LE ROLLAND, *directeur de l'enseignement technique au ministère de l'Education nationale.*

Nous espérons que ce numéro sera digne de la haute mémoire que nous voulons honorer.

*
* *

*Les groupes d'*Amis de la Pensée *commencent à s'organiser dans divers départements. Pour aujourd'hui, signalons particulièrement l'activité de nos amis des Alpes-Maritimes, qui ont été les premiers à prendre l'heureuse initiative de profiter des conférences données dans leur département pour y vendre la* Pensée. *L'expérience a prouvé qu'il était facile de vendre à cette occasion un nombre important d'exemplaires de notre revue à des personnes qui l'ignorent encore et qui sont tout disposées à devenir nos lecteurs ou nos abonnés.*

*Pour faciliter ce travail de diffusion, nous avons imprimé un tract résumant notre activité passée et annonçant nos projets d'avenir. On trouvera, encarté dans le présent numéro, ce tract qui contient un bulletin d'abonnement. Nous en enverrons à tous les groupes d'*Amis de la Pensée *et à tous les abonnés et lecteurs qui nous en feront la demande.*

*
* *

La générosité de quelques abonnés nous a permis de renouveler leur abonnement à quelques-uns de nos amis qui ne pouvaient plus l'assurer par leurs propres moyens. Mais nous continuons à recevoir des lettres navrantes d'« économiquement faibles » qui doivent renoncer, faute de quelques centaines de francs, à nous suivre plus longtemps. Nous faisons un pressant appel à tous ceux qui, plus favorisés, pourraient nous envoyer un abonnement de soutien. Nous sommes sûrs d'être entendus par cette foule de braves gens qui soutiennent notre effort, et nous les remercions à l'avance de leur geste de solidarité.

*
* *

On ne trouvera pas dans ce numéro notre habituelle Chronique politique. *Georges Cogniot, malade, a dû prendre un complet repos à la campagne. Mais il y travaille pour la* Pensée, *et sa précieuse collaboration est assurée à nos prochains numéros.*

*
* *

Au moment d'envoyer ce numéro à la mise en pages, nous apprenons la mort subite du grand écrivain Jean-Richard Bloch, qui était membre du Comité de propagande de la Pensée *et suivait notre effort avec sympathie et affection. Nous lui rendrons hommage dans un prochain numéro; nous ne pouvons aujourd'hui que dire notre émotion et notre douleur devant la disparition de cet homme, dont l'intelligence fut incomparablement aiguë, souple et vive, et dont le caractère était à la hauteur de l'intelligence.*

J. B. S. HALDANE

par MARCEL PRENANT

Dans l'article qui suit, le professeur J. B. S. Haldane a fourni, par avance, une remarquable contribution à l'enquête projetée par la *Pensée* sur le thème : « Pourquoi nous sommes matérialistes. » Et, avec son autorisation, nous avons pris notre bien où nous le trouvions.

L'auteur n'est certainement pas un inconnu pour le public éclairé français, même celui qui ne s'adonne pas spécialement aux études biologiques. Il y a quelques semaines paraissait en effet, aux Editions sociales, sous le titre *la Philosophie marxiste et les sciences,* la traduction de conférences faites par lui en 1938, à l'Université de Birmingham. La vaste érudition de J. B. S. Haldane lui permet d'y envisager avec un égal succès, du point de vue du matérialisme dialectique, les mathématiques et la cosmologie, la chimie, la biologie, la psychologie, la sociologie. Son humour et son style direct et personnel, qui rendent cet ouvrage déjà si attrayant, captiveront le lecteur dans l'article que nous lui offrons aujourd'hui.

Membre de la Société royale de Londres, professeur à University College, J. B. S. Haldane a enseigné d'abord la biochimie, puis la physiologie, en d'autres établissements universitaires, et enseigne actuellement la génétique. Dans ces trois domaines biologiques si différents, ses travaux et ceux de ses élèves tiennent une large place : travaux sur les enzymes; recherches sur les problèmes spécialement difficiles et délicats de la génétique humaine; études de grandes questions théoriques relatives à l'évolution des espèces vivantes. Il est une des figures les plus éminentes de la biologie actuelle.

Mais Haldane est plus qu'un grand savant : c'est aussi un homme courageux. Après avoir combattu dans la guerre 1914-1918, il a été le premier professeur d'Université anglais à sympathiser ouvertement avec le communisme, puis à adhérer au Parti communiste britannique. Si d'autres, depuis lors, l'ont suivi, peu ont osé manifester leur adhésion aussi publiquement, et cela montre bien le courage qu'il y fallait et qu'il y faut encore, dans le milieu universitaire conservateur de la grande démocratie occidentale. Mais Haldane alla plus loin : pendant la guerre d'Espagne, il fut volontaire et séjourna sous les obus et les bombes dans Madrid assiégé, pour y organiser le service de santé.

A plusieurs reprises, J. B. S. Haldane risqua aussi sa vie et sa santé dans des expériences dangereuses de physiologie, toutes rattachées à des recherches destinées directement à sauver des existences humaines. Pendant la dernière guerre, avec sa femme H. Sparway-Haldane, il fit de telles

études sur le passage rapide aux hautes pressions, et fut le premier homme à goûter l'oxygène sous une pression de six atmosphères.

En 1939, à la suite de la perte du sous-marin britannique *Thétis*, Haldane se soumit, soit seul, soit en compagnie de quatre autres volontaires (tous anciens soldats du bataillon anglais des Brigades Internationales), à l'action prolongée d'atmosphères confinées contenant 6 à 7 pour cent de gaz carbonique. Il s'agissait de déterminer les causes physiologiques qui avaient empêché les hommes de l'équipage d'utiliser correctement leurs appareils de sauvetage, et avaient fait que quatre d'entre eux seulement, sur 103, avaient pu s'échapper.

Haldane et ses compagnons constatèrent qu'au passage de l'atmosphère confinée à l'atmosphère riche en oxygène de l'appareil, ils étaient pris, presque instantanément, de violents maux de tête qui les rendaient incapables de réactions, et de vomissements qui les obligeaient à ouvrir l'appareil, comme l'avaient fait sous l'eau certains marins, qui sans cela auraient été sauvés.

Dans une lettre à la Direction de la *Pensée*, Haldane signale qu'un tiers, à peu près, de l'article qui suit a été écrit au cours de cette expérience et en atmosphère confinée. Et il ajoute avec esprit :

Evidemment, pendant de telles expériences, on doit avoir une activité de ce genre pour diminuer les symptômes qui pourraient être d'origine psychologique. Mais, en revanche, toute erreur logique dans l'article doit être attribuée à une cause bien matérialiste : la tension montante du gaz carbonique dans mon cerveau.

Nous sommes certains que les lecteurs n'auront pas à invoquer cette cause pour expliquer des erreurs, mais nous leur demandons de ne lui rapporter non plus ni la force d'argumentation, ni la clarté, ni l'agrément de l'article. Haldane est coutumier de tout cela, même quand il n'est pas sous l'effet du gaz carbonique. Et, même sous tension normale de ce gaz (dans Madrid assiégée, par exemple), il a montré aussi un courage et un dévouement dont peu d'idéalistes avoués seraient capables : il est, sur le plan moral, une bonne réclame pour le matérialisme, dont il donne ici un exposé concis, précis, original et convaincant.

POURQUOI JE SUIS MATÉRIALISTE

par J. B. S. HALDANE

F. R. S. (Membre de la *Royal Society*)[1]

Quand je dis que je suis matérialiste, je veux dire que je crois aux propositions suivantes :

1. Il se produit des événements qui ne sont perçus d'aucun esprit.

2. Il y a eu des événements non perçus avant qu'il y ait eu un esprit.

Et je crois aussi, bien que ce ne soit pas une déduction logique nécessaire des deux affirmations précédentes, que :

3. Quand un homme est mort, il est bien mort.

Je pense encore qu'il est désirable que d'autres croient en ces propositions. Je ne veux pas dire que je crois que l'univers est une machine, ou que je suis une machine, ni non plus que la conscience n'existe pas, ou a une réalité moindre (quelle que soit la signification de cette expression) que la matière. Lorsque je dis « je crois », je ne prends pas le mot au sens dans lequel un fervent chrétien l'emploie à propos de la Vierge Marie, de Ponce Pilate ou d'autres figures de ses credos. Je lui donne le sens ordinaire dans lequel, par exemple, je crois que le dîner m'attend à mon retour à la maison, bien que, évidemment, il puisse arriver que la cuisinière se mette en grève ou que la cheminée prenne feu. C'est-à-dire que j'agis, et me propose d'agir, dans la conviction que le matérialisme est vrai. Mais je suis prêt à examiner des preuves du contraire. Et il est certain que je ne me froisserai ni ne me fâcherai si l'on critique, ou si l'on met en doute la vérité du matérialisme.

Or, le terme « matérialisme », surtout dans les controverses, passe pour impliquer la croyance qu'un bon dîner vaut mieux qu'une bonne action. En fait, le matérialiste est censé être un homme qui a (ou qui fait de son mieux pour avoir) de gros repas, une grosse maîtresse, un gros compte en banque, une grosse voiture, et ainsi de suite. On ne voit pas bien pourquoi il devrait en être ainsi. Les repas d'autrui sont aussi matériels que les miens, et un compte en banque n'est pas quelque chose de palpable, comme une cave pleine d'or et de bijoux.

Pratiquement, j'ai constaté qu'un matérialiste avoué est en général moins égoïste qu'un idéaliste avoué. Car l'idéalisme est un système remarquablement utile pour nous permettre de supporter les maux d'autrui, et, en particulier, leur pauvreté. Nous nous persuadons facilement que les pauvres ont diverses bénédictions spirituelles. Mais il n'est pas facile, quand nos propres affaires sont en jeu, de ne pas adopter l'attitude de l'idéaliste dont on a écrit :

> Il y avait un guérisseur par la foi à Delle
> Qui dit : « Bien que la douleur ne soit pas réelle,
> Quand je m'assieds sur une épingle et qu'elle me pique la peau,
> Je n'aime pas ce je m'imagine que je sens. »

Naturellement je ne nie pas que certains idéalistes soient d'excellentes gens ni que certains matérialistes soient grossiers et égoïstes. Mais, à tout prendre, je pense que le contraire est plus souvent vrai, pour des raisons qui apparaîtront plus loin.

---

1. Le texte anglais, traduit ici par E. Argas, a paru dans le *Rationalist Annual for* 1940 (Watts and C^e^, London).

* * *

Il y a quinze ans j'étais matérialiste en pratique, mais non en théorie. Je me traitais comme un système matériel. C'est ce que nous faisons tous dans une certaine mesure. Lorsque nous voulons nous rendre quelque part, nous prenons le train ou l'autobus dans la conviction que, d'un côté, nous ne pouvons pas nous mouvoir à travers l'espace aussi vite par le seul exercice de notre volonté et que, d'un autre côté, le véhicule n'aura pas plus de mal à nous transporter que si nous étions un sac de pommes de terre. Cependant, bien que nous ayons tous une foi considérable dans l'applicabilité à nous-mêmes des lois de la physique, notre foi ne s'étend pas à la chimie. On consentirait facilement à confier le poids de son corps à une corde dont on aurait éprouvé la résistance à un poids double, mais on hésiterait beaucoup à absorber une demi-dose mortelle de poison. A bon droit, d'ailleurs, dans certains cas; car il y a des poisons qui, pris à des doses non mortelles, n'en font pas moins de mal. Mais il n'en est pas toujours ainsi. Des poisons tels que l'oxyde de carbone sont complètement inoffensifs, à des doses de moitié moindres que les doses mortelles.

J'appliquai à moi-même les lois de la chimie. Par exemple, je me dis : « Si l'on donne de l'acide chlorhydrique à boire à un chien (naturellement l'acide devra être dilué de façon à ne pas brûler l'estomac), l'animal en excrète une partie, combinée à l'ammoniaque sous la forme de chlorure d'ammonium. Or, le corps de l'homme fonctionne de façon analogue à celui du chien, et tous deux sont des systèmes de réactions chimiques partiellement réversibles. Si donc je mange du chlorure d'ammonium, je deviendrai plus acide ». C'est ce qui arriva effectivement. Mon raisonnement était juste ou, en tout cas, conduisit à un résultat juste.

Cependant, bien qu'au laboratoire je fusse un matérialiste, au dehors j'étais une espèce assez vague d'idéaliste pour les raisons suivantes. J'avais appris que la matière avait certaines propriétés. Elle se composait d'atomes qui s'assemblaient suivant des modèles particuliers. Ils se mouvaient suivant des trajectoires déterminées sous l'action de forces données, et ainsi de suite. Ma croyance en ces théories n'était d'ailleurs pas une affaire de pure passivité. Je les avais soumises à l'épreuve et j'avais risqué ma vie sur leur exactitude substantielle. Il était clair que si la matière avait les propriétés que les physiciens et les chimistes lui attribuaient, l'explication des êtres vivants exigeait davantage. Et pour expliquer l'esprit, c'était bien plus dur encore. En tant que partisan de la théorie de l'évolution, je devais rejeter des théories comme celle de l'épiphénoménisme de T. H. Huxley, selon laquelle l'esprit est une conséquence secondaire d'une catégorie restreinte de phénomènes matériels (à savoir, ceux qui se déroulent à l'intérieur de notre tête), mais sans influence sur eux. Outre ma conviction solidement ancrée que je peux agir, l'apparition, dans l'évolution, de quelque chose d'aussi compliqué que mon esprit, et cependant sans fonction aucune, me semblait invraisemblable. Non pas que des organes sans fonction n'aient jamais apparu. Au contraire, il est probable que la plupart des organes apparaissent sous une forme rudimentaire avant qu'ils développent une fonction. Et je n'ai pas une foi suffisante dans les théories de Paley et consorts pour croire que tout organe — par exemple, la crête du coq, la cire du pigeon, ou les caroncules du casoar — ait une fonction. Cependant je ne puis pas croire qu'un système aussi compliqué, et, dans ses limites, aussi « efficient » que l'esprit humain, eût pu se développer, s'il n'avait pas de fonction.

Je ne voyais pas non plus la possibilité d'une connaissance ou d'une pensée sur la base du matérialisme. La lumière qui arrive à mes yeux provoque des impulsions nerveuses dans quelque cinq cent mille fibres allant au cerveau et y donne naissance à une sensation. Mais comment la sensation peut-elle

être, en quoi que ce soit, comme une réalité composée d'atomes ? Et, à supposer même qu'il en soit ainsi, quelle garantie ai-je que mes pensées soient logiques ? Elles dépendent de processus physiques et chimiques qui se déroulent dans mon cerveau et obéissent sans doute aux lois de la physique et de la chimie, si le matérialisme est vrai. Mais s'il en est ainsi, je n'ai aucune raison de penser que c'est vrai. Ainsi, j'étais forcé, bien malgré moi, à retomber sur quelque explication idéaliste, selon laquelle l'esprit (ou quelque chose comme l'esprit) était antérieur à la matière, et ce que nous appelons matière était, en réalité, de la nature de l'esprit, ou du moins de la sensation. J'étais cependant trop péniblement conscient de la faiblesse de toute philosophie idéaliste pour en accepter l'une ou l'autre et je me rendais parfaitement compte de ce qu'en pratique j'agissais souvent en matérialiste.

*
* *

Les livres qui résolurent mes difficultés furent le *Feuerbach* et l'*Anti-Dühring* d'Engels, et plus tard le *Matérialisme et Empirio-criticisme* de V. I. Lénine. Mais les progrès mêmes de la recherche scientifique pendant les quinze dernières années m'ont été aussi d'un secours énorme. Aucun des livres que je viens de citer n'est facile, si l'on a été élevé dans la tradition académique qui remonte à Platon et à Aristote. Une des raisons en est qu'ils appliquent la méthode scientifique non seulement à la philosophie, mais aux philosophes. Leur objet n'est pas seulement de montrer que leurs auteurs ont raison et que leurs adversaires ont tort, mais aussi d'expliquer pourquoi, dans des conditions sociales données, telles ou telles théories ont plus de chances de gagner une large faveur. Il s'ensuit qu'à moins d'accepter leur théorie politique et économique, il est peu probable que l'on soit d'accord sur leurs vues touchant la nature et la connaissance. Je m'occuperai cependant seulement de ces dernières dans ces pages.

Engels et Lénine étaient des matérialistes convaincus — c'est-à-dire ils croyaient que la matière existait avant l'esprit, et que notre esprit reflète la nature, et la reflète exactement ou à peu près. Mais ils rejetaient absolument les théories scientifiques courantes de leur époque en tant qu'explication complète ou même satisfaisante de la nature.

La seule propriété de la matière, écrivit Lénine, dont la reconnaissance est vitale pour le matérialisme, c'est la propriété d'être une réalité objective, d'exister en dehors de notre connaissance... La reconnaissance d'éléments immuables, la substance immuable des choses, n'est pas le matérialisme, mais un matérialisme métaphysique, anti-dialectique... Il est naturellement tout à fait absurde que le matérialisme doive adhérer à une conception mécanique de la matière et non à une conception électromagnétique ou à toute autre immensément plus compliquée encore.

Parlant de la physique de son propre temps, il dit :

Le matérialisme dialectique insiste sur le caractère temporaire, relatif, approximatif de toutes ces étapes sur le chemin de la connaissance de la nature.

La nature est en état de flux perpétuel — en fait, elle consiste en processus, non en choses. Un électron même est inépuisable — c'est-à-dire, nous n'en pouvons jamais donner une description complète. Nous professeurs, nous cherchons toujours à donner une description complète telle que l'on puisse déduire de quelques principes généraux tous les événements naturels. Ces tentatives réussissent à peu près, mais toujours nous trouvons que la nature est plus riche que nous le pensions. Et les propriétés nouvellement découvertes des choses nous apparaissent comme des contradictions. Ainsi, actuellement, on constate que la lumière et la matière ont toutes deux deux séries de propriétés — une série ressemblant à celle des particules, et une autre série ressemblant à celle des ondes. Selon Engels et Lénine, les choses incorporent,

en réalité, en elles une union de contraires dont la lutte est la cause de leur instabilité et a pour résultat de les changer en quelque chose d'autre. Lorsque nous trouvons des « contradictions internes » dans nos conceptions des choses, notre esprit reflète la nature.

Mais ces contradictions internes ne signifient pas que la nature est irrationnelle. Elles signifient qu'elle est instable. Notre cerveau est fini. La nature est probablement infinie, certainement trop vaste pour que nous la « comprenions ». Aussi, notre explication d'un phénomène matériel est une simplification. Tout naturellement nous nous représentons les choses comme nettement délimitées, et en conséquence avons tendance à en exagérer la stabilité. Cependant plus nous étudions la nature, et plus nous découvrons que ce qui est stable en apparence s'avère être le champ de bataille de tendances opposées. Les continents sont le champ de lutte entre l'érosion qui tend à les aplanir et les plissements et le volcanisme qui soulèvent des montagnes. C'est la raison pour laquelle ils ont une histoire. Les animaux et les plantes ne sont jamais complètement adaptés à leur milieu, comme le pensait Paley et comme ils l'auraient été vraisemblablement s'ils avaient été faits par un créateur tout-sage et tout-puissant. Au contraire, ils évoluent précisément parce qu'ils sont imparfaits. Le même principe vaut pour les sociétés humaines.

* * *

Une des grandes difficultés du matérialiste était toujours la perception. Si le monde se compose d'objets contenus en eux-mêmes, isolés l'un de l'autre dans l'espace, comment peut-il se former une image quelconque dans notre cerveau ? Il n'y a pas d'espace creux dans notre tête où une représentation guignolesque du monde extérieur pourrait être mise en scène. Le son est le seul trait du monde extérieur sur la représentation duquel dans notre cerveau nous savons beaucoup. Si on applique une électrode à la région auditive du cortex cérébral d'un chat et une autre à un autre endroit quelconque de son corps, alors dans des circonstances favorables, en amplifiant le courant qui passe entre les deux et en le faisant agir sur un haut-parleur, on entend effectivement des sons que le chat entend, ou qu'il entendrait s'il avait sa pleine conscience. La même expérience est parfaitement possible sur un cerveau humain conscient, bien que je ne pense pas qu'elle ait déjà été réalisée.

Cela montre que l'oreille et le nerf auditif servent à créer dans une certaine région du cerveau des perturbations électriques de même période que celles de l'air que nous percevons comme son. Ici donc, on a un vrai décalque de la réalité extérieure. Mais comment une chose analogue peut-elle se produire avec un objet matériel vu ou touché ? Les découvertes physiques de la dernière décade ont montré que les objets matériels ordinaires depuis les électrons peuvent être considérés comme des perturbations périodiques. Il est vrai que le rythme en est beaucoup plus rapide que celui du son et ne saurait être copié dans le cerveau. Mais des changements rythmiques d'une sorte ou d'une autre dans le cerveau, bien que beaucoup plus lents que ceux qu'ils reflètent, seraient des copies d'au moins un aspect de la matière.

Les physiciens nous apprennent que la fréquence des vibrations associées à une particule est proportionnelle à sa masse, et les physiologistes, étudiant les impulsions lancées dans une fibre nerveuse par un organe périphérique de notre sens du toucher ou de la pression, constatent que la fréquence des impulsions croît avec l'excitation, bien qu'il n'y ait pas proportionnalité rigoureuse. Nous ne connaissons pas encore en détail ce qui se passe dans le cerveau quand on sent une pression, mais il est probable qu'une loi analogue y trouve son application.

Nous n'en sommes qu'à l'extrême lisière des recherches nécessaires, mais il devient de jour en jour plus vraisemblable que l'esprit est une réalité phy-

sique sur laquelle réagit le reste du monde et qui réagit sur lui. L'esprit est un processus se déroulant dans le cerveau. Jusqu'à tout récemment il était absolument impossible de voir comment des phénomènes siégeant dans des milliers de millions de cellules pouvaient former une unité telle que la présente la conscience. Cependant, aujourd'hui, on découvre à la fois dans les atomes et dans les molécules des propriétés d'un système, comme d'un tout, et qui n'y peuvent être localisées en aucun endroit particulier. Il n'y a absolument rien de mystique dans ces propriétés. On sait les mesurer et les calculer avec précision. Elles expriment le fait que les différents constituants de la nature sont beaucoup moins isolés qu'on le pensait à un moment donné.

Les difficultés touchant la vérité se compliquent du fait que nous employons le mot pour au moins trois relations très différentes. On peut, par exemple, dire qu'une perception ou idée de l'esprit est vraie lorsqu'elle correspond à une réalité extérieure. Si cette relation est une relation de similitude, celle-ci ne peut jamais être complète, mais elle peut être suffisamment vraie pour un but bien déterminé. On peut vouloir dire qu'une copie ou une image physique ressemble à l'original. Ou bien on peut vouloir dire qu'une proposition est vraie. La proposition peut consister en mots ou autres symboles, et la logique traite, en grande partie, de la vérité des propositions. Leur vérité, ou fausseté, dépend de la signification des symboles. C'est une affaire sociale. Une proposition n'est vraie que pour autant qu'il y a encore quelqu'un pour la comprendre. Après, elle n'a pas de sens. « Le fer est plus lourd que l'eau » sera vrai aussi longtemps qu'il y aura quelqu'un qui comprendra le français, et même si ce n'est qu'un spécialiste de l'antiquité. Après, ce sera du baragouin comme « Pung twet maborouhou », dont je veux bien que cela ait eu une signification pour les hommes qui érigèrent les menhirs de Stonehenge, mais qui aujourd'hui n'est ni vrai ni faux.

Naturellement, les philosophes disent qu'une proposition symbolique représente une réalité mentale appelée jugement. A mon avis, c'est fort douteux. Bien au contraire il semble beaucoup plus probable que le langage ait commencé par des mots ou des expressions dont les équivalents français seraient : « Viens ici ! », « Au loup ! », « Hisse-ho ! », « Chéri ! », etc., qui ne sont pas des propositions, et ne sont ni vrais ni faux. Et l'on peut certainement penser sans formuler des propositions ou des jugements, comme lorsqu'on se remémore le plan d'une ville et que l'on choisit le chemin le plus rapide, ou lorsqu'on s'imagine ce qu'une personne de votre connaissance fera dans des circonstances données.

Le grand avantage de la théorie selon laquelle les jugements ne sont pas tout simplement des propositions grammaticales répétées dans notre tête est de permettre aux philosophes d'élaborer des théories sur la pensée sans faire de recherches sur la physiologie du cerveau. Cela les met en mesure de nous dire beaucoup de choses sur la vérité, mais fort peu sur la façon dont nous agissons sur la base de cette connaissance. Si nous adoptons l'opinion qu'une proposition est vraie pour autant qu'elle évoque des images mentales correspondant à la réalité, et qu'elle est utile pour autant qu'elle invite à des actions appropriées à la situation réelle, nous nous sommes dégagés de la métaphysique et sommes confrontés avec des problèmes touchant l'action du cerveau, l'histoire du langage, la façon dont les enfants apprennent la langue, problèmes que la pensée pure ne peut résoudre, mais que peut seule résoudre l'étude du monde réel.

*
* *

C'est pour de telles raisons que je trouve le matérialisme intellectuellement satisfaisant. Je pense aussi qu'il est utile parce qu'il conduit à des actions que j'approuve. L'humanité est devant une situation difficile. Dans le passé

on s'est attaqué à un grand nombre de problèmes en y appliquant la pensée scientifique — c'est-à-dire la pensée matérialiste. Nous essayons de résoudre nos problèmes politiques par un appel à des valeurs éternelles. Mais si l'on se met à penser de façon matérialiste sur ces « valeurs éternelles », on constate que ce sont des phénomènes sociaux qui ont apparu au cours des quelques derniers millénaires, parce que les hommes abandonnèrent la chasse et se consacrèrent aux labours, à l'agriculture et aux métiers. De cette manière, la société se compliqua considérablement, et les « valeurs éternelles » font partie de l'appareil qui en assure le fonctionnement. En particulier, elles sont très utiles à ceux qui occupent présentement des situations confortables, et qui désireraient voir l'état de choses présent — avec quelques changements mineurs — durer éternellement.

La pensée matérialiste a eu dans le passé des effets révolutionnaires. Elle a édifié les sciences naturelles et miné la religion. Le même processus continue aujourd'hui. Nous devons comprendre que nos idées courantes sur la société sont absolument comparables aux idées de nos ancêtres sur l'univers il y a quatre cents ans — traditions irrationnelles qui étouffent le progrès dans l'intérêt d'une petite minorité. Ces idées sont en train d'être transformées par la pensée matérialiste appliquée à l'histoire comme les idées de nos ancêtres ont été transformées par la pensée matérialiste appliquée à la nature. La conséquence en sera sans doute révolutionnaire comme elle l'a été dans le passé. Ce serait peut-être à déplorer, si notre société fonctionnait bien. Mais elle fonctionne fort mal. Aussi allons-nous probablement au-devant de temps peu agréables dans l'avenir immédiat, quoi qu'il arrive. Et comme je désire voir sortir de nos troubles présents une société rationnelle, non seulement je suis moi-même un matérialiste, mais je fais ce que je peux pour amener les autres à le devenir aussi.

LA DÉMOCRATIE SOVIÉTIQUE

par G. ALEXANDROV

La Pensée *n'a pas encore eu l'occasion de parler des discussions passionnées qui agitent l'Europe et l'Amérique sur les formes différentes de la démocratie, démocratie occidentale et démocratie orientale, comme on dit volontiers, ou plus exactement démocratie capitaliste et démocratie socialiste, non plus que des problèmes qui s'y associent, comme ceux de la liberté de pensée et de presse. Nous publions ci-dessous un document qui nous semble capital, parce qu'il pose ces problèmes avec une particulière netteté. C'est un article paru à Moscou, dans la* Pravda *du 5 décembre 1946. Nous sommes convaincus que les lecteurs de la* Pensée *apprécieront le robuste bon sens de cette étude, et cette espèce d'assurance tranquille et d'allégresse raisonnée avec lesquelles G. Alexandrov répond aux furieuses campagnes antisoviétiques qui remplissent les colonnes de tant de revues et de journaux « occidentaux ».*

Les peuples du pays soviétique célèbrent une date mémorable : le Xe anniversaire de la Constitution stalinienne sous l'étendard de laquelle grandissent et se développent les principaux fondements de la société socialiste, s'épanouissent les forces spirituelles et matérielles de notre peuple. Il est très important d'étudier l'une des questions vitales de la société soviétique et du régime gouvernemental : celle de la démocratie soviétique.

I

Actuellement, dans la vie politique des peuples, il n'y a pas, je crois, de problème plus aigu et plus important que celui de la démocratie, de la façon de la comprendre et de la mise en pratique de ses principes.

Cette question a acquis une importance aussi grande, d'abord parce que *notre époque peut être considérée comme une vérification des forces et de la vitalité de toutes les formes de la démocratie actuelle, vérification la plus sévère, on peut même dire, décisive.* Cela se comprend. Après que les peuples eurent lutté pendant tant d'années pour élargir les bases démocratiques de la vie, l'existence même de la démocratie s'est trouvée en danger de mort. Le fascisme allemand, italien, espagnol, comme on le sait, a non seulement liquidé complètement toutes les institutions démocratiques dans ces pays et rejeté en principe toutes les démocraties, quelles qu'elles soient, mais a aussi mobilisé toutes les forces, les armées de ces pays, pour détruire la démocratie dans les autres. Nous savons comment s'est terminée cette expansion fasciste.

Cette question de la démocratie revêt également une importance très grande à notre époque du fait que pendant et après la guerre s'est produit et se produit encore une vérification du caractère véritablement démocratique de tous les Etats qui se disent démocratiques. En réalité, la question suivante ne se pose-t-elle pas actuellement : quelle est la forme de démocratie qui, pendant la guerre, s'est avérée la plus puissante ? Quel est l'Etat dont les représentants luttent avec le plus de persévérance pour une paix véritablement démocratique, juste, durable, générale ? Et ne sait-on pas que la majorité des hommes d'avant-garde du monde entier, qui n'ont jamais vendu leur opinion et qui ne craignent pas de regarder la vérité en face, lorsqu'on leur pose ces questions, tournent leurs regards avec espoir vers l'Union soviétique ? Et, disons-le franchement, ils ont raison de le faire. C'est bien notre Etat soviétique qui a si brillamment conduit la guerre jusqu'à la victoire contre l'Allemagne hitlérienne, qui a, avec le plus de persévérance et de désintéressement, défendu pendant cette guerre les intérêts de la démocratie populaire. C'est bien notre Etat soviétique qui, après avoir vaincu l'ennemi, a mené une politique suivie et hardie pour construire une paix démocratique, bien que certains Etats, et non des moindres, désirassent beaucoup obtenir une paix plutôt impérialiste que démocratique.

On ne doit pas oublier non plus que le problème de la démocratie a acquis aujourd'hui une importance exceptionnelle à la suite de faits nouveaux apparus dans la politique mondiale : des Etats démocratiques ont été créés en Yougoslavie, Tchécoslovaquie, Pologne, Bulgarie, etc. Cette nouvelle expérience est importante sous beaucoup de rapports. Elle a prouvé que de nombreux pays européens, libérés de la tyrannie hitlérienne, choisissant librement leur régime, ont rejeté les vieilles formes de la démocratie parlementaire bourgeoise. Les peuples des pays cités n'ont pas voulu introduire chez eux une démocratie qui n'assure pas en fait les droits politiques à la majorité de la population. Ainsi, de nos jours, sont apparues des formes de démocratie nouvelles, plus perfectionnées que celles d'un Etat parlementaire bourgeois. Des formes qui ouvrent un passage transitoire vers des formes plus élevées de vie sociale.

Le problème de la démocratie a encore acquis de l'importance du fait que les événements exceptionnels qui se sont déroulés pendant ces deux dernières années ont définitivement et pour toujours résolu la question de la véritable essence et de la force invincible de la démocratie *soviétique*. Dès les premières années de la Révolution socialiste, quelques Etats étrangers ont mené une puissante offensive économique, idéologique et politique contre notre démocratie soviétique, et, par deux fois, les Etats impérialistes ont tenté, par les armes, de liquider la démocratie soviétique.

Lorsque tous eurent clairement compris qu'ils ne réussiraient ni par la pression politique, ni par l'étranglement économique, ni par des interventions armées, à briser l'élan des Républiques des Soviets vers le progrès, en Grande-Bretagne, aux U. S. A., au Canada et autres pays, les réactionnaires renforcèrent leur campagne contre la conception soviétique, contre la démocratie socialiste. Il n'y eut pas d'absurdité ni de sottise qu'ils n'aient attribuées au régime soviétique. Mais les Soviétiques firent face à ce torrent de mensonges et de calomnies avec calme et dignité. Les Soviétiques étaient calmes parce qu'ils savaient fermement que ces critiques s'adressaient à la conception de la société soviétique, ainsi qu'à son organisation politique, sa démocratie, parce qu'ils savaient que ces critiques n'avaient nullement pour but d'élaborer un régime social plus élevé. Bien au contraire. Cette critique se développait parce que la démocratie soviétique, en tant qu'organisation de vie sociale et d'activité politique du peuple, la plus élevée parmi celles connues jusqu'à ce jour, montrait clairement les vices, les imperfections des démocraties parlementaires bourgeoises existantes. Voilà pourquoi, parfois, la critique acerbe de notre démocratie n'était en réalité qu'une forme de défense employée par les systèmes d'organisation politique de la société usés, vieillis, retardataires, pour se raffermir et se consolider. Tout cela signifie que pendant ces dernières années et principalement pendant la seconde guerre mondiale, les forces de la démocratie ont été soumises à l'une des épreuves les plus décisives, les plus sévères, les plus importantes qu'elles aient eu à subir jusqu'à maintenant. De plus, cela n'a pas été une épreuve des forces de la démocratie en général, mais la vie a confronté entre elles les différentes sortes de démocraties, a éprouvé la progressivité et la puissance vitale de toutes celles qui existaient. Dans cette compétition, la démocratie soviétique n'a pas subi d'échec.

II

La forme actuelle de la démocratie, telle qu'elle est instaurée par exemple en Grande-Bretagne ou en France, aux Etats-Unis d'Amérique ou au Canada, a été, cela ne fait aucun doute, une grande conquête, une réalisation progressive du peuple. Alors que, durant de nombreux siècles, les grandes masses populaires avaient été complètement éloignées de la vie politique, la démocratie parlementaire bourgeoise apparut comme un immense progrès dans la vie politique. Elle anima grandement la vie sociale et, au moins pour la forme, donna quelques droits au peuple.

Les marxistes-léninistes n'ont jamais nié ce fait. Cependant, beaucoup de problèmes politiques, y compris les plus importants ayant un véritable sens historique mondial, qui se posaient à cette époque, sont restés sans solution. Parmi eux, citons, en premier lieu, ceux du droit au travail, de la participation effective, et non fictive, de tout le peuple à la direction de l'Etat; les rapports entre nations dans les limites d'un seul Etat; l'unité morale, politique et idéologique de la société; la diffusion de la culture, de la science, de la civilisation dans le peuple. La cause de cette étroitesse de la démocratie bourgeoise est que par sa nature même elle est une démocratie pour possédants.

On parle de l'égalité des citoyens, mais on oublie qu'il ne peut y avoir d'égalité effective entre le patron et l'ouvrier, entre le propriétaire et le paysan, si les premiers ont la fortune et un poids politique dans la société et si les seconds sont privés de l'un et de l'autre; si les premiers sont des exploiteurs et les seconds des exploités. (STALINE, *Questions du léninisme.*)

D'après leur nature et leur destination historique, les Etats bourgeois et la démocratie parlementaire bourgeoise ne pouvaient admettre la participation effective de tout le peuple à la vie politique de la société et à la structure de l'Etat. Cette question n'a donc pas été résolue par la bourgeoisie et ne pouvait l'être.

L'Etat bourgeois a résolu avec moins de succès encore la question des nationalités. L'histoire et la situation gouvernementale de la Grande-Bretagne sont bien connues. On sait également que la plus grande partie de la population de l'Empire britannique (499 millions sur 547) est complètement éloignée de la direction de l'Etat, n'est représentée ni à la Chambre des communes, ni à la Chambre des lords, c'est-à-dire au Parlement anglais, et ne participe pas à l'élaboration des lois pour son pays.

La démocratie parlementaire bourgeoise actuelle s'est trouvée dans une situation encore plus difficile lorsqu'elle a cherché à réaliser une certaine unité morale ou politique entre tous les citoyens.

La société bourgeoise actuelle n'a pas non plus résolu le problème de la culture des masses, elle n'a pas su mettre à la portée de tous la science et la civilisation. La bourgeoisie démocratique n'a rien entrepris pour éviter que les connaissances accumulées par les hommes pendant des milliers d'années soient rassemblées à un seul pôle, chez les riches, et soient employées contre les intérêts du peuple.

Mais, ce que la société bourgeoise n'a pas eu la force de résoudre, la démocratie soviétique l'a fait avec succès, prouvant par ce fait même qu'elle est une forme de la vie politique plus élevée, plus développée et plus parfaite que le système parlementaire bourgeois. Avec succès, et pour le bien du peuple, les Soviets ont résolu la question fondamentale de toute démocratie, celle de la participation effective de toute la population laborieuse, de tous les citoyens de la société à l'édification active et consciente de la vie sociale, à la direction de l'Etat.

Depuis que l'inégalité de fortune est apparue chez les hommes, c'est devenu un axiome que d'écrire : les gens du peuple ne peuvent gouverner. Le mérite de la démocratie soviétique est, entre autres, d'avoir fait disparaître cette opinion qui existait depuis des milliers d'années. Les gens du peuple, ouvriers, paysans, intellectuels créent de nouvelles valeurs matérielles et spirituelles et ce sont eux qui dirigent ce travail et gouvernent. Le régime soviétique présente donc le maximum de démocratie pour les ouvriers, les paysans, les intellectuels, c'est-à-dire pour le peuple.

On ne peut pas dire que la prétendue démocratie parlementaire exclut totalement la participation des masses populaires au gouvernement. Il s'agit seulement de savoir si cette participation a dans la vie politique et au gouvernement une action *décisive* ou seulement *secondaire*. Ce qui distingue radicalement notre démocratie de la démocratie bourgeoise-parlementaire est que dans cette dernière, le peuple n'a pas la possibilité de *participer* à la politique et au gouvernement, c'est que la majorité de la population adulte du pays, le peuple, ne peut jamais influer d'une manière *décisive, radicale, déterminée,* sur l'organisation de la vie politique dans son pays, sur la direction de l'Etat, sur le plan de développement du pays, sur la politique de son gouvernement.

Ce qui, peut-être. est considéré comme une révolution dans le développement politique de notre époque, comme une expérience remarquable de construction nouvelle, c'est que, pour la première fois dans l'histoire politique du monde depuis qu'est apparu l'Etat, une société a été créée, la société soviétique, où tous les citoyens sont appelés à une « participation constante, absolue et en plus décisive à la direction de l'Etat ». (LÉNINE : *Œuvres*, t. XXIV, p. 13, édition russe.)

La démocratie soviétique a également résolu le problème des relations entre les nations dans les limites d'un Etat. La démocratie soviétique a, *en fait* et non dans la forme, abrogé l'inégalité entre les peuples, elle a fixé législativement les droits politiques égaux de tous les peuples qui habitent notre pays.

La grandeur de la démocratie soviétique est qu'elle a fourni de puissants moyens matériels et culturels à tous les peuples et nations retardataires pour qu'ils puissent rapidement atteindre le niveau des peuples et nations d'avant-garde de notre pays et jouir effectivement de leurs droits à édifier une nouvelle vie.

La solution du problème social des nationalités par la démocratie soviétique, le gouvernement soviétique, a été l'une des plus grandes conquêtes sociales de l'humanité; remarquable par son importance politique, ce fait ne l'est pas moins par la rapidité avec laquelle a été réalisé le développement culturel et politique des peuples petits et grands.

Une autre des grandes conquêtes de la démocratie soviétique qui déterminent son

véritable caractère progressif est d'avoir vraiment su créer une unité morale et politique, une société socialiste ne formant qu'un seul bloc.

Notre société soviétique est politiquement une, parce que l'union des ouvriers et des paysans, renforcée par l'union de ces classes avec les intellectuels soviétiques, forme la charpente de notre société. Dans la société soviétique, les ouvriers, les paysans et les intellectuels ne sont pas divisés par des intérêts politiques ou culturels opposés; les problèmes sociaux qui se posent à eux ne sont pas différents par leur fond.

Ni les classes laborieuses, ni les intellectuels ne se placent les uns par rapport aux autres comme une force étrangère et opprimante. Au contraire, tous, en étroite collaboration, construisent les bases de la société communiste. Le peuple entier a dû beaucoup lutter et travailler, sous la direction du parti de Lénine et de Staline, pour venir à bout des classes exploitantes, pour surmonter les difficultés créées par les multiples aspects de l'économie soviétique, pour unir et construire toute la vie économique sur des bases uniques, c'est-à-dire socialistes. C'est à ce moment seulement qu'apparurent les véritables conditions qui permettaient de créer l'unité politique de la société soviétique. *La création de l'unité politique de notre société est une des plus grandes conquêtes de la société démocratique et le résultat le plus élevé de l'évolution politique mondiale.*

L'unité politique de la société est une puissante force motrice. Mais cette force déploie son contenu, ses possibilités, ses avantages, lorsqu'elle s'appuie sur le dévouement profondément patriotique des citoyens envers leur régime, résultat final de la destruction des bases, des manifestations et des suites de l'exploitation de l'homme par l'homme. La société soviétique a atteint ce niveau quelques années avant la seconde guerre mondiale; notre pays entra alors dans la période du socialisme, étape progressive vers les formes communistes de la vie. C'est à ce moment que fut réalisée l'unité morale et politique de tous les Soviétiques. C'est à ce moment-là que l'ardent patriotisme des hommes soviétiques commença à se développer et à croître avec une force de plus en plus grande. C'est à ce moment que s'est réalisée l'union de plus en plus étroite des peuples de l'U.R.S.S.

Se dévouer entièrement à son pays, à son gouvernement, à son peuple, préférer inconditionnellement, consciemment et sincèrement les intérêts du peuple, de l'Etat, de la collectivité aux siens propres, persévérer avec énergie pour atteindre les buts fixés, tout en conservant son idéal dans la lutte contre les difficultés provoquées par une constante marche en avant, savoir les comprendre et les surmonter, telles sont les nouvelles bases morales sur lesquelles repose notre régime social. Ces qualités sont devenues celles des hommes soviétiques, elles sont aujourd'hui propres à des millions et des millions de citoyens de l'U.R.S.S., elles caractérisent la physionomie morale de notre société.

Ainsi donc, l'unité morale et politique de la société soviétique est l'état de la société, de la vie politique dans le pays, le niveau de civilisation, de développement de la conscience et de la culture populaire qui caractérisent pleinement le socialisme en tant que formation déterminée au cours du progrès historique de la société humaine.

Seule, la démocratie soviétique a été capable de réaliser cette tâche historique. Non sans raison, Lénine n'a-t-il pas dit :

Ce que donne la Constitution soviétique, aucun Etat n'a pu le donner en 200 ans. (LÉNINE : *Œuvres*, t. XXV, p. 144, édit. russe.)

Mais, tout en remplissant cette tâche, la démocratie soviétique n'a pas épuisé ses possibilités pour renforcer ultérieurement l'unité politique et morale de la société soviétique, et pour développer plus puissamment l'unité idéologique et politique de la société à l'époque du socialisme. Développer encore davantage l'unité politique et morale des citoyens soviétiques, est un objectif noble et élevé.

Il ne fait aucun doute que notre société se développe dans cette direction, et que c'est précisément l'Union soviétique et sa démocratie socialiste qui tracent la voie à un nouveau régime de vie sociale dans laquelle toutes les frontières entre le travail intellectuel et le travail physique seront effacées. C'est précisément le but de notre gouvernement de chercher à élever constamment, et de plus en plus haut, le progrès spirituel et la culture de toute la société soviétique, d'atteindre à la suprématie sous les rapports culturels, spirituels et moraux. Le but de notre parti est de diffuser si largement les connaissances actuelles, la culture actuelle dans les peuples, de si bien les inculquer à toute la population que tout le peuple soviétique soit au niveau des hommes les plus avancés, au niveau de son avant-garde.

Telle est la situation dans laquelle se trouvent quelques problèmes de la vie politique posés par le développement historique à l'époque des démocraties parlementaires bourgeoises, et qui n'ont jamais été résolus par elles. La démocratie soviétique, en les résolvant, s'est affirmée pour toujours et immuablement comme le système de vie politique le plus avancé, capable de résoudre les plus grands problèmes sociaux, y compris ceux sur lesquels ont trébuché toutes les autres formations, toutes les démocraties bourgeoises. C'est là que réside l'importance historique et l'immense force de la démocratie soviétique.

Avec une force peut-être plus grande encore, notre démocratie soviétique a montré son incontestable supériorité dans le domaine de l'économie progressive, dans les nouveaux rapports des hommes dans le domaine économique. Ce que n'a pu faire un Etat bourgeois, une démocratie bourgeoise, a été réalisé par l'Etat soviétique, par la démocratie soviétique.

La société soviétique a aboli le travail de l'homme au bénéfice d'exploiteurs. Les hommes maintenant travaillent pour eux-mêmes. Autrefois, la situation de l'homme dans la société était à l'avance déterminée par son état de fortune, ses privilèges de classe ou de caste, sa nationalité, son sexe ou sa fonction. C'est pourquoi les bienfaits de la démocratie ne pouvaient être accessibles à tous. C'est là qu'apparaît le caractère purement formaliste de la démocratie parlementaire, qui confirme en fait l'inégalité des hommes dans l'Etat. Pour pouvoir réaliser la démocratie soviétique, c'est-à-dire la démocratie la plus élevée, il a fallu que la situation de l'homme dans la société soit déterminée par ses capacités personnelles et son travail personnel. Cette situation est extrêmement simple dans sa profondeur historique et sa sagesse politique. Mais, précisément, elle, et elle seule, permet de juger chaque démocratie. Grâce à elle, la société soviétique a pu utiliser au maximum le travail productif de la majorité de ses citoyens, a mis au service de la collectivité toutes les possibilités fondamentales, réelles et potentielles du développement de la production pour le bien de la collectivité. Le régime soviétique a créé un système économique qui met les valeurs matérielles à l'abri des crises et du chômage, c'est-à-dire à l'abri des crises créées par l'organisation même de la société. La société soviétique a, de la manière la plus juste, et d'après un plan, dirigé le développement de toute l'économie nationale dans le sens des intérêts de toute la société et pour que cela soit fait le plus rapidement possible, dans les conditions historiques existantes.

Les problèmes du développement culturel ont été résolus par la démocratie soviétique sur une échelle non moins grande. Là encore notre société s'est trouvée en présence d'un problème qui ne s'était jamais posé auparavant, celui des cadres.

Jamais les classes qui étaient arrivées au pouvoir n'avaient eu à créer de cadres absolument nouveaux, une nouvelle élite, une couche d'intellectuels capables de gouverner; jamais elles n'avaient eu à se préoccuper de diffuser la science dans le peuple, d'élever son niveau culturel général.

C'est que les nouvelles classes qui remplaçaient les anciennes étaient également des classes possédantes, ayant leurs cadres, leurs castes et ayant eu précédemment toutes les possibilités de s'instruire et de se cultiver; jamais elles n'ont eu l'idée d'amener le peuple à leur niveau de culture, d'éducation, d'activité et d'expérience politique.

La grandeur de la révolution soviétique, l'importance historique inégalée de la démocratie soviétique résident justement dans le fait que tout le peuple a été élevé à l'activité politique et au pouvoir : ouvriers, paysans, intellectuels. Aussitôt, un problème extrêmement complexe s'est posé : créer de larges cadres d'hommes actifs, issus du peuple, pour tous les domaines de la vie de notre société, et prendre des mesures pour que soient diffusées largement les connaissances de la science actuelle et de la culture dans le peuple. Ce plan d'édification d'une nouvelle société a été élaboré et mis au point par Lénine et Staline. Notre Parti les a suivis. Notre *intelligentzia* soviétique a beaucoup et honnêtement travaillé pour réaliser ce plan. Et le résultat s'est fait promptement sentir. Ce que la démocratie parlementaire n'avait même pas su se poser à titre de problème, a été réalisé par la démocratie soviétique. C'est dans ce fait que réside l'importance remarquable, la supériorité et l'immense rôle progressif de la démocratie soviétique dans le développement de la société.

La force de la progressivité et de l'influence de la démocratie soviétique est si grande de nos jours que, d'après les paroles du fondateur de la démocratie soviétique, V. I. Lénine, seul un réactionnaire peut maintenant dépeindre les charmes de la démocratie bourgeoise et parler de la démocratie pure, le visage tourné vers un passé suranné. La démocratie bourgeoise, écrit Lénine,

a été progressive par rapport au Moyen âge et il fallait l'utiliser, mais maintenant, elle est

insuffisante pour la classe ouvrière. A présent, il ne faut par regarder en arrière, mais en avant vers l'évolution de la démocratie bourgeoise en démocratie *prolétarienne*. (LÉNINE : *Œuvres*, t. XXIII, p. 361, édit. russe.)

Telle est l'expérience du développement de la démocratie soviétique, telles sont ses grandes conquêtes, auxquelles le camarade Staline a si génialement donné forme dans la Constitution de la société soviétique.

Ce sont les fondateurs, les constructeurs et les théoriciens de la société socialiste : Vladimir Ilitch Lénine et Joseph Vissarionovitch Staline qui ont créé la théorie de l'Etat soviétique, de la démocratie soviétique, théorie évoluée, élaborée scientifiquement. Cette théorie a d'abord été créée en tant que doctrine générale sur le processus historique du développement de la société dont le socialisme est le résultat. Cette théorie a ensuite été développée, en tant qu'essai de construction du socialisme, d'édification et d'épanouissement d'une nouvelle démocratie, afin de bien comprendre les lois de ce développement et d'éclairer scientifiquement tout le chemin parcouru par la société soviétique depuis la Révolution d'Octobre jusqu'au socialisme, et du socialisme à son stade le plus élevé : le communisme.

III

A notre époque s'est largement répandue dans l'esprit des hommes la thèse de la philosophie marxiste sur le développement dialectique, thèse des plus profondes, qui établit d'une manière scientifique la conception de la lutte incessante entre l'ancien et le nouveau. L'élaboration complète et la preuve scientifique de cette remarquable découverte dans le domaine de la philosophie appartient au camarade Staline.

La lutte du nouveau contre l'ancien, en tant que loi de la vie de la société et de tout le développement historique, nous permet de comprendre plus profondément le changement des formes politiques de la démocratie dans l'histoire de la société.

Lorsque nous examinons attentivement le caractère de la lutte et du changement des institutions politiques et des Etats dans l'histoire, notre attention est attirée par le caractère général et constant de la lutte dans la société entre les institutions politiques déjà formées et ayant une certaine force et une certaine influence, et les organisations et institutions politiques qui sont en gestation et qui, dans une certaine mesure, représentent l'avenir. Les nouvelles institutions politiques ont toujours dû, dès leur naissance, se frayer une route au travers de difficultés énormes. Les forces de la vieille société pesaient sur les nouvelles formes d'organisation de tout leur poids, de toute leur puissance et, fréquemment, écrasaient les nouvelles institutions encore dans l'œuf. De plus, ces dernières, en règle générale, étaient fortement critiquées. Pour les discréditer, on excitait et soulevait contre elles l'opinion publique, on employait toutes les calomnies, les chantages ou les informations tendancieuses. Malgré tout, si ces nouveaux germes de vie politique étaient progressifs, ils finissaient par vaincre.

Ce que l'on peut dire des organisations et institutions politiques isolées se rapporte également aux Etats et aux différentes formes de construction politique de la société. L'Etat soviétique existe depuis 29 ans. Dans tous les pays, les formes de la vie sociale soviétique ont été fréquemment critiquées et bien que de nombreux hommes politiques, historiens et diplomates des pays étrangers refusent jusqu'à maintenant de reconnaître les avantages remarquables de la démocratie soviétique, ils sont cependant obligés de compter avec sa force puissante, invincible et pleine de vitalité.

Evidemment, si aujourd'hui presque tous les scribouillards réactionnaires étrangers, souvent ignares, se lancent hardiment dans des jugements sur les grands problèmes sociaux de notre époque, dans des réflexions ineptes sur la nature de la démocratie, et, de plus, exercent obligatoirement leurs petites forces impuissantes à critiquer les institutions soviétiques, ce n'est pas par suite de circonstances fortuites, mais bien en exécution d'une « commande sociale », manifestation de cette lutte entre l'ancien et le nouveau.

Nous n'avons nul besoin d'exposer et de critiquer ici, d'une façon plus ou moins détaillée, tous les jugements ineptes et les absurdités des auteurs étrangers sur notre démocratie soviétique. Il sera suffisant d'examiner un ou deux échantillons des opinions les plus courantes et les plus répandues sur notre vie politique. En tous cas, cela sera suffisant pour démasquer la méthode dont se servent habituellement les ennemis et les adversaires de la démocratie soviétique, indépendamment du côté de notre vie qui ne leur a pas plu et qui a provoqué l'accès de fureur méchante et les mensonges.

N'ayant pas la possibilité d'examiner aujourd'hui en détail toutes les tentatives faites actuellement pour critiquer la démocratie soviétique, je me bornerai à parler des deux livres, parus récemment, d'Harold Laski, l'un des théoriciens actuels les plus connus du mouvement travailliste anglais, ancien président du Comité exécutif du Parti travailliste.

Ces derniers temps, Laski a écrit deux livres dont l'un porte le titre : *Reflections on revolution of our time* (1943). L'auteur se range au nombre des personnes qui, « sont en état de donner une analyse objective de la Révolution russe ». En quoi donc consiste cette « analyse objective » du régime soviétique ?

Ainsi que tous les auteurs qui écrivent sur la vie soviétique, Laski mentionne quelques-unes des grandes conquêtes de la démocratie soviétique. Il parle des millions d'hommes auxquels on a permis d'accéder aux valeurs culturelles, de la croissance extraordinaire du niveau culturel des nombreuses nationalités de Russie qui, autrefois, n'avaient même pas de langue écrite. Laski décrit les grands progrès de l'Union soviétique auxquels ne peuvent même pas rêver les pays capitalistes. Il souligne qu'il serait absurde de nier tous ces progrès, car on ne peut jamais rien obtenir de positif par la négation et que ces succès jouent un très grand rôle dans le soutien que donne le peuple soviétique au Parti bolchévik. Après avoir décrit tous les succès de l'Union soviétique, Laski se lance dans une dissertation sur les sacrifices supportés par l'Union soviétique au nom de ces succès.

Pourquoi Laski avait-il besoin de les énumérer ? Il paraît que ce n'est pas du tout pour faire la déduction logique, naturelle, qui découle de ces faits : puisque le peuple a reçu sous ce régime des droits aussi étendus et des possibilités aussi grandes de développement économique et culturel, cela signifie que le gouvernement a donné au peuple la possibilité de déployer ses forces. Laski fait une déclaration absolument renversante : si des acquisitions sociales semblables ont été impossibles dans un régime démocratique et si l'Union soviétique a réussi à réaliser ces importantes réformes sociales, c'est que le pouvoir soviétique a supprimé toutes les institutions démocratiques (p. 69-70). Telle est la logique de cet homme. Ce galimatias du socialiste anglais nous paraît assez singulier, pour ne pas dire plus. Dans son livre, cet homme nie les conquêtes de ce pays qui a sauvé sa patrie : qui ne sait aujourd'hui que s'il n'y avait pas eu l'Union soviétique et son peuple héroïque, non seulement les Belges, les Français, les Norvégiens, seraient depuis longtemps esclaves des barons allemands, mais les Anglais le seraient aussi ? Laski déclare que la forme soviétique de notre démocratie est le résultat « de l'Etat arriéré, de la demi-barbarie » de notre peuple. Imprimant son « œuvre » dans un pays où les ouvriers n'ont ni typographie propre, ni locaux pour se réunir, où le gouvernement travailliste, élu pour faire une politique socialiste, en fait une qui se différencie très peu de celle des conservateurs, Laski ose dire qu' « en Union soviétique il n'y a ni liberté de la parole, ni liberté de la presse, ni liberté de réunion ».

Il va encore plus loin : il affirme (sans doute Laski prend-il ses lecteurs pour des idiots) qu'en Union soviétique, ceux qui « se moquent des stakhanovistes ou les briment » sont condamnés à mort. Cependant, après avoir écrit tant de balivernes sur le pouvoir, la démocratie et le régime soviétiques, Laski est tout de même obligé d'expliquer pourquoi, malgré toutes les « horreurs » qu'il décrit, le peuple soviétique suit le Parti bolchévik et son grand chef, avec foi et amour. Il ne peut pas non plus nier ces faits. Mais il essaie de les expliquer par une croyance des Soviétiques en un avenir lumineux et la crainte de voir revenir le passé. Laski compare la foi des Soviétiques à celle des premiers chrétiens et des disciples fanatiques de Mahomet, de Luther, de Calvin, de Cromwell, qui n'acceptaient aucun compromis et punissaient cruellement les hérétiques.

La plaisanterie est bonne. On se demande : si les institutions en Union soviétique sont réellement telles qu'il les décrit, pourquoi les Soviétiques craindraient-ils le retour au passé ? Autre question encore, aussi logique : comment un peuple de 200 millions d'habitants pourrait-il attendre un meilleur avenir et croire en lui, si le présent ne lui en donnait aucune assurance ?

Décidément, le pauvre homme s'est complètement empêtré. Laski n'a écrit son livre ni en érudit, ni en ami de l'Union soviétique. Il a trahi la vérité au profit de ses préjugés réactionnaires. Laski est professeur. En plus : il est socialiste. On voit que certaines paroles de Lénine s'appliquent très bien à certains professeurs socialistes des pays bourgeois :

La situation *sociale* des professeurs dans la société bourgeoise est telle qu'on ne confie ces fonctions qu'à ceux qui consentent à vendre la science et à mettre leurs connaissances au service des intérêts du capital, à ceux qui consentent à dénigrer les socialistes de toutes les façons.

La bourgeoisie pardonnera tout à ces professeurs, pourvu qu'ils s'occupent de la « destruction » du socialisme. (LÉNINE : *Œuvres*, t. XXVII, p. 243, édit. russe.)

L'article de l'activiste anglais Beveridge, paru dans la revue bruxelloise *Europe-Amérique*, au mois d'août 1946, sous le titre assez curieux : « Que pense l'Angleterre de la Russie ? », laisse une impression non moins triste. Beveridge n'ose pas nier les faits. Il est également obligé de reconnaître que la puissance colossale montrée par l'U. R. S. S. pendant la guerre, est l'un des aspects de sa force dans tous les domaines économiques. Cette puissance est l'expression de la révolution industrielle qui s'est accomplie en Union soviétique avec une rapidité sans précédent. Beveridge écrit :

La Russie soviétique a donné une leçon au monde. Elle a fait la preuve qu'il était possible, à l'aide d'une planification centrale, de créer en 20 ans une grande puissance industrielle, d'élever le niveau de la vie matérielle aussi bien pendant le temps de guerre que pendant le temps de paix et par là d'ouvrir la voie au progrès culturel. Dans la période entre les deux guerres et pendant la seconde guerre mondiale, de nombreux Anglais étaient enclins à considérer la Russie soviétique comme un précurseur d'une nouvelle civilisation, comme un chef, non seulement dans le domaine de la planification économique, mais dans d'autres encore.

D'après les dernières paroles de Beveridge, on voit que bien qu'il eût été enclin, comme beaucoup, à considérer la Russie soviétique en précurseur d'une nouvelle civilisation dans de nombreux domaines de la vie sociale, il a été désillusionné pour une raison quelconque. Pour laquelle ?

Il paraît — si l'on en croit Beveridge — que l'Union soviétique, qui a réalisé un énorme bond en avant dans le développement économique, « est en retard d'au moins cent ans » pour les « libertés humaines » et les « relations internationales ». Notre presse soviétique provoque particulièrement le mécontentement de Beveridge : sans se gêner, elle flagelle les réactionnaires, les écrivains vendus et les ignorants, y compris les ignorants des questions sociales. Il est également mécontent qu'il n'existe en U. R. S. S. qu'un seul parti ; mécontent encore que les organismes de sécurité qui existent en Union soviétique veillent attentivement aux intérêts du peuple et ne permettent pas aux ennemis de la démocratie soviétique, du régime socialiste, d'exercer leur activité réactionnaire néfaste contre le peuple.

La position de l'Union soviétique dans le domaine des relations internationales provoque également son inquiétude. Là, Beveridge se lance dans les calomnies les plus débridées sur les difficultés incroyables qu'ont soi-disant subies les Anglais dans leur désir de se rapprocher du peuple russe, dans l'impossibilité où ils se sont trouvés de pénétrer sur le territoire soviétique avec leur presse colonisatrice, leur radio tendancieuse et leurs livres de propagande spécialement choisis. Beveridge est peiné de cela et il considère qu'un peuple qui est privé de la possibilité de soumettre sa vie et la politique de son gouvernement aux intérêts anglais supporte un grand préjudice. Tel est le second échantillon de l'analyse « objective » qui est faite actuellement de la démocratie soviétique.

Nous ne devons pas nous étonner du ton emphatique et de l'air important que se donnent ces méchants critiques de nos règlements soviétiques. L'expérience nous a montré assez clairement que plus les activistes réactionnaires bourgeois nous calomnient, moins leur conscience est nette, plus leurs propres affaires sont mauvaises.

Ainsi, Laski et Beveridge considèrent qu'il n'y a pas de liberté de la presse en Union soviétique et que, donc, les principes de la démocratie sont transgressés. Qu'à cela ne tienne, nous acceptons la discussion. La question est seulement de savoir ce que l'on entend par liberté de la presse et, secondo, comment est effectivement réalisée cette liberté.

Il est vrai que dans notre pays il existe des lois bien définies qui sont obligatoires pour la presse elle-même. Le but de ces lois est de défendre les droits démocratiques du peuple. Par exemple notre Constitution interdit de prêcher la haine des races et des différentes nationalités. Dans notre pays, il est également interdit de mener, soit par la presse, soit par tout autre moyen, une propagande anti-démocratique suivant laquelle une nation doit avoir une suprématie au détriment des autres peuples. Dans beaucoup de pays, il est vrai, cette propagande ne rencontre aucun obstacle. Mais nous ne considérons pas que la liberté de prêcher dans la presse l'exclusivité nationale ou raciale soit un indice de véritable démocratie. Au contraire, nous considérons qu'interdire cette propagande est une condition absolument nécessaire pour réaliser le principe de l'égalité des droits des peuples, ce qui est le principe démocratique le plus important.

Dans notre pays, il est également interdit d'exciter l'animosité envers les pays

étrangers, de pousser à la guerre. Il est vrai que dans d'autres pays, la liberté de propagande dans la presse existe pour les fauteurs de guerre. Mais nous considérons que la paix entre les peuples est une des conditions fondamentales de la démocratie, qu'interdire l'activité néfaste des fauteurs de guerre n'est pas étrangler, mais, au contraire, défendre la démocratie. Les Soviétiques reconnaissent comme véritable démocratie celle qui sert le bien du peuple et de la paix dans le monde entier, et non celle qui porte préjudice aux intérêts du peuple et à la paix. Notre presse est entièrement à la disposition de tout le peuple, de son gouvernement qui, lui-même, est le gardien de ses intérêts.

Malheureusement, nous ne pouvons pas en dire autant de la presse de beaucoup de pays étrangers. Le livre édité à ce sujet, il y a peu de temps, en Australie, par A. Mander et intitulé : *la Presse, ennemie de la société*, présente un grand intérêt politique et théorique. L'auteur démontre par des faits que la liberté de la presse, la liberté de parole n'existent pas dans les Etats démocratiques bourgeois actuels. Naturellement, ce livre a provoqué dans toute la presse mondiale les commentaires les plus violents et les plus sévères. L'édition entière de ce livre a été achetée en Australie par les compagnies intéressées et détruite, afin que les révélations faites par Mander ne soient pas connues du grand public.

Quelles étaient donc les révélations de Mander ?

Il démontrait par des témoignages irréfutables que la liberté de la presse n'existe que pour ceux qui en sont les maîtres et qui la contrôlent. C'est pourquoi il considère qu'il serait beaucoup plus juste d'abandonner complètement l'expression « liberté de la presse » et de la remplacer par « liberté des propriétaires de la presse ». Mander fournit dans son livre une curieuse documentation sur la manière dont la presse australienne a été dirigée contre l'Union soviétique pour servir les intérêts politiques réactionnaires de certains cercles dirigeants. Il pense que, dans l'histoire du journalisme, l'exemple le plus étonnant de la soumission de la presse, de la prétendue liberté de parole, aux intérêts réactionnaires d'une clique politique, est « le silence gardé pendant une période de 20 ans sur toutes les réalisations positives en Russie ». Rien n'était écrit dans la presse australienne pour modifier l'idée que la Russie était « une nation d'esclaves opprimés, ignorants, incapables, dirigés par des théoriciens fanatiques ». Les journaux et revues australiennes, ainsi que toutes sortes de publications, pendant 20 ans, ont diffusé des informations mensongères, ne publiant sur l'Union Soviétique que les informations dans lesquelles on parlait des

malheurs et insuccès sans fin, des expériences stériles pour créer une industrie, de la politique intérieure rappelant la politique d'une maison de fous.

Puis, la guerre arriva. La vérité commença à se faire jour dans les pages de la presse australienne. Il apparut alors que :

malgré les légendes constamment réitérées sur l'échec lamentable des essais d'organisation de l'industrie, celle-ci s'était développée si puissamment en Russie, qu'il n'y avait pas eu d'autre exemple similaire dans le monde. Au lieu d'une nation opprimée, composée d'esclaves ignorants, s'est dressé devant nous un peuple brûlant d'enthousiasme, regardant avec foi et confiance vers un avenir lumineux, prêt à se sacrifier pour le bonheur de sa patrie, de son œuvre et du nouvel ordre social qu'il avait lui-même instauré.

Mander dévoile également la cause de ce revirement de la presse australienne. Il estime que les magnats de la presse

ont eu peur que les Australiens apprennent qu'un pays pouvait s'épanouir, se développer et atteindre de brillants succès, sans propriétaires de journaux, sans réclames commerciales, sans civilisation mercantile.

Mander cite aussi un exemple où les plus importants hommes politiques et les directeurs de journaux et éditions les plus en vue, ont reconnu que, en réalité, la liberté de la presse n'existait pas dans la société actuelle. Il se reporte aux paroles de l'ancien rédacteur du journal *New-York Times*, John Sweepton, paroles prononcées par ce dernier au cours d'un banquet qui avait été organisé au moment où ce vieux journaliste prenait sa retraite :

En Amérique, il n'y a pas de presse indépendante. Vous le savez aussi bien que moi. Il ne s'en trouvera pas un parmi vous, journalistes, qui oserait honnêtement exprimer son opinion. Et si quelqu'un d'entre vous le faisait, il sait bien à l'avance que jamais elle ne paraîtrait dans la presse. Je reçois 250 dollars par semaine pour ne jamais exprimer honnêtement mon opinion dans le journal auquel je suis attaché. Le devoir du journaliste est de détruire la vérité, de mentir, de dénaturer, de dénigrer, de ramper devant Mammon. Nous ne sommes que l'instrument et les vassaux des gens riches qui se trouvent dans les coulisses. Vous le savez, et je le sais aussi, et c'est pourquoi il serait idiot de porter à présent des toasts à la presse indépendante.

On pourrait dire la même chose de l'Angleterre. Mander cite un exemple où, en

Angleterre, le premier ministre conservateur, Stanley Baldwin lui-même, en 1931, s'exprima franchement au sujet de la presse anglaise. Parlant des journaux *Daily-Express. Daily-Mail, Evening-Post, Evening-Standard, Sunday-Express* et *Sunday-Dispatch*. Baldwin a déclaré :

Les journaux dirigés par lord Rothermere et lord Beaverbroock sont les instruments d'une propagande faite au profit d'une politique changeant constamment, de leurs tendances, de leurs désirs personnels, de leurs préférences et de leurs inimitiés. Quelles sont leurs méthodes ? Mentir, passer sous silence, présenter d'une façon tendancieuse, inexacte et dénaturée ce qu'a dit l'orateur, en retirant quelques phrases du contexte ou de la critique du discours dans les articles qui paraissent dans leurs journaux. Les propriétaires de ces journaux veulent le pouvoir, mais le pouvoir sans responsabilité, ce qui a été la prérogative des filous de tous les temps.

Telle est l'exacte vérité sur la liberté de la presse dans quelques pays étrangers.

* * *

Il n'est pas nécessaire de continuer la critique de ces opinions de toutes sortes sur la démocratie soviétique, les exemples que nous avons cités montrent le niveau actuel du « travail » malveillant accompli dans ce domaine. C'est avec pitié que nous regardons ces gens qui ne sont pas capables par eux-mêmes de discerner le véritable sens des phénomènes politiques actuels et dont les idées préconçues mènent à une imprévoyance absolue. Tant pis, l'histoire se répète toujours : chaque nouvelle société a dû dépenser une partie de ses forces spirituelles pour expliquer encore et encore aux défenseurs importuns et zélés d'un passé périmé que leurs efforts sont stériles et que leur activité ressemble davantage au bourdonnement ennuyeux et triste d'un insecte qu'à une œuvre sensée d'êtres civilisés. Nous devons compter avec cette nécessité historique...

Quant à nous, hommes soviétiques, ouvriers, paysans, savants, représentants de toutes les professions du travail socialiste, nous connaissons parfaitement la voie qui nous est tracée et la suivrons avec énergie. Elle nous a été tracée par notre glorieuse Constitution dont nous fêtons aujourd'hui le Xe anniversaire. Elle nous a été montrée par les plus grands des hommes, les fondateurs du socialisme : Lénine et Staline. Nous suivrons hardiment cette voie. Et nous vaincrons !

LES RADARS

par ANDRÉ LANGEVIN

II [1]

QUELQUES PRÉCISIONS SUR LA RÉALISATION D'UN RADAR *(suite)*

B. — *Oscillateurs utilisés dans les radars*

L'alimentation du système producteur d'ondes dirigées (doublets, réseaux d'antennes) est assurée par les émetteurs classiques (magnétrons ou klystrons). Cependant, suivant le but qu'on se propose : simple détection ou détection avec mesure de la distance, on alimente ces émetteurs dans des conditions différentes. Dans le premier cas, la plaque de l'émetteur est alimentée en permanence et le système oscille constamment en produisant des ondes entretenues. Le récepteur, placé dans les radars à proximité de l'émetteur, devra être protégé des ondes directes. Cela est obtenu par une directivité suffisante du faisceau incident, ce qui entraîne l'utilisation d'ondes très courtes (décimétriques, centimétriques ou même infra-rouges).

Dans le deuxième cas, on utilise un émetteur à impulsions. C'est un émetteur ordinaire qui n'oscille que pendant des temps très courts, séparés par de longues périodes de silences qui permettent de recevoir l'écho en toute tranquillité. Pour réussir une telle émission, on chauffe en permanence la cathode, tandis qu'on applique à intervalles réguliers pendant des temps très courts une tension très élevée à l'anode. Ces temps peuvent atteindre une dizaine de micro-secondes et même une fraction de micro-seconde.

La fréquence de répétition des impulsions, appelée fréquence de récurrence, doit rester fixe au cours du temps. Elle est généralement comprise entre 60 et 2.000 par seconde, ces grandes fréquences étant utilisées dans les radars de bord des avions.

Pour fixer les idées sur les ordres de grandeur, considérons une émission de 30 cm de longueur d'onde et des impulsions de 1 micro-seconde; chaque impulsion comprend 1 000 oscillations. Pour une fréquence de récurrence 1 000, chaque impulsion sera suivie de 999 micro-secondes de silence.

Ces émetteurs ont en plus le gros avantage de réaliser économiquement des puissances instantanées extrêmement élevées (puissance de crête). La puissance demandée à la source d'alimentation de la plaque et celle dissipée par effet Joule ne correspondent qu'à la puissance moyenne rayonnée, qui reste toujours très faible. On peut ainsi obtenir des puissances de crête de plusieurs centaines de kilowatts avec une source de l'ordre du kilowatt. Les appareils d'alimentation (redresseurs ou convertisseurs) peuvent alors être relativement légers et peu encombrants, les tubes utilisés pour l'émission seront aussi de dimensions réduites et ne nécessiteront pas de refroidissement par circulation d'eau.

Des puissances émises continues du même ordre de grandeur ne se rencontrent guère qu'en radiodiffusion et exigent d'énormes installations électriques.

---

1. Voir la *Pensée*, n° 9, octobre-novembre-décembre 1946, p. 15 à 26.

Récepteurs

L'impulsion émise par l'oscillateur précédent, ou *top*, se propage dans l'espace dans la direction privilégiée imposée par le rideau d'antennes ou par le réflecteur parabolique. Elle atteint l'obstacle, est renvoyée par lui et revient frapper le récepteur. Mais le signal reçu a une amplitude très faible. En admettant (ce qui est faux) que l'obstacle renvoie la totalité de l'énergie reçue, le récepteur ne recevra qu'une très faible portion de l'énergie émise par le radar. Cette énergie se répartit en effet sur un front d'onde de plus en plus grand avant d'arriver à l'obstacle; celui-ci n'en reçoit donc qu'une fraction proportionnelle à sa surface.

Il en est de même pour l'émetteur, lors de la réception de l'écho.

La théorie montre que pour une même puissance émise, l'énergie qui fait retour au récepteur décroit inversement proportionnellement à la quatrième puissance de la distance entre l'émetteur et l'obstacle soit r^4.

Cette puissance reçue décroît donc extrêmement rapidement avec r et le récepteur devra être généralement très sensible pour pouvoir détecter l'écho. Il devra même comporter un amplificateur à très gros gain.

Les récepteurs qui détectent ces échos sont en partie identiques aux appareils émetteurs, c'est-à-dire qu'ils comportent aussi un rideau d'antennes ou un réflecteur parabolique.

Les signaux ainsi reçus, amplifiés ensuite, sont enfin transmis à un oscilloscope qui les enregistre sur un écran. On utilise à l'heure actuelle uniquement des oscilloscopes cathodiques, car ils présentent l'énorme avantage de vision directe du signal reçu sur un écran fluorescent.

Mesure de la distance entre l'émetteur et l'obstacle

Cette mesure est évidente si on connaît la vitesse de propagation des ondes émises et le temps qui sépare l'émission du *top* et la réception de l'écho.

La vitesse des ondes dans l'air est sensiblement égale à la vitesse de la lumière dans le vide, c'est-à-dire à $C = 3.10^{10}$ cm par sec.

Cette très grande vitesse nous fixe pratiquement la limite inférieure de distance mesurable par radar avec nos appareils actuels.

Pour que le signal reçu directement soit séparé de celui qui correspond à l'écho, il faut, comme nous l'avons vu, une impulsion très brève de durée inférieure à 1 millionième de seconde, donc 10^{-6} sec. Pendant ce temps, l'onde parcourt :

$$300.000 \times 10^{-6} = 0,3 \text{ km}.$$

La limite inférieure de l'utilisation du système est donc 150 mètres. La limite supérieure dans l'état actuel de la technique est de 150 à 200 km, ce qui représente un temps de parcours de 1 000 à 1 300 micro-secondes.

Mesure du temps — Oscilloscope cathodique

L'évaluation précise de ces intervalles de temps constitue, on le voit, le problème fondamental de la mesure des distances.

L'oscilloscope cathodique est constitué essentiellement par un tube à vide poussé, analogue à une lampe de T.S.F. Son principe est très voisin de celui de l' « œil magique » qui sert à vérifier le réglage d'un poste de réception.

Dans le tube à vide, on trouve plusieurs électrodes :

1. Une *cathode*, généralement à chauffage indirect, analogue au filament d'une lampe, émettant les électrons qui formeront le faisceau cathodique.

2. Une *grille* constituée le plus souvent par une électrode cylindrique associée à une plaque métallique plane, servant de diaphragme (cylindre de Wehnelt) contrôlant le nombre d'électrons du faisceau, c'est-à-dire réglant la luminosité du spot sur l'écran.

3. Un système d'*anodes* fournissant le champ accélérant les électrons et produisant les champs nécessaires à la concentration du faisceau sur l'écran (lentilles électroniques).

4. Un *écran* fluorescent devenant lumineux au point où tombe le faisceau (spot).

5. Un *système de déviation du faisceau d'électrons* utilisant, soit un champ électrique (plateaux déviateurs), soit un champ magnétique (bobines déviatrices).

Dans le premier cas, la déviation obtenue est proportionnelle à la tension appliquée entre les plateaux, en général au nombre de quatre. Deux de ces plateaux, horizontaux, permettent une déviation verticale du faisceau, deux verticaux donnent un déplacement horizontal (fig. 12).

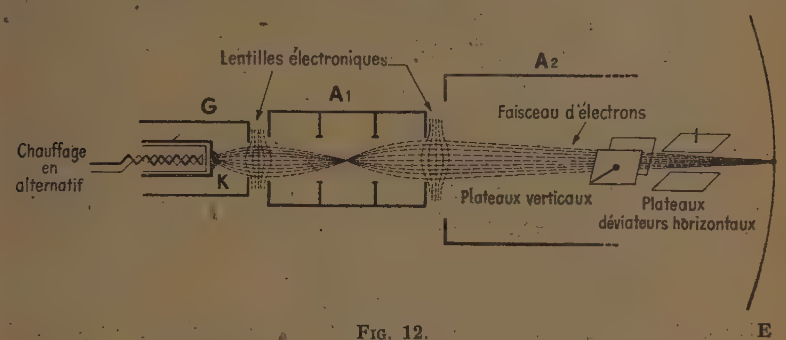


FIG. 12.

Oscilloscope cathodique. Constitution du tube.
E : écran fluorescent. — K : cathode. — G. : Grille ou cylindre de Wehnelt.
A_1 : préanode. — A_2 : anode.

Dans le deuxième cas, la déviation est proportionnelle à l'intensité qui traverse la ou les bobines de déviation.

Quand on fait fonctionner un tel tube, il faut évidemment établir entre les anodes et la cathode une tension de l'ordre de plusieurs milliers de volts, la grille étant portée à un potentiel négatif variable par rapport à la cathode.

Obtention du balayage : base de temps

On applique aux plateaux déviateurs verticaux une tension en dents de scie (fig. 13).

La montée en tension se fait suivant une loi linéaire, le retour du spot s'effectue le plus brutalement possible grâce à un oscillateur de relaxation constitué par un montage à lampe convenable.



FIG. 13.

Tension en dents de scie.

La réalisation d'un balayage rigoureusement linéaire a constitué une des difficultés techniques des radars. Cette difficulté a été tournée en utilisant un

oscillographe à deux faisceaux. On produit simultanément avec la même tension le balayage linéaire précédent et un autre balayage identique au premier réalisant une échelle kilométrique. Cette échelle est obtenue par déviation du deuxième faisceau à l'aide d'une horloge très précise, l'horloge à quartz, donnant à des intervalles réguliers très bien déterminés des petites pointes (fig. 14). La fréquence

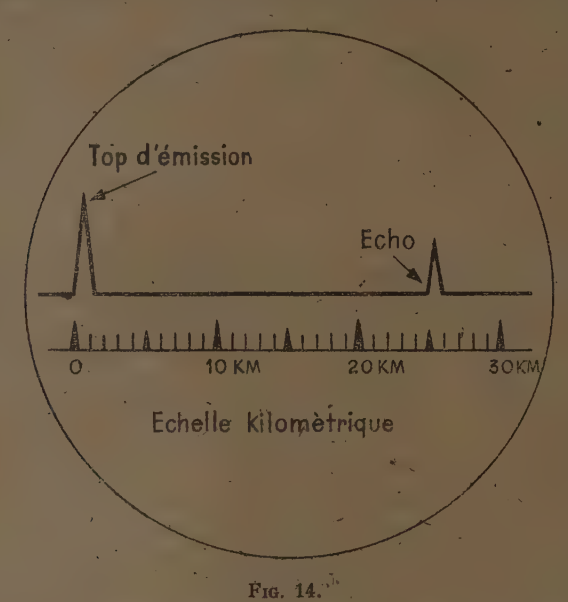


Fig. 14.

Aspect du signal d'émission et de l'écho sur l'écran de l'oscilloscope.

de ces pointes est choisie de façon à permettre une lecture commode. Par exemple, si on fait de la détection à grande distance, on graduera de 10 km en 10 km en choisissant une fréquence de 15 000 périodes par seconde. La phase des *tops* est réglée de façon à faire coïncider le signal de départ avec une graduation de l'échelle des kilomètres. La précision sera d'autant plus grande que l'échelle sera obtenue avec des signaux plus brefs. Elle augmentera également avec la dilatation de l'échelle (écart plus grand des graduations pour un même intervalle de temps). On aura donc intérêt à utiliser un oscillographe cathodique à écran de grand diamètre.

Pour éviter le scintillement dans l'image du faisceau cathodique sur l'écran, lorsqu'on veut suivre les déplacements d'un avion, d'un V_1, ou autre objet mobile, c'est-à-dire lorsque le faisceau balaie l'écran de l'oscillographe sans interruption, il faut choisir une fréquence de balayage supérieure à 25 par sec.

On peut encore augmenter la précision de cette méthode en utilisant des balayages circulaires uniformes. On augmente ainsi la longueur de l'échelle des temps dans un rapport de 3,14. Ce balayage circulaire s'obtient très simplement en appliquant aux deux paires de plateaux des tensions en quadrature (fig. 15).

En résumé, un radar est constitué d'un émetteur de *tops* électromagnétiques, d'un récepteur muni d'un amplificateur, et d'un oscilloscope qui enregistre sur son écran l'émission directe et l'écho. Le dispositif commandant l'émission impose sa fréquence au balayage de l'oscilloscope qui reste ainsi en synchronisme avec celle des *tops*. Enfin, dans certaines installations perfectionnées, l'encombrement

des radars est réduit au minimum en utilisant pour l'émission et la réception le même réflecteur parabolique ou le même rideau d'antennes.

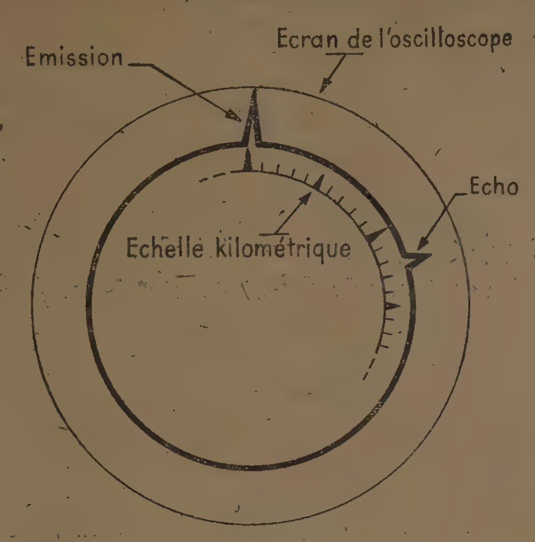


FIG. 15.
Balayage circulaire.

***

QUELQUES APPLICATIONS DE GUERRE DES RADARS

1° Exploration de l'espace pour la détection des avions

Il est clair, d'après l'étude précédente, qu'un radar peut donner avec précision la position d'un avion en vol. Au début on eut recours aux procédés classiques de radioguidage, qui sont du reste encore utilisés quand on n'emploie qu'un matériel simple, c'est-à-dire une seule antenne directive. En faisant tourner cette antenne jusqu'à extinction de l'écho, on obtient l'azimut. Mais cette méthode est longue et ne donne pas le site de l'obstacle mobile.

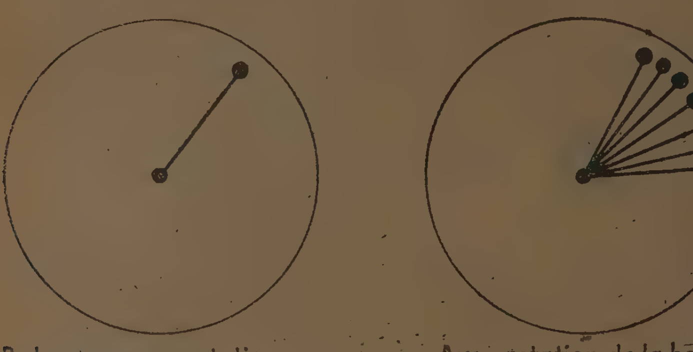
La solution rationnelle consiste à utiliser un faisceau bien dirigé, donc produit par un rideau d'antennes ou un réflecteur. L'azimut et le site de l'avion sont alors ceux du faisceau explorateur lorsque celui-ci « éclaire » l'obstacle, c'est-à-dire produit un écho sur l'écran. Pour avoir un faisceau très étroit on utilise, nous l'avons vu, soit des systèmes de grandes dimensions (double rideau d'antennes), soit avec les ondes très courtes des projecteurs paraboliques. Il est clair qu'à bord des avions ces radars à ondes ultra-courtes seront seuls utilisés.

L'exploration de l'espace par un radar ne se fait pratiquement pas simultanément dans toutes les directions. Elle est soit panoramique soit conique.

Dans l'exploration panoramique l'axe du faisceau reste sensiblement horizontal et tourne avec une vitesse uniforme autour d'un axe vertical. L'inscription des échos se fait alors par balayage radial du spot avec bobine tournante (fig. 16). Une modification est à noter cependant : dans ce système les échos ne donnent pas de déviations des rayons cathodiques de l'oscilloscope, mais agissent sur le potentiel de la grille pour augmenter la luminosité du spot. Pratiquement, les obstacles apparaîtront sur l'écran en clair sur fond noir, par exemple. Les

coordonnées polaires des taches claires qui apparaissent sur l'écran donneront l'azimut et la distance des avions qui entourent le radar dans le plan horizontal balayé.

D'autre part, pour faciliter les observations, on utilise des écrans dits « rémanents » qui restent lumineux pendant plusieurs secondes après avoir été





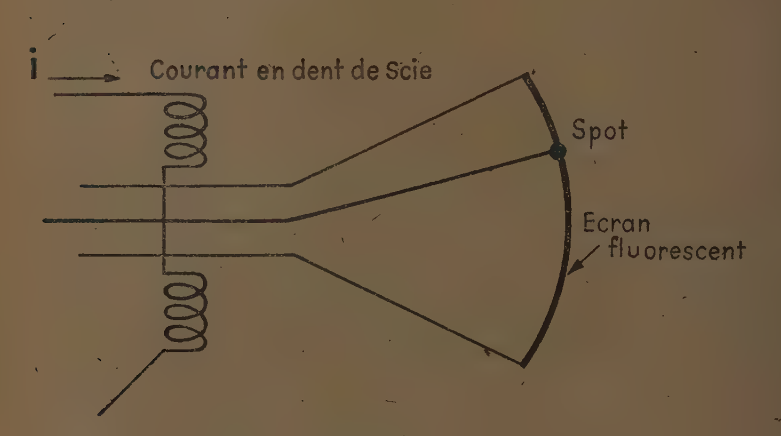


Fig. 16.
Système de balayage radial (cartes Radar).

excités par le faisceau cathodique. Les taches ne sont donc pas ponctuelles. En effet, l'avion renvoie un écho tant qu'il se trouve dans le faisceau. Un obstacle ponctuel se traduira donc sur l'écran par un petit arc de cercle ayant l'ouverture du faisceau. Pour réduire le flou qui en résulte, on réduit au maximum l'ouverture du faisceau en utilisant des ondes centimétriques et des réflecteurs de grandes dimensions.

Dans l'exploration conique l'axe du faisceau est animé d'un mouvement tel qu'il explore de façon continue la totalité d'un cône ; ce qui s'obtient par un

balayage en spirale de l'écran et de l'espace où se trouve l'obstacle, les deux balayages étant rigoureusement synchrones. Si la base est rectangulaire, les balayages se font suivant des lignes parallèles successives, si bien qu'en un temps donné tout l'espace du cône est exploré. Les coordonnées des points lumineux donnent l'azimut et le site des avions situés dans le cône (fig. 17).



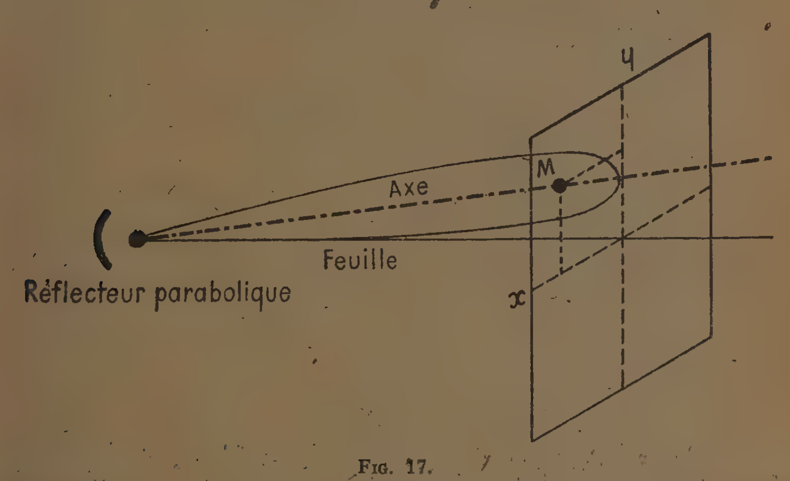


Fig. 17.
Correspondance des données du point de l'espace exploré et du point représentatif sur l'écran de l'oscilloscope.

2° Identification des avions amis. Interrogateurs-répondeurs en I.F.F.

Quand les ondes sont renvoyées par un avion, il ne s'agit plus, nous l'avons vu, d'une réflexion, mais d'une diffraction dans toutes les directions. L'énergie reçue par l'émetteur du radar n'est ainsi qu'une très faible partie de l'énergie diffractée par l'avion. Mais s'il s'agit d'un avion ami, l'écho peut être transformé en un rayonnement plus intense par un dispositif appelé *répondeur*. Celui-ci est composé essentiellement d'un récepteur qui reçoit les impulsions du radar

et qui déclenche automatiquement un émetteur local donnant naissance à des impulsions beaucoup plus intenses que l'écho. Pour que ces impulsions se distinguent facilement de l'écho sur l'avion ou sur un avion plus éloigné, on s'arrange pour qu'elles soient nettement plus longues que celles du radar interrogateur. On peut aussi régler l'émission du répondeur sur une fréquence différente de celle du signal fourni par le radar. Un dispositif permet d'émettre des signaux de réponse manipulables à volonté. On a pu réaliser des systèmes émetteur-répondeur et récepteur-interrogateur permettant de guider les avions (radiophares) ou de faire le point (radiocompas). Un des avantages de ce procédé est sa discrétion, car le répondeur ne rayonne que s'il est interrogé.

3° Détection des avions par les chasseurs de nuit

Un projecteur parabolique est placé à leur partie antérieure. Il permet l'exploration conique de l'avant, grâce à deux mouvements simultanés consistant en une rotation rapide autour d'un axe et en un déplacement lent de cet axe alternativement de bas en haut et de haut en bas. Les indications des échos sont portées sur deux tubes cathodiques, l'un donnant les azimuts et les distances, l'autre les azimuts et les sites. Le premier tube donne la représentation panoramique des obstacles situés devant l'avion. Si l'observateur veut poursuivre un des avions ennemis, il peut, grâce à un dispositif spécial manœuvré par un bouton, amener sur le premier écran une ligne lumineuse sur la tache correspondante. Le deuxième tube est alors désensibilisé, sauf aux instants où arrivent des échos correspondant à la distance choisie par le pilote. On ne verra donc sur ce deuxième écran que les avions situés à cette même distance, ce qui permet de suivre l'avion choisi avec plus de facilité et de guider avec plus de sûreté le tir.

Ces avions pourchassés peuvent du reste repérer le chasseur grâce à un radar placé vers l'arrière et qui déclenche des avertisseurs sonores ou lumineux lorsque ce chasseur vient se placer dans un cône de large ouverture orienté vers l'arrière, à une distance d'un kilomètre environ.

4° Réglage automatique de la visée et du tir

On balaie rapidement un cône d'ouverture peu considérable et on repère comme il vient d'être dit l'azimut et le site de l'objectif. On obtient ainsi l'écart de visée. Un système de coordination mécanique rend solidaire l'axe du projecteur et la ligne de tir des armes. L'observateur pointe son arme à l'aide d'une servo-commande en amenant simplement l'image à coïncider avec l'origine des coordonnées sur l'écran. Dans le cas où une correction de tir est nécessaire, un dispositif spécial permet de corriger la direction de l'arme. Enfin, le système de visée peut être rendu « autosuiveur » de façon qu'une fois l'objectif mobile pris dans un champ d'exploration, le radar le suive automatiquement et le maintienne constamment dans l'axe de tir.

Il est à noter que ce système a été utilisé dans la marine. Sur ce même principe ont été réalisés des dispositifs permettant le réglage automatique des batteries de D.C.A.

*
* *

APERÇU SUR QUELQUES APPLICATIONS PACIFIQUES DES RADARS

Toutes les réalisations du génie humain peuvent être utilisées soit pour des œuvres de destruction, soit pour améliorer le sort de l'humanité. Les découvertes récentes de la science n'échappent pas à cette règle. Contrairement, aux apparences, la « bombe atomique » n'est pas seulement une invention diabolique utilisable en temps de guerre; elle est aussi une source presque intarissable

d'énergie et contribuera dans un proche avenir à améliorer les conditions de la vie des hommes. De même les radars perfectionnés pendant la guerre, pour résoudre des problèmes militaires, n'en constituent pas moins un facteur qui peut jouer en temps de paix un rôle important dans l'amélioration des techniques.

Voici quelques-unes des applications déjà réalisées.

1° Dispositif de vision à travers les nuages et la brume

Ce dispositif permet aux avions ou aux navires d'augmenter leur sécurité. Un radar placé à leur bord permet l'exploration panoramique dans un plan horizontal. Le système rayonnant est mobile autour d'un axe vertical, à raison d'une vingtaine de tours par minute.

Si des obstacles se trouvent à l'intérieur de la zone explorée, des échos très nets se détachent en images lumineuses sur fond sombre. Pour un bateau, les côtes se dessineront sur l'écran comme frontière entre une zone sombre (la mer) et une région plus claire (la terre). Pour un avion, cette méthode permettra de distinguer les villes de la campagne. Les angles des maisons forment des trièdres trirectangles qui fournissent des échos plus intenses qu'un sol plan. Les villes se détachent donc en taches claires sur l'espace environnant, avec un contour assez flou correspondant aux faubourgs et banlieues. Les avions pourront reconnaître ainsi les villes importantes et poursuivre leur route avec certitude.

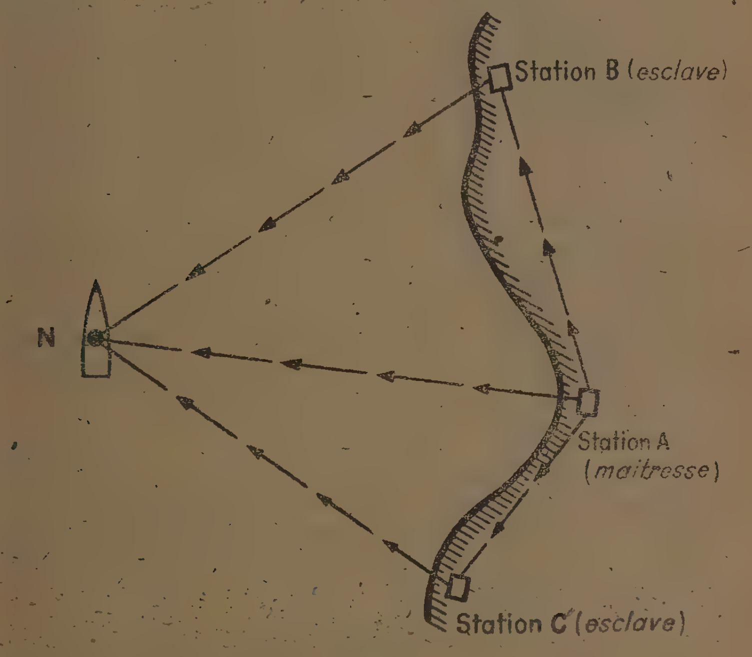


Fig. 18.
Schéma d'installation du système de navigation G.E.E. et L.O.R.A.N.

Pour faciliter le repérage, on peut régler la rotation du projecteur de façon que le Nord coïncide toujours avec le haut de l'image sur l'écran. On peut aussi, pour faciliter la lecture des distances, faire apparaître sur l'écran des cercles lumineux concentriques échelonnés de 10 km en 10 km (par exemple avec une

horloge à quartz). Enfin on matérialise l'avion ou le bateau sous forme d'un trait lumineux sur l'écran par l'action d'une tension convenable sur le cylindre de Wehnelt, au moment où le balayage radial passe par l'axe de l'avion ou du bateau.

Ce système étudié et utilisé pendant la guerre contribuera grandement à la sécurité de la navigation aérienne et maritime en temps de paix. Cette sécurité est encore accrue par l'application des radars au balisage des côtes et aux radiophares dont nous allons dire le principe.

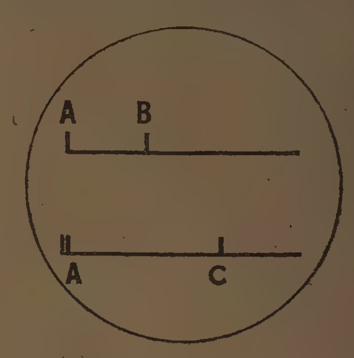
2° Systèmes de guidage à distance

Deux systèmes sont actuellement mis au point.

Le *système G.E.E.* a été étudié en Angleterre par Dippy et Bellringer. Il consiste à mesurer la différence de distance entre le récepteur du bateau ou de l'avion et les émetteurs terrestres à impulsions. Il est nécessaire par conséquent de pouvoir identifier les différents émetteurs. A cet effet, une première station A dite station « maîtresse » émet des *tops* brefs sur ondes très courtes



Balayage du tube.



Mise en page des signaux sur l'écran du tube.

Schéma de la répartition dans le temps des signaux émis par les trois stations.

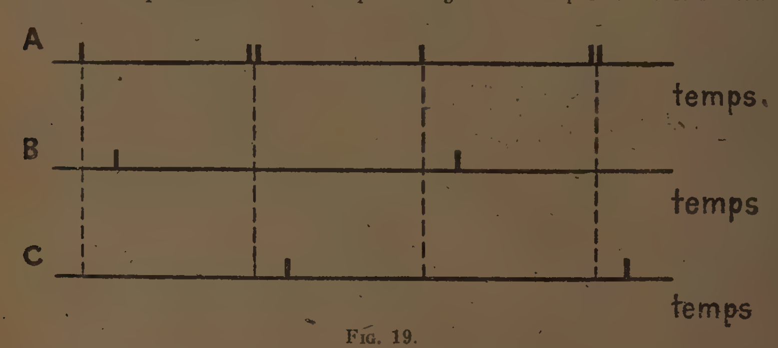


FIG. 19.

à raison de 25 par seconde. Ces *tops* sont reçus et réémis sur la même fréquence avec un retard bien déterminé par deux stations émettrices secondaires, dites stations « esclaves » (fig. 18). Chacune de ces deux stations émet des signaux caractéristiques qui permettent de les identifier. Par exemple, la station A émet

des impulsions alternativement simples et doubles et la station B des impulsions à fréquence de récurrence moitié de celle de A chaque fois qu'elle reçoit une impulsion simple venant de A. La station C émettra chaque fois qu'elle sera atteinte par une impulsion double émise par A (fig. 19). Un navire ou un avion, en un point quelconque de l'espace, recevra toujours les impulsions de B et C après celles de A, ce qui évite toute confusion. Le tube cathodique utilisé pour la réception est balayé suivant deux droites horizontales distinctes, les trajets en X sur l'écran étant supprimés par application d'une tension convenable sur le tube de Wehnelt (fig. 19).

Par un réglage à la main de la synchronisation du balayage de l'oscilloscope, l'opérateur amène l'impulsion simple de A à l'origine d'une des lignes et l'impulsion double émise par B à l'origine de la deuxième ligne. On pourra alors déduire la diff'rence des distances du bateau ou de l'avion à ces différentes stations en mesurant AB et AC et en connaissant le retard constant entre les émissions de A, B et C.

Le point où le bateau se trouvera est à l'intersection de deux hyperboles (courbes de différence de distance constante à deux foyers). Une fois le récepteur accordé sur la fréquence commune aux trois stations, chaque détermination de point dure 20 secondes (le temps de faire les lectures et de reporter le point sur la carte). La distance entre les stations est d'environ 100 km. A grande distance, la précision de lecture du point est de 1 % de la distance aux émetteurs.

La première réalisation utilisait des ondes courtes de l'ordre de 4 m. de longueur, ce qui limitait la portée.

Un deuxième système utilise de plus grandes longueurs d'ondes. C'est le *système L.O.R.A.N.* (*Long range Navigation System*). Il fonctionne avec des ondes de 15 m. et sa portée peut atteindre 1 000 km. Il a été proposé en 1940 par le Dr. Loomis.

Grâce aux radars on pourra bientôt naviguer en pleine brume en toute sécurité.

Nous avons étudié quelques-unes des applications les plus intéressantes des radars. Ces résultats encourageants suscitent une émulation féconde dans la recherche de nouvelles utilisations. Qui peut dire à l'heure actuelle si les essais d'échos sur la lune n'auront pas des développements inattendus ? Il est impossible de prévoir les développements d'une technique qui en quelques années a permis d'aussi étonnantes réalisations.

BIBLIOGRAPHIE

1° Manuels généraux.

R. Mesny : *Radioélectricité générale.* (Chiron, Paris).

C. Gutton : *Télégraphie et téléphonie sans fil.* (Armand Colin, Paris).

H. Poincaré : « Théorie de Maxwell et oscillations hertziennes ». *Scientia*, novembre 1945, n° 23. (Gauthier-Villars).

2° Articles originaux.

A. G. Clavier & Henri Le Boiteux : « Les tubes à modulation de vitesse ». *R.G.E.*, août 1941, t. L, p. 109-120.

R. Warnecke & J. Bernier : « Contribution à la théorie des tubes à commande par modulation de vitesse ». *R.G.E.*, janvier 1942, t. LI, p. 43 à 58 et février 1942, t. LI, p. 117 à 139.

R. Warnecke : « Nouveaux tubes électroniques pour ultra-hautes fréquences : les tubes à commande par modulation de vitesse ». *R.G.E.*, juin 1941, t. XLIX, p. 381-409.

R. Warnecke : « Sur les principes des tubes électroniques à modulation de vitesse ». *Bulletin de la société française des électriciens*, 6e série, tome II, n° 16, juin 1942.

G. Goudet : « Développements récents de la technique du magnétron ». *L'Onde électrique*, n° 227, p. 49 à 59, février 1946.

P. Grivet : « Physique élémentaire des ondes ultra-courtes ». *L'Onde électrique*, n° 229, avril 1946, p. 135 à 149.
R. Mesny : « Emissions dirigées par rideaux d'antennes, antennes en grecque ». *L'Onde électrique*, n° 65, p. 181, mai 1927.
René Darbord : « Réflecteurs et lignes de transmissions pour ondes ultra-courtes ». *L'Onde électrique*, n° 122, p. 53 à 83, février 1932.
Sir Edward Appleton : « Radiolocation ». *Electronic Engineering*, septembre 1945, p. 679.
Sir Stafford Cripps : « Les pionniers de la détection électromagnétique en Grande-Bretagne ». *Electronic Engineering*, septembre 1945.
Voir compte rendu dans l'*Onde électrique*, n° 224, novembre 1945, p. 128.
R. L. Smith Rose : « Principe des radars ». *Wireless World*, février 1945.
K. R. Porter : « Repéreur de but électronique ». *Rad. News*, mai 1945, p. 28.
« L'I.F.F. », *Electronic Engineering*, septembre 1945, p. 686.
« Le radar pendant la guerre ». *Electronic*, octobre 1945, p. 92 à 97.
« Le système L.O.R.A.N. ». *Electronic*, novembre 1945, p. 94 à 99.
Louis de Broglie : *Problèmes de propagation guidée des ondes électromagnétiques*. (Gauthier Villars, Paris).
J. Bernier, P. Guenard & M[lle] Lortie : « Etude théorique du klystron autooscillateur » *Bull. société française des électriciens*, n° 34, février 1944, p. 45.
Penin : « Le radar, ses principales applications à la navigation aérienne. » La technique moderne. *Aviation*, n° 1, janvier 1946, p. 3 et n° 2, mars 1946, p. 24.
H. Gutton & J. Ortusi : « Etude sur les ondes hertziennes guidées. Application au filtrage des ondes décimétriques ». *Bulletin société française des électriciens*, n° 34, février 1944, p. 61.

LE COLONIALISME ET LA GRANDE ILE DE MADAGASCAR

par Jean de LORME
Secrétaire général du Comité franco-malgache

A Francis Jourdain, l'ami et le défenseur des peuples opprimés, — une des meilleures consciences de notre temps —, en hommage et en affection.

J'ai beaucoup admiré l'Ile où j'ai voyagé et séjourné à la suite de l'autre guerre et je conserve pour elle un profond attachement. C'est pourquoi je souhaite de tout mon cœur qu'elle ne soit pas méconnue et délaissée à l'heure où, plus que jamais, son peuple met en nous, démocrates français, sa confiance et son espoir.

Bien que la situation de Madagascar ne soit pas, heureusement, celle de l'Afrique équatoriale française, où des villages entiers ont disparu, dépeuplés par suite des excès de l'exploitation européenne, comme par la conséquence d'une nouvelle traite [1], il convient de savoir que l'entreprise coloniale dans la grande île, à côté des indéniables progrès qu'elle a fait réaliser, ne fut pas absolument une « idylle », selon un mot récent d'Edouard Herriot, traitant de la colonisation en général... [2] Mais beaucoup en parlent qui ne font que reproduire des propos officiels et quelques lieux communs fortement enracinés dans nos consciences occidentales, que les discours d'usage et jusqu'aux manuels classiques ont accrédités pour nous au point qu'on ne songe plus à contester des données tendancieuses, couramment admises, et que les discuter même semble le fait d'un esprit faux ou d'un caractère mécontent. Tant il est vrai que l'erreur ou le mensonge, prolongés et généralisés, prennent figure de vérité établie, fondamentale, et que le monde moral peut vivre sur des bases conventionnelles, voire erronées, être abusé par des duperies tragiques, sans aucunement s'en rendre compte et en toute bonne foi.

La menace de colonisation que la France vient de connaître elle-même, aura-t-elle suffisamment ouvert nos yeux et développé notre sens critique pour nous amener à faire un retour sur nous-mêmes et à nous demander jusqu'à quel point le pays qui

---

1. A Madagascar, l'évaluation de la population était très incertaine avant la conquête (1896) et au début de celle-ci. Nous relevons le chiffre de 5.000 000 d'habitants, en 1890, selon l'*Annuaire de Madagascar*, et le même chiffre selon le *Bulletin de la mission catholique de Tananarive* de 1896, — tandis que le *Journal-Officiel* de la colonie du 20 mars 1901 accuse pour l'année 1900: 2 244 876 habitants. Le recensement beaucoup plus exact de 1936 donne le chiffre de 3.777.951 habitants, chiffre encore très bas pour un territoire plus grand que la France et la Belgique. — On déplore d'autant plus ce faible accroissement, si l'on se base sur la statistique de 1900, quand on le compare, par exemple, à celui de la population de Java (de superficie bien inférieure) sous domination hollandaise, qui passe de 4.000 000 environ d'habitants en 1780, à 37.000.000 en 1928 (statistique officielle du gouvernement néerlandais). Les conditions économiques et sociales ne doivent pas être sans incidences sur la situation démographique de la colonie française. — La mortalité infantile était à Madagascar de *160* pour mille, de 1931 à 1936 (contre *73* pour mille en France pour la même période), d'après la thèse du docteur Randriamanana, Paris, 1939.

2. « Si les colonies ont bénéficié, incontestablement, à certains points de vue — et nul ne songe à le nier — d'heureuses influences de la part de la métropole, il ne saurait être fait abus, toutefois, du mot de « reconnaissance », que l'on sollicite à son égard, le moins que l'on puisse dire, étant qu'il ne s'agissait pas de bienfaits gratuits, mais d'organisation et d'exploitation des pays occupés, au profit de la métropole ». (J. de L. : *Bulletin du Comité franco-malgache*, n° 1.)

s'honore de la *Déclaration des droits de l'homme* n'est pas tenu, plus que tout autre, à rester fidèle aux principes de justice et d'égalité ? Car il y a une singulière hypocrisie à s'affirmer les plus justes et les meilleurs des hommes et à se comporter tout autrement... C'est bien là, pourtant, l'attitude des « colonialistes », hommes d'affaires ou parfois représentants officiels de notre politique et de notre administration d'outre-mer.

Nous aimerions mieux laisser supporter par d'autres — mais combien s'applique-t-il à nous-mêmes ! —, le grave jugement de Stuart Mill estimant que

s'il est un fait prouvé par l'expérience, c'est à savoir que, lorsqu'un pays en gouverne un autre, les individus du peuple gouvernant qui vont dans le pays étranger pour faire fortune sont, entre tous, ceux qu'il faut contenir le plus fortement... Armés du prestige et plein de l'arrogance de la nation conquérante, ils ont tous les sentiments inspirés par le pouvoir absolu, moins le sens de la responsabilité... Ils regardent le peuple du pays comme de la boue sous leurs pieds; il leur semble monstrueux que les droits des indigènes barrent le chemin à leurs moindres prétentions; le plus léger acte de protection envers les habitants contre tout abus de pouvoir de leur part, qu'ils peuvent regarder comme utile à leurs intérêts commerciaux, ils l'appellent et l'estiment réellement une injustice. (*Du gouvernement représentatif.*)

En fait, le choix des fonctionnaires, de tout rang, qui, à quelque service qu'ils appartiennent, portent une part de responsabilité plus grande encore à la colonie que dans la métropole, importe essentiellement. Outre l'autorité plus large qu'ils détiennent, ils apparaissent, en effet, aux yeux des autochtones comme les représentants qualifiés de ces Européens dont la politique a toujours été de justifier leur conquête par la supériorité de leur civilisation et leur désir de répandre le progrès...

Alors que, quant à le faire, on aurait dû « coloniser » pour éduquer, avec des élites, qui niera que l'égoïsme et la cupidité, ainsi que le goût des jouissances faciles, n'ont pas inspiré la vocation du plus grand nombre de ceux qui, à part de rares et nobles exceptions, ont peuplé trop souvent les rangs de l'armée et de l'administration coloniales ? Et comment méconnaître cette propension, qui est la marque de la pire médiocrité intellectuelle, chez les femmes et chez les hommes, à se considérer, en face de l' « indigène » méprisé, comme les prototypes d'une race élue, dont la supériorité consiste à se croire permis de tout faire, avec audace et fatuité, jusqu'à descendre parfois très bas?

Or,

les mécontentements causés par la maladresse et l'inexpérience d'un fonctionnaire sont beaucoup plus vifs et se manifestent avec beaucoup plus d'âpreté dans les colonies qu'en France. Ils se sont traduits parfois par une révolte brutale... Un administrateur injuste, violent, prévaricateur et corrompu peut compromettre le bon renom et l'autorité morale de la France. Pour tous ces motifs, il est nécessaire d'avoir aux colonies, plus que partout ailleurs, des fonctionnaires honnêtes, prudents, avisés. (ARTHUR GRAULT, professeur à la Faculté de droit de Paris. *Principes de colonisation*, t. 1.)

* * *

Ce n'est qu'au début du XVIe siècle que la grande île de Madagascar, — la cinquième du globe, après le Groenland, l'Australie, la Nouvelle-Guinée et Bornéo, — dont on croit le nom, d'étymologie incertaine, cité par Marco Polo dès la fin du XIIIe siècle[1], fut connue des Européens peu après la découverte de la route des Indes par Vasco de Gama. Aperçue en l'an 1506 par des navigateurs portugais, qui lui donnèrent le nom de Saint-Laurent, elle fut abordée ensuite par des Hollandais et des Anglais, qui n'y firent pas de sérieuses entreprises d'établissement et ne cherchèrent pas à la pénétrer.

En 1642, sous l'impulsion de Richelieu, une *Société de l'Orient* fut constituée en vue de l'exploitation de ce nouvel Eldorado. Les premiers occupants français se fixèrent dans le sud de l'île, où ils fondèrent Fort-Dauphin.

Dès l'abord, l'entreprise revêtira le caractère à la fois politique et commercial particulier à la « colonisation », au service de laquelle la conversion religieuse elle-même, qui ne devait pas manquer d'accompagner cette tentative d'occupation, se manifeste comme un moyen de domination des consciences primitives[2].

---

1. Cette notion courante résulterait d'une mauvaise interprétation du texte de l'illustre voyageur (de 1298) par les cartographes du XVIe siècle. Dans le manuscrit de l'Ambrosienne, Marco Polo parle de *Mogasco*, où M. Pelliot, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, voit une altération graphique de Mogadiscio, localité de la côte orientale d'Afrique. (Cf. compte rendu de la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres du 8 avril 1936.)

2. « La conversion religieuse apparaît de plus en plus comme un moyen de colonisation et de moins en moins comme une croisade. » (HARDY. *Histoire de la colonisation française*). — Colbert parlera, plus tard, « de conquérir des âmes à Dieu et au Roi ».

Quoique peu nombreux, les colons français ne tardèrent pas cependant à inquiéter les habitants du pays, en dépit du naturel de ceux-ci, dont les relations les plus anciennes ont signalé le caractère doux et accueillant envers tous ceux qui ne leur inspiraient pas de crainte ou de méfiance. On devait, bientôt en effet, chercher à les opposer entre eux, de tribu à tribu, afin de s'assurer des avantages de prépondérance, en même temps qu'à les spolier, comme ce fut le cas partout où débarquèrent de semblables pionniers de la « civilisation »... [1]

Cependant, dès l'origine de cette occupation précaire et qui ne devait guère se prolonger, en raison de l'hostilité que des entreprises de cette nature ne pouvaient manquer de déterminer contre nous, on rencontre, à côté d'aventuriers farouches, des hommes intelligents et éclairés, doués de caractère et de talent, tels que cet Etienne de Flacourt, envoyé par la compagnie avec le titre de commandant général de Madagascar, qui séjourna dans l'île de 1648 à 1655 et pénétra pacifiquement jusque sur les Hauts Plateaux, parvint à se concilier la bonne grâce des populations, et nous a laissé d'intéressantes et solides informations sur l'état de celles-ci à son époque.

Il avait reconnu, en particulier, les analogies existant entre les diverses peuplades des régions qu'il avait parcourues et qui, en dépit de caractères extérieurs quelque peu différents, parlaient cependant la même langue, partageaient les mêmes croyances, possédaient les mêmes institutions et les mêmes mœurs. Cette observation, étendue par la suite à l'ensemble de l'île, devait se révéler fondamentalement juste, et l'ethnologie moderne n'a fait que confirmer cette impression en poursuivant des recherches méthodiques, appuyées à la fois sur l'anthropologie, la linguistique et l'ethnographie [2].

Chassés définitivement de leurs comptoirs en 1674, en dépit des efforts de Colbert, qui avait remplacé l'ancienne *Société de l'Orient* par la nouvelle *Compagnie des Indes orientales*, les Français ne devaient revenir à Madagascar, en conquérants, qu'en 1895 et 1896. Néanmoins, l'influence française fut entretenue et développée, pendant ce long intervalle, grâce aux mérites et à l'activité de certains hommes, laïcs ou missionnaires catholiques, qui parvinrent à s'introduire jusqu'au cœur de l'île et y exercèrent une action non négligeable, et non sans risques parfois, concurremment avec d'actifs représentants de l'influence anglaise [3].

*
* *

Le mystère des origines malgaches n'a pas encore été entièrement éclairci. Le sera-t-il jamais ?...

Madagascar fut visitée bien avant que les Européens y abordèrent. Egyptiens, Phéniciens, navigateurs chinois et arabes, l'avaient connue et semblent y avoir fait escale, s'ils n'y ont pas résidé, depuis la plus haute antiquité.

Mais, bien plus surprenant, et pourtant admis aujourd'hui, demeure le fait de ces invasions qui remonteraient à des millénaires (jusqu'à deux mille ans avant notre ère), qui mirent la grande île en communication avec l'Indonésie et les îles de l'Océanie et lui apportèrent, en même temps que ses principales races, la langue et les mœurs qui la caractérisent depuis. — Phénomène assurément troublant que celui de ces migrations

---

1. Parlant des compagnies privilégiées, l'économiste Adolphe Blanqui a dit : « Il n'en est pas une qui n'ait déshonoré son existence par des crimes et qui n'ait expié, tôt ou tard, le scandale de ses déprédations. »

2. « De même que la langue malgache est *une* dans toute l'île, les tribus de Madagascar ont un fonds commun de coutumes, présentant, il est vrai, des différences dues aux contingences et à leur degré inégal d'évolution. » — H. BERTHIER, gouverneur général honoraire des colonies : *Notes et impressions sur les mœurs et coutumes du peuple malgache*. Tananarive, 1933 (Ouvrage destiné plus spécialement aux fonctionnaires de la colonie.) — Cf. GRANDIDIER : *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*.

3. Parmi les Anglais, il convient de citer l'industrieux Cameron, le pasteur Ellis et le gouverneur de l'île Maurice, Farquhar, dont les tentatives de mainmise furent très poussées, ainsi que les Missions protestantes. Parmi les Français, des mentions spéciales reviennent à Robin, ancien sous-officier du premier Empire qui, entre 1816 et 1822, participe à l'organisation de l'armée sous le règne de Radama I[er], fonde une école et introduit l'écriture latine (les Malgaches se servaient antérieurement et péniblement de l'écriture arabe) ; à Carvaille, à Murio et à Louis Gros qui développèrent l'enseignement professionnel, et aux Missions catholiques. Enfin, c'est le génial Jean Laborde, homme plein de ressources, père de l'industrie à Madagascar, qui organisa avec des moyens rudimentaires, au service du gouvernement hova, les fameuses fonderies de Mantasoa, fit construire le palais de la reine Ranavalona I[re] (Manjakamiadana) et développa l'agriculture. Laborde s'était acquis une immense popularité par son amitié pour le peuple malgache, ses talents multiples et les services innombrables rendus au cours d'une carrière exceptionnelle. Il acquit la nationalité malgache sans abandonner la nationalité française et mourut consul de France à Tananarive en 1878.

successives d'hommes primitifs, franchissant les vastes étendues de l'océan Indien sur des barques fragiles (sans doute à balancier ou jumelées, comme on en trouve encore de nos jours, des deux côtés de cet océan, dans l'archipel Polynésien et à Madagascar), suivant la direction des courants, des vents alizés et des moussons... Car s'il est permis de songer, selon l'hypothèse de Basedow, à l'existence d'un vaste continent africano-asiatico-américain, — Atlantide australe ou Lémurie, qui aurait rattaché jadis ce qui est aujourd'hui Madagascar, l'Inde, l'Océanie et l'Amérique du Sud —, sa disparition serait cependant trop ancienne pour permettre d'envisager l'usage d'une voie terrestre, à moins que n'aient tardivement subsisté des îlots, immergés de nos jours, qui auraient joué le rôle d'un gué maritime...

Quoi qu'il en soit, ce qui apparaît certain, c'est que le fonds ethnique de Madagascar se rattache presque en totalité à l'Est, et non à l'Ouest, et que l'Afrique, toute voisine, ne semble avoir fourni à l'île qu'un contingent tardif et relativement faible de son peuplement actuel[1].

Ainsi Madagascar, île des mers du Sud, à la fois « carrefour et vase clos », est un des lieux du monde où se sont rencontrés et mêlés des éléments venus des horizons les plus lointains et les plus divers. Musée humain, comme il est aussi un musée naturel, ce territoire considérable, mais servi en cela même par son insularité, devait voir se brasser et fusionner, comme en un creuset vivant, les races et les influences qui s'y confondirent au cours des siècles. Il en est résulté le peuple malgache contemporain, dont nous dirons ci-dessous quelles ont été les tendances et les progrès vers une *unité politique et nationale* dont l'avancement était déjà très prononcé au moment de la conquête de 1896 et que l'on s'est vainement efforcé de combattre et de nier par la suite.

*
* *

Les notions documentaires d'histoire que l'on possède sur l'organisation politique de l'île ne remontent guère qu'au XVIIe siècle[2]. Dès cette époque, — la plus haute à laquelle on puisse se réferer chez un peuple qui n'utilisait pas couramment l'écriture et dont l'histoire ne reposait encore que sur des traditions orales, paraissant suffisamment valables, toutefois, grâce à la fidélité de la mémoire des anciens Malgaches —, on peut observer un effort remarquablement suivi d'organisation et d'unification. Celui-ci, d'ailleurs, est spécialement l'œuvre de l'élément hova[3].

Tous les voyageurs et explorateurs qui ont visité Madagascar, depuis que les Européens y ont pénétré, ont constaté le degré d'évolution supérieur de cette race, son esprit d'entreprise, sa propension à l'expansion et à la domination.

S'étant rendus maîtres des Hauts plateaux, les souverains hova prirent, dès le XVIIe siècle, une conscience claire de leur supériorité. Ils furent, à la manière de nos propres monarques, des « rassembleurs » de terre et travaillèrent avec volonté, adresse et continuité à faire rayonner leur autorité et leurs institutions sur toute l'île.

C'est alors, déjà, que celui qui devait devenir le plus grand souverain de l'histoire malgache, le prince au nom quelque peu démesuré d'*Andrianampoinimerina* (qui

---

1. La question, du plus haut intérêt, ne peut être longuement étudiée dans les limites de cet article. Elle a été reprise et approfondie dans l'importante thèse soutenue en Sorbonne à la veille de la guerre, par mon ami le Dr Rakoto Ratsimamanga, docteur en médecine et docteur ès-sciences, maître de recherches au Centre national de la recherche scientifique : *Tache pigmentaire et origines des Malgaches.*

2. Une généalogie des souverains hova a pu être établie cependant depuis le début du XIVe siècle par le R. P. Malzac S. J. : *Histoire du royaume hova* (ouvrage essentiel). D'autre part, le Dr Ratsimamanga présente, dans sa thèse, une nomenclature, se basant sur les données de Malzac, Ferrand, July et Rainitovo, et s'aidant de documents arabes, où il tente de remonter jusqu'au VIIIe siècle.

3. Une attention doit être réservée aux Hova, dont le nom, qui désigne en propre la *classe libre* (bourgeoisie) au-dessous de celle des Andriana (nobles) et au-dessus de celle des Andevo (esclaves), a fini, par suite d'un abus de langage, par s'appliquer usuellement aux *Imériniens*, habitants du plateau central de l'Imérina. Des discussions ont été soulevées, non tant au sujet de leurs origines, auxquelles on s'accorde communément à reconnaître des sources *malaises*, qu'à celui de leur arrivée dans l'île et de l'occupation des hauts plateaux par cette race intelligente, au teint olivâtre ou bronzé, aux cheveux noirs, lisses ou ondulés, aux yeux légèrement bridés, dont les qualités intellectuelles, servies par diverses circonstances, leur ont permis de parvenir progressivement à la domination de la majeure partie du pays. C'est d'eux qu'est sortie la lignée des rois et des reines qui ont, depuis le XIVe siècle, régné en Imérina, sur des parties de plus en plus élargies de territoires, puis étendu leur puissance jusqu'aux confins maritimes de l'île.

signifie : Prince désiré de l'Imerina) conçut que la limite de son royaume devait être la mer, — la mer qu'il ne devait jamais voir lui-même [1].

C'est lui, également, qui donna à son peuple ce premier Code, remarquable, de lois sages et durables, qui est demeuré l'objet du respect de tous [2].

L'apparition sur les côtes occidentales et orientales de l'île de deux royaumes, Sakalave et Betsimisaraka, ne devait pas entraver l'évolution du royaume hova, qui survécut seul et finit par s'imposer progressivement à la totalité du territoire. A telle enseigne que l'usage s'établit de parler de « *roi* » et de « *reine de Madagascar* », et que les diverses nations n'utilisaient pas d'autres termes dans leurs rapports diplomatiques avec le « *gouvernement malgache* ». Fiction politique si l'on veut, mais fiction suffisamment établie pour être devenue d'un emploi courant, et qui se serait transformée en réalité politique certaine, si le conquérant n'avait enrayé le cours de l'évolution en mettant brutalement fin, par une victoire militaire écrasante, à ce long effort de concentration et d'unité et, en s'attachant, ensuite, à empêcher que se crée quelque esprit national de nature à gêner son entreprise de soumission... « *Divide ut regnas !* » [3]

*
* *

Peuple animé par l'amour de la terre natale — la « terre sacrée des ancêtres », dont la mystique inspire encore les sentiments et les aspirations de nos amis malgaches —, la figure du souverain était à ses yeux l'expression sensible du principe divin. Une telle conception, partagée par des hommes d'origine voisine, rattachés entre eux par la langue et la communauté des mœurs, devait puissamment contribuer à la reconnaissance d'une *autorité centrale*, symbole et personnification d'une unité latente, confusément ressentie par tous et qui affirmait, par droit de conquête, sa suprématie [4].

Si l'idée de royauté est définitivement morte aujourd'hui à Madagascar, et la notion démocratique bien implantée dans l'ensemble du peuple, ce qui survit chez lui d'indéracinable, c'est le culte de la patrie, qui détermine cette soif de libération que nous retrouvons chez ses divers représentants, à quelque origine et à quelque province qu'ils appartiennent. C'est là un sentiment auquel nous ne pouvons manquer, en effet, d'être sensibles nous-mêmes, et que nous nous plaisons à honorer chez nos amis [5].

---

1. Formule qu'il est curieux de rapprocher de la devise des Hohenzollern, indiquant la même pensée : « *De la montagne à la mer.* »

2. « Quand nous avons pris possession du pays (1895), nous sommes loin d'avoir trouvé un peuple barbare. Il avait un gouvernement homogène, une administration qui semblait très convenablement appropriée à la contrée et aux habitants, un système financier imparfait, sans doute, mais qui, tel quel, dénotait une organisation réfléchie, des tribunaux et des juges dont on a dit peut-être plus de mal qu'ils ne méritaient, des *Codes* dont les principes ne pourraient être désavoués par personne, et qui n'ont que le tort d'être incomplets. » A. Cahuzac, ancien conseiller à la cour d'appel de Madagascar, auteur d'un *Essai sur les institutions de droit malgaches*, très apprécié.

3. « Il faut se rappeler qu'au moment de la prise de possession, le peuple hova avait déjà soumis à son autorité une partie de Madagascar et qu'il est très probable que, sans notre intervention, il serait arrivé à se rendre maître de toute la grande île. Ce n'est point là, certainement, le fait d'un peuple primitif. » (Conseiller Cahuzac, *op. cit.*) — Madagascar était en avance sur l'Abyssinie, dont elle aurait pu tenir le rang au XXe siècle.

Je me souviens, d'autre part, d'avoir pris connaissance, étant jeune officier dans un poste du sud de l'île, en 1919, d'un document recommandant d'utiliser les dissensions locales, qu'il convenait de cultiver...

4. C'est ce que n'aurait pu réaliser à son profit la puissance d'un conquérant étranger qui, outre les maladresses d'une administration qui ne s'est pas toujours montrée propre à engendrer l'amitié et à déterminer l'attachement, ne pouvait prétendre aux mêmes prérogatives. L'unité que la colonisation a, sans doute, contribué à développer et à parfaire, tendait malheureusement à se faire plutôt contre elle.

5. On a beaucoup parlé, après la conquête, de ces « Fahavalos » dont le nom horrifiant fut évoqué jadis au cours de débats à la Chambre des Députés. Or, ceux-ci, dont l'appellation était synonyme pour les Français de « rebelles » et de « pirates », rappelaient étrangement les Palikares, célèbres au temps de l'indépendance grecque de 1830, dénommés aussi « Klephtes » (voleurs, brigands) par leurs adversaires. Nos maquisards n'ont pas échappé, eux-mêmes, à l'épithète de « terroristes »... Question de point de vue... — A Madagascar, en effet, en 1896 « la révolte était partout ». Un témoin (David Bernard, in « *la Conquête de Madagascar* ») raconte que « trois grandes armées tenaient la campagne et entouraient la capitale d'un cercle de feu, l'une au Nord, la seconde au Nord-Ouest, la troisième au Sud, dans le Betsiléo. La révolte, en pays sakalave, était inquiétante... Ainsi vit-on tous les Malgaches s'unir et prendre une part active dans cette lutte sanglante et désespérée menée jusqu'à épuisement ». — A en croire Deschamps (*les Hommes et la Paix*), Madagascar aurait perdu « pendant ces quatre années terribles, au milieu des villages en ruines, des récoltes volontairement incendiées, près de 700 000 hommes pour une population de 4 millions ». (C'est ce qui expliquerait, en partie, selon une opinion malgache, la réduction du chiffre de la population lors du premier recensement de l'île). — Cité d'après la brochure « *les Années d'épreuves* », publiée par le Groupe des études malgaches (1945).

Les anciennes tribus, apparentées ainsi que nous l'avons déjà rappelé, et qui devaient progressivement se souder politiquement, ne présentent, entre elles, pas beaucoup plus d'oppositions et de contrastes, actuellement, que nos provinces françaises du Nord et du Midi, de l'Est et de l'Ouest, fusionnées malgré leur diversité réelle, par l'effort énergique et continu d'une action puissamment unificatrice, qui devait aboutir à ce remarquable spécimen d'ensemble national qu'était déjà devenue la France de 1792.

* * *

Au cours de la marche inévitable du monde social dans le sens d'une évolution logique, retardée souvent, mais jamais abolie, la force des lois naturelles — conformément au sort de toute vérité, selon l'idée chère à Renan — finit toujours par triompher, et une nation réellement *une*, du fait de certaines conditions géographiques et économiques et d'une volonté commune de vivre, entretenue par le ferment unificateur de la langue, est assurée, tôt ou tard, de se constituer même après les pires épreuves. C'est pourquoi toute entreprise contre la langue équivaut à une tentative de dénationalisation et de décapitation[1].

De nos jours, le peuple malgache a pu sentir renaître bien des espoirs et la confiance qu'il a placée dans l'esprit de la Résistance et de la Libération, comptant sur lui pour être mieux compris de nous, ne doit pas être déçue.

Sa marche vers l'unité, favorisée par la conquête, vient de se manifester, d'une manière incontestable, à la suite des épreuves électorales auxquelles il a été récemment soumis, pour la première fois. Quelles que fussent les restrictions apportées à la formation des collèges électoraux, c'est par des majorités massives et croissantes, malgré la pression administrative et les menaces exercées, que les représentants autochtones de Madagascar ont été délégués, par des électeurs de toute l'île, à nos Assemblées constituantes de 1945 et 1946 et à l'Assemblée nationale[2]. Et cela finit de conférer au pays le droit de se proclamer une nation totale.

Pour ce qui est de l'avenir des rapports de Madagascar avec la France, il ne saurait y avoir aucune cause d'inquiétude, pourvu que nous sachions éviter ce qu'il convient de ne pas faire pour ne pas éloigner de nous nos amis malgaches. Que l'on tienne à voir Madagascar demeurer au sein de *l'Union française*, soit par égoïsme, soit par sympathie et attachement véritables (comme c'est tout de même le cas pour certains Français qui aiment la grande île et son peuple d'une amitié sincère et désintéressée), aucun risque, en effet, ne se manifeste de la voir s'éloigner de nous du fait du statut nouveau qu'elle réclame et qu'elle doit obtenir. Bien au contraire ! Car tant de liens se sont tissés entre nous depuis 50 ans d'occupation, et tant d'intérêts bien compris nous unissent que, assurément, pas un Malgache éclairé ne songe sérieusement à se séparer de la France. Seulement, ils désirent tous — et comment ne le comprendrions-nous pas ? — que ces liens soient libres et volontaires. Il n'y a pas de véritable collaboration autrement; nous en savons quelque chose...

Sans doute, y avait-il moyen, pour les Malgaches, de solliciter leur rattachement à telle autre puissance, au cours des années funestes où nous n'exercions plus aucun contrôle sur la grande île. Ils ne l'ont pas fait cependant. Ils nous ont, au contraire, fidèlement servis pendant les deux grandes guerres. Pourquoi donc le feraient-ils à présent, alors que leurs dirigeants nationaux savent pertinemment que ce qu'ils ont acquis, ou sont en voie d'acquérir, pour insuffisant et imparfait que cela puisse être, ils le tiennent solidement et ne cesseront de le développer, tandis que l'étranger (qui convoite surtout les richesses de leur sol et l'une des positions stratégiques les plus

---

1. Nous ne saurions, en conséquence, manquer de nous élever contre la *proposition* de la trop célèbre conférence de Brazzaville, assemblée aulique de gouverneurs et hauts fonctionnaires coloniaux, qui réclamait l'interdiction des langues indigènes dans les écoles des territoires d'outre-mer, et débutait par ces mots :

« D'autre part, en prenant très fermement position pour que le français soit, dans les territoires coloniaux français d'Afrique, *la seule langue pédagogique autorisée...* » (Compte-rendu de la conférence de Brazzaville, publiée par le ministère des Colonies, 1945, p. 68). Et Madagascar, dont le représentant figurait à la conférence, n'était pas exclue de cette interdiction. Cependant, le « *malgache* » est admis officiellement comme seconde langue aux examens du baccalauréat... Avait-on l'intention de l'en faire disparaître ?

2. Deux députés autochtones, pour 4 millions d'indigènes environ, contre deux députés européens, pour 20.000 Français au maximum, ont été élus aux Assemblées constituantes. Le nombre des députés autochtones a été porté à trois, à l'Assemblée nationale.

intéressantes du monde) ne leur apporterait, certes, guère mieux [1]. Si c'était entre deux maux qu'il leur fallait choisir, leur situation actuelle pourrait sembler encore le moindre mal. Mais ce n'est pas ainsi que nous envisagerons la question et nos amis le savent de reste. Car c'est, proprement, à leur affranchissement définitif et véritable que nous voulons les aider à parvenir, dans le cadre de l'Union française.

Mais cette transformation de leur condition, de peuple mineur en peuple libre, ne peut être, désormais, réalisée que par eux-mêmes, maintenant que la porte est entr'ouverte, en s'en montrant dignes et capables par leur travail, leur éducation sociale et en faisant la preuve de leur aptitude à se diriger eux-mêmes.

C'est donc pour cela que nous sommes désireux de développer chez eux cet élément primordial de leur libération, l'*instruction*, qui leur a été trop mesurée jusqu'à ce jour. Galliéni, le grand conquérant, dont la rude poigne n'excluait cependant pas la compréhension et la clairvoyance, n'avait-il pas reconnu lui-même la nécessité de l'instruction [2] ? Mais on l'a peut-être un peu trop oublié depuis.

* * *

Le peuple malgache, quoique inégalement évolué selon les diverses régions de l'île, présente toutefois, avec beaucoup de charme et de bonne grâce dans l'ensemble, des qualités intellectuelles certaines.

Des observateurs superficiels n'ont cru voir en lui que de simples possibilités d'imitation et non pas d'assimilation véritable, ni d'invention et de création. C'était l'usage, il y a quelque 25 ans, lorsque j'ai connu la grande île, de se moquer de ces « faux-cols », singeant les Européens dans leurs usages vestimentaires, que l'on croisait dans les rues de Tananarive et que l'on regardait comme des hybrides de la civilisation.

De nos jours, nul ne songe plus à mettre en doute les facultés de développement intellectuel de cette jeunesse curieuse et studieuse qui a fourni déjà bon nombre d'hommes de valeur et qui permet les plus grands espoirs pour l'avenir. Beaucoup usent de notre langue à la perfection, tout en cultivant précieusement la leur. Il y a même déjà, parmi les Malgaches, quelques écrivains de langue française, et l'on compte aussi des intelligences scientifiques distinguées.

Si l'on a pu déplorer naguère, dans le domaine artistique, où ils sont fort bien partagés, certaines réalisations qui m'ont personnellement affligé et qui n'étaient que de plates copies de modèles européens, la faute en incombait beaucoup moins aux élèves qu'aux maîtres médiocres qui leur avaient été fournis par la métropole. Ceux-ci, inaptes à comprendre leur véritable rôle, n'avaient pas su s'attacher à dégager la personnalité de ces natures vierges auxquelles ils imposaient leurs conceptions sommaires et leur facture. Aujourd'hui il commence à en être différemment, et les résultats se font déjà sentir de la salutaire réaction qui se manifeste dans ce sens [3].

---

1. Sans parler d'autres ressources variées, la découverte d'importants gisements d'uranium à Madagascar a pu accroître les convoitises. D'autre part, la route méditerranéenne se trouvant désormais particulièrement menacée, Madagascar a repris toute son importance stratégique sur la route australe des Indes, avec son admirable baie, si vaste et si parfaitement close, de Diégo-Suarez, une des plus belles du monde avec celle de Rio de Janeiro. Aussi n'avons-nous pas entendu, sans satisfaction, le député malgache Ravoahangy prononcer ces rassurantes paroles à la conférence de presse donnée à Paris, par le comité franco-malgache, le 17 septembre 1946 : « Nous n'avons pas besoin de chercher ailleurs ce que nous possédons déjà, et nous n'avons nullement l'intention de le faire. Nous sommes, en effet, déjà depuis longtemps associés à la France et nous voulons le demeurer. »

2. Sous le règne de Ranavalona II (1868-1883) « l'enseignement connaît une période de brillant essor. Le nombre des écoliers, qui était supérieur à 10 000 en 1868, s'élevait, 15 années plus tard, au chiffre de 160.000. Dans la très grande majorité des écoles, l'enseignement était donné en langue indigène. Les missionnaires catholiques employaient pourtant le malgache et le français ». — G. S. Chapus, professeur au lycée de Tananarive : *Petite Histoire de Madagascar*. — Or, d'après les informations des services officiels du gouvernement général de Madagascar (direction de l'enseignement, le nombre des élèves fréquentant les écoles de l'île était de 63 678 en 1906; 110.055 en 1916; 158.349 en 1926; 175.796 en 1930. Faible progression, qui a péniblement dépassé, 50 ans après la conquête, le chiffre de la population scolaire *avant* la conquête... Celui-ci est aujourd'hui de 200.000 environ, pour les écoles laïques et religieuses.

3. Nous croyons devoir rapporter l'opinion d'un Malgache autorisé : « Puisque le Malgache a accepté jusqu'ici les sources exogènes qui ont contribué à enrichir son patrimoine national, — ce qui lui a permis d'atteindre un niveau culturel qu'il n'aurait pu atteindre sans cela, — il n'a aucune raison de refuser les apports de l'Occident. » Le principe étant admis, il entend, toutefois, que les emprunts ne se fassent pas d'une manière « mécanique, passive et confuse », mais bien avec discernement, avec méthode et éclectisme : « Ne rien perdre de la culture malgache (tout particulièrement le principe moral qui ne paraît pas être inférieur à la conception européenne et qui semble nécessaire à la stabilité de la personnalité de l'individu) ; ne prendre que les bons côtés de la civilisation occidentale. » Profiter de la civilisation fran-

Toutefois, devant le progrès de ce développement intellectuel, la question s'est posée à l'esprit de certains de se demander s'il ne risquait pas d'être dangereux, pour l'avenir des maîtres, que le sujet s'élevât à des niveaux susceptibles de lui permettre d'atteindre à l'égalité, et parfois même à une réelle supériorité. Une instruction de contremaître ne devait-elle pas suffire aux plus capables ?[1]

Sans doute nos amis malgaches comprennent-ils la nécessité, pour de longues années encore, de faire appel au concours de techniciens français, dont ils savent parfaitement estimer la valeur et sont les premiers à solliciter la contribution. Ce qui ne veut pas dire, pour autant, qu'ils entendent se complaire éternellement dans des rôles de sous-ordre, d'exécutants et de copistes, ni que nous devions les y maintenir.

*
* *

La mentalité est demeurée la même, de tous les temps, chez tous les colonisateurs. S'ils ne songent pas à revenir au régime de l'esclavage, c'est qu'ils espèrent tirer les mêmes profits d'une exploitation plus nuancée, moins voyante, et qui ménage mieux le cheptel humain... Et de vanter bien haut leurs réalisations « philanthropiques »... Toutefois, le fond est demeuré très voisin de ce qu'il était avant 1848[2], et l'on peut s'en rendre compte, en parcourant d'anciens textes.

Notre Leconte de Lisle, très sincère démocrate, descendant lui-même de colons, qui naquit et passa sa jeunesse dans le voisinage de la grande île, nous en apporte dans une œuvre de jeunesse (*Sacatove*), un témoignage spontané lorsqu'il parle de ce fils de planteur,

> homme grave avant l'âge, qui ne se laisse aller qu'aux profits nets et clairs, au chiffre irréfutable, aux sons harmonieux du métal monnayé. Après cela tout est vain, amour, amitié, désir de l'inconnu, intelligence et savoir; tout cela ne vaut pas un grain de café[3].

Convient-il de rappeler, dans le même ordre d'idées, certains propos de Jules Ferry, l'un des docteurs de la foi colonialiste, qui proclamait :

> Les colonies sont, pour les pays riches, un placement de capitaux des plus avantageux... La France, qui regorge de capitaux, a intérêt à considérer ce côté de la question.

Aussi pense-t-il qu'il est indispensable de fonder la colonisation sur la domination :

> La prédominance économique suit la prédominance politique...

Quant à considérer dans la colonisation ce qui heurte les principes mêmes de la démocratie, ce père de l'Eglise radicale estime qu'il n'y a là que « métaphysique politique »[4].

Et le gouverneur général Augagneur, qui ne passait pas pour un sentimental et ne mâchait pas ses mots, avait le vigoureux cynisme d'affirmer :

> Soyons francs, soyons loyaux, dépouillons toute hypocrisie; la colonisation est affaire d'utilité, ce n'est point affaire de prosélytisme.

çaise, d'accord, mais « ne pas être de purs imitateurs ». « *Digérer la nourriture occidentale pour qu'elle devienne de la chair malgache.* » Le physiologiste ici rejoint le sociologue et le patriote éclairé. (Dr A. R. R. — Revue « *Antso* », publiée par l'Association des étudiants malgaches, n° 1, octobre 1937.)

1. Il a été question à la conférence de Brazzaville de ces « *demi-évolués* » que l'on rencontre non seulement à travers toutes les nouvelles colonies, mais dans tous les pays qui ont pris un récent contact avec la vie européenne, sans être colonisés. Certains jeunes paysans de chez nous, d'il y a quelques décades, leur ressemblaient bien un peu aussi. Le gouverneur général Eboué, noir des Antilles, a prononcé à leur sujet un jugement plein de sens et d'équité, lorsqu'aux critiques dont ils étaient l'objet il répondit : « qu'il connaissait parfaitement leurs défauts et qu'il n'hésitait pas à dire qu'ils sont, la plupart du temps, agaçants et irritants ». « Ce sont des parvenus africains. Mais ces parvenus, c'est nous qui les avons créés. Dans toutes les civilisations et dans toutes les nations il y a eu, à la base de l'évolution, des parvenus, c'est-à-dire des « *évolués* ». Si les pères nous irritent, les enfants nous donnent satisfaction. L'Afrique n'est pas en dehors des lois humaines générales. » (Compte rendu de la conférence de Brazzaville, 1945, p. 84.)

2. Date de l'abolition définitive de l'esclavage dans l'ensemble des colonies françaises.

3. Cité par Edmond Estève, professeur à la Faculté de Nancy : *Leconte de Lisle : l'Homme et l'œuvre* (Bibliothèque de la *Revue des cours et conférences*). Pour injuste qu'il soit, appliqué à l'ensemble des « créoles » (exactement purs descendants d'Européens nés aux colonies, et non *métis*, comme on le croit généralement), dont il était issu lui-même, et qui ont compté de grands cœurs, ainsi que certains des noms les plus illustres des lettres, des sciences et de l'intellectualité française en général, ce pénible jugement n'en demeure pas moins vrai en ce qu'il vise la mentalité colonialiste traditionnelle, cupide, à vues courtes et réactionnaire comme celle de tous les privilégiés égoïstes et conservateurs. (Voir les « Sudistes » aux Etats-Unis.)

4. Cité par G. Hardy : *Histoire de la colonisation française.*

C'est pourquoi au lendemain de l'abolition du travail forcé par la IVe République, on pouvait voir l'un des députés blancs des Colons de Madagascar réclamer le rétablissement du S.M.O.T.I.G., institution commode de travail forcé, « qui convient d'ailleurs parfaitement à la nature des Malgaches », ainsi que l'écrivait jadis un des adulateurs stipendiés du colonialisme... Le S.M.O.T.I.G. dont Francis Jourdain rappelait que

grâce à cette heureuse initiative il y avait chaque année à Madagascar plus de 10.000 forçats innocents condamnés à travailler, en principe à des travaux d'intérêt général, mais, en fait, au seul bénéfice des capitalistes, sur des chantiers ou dans des usines appartenant à des entreprises privées [1].

Le S.M.O.T.I.G. faisait horreur aux Malgaches et ce ne sont pas de pareilles institutions au profit de l'entreprise privée, qui contribueront à déterminer l'attachement et le rapprochement de la population indigène. On peut tout craindre, au contraire, de leur répercussion qui anéantirait ce que quelques-uns tentent en vue de favoriser la compréhension et l'amitié qui nous semblent indispensables à l'harmonieux développement de nos relations et au maintien de la paix sociale. Car, sans doute, ne faudrait-il pas que l'on exagère impunément, sous le prétexte que les Malgaches sont « doux et craintifs » et, de ce fait, corvéables à merci... Il faut craindre de donner la rage aux moutons ! [2].

* * *

Tout en rendant hommage à ce que de grands talents et de hautes consciences ont réalisé à Madagascar, on ne peut que déplorer qu'il ne s'agisse là que d'initiatives privées, d'efforts individuels, et que l'on n'y découvre pas la marque d'un plan d'ensemble, ni la volonté généralisée d'une loyale et cordiale collaboration entre l'Européen et l'autochtone.

On peut également regretter que certaines libres entreprises d'enseignement confessionnel se soient surtout préoccupées de se faire une clientèle spirituelle, négligeant en fait le point de vue de l'affranchissement humain qu'elles se donnent comme prétexte, et qu'elles se soient exclusivement placées au service de la colonisation, travaillant de préférence à maintenir l'indigène dans l'esprit de soumission requis par le conquérant. Si elles ont formé, à titre de propagande, certains sujets d'élite, il semblerait bien qu'elles se soient plutôt attachées à éviter de dépasser ce niveau de formation élémentaire dont nous parlions plus haut, en vue de préparer seulement de bons exécutants et de bons serviteurs, non de futurs conducteurs destinés à hâter le jour où l'administration du pays pourra être confiée à ses propres habitants.

Car nous en sommes venus à penser qu'un peuple, parvenu à un certain degré d'évolution, doit voir ses institutions progressivement remises entre ses mains, et que c'est là, pour lui, à la fois la meilleure garantie contre l'exploitation colonialiste et la meilleure école de formation politique et sociale.

Il ne saurait entrer dans notre point de vue de favoriser le bourgeonnement d'un nationalisme agressif et rétrograde, au profit d'une aristocratie locale, ou dans le sens d'un isolationnisme devenu impossible à notre époque, et qui n'aboutirait bientôt qu'à une autre forme de colonisation sous le joug d'un impérialisme étranger.

Toutefois, l'exemple qui a été fourni au monde par l'U.R.S.S. libérant et guidant les anciennes colonies d'Asie, que le tsarisme avait jusqu'alors maintenues à l'état primitif, n'est pas fait pour décourager l'observateur. Il y aurait là, au contraire, selon nous, beaucoup à apprendre et à prendre. Tout semble être fait de ce côté, en effet, pour favoriser le développement de la personnalité humaine dans le sens de son génie particulier, de ses tendances et de ses aptitudes naturelles, en garantissant à chaque peuple son indépendance dans le cadre d'une fédération tutélaire.

---

1. S.M.O.T.I.G. : *Service de la Main-d'Œuvre de Travaux d'Intérêt Général*, qui, par décret du 3 juin 1926, utilisait à cet effet les jeunes conscrits qui, ayant tiré un bon numéro, étaient dispensés du service militaire.
Répondant à une interpellation récente à ce sujet, le 4 octobre 1946, M. Marius Moutet, ministre de la France d'outre-mer, assurait « que la crise de main-d'œuvre qui a suivi la suppression du travail sur réquisition — comme en son temps, l'abolition de l'esclavage — a déjà perdu de son acuité, car les indigènes *qui fuyaient le travail forcé* reviennent nombreux... Certains colons manquent encore de main-d'œuvre, ajoutait-il; ils en manqueront longtemps, *car c'est la rançon de leurs fautes* ».
2. On éprouve parfois l'impression inquiétante de se trouver en face de *provocations* habilement combinées, afin de déterminer des soulèvements de nature à justifier une répression vigoureuse, qui permettrait d'enrayer l'évolution sociale en cours.

*
* *

Le problème colonial, dont nous avons considéré les applications sous l'angle plus spécial d'un grand et beau territoire d'outre-mer, n'est qu'un des aspects du conflit qui partage l'humanité entre opprimés et oppresseurs... Et il n'y a là rien que de très compréhensible tant que se perpétuera l'état de choses présent, dont le monde ne pourra sortir qu'en étant mieux instruit et plus éclairé des causes économiques et sociales de ses maux et de ses tourments.

C'est bien pourquoi, d'ailleurs, on cherche à prolonger le plus possible, dans les milieux impérialistes et à travers le monde colonial, l'obscurantisme et l'autoritarisme qui restreignent les exigences critiques comme les initiatives hardies... Non qu'en avançant cela il s'agisse, dans notre esprit, de prôner l'insurrection et d'encourager la révolte des esclaves — ce qui est justement, selon nous, le pire des risques que l'on puisse courir. Mais c'est, bien au contraire, parce que nous redoutons grandement et que nous désirons, par-dessus tout, éviter certains désordres, où nul n'aurait rien à gagner et qui ne pourraient manquer de conduire à de terribles violences, à Madagascar comme ailleurs, que nous souhaitons que chacun comprenne, pendant qu'il en est temps encore, que la paix et la concorde ne peuvent régner qu'avec le concours d'un minimum d'intelligence, de cœur, de probité, de justice et de raison.

Rejetant la fable absurde du « bon sauvage », comme celle du colonisateur bienfaisant, et sachant que les Malgaches, ainsi que les Français, ne sont que des êtres humains, ayant qualités et défauts, destinés à vivre en voisins dans un monde irrésistiblement solidaire, nous souhaitons qu'ils puissent du moins se comprendre et s'entr'aider en des rapports d'individus libres et égaux, respectueux de la personne physique comme de la personne morale et conscients des droits imprescriptibles de l'homme, contre lesquels ne sauraient prévaloir ni l'avance du progrès, ni la supériorité de la force.

LA DÉMOCRATISATION DE L'ÉCOLE ALLEMANDE EN ZONE SOVIÉTIQUE

par Georges COGNIOT

Douze années durant, la pédagogie allemande a été mise au pas; l'instruction était convertie en simple auxiliaire du national-socialisme, la science de l'éducation a reculé de plusieurs générations par comparaison avec les autres pays.

Les décisions de Potsdam, en formulant la règle de la dénazification et de la démilitarisation de l'Allemagne, ont sans aucun doute visé aussi le domaine de l'enseignement. On sait cependant que dans certaines des zones d'occupation, la lutte contre l'esprit réactionnaire n'a pas été poussée bien loin. L'école a été remise plus ou moins dans son ancien état; il est arrivé qu'elle fût confiée de nouveau à l'Eglise, bien que l'enseignement d'avant 1933, conçu justement sur cette base et dans ce cadre, eût fait complètement faillite et se fût avéré incapable de munir les enfants et les adolescents du minimum d'esprit critique qui leur aurait permis d'offrir une résistance à la propagande hitlérienne [1].

En zone soviétique, on a considéré à juste raison que l'effondrement de l'Allemagne hitlérienne créait une situation politique et sociale toute nouvelle. La traduction logique de ce fait dans le domaine de l'enseignement est la loi de démocratisation de l'école qui a été adoptée par des décisions successives des différentes administrations provinciales de la zone en mai et en juin 1946.

Cette loi de démocratisation de l'école a été abondamment commentée dans les revues scolaires qui sont publiées à Berlin, notamment dans la revue *Pædagogik*, de caractère plutôt théorique, et dans la revue *Die neue Schule*, davantage orientée vers la pratique de l'enseignement. Nous leur empruntons toutes les données de cet article, en suivant de très près l'éditorial du n° 1 de *Pædagogik* et l'importante étude qu'y a publiée Robert Alt.

En lutte contre la tradition réactionnaire de l'école

La réforme de l'école que la loi a prescrite, s'assigne pour fin de contribuer dans une mesure importante à la solution des problèmes historiques actuels. Elle s'inscrit dans une série de dispositions énergiques prises dans la zone soviétique pour liquider un périlleux héritage. Dans cette zone, la couche des grands propriétaires fonciers, qui fut la principale base sociale du militarisme, a perdu toute puissance économique par la réforme foncière, la terre des Junkers a été distribuée aux paysans qui en rêvaient depuis des siècles. Les konzerns ont été dissous. Ce faisant, on a accompli deux étapes importantes sur la route qui mène de l'égalité juridique purement formelle de l'ancienne société à l'égalité vraie, à celle qui s'établit entre les groupes sociaux et entre leurs possibilités de développement.

Il n'empêche, bien entendu, qu'il reste énormément à faire à l'échelle *de l'ensemble du pays* si l'on veut éviter que le capital monopoliste ne reprenne son ancienne puis-

---

1. « Les chefs du Troisième Reich et les monstrueux bourreaux d'Auschwitz, Maïdanek et Belsen sont presque tous passés par l'école confessionnelle. » (Déclaration du social-démocrate Max Kreuziger au meeting communiste-socialiste de Berlin en faveur de la réforme démocratique de l'école, le 4 novembre 1945.) Remarquons que cette constatation irréfutable n'a pas empêché les députés social-démocrates à l'Assemblée constituante de Bavière de se prononcer, comme les chrétiens-sociaux, pour l'école confessionnelle, en oubliant que l'Ecole unique est une vieille revendication des social-démocrates. Le Dr Hœgener a expliqué qu'il fallait bien faire des concessions « à la paix intérieure » !

sance, en particulier le capital des industries d'armement. Quant à l'état de l'opinion, il serait faux de croire qu'on ne rencontre en Allemagne, les milieux démocratiques mis à part, que désorientement et résignation ou indifférence : le fait est qu'il subsiste une tradition générale de réaction, qui, sans doute, manque pour l'instant d'assurance, mais qui pourrait encore peser lourdement sur l'évolution du pays et sur le sort de l'humanité si elle se trouvait favorisée à nouveau par les conditions économiques et sociales. L'un des éléments de cette tradition, c'était l'ancienne organisation scolaire à caractère dualiste, avec séparation de l'éducation des grandes masses du peuple et de la formation des enfants des couches privilégiées, les deux enseignements étant de tous points différents (crédits budgétaires sans commune mesure; effectifs atteignant 60 ou 80 élèves par classe dans les écoles primaires, contre 10 ou 12 dans les classes supérieures de l'enseignement secondaire, etc.).

En Allemagne plus encore qu'en France, en raison du grand rôle du prestige dans une société aveuglément traditionaliste, la prétendue culture a toujours servi de critérium du rang social, de barrière contre ceux qui ne possédaient pas le genre de « culture » exigé. Le monopole de la « culture » supérieure détenu par la caste des maîtres contribuait avec beaucoup d'efficacité à faire admettre sans protestation l'écart entre les classes, à présenter comme un phénomène tout naturel et comme un droit légitime les rapports de propriété établis, à répandre la conviction de l'inégale valeur des groupes sociaux (en attendant la théorie de l'inégale valeur des races !), et, par conséquent, le respect servile des faits et gestes des maîtres en tant que modèles des masses. La valeur des maîtres semblait à un peuple ébloui de prestige d'autant plus éminente qu'elle lui paraissait davantage hors de sa portée, quand il voyait les maîtres recourir à des formes de vie, à un code moral, à un langage à eux, à des manières pleines d'assurance, à des gestes exprimant la supériorité et même à un enseignement inconnu et mystérieux — tout cela tellement différent de ce que le peuple pratiquait !

La culture ainsi comprise avait gardé toute son autorité dans des milieux qui ont laissé le nazisme s'installer au pouvoir sans se lier entièrement à son destin, et dont les représentants sont donc restés en place depuis 1945.

Par là s'explique qu'au lendemain de la défaite, la dépréciation et la condamnation de l'idéologie nazie soient apparus à bien des gens comme une épuration de la « culture » et qu'on se soit remis à parler des droits de l'élite dite cultivée sans se rendre compte que la culture d'autrefois avait fait faillite. On a recommencé à vanter la culture comme un moyen d'affirmer un rang dans la société, à traiter l'art et la littérature comme des articles de luxe, comme une expression de la nature aristocratique de certains individus.

Démocratie formelle ou démocratie authentique ?

C'est ce sentiment qui a fait la fortune durable du lycée classique (gymnase) dans de larges cercles de la bourgeoisie « cultivée ». Depuis la défaite, il est sûr qu'un tel état d'esprit ne pouvait pas passer dans tous les cas pour l'équivalent d'une orientation fasciste; mais il n'est pas moins certain qu'il correspond, dans l'Allemagne d'après-guerre, à la volonté de permanence de la structure sociale impérialiste. Les vieilles habitudes de conduite des fausses élites s'avéraient, dans ces conditions, assez fortes pour triompher de toute velléité de collaborer à la rénovation démocratique du pays.

La question qui se trouvait ainsi posée est celle du choix entre la démocratie formelle et la démocratie sociale, la véritable démocratie de la majorité du peuple.

On a considéré dans la zone soviétique d'occupation que si la démocratie devait être autre chose qu'une idée spécieuse, il fallait la garantir en luttant contre les survivances de la structure impérialiste de la société, c'est-à-dire en influant sur le comportement politique et idéologique des hommes en accord avec la refonte des conditions de production qui se traduit au premier chef par la réforme foncière. C'est ainsi que la révocation des instituteurs fascistes, la formation de nouveaux cadres, la revision des manuels, toutes ces mesures ne sont apparues que comme des prémisses d'un acte beaucoup plus profond, et que le retour à la situation scolaire existant sous la République de Weimar a été radicalement exclue.

Liquidation de l'école de caste

On s'est mis au travail pour réaliser l'Ecole unique obligatoire que le mouvement de réforme de l'école et les pionniers de l'éducation nouvelle, occupés pendant quatorze ans à faire des discours et à voter des résolutions de congrès, n'avaient pas osé

appliquer de 1919 à 1933. On a entrepris réellement la liquidation de l'ancienne école de caste. La loi de démocratisation de l'enseignement a proclamé le droit égal à la culture pour tous les enfants et tous les jeunes gens de capacité égale, sans distinction de fortune.

L'école, hier employée à scinder la jeune génération en deux groupes au double point de vue matériel et moral, est passée au service du peuple tout entier. La durée et l'étendue des études sont rendues indépendantes de l'appartenance aux couches sociales encore existantes. L'enseignement cesse de cimenter les contrastes sociaux et de favoriser l'inégalité, pour aider à orienter la marche à la démocratie sociale.

La réforme scolaire, conditionnée par de profonds changements économiques comme l'expropriation des Junkers et la dissolution des konzerns, réagit dialectiquement sur l'économie elle-même et les rapports des classes. L'école nouvelle, née des besoins d'un monde en train de se transformer, devient force efficace dans l'évolution sociale.

Une école humaniste

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de la structure de l'école nouvelle; mais, si heureuse qu'elle soit, elle ne peut être considérée isolément, comme un cadre vide; il faut envisager en même temps le contenu de l'éducation. L'école doit réviser tout son enseignement, l'école doit faire aimer la civilisation, disent les réformateurs. Et cette notion de civilisation est toute tournée contre la négation fasciste des valeurs morales, en même temps qu'elle résume et s'approprie les aspirations les plus progressives du passé et du présent. La loi insiste sur le développement des sentiments humains, parce que cette insistance a été rendue absolument indispensable par la barbarie du fascisme, qui avait donné pour insigne à l'école le poignard de la Jeunesse hitlérienne et assigné, pour seule fin à l'enseignement, la formation du soldat (*Wehrtüchtigkeit*).

Pourquoi cependant préciser, comme on le verra à la lecture du texte de l'article premier, qu'il faut former la jeune génération « au sens *véritable* de l'humain » ? Pour éviter toute confusion avec le néo-humanisme, avec l'idéalisme d'un Guillaume de Humboldt, dont il n'est pas question de nier le caractère progressif du point de vue de l'histoire, le rôle dans l'effort pour sortir de l'absolutisme, mais qui ne peut plus fournir de règle à une époque persuadée que les dispositions et les capacités de l'homme ne se développent pas dans une large indépendance par rapport au monde extérieur et en accord avec le monde des idées pures. L'humanité des « belles âmes » a cédé la place à l'humanité des êtres de chair qui, conscients de leur enracinement dans la société, entendent, en formant la personne humaine, humaniser la vie sociale.

L'homme vraiment cultivé est celui qui sait résister à la démagogie même effrénée, se décider lucidement, en personne pensante et responsable, dans les questions que posent le service de son peuple, la réalité contemporaine. En conséquence, il ne s'agira plus uniquement, à l'école, de faire attention, de bien répéter, de garder le silence, de se tenir comme il faut et de travailler selon les règles : il faudra, à côté de tout cela, développer en soi l'initiative, la capacité de décision individuelle et de critique.

Rôle du rationalisme

Au développement de l'esprit critique et de l'attitude rationnelle chez l'enfant doit contribuer l'introduction dans le plan d'études des disciplines scientifiques, dont le prodigieux progrès depuis un siècle et demi n'avait jamais encore été vraiment pris en considération par l'école allemande, résolument détournée de la vie. Les exercices de mémoire cesseront de prédominer au détriment de l'observation et du contrôle expérimental.

L'esprit de la science doit pénétrer l'enseignement.

Dans un très important article qu'il donne au numéro 3 de *Pædagogik*, Max Gustav Lange met en garde contre le mépris des connaissances positives qui se réclamerait d'une pédagogie avancée, en rappelant que ce genre d'*éducation nouvelle* avait aussi les sympathies des fascistes. Il se demande s'il n'y a pas des rapports précis entre le dédain des connaissances positives et la guerre déclarée à la raison, entre une certaine manière d'insister sur les dangers de l'intellectualisme à l'école et le triomphe de l'irrationalisme à l'époque de la décadence de la bourgeoisie.

Ce n'est pas par hasard que le niveau de l'école avait beaucoup baissé de 1933 à 1945, comme en font foi même les documents officiels du régime hitlérien, par exemple les plaintes de l'armée et des industriels : le prestige de la connaissance était systématiquement miné par toutes les forces du régime.

Le professeur W. Heise, dans son discours au congrès pédagogique de Berlin, le 16 août 1946, a rappelé opportunément par où commence la détresse de la conscience : « Méprisez seulement la raison et la science, suprême force de l'homme », propose Méphisto, qui sait où il veut en venir. L'instruction n'est pas contraire à l'éducation. Loin de là : l'esprit qui reconnaît des lois dans la nature et dans la société est naturellement porté vers la démocratie, et repousse la domination arbitraire et la tyrannie. Nous saluons ici comme un souvenir des thèses de Paul Bert.

Lange signale, non moins justement, les dangers d'un certain romantisme scolaire qui figurait dans l'arsenal de la pédagogie fasciste d'un Ernest Krieck, et qui oppose au progrès novateur le développement imperceptible, à l'action le respect passif d'un prétendu épanouissement naturel, à la raison le génie de la race, à la discussion le pouvoir établi par la tradition.

Le retard économique et politique de l'Allemagne jusqu'au XIXe siècle a favorisé tout ce courant d'idées antilibérales.

Le drame de l'Allemagne, c'est que l'absolutisme prussien a réussi à faire passer sa machine bureaucratique intacte jusque dans l'époque bourgeoise. Tous les essais d'autonomie administrative ont été étouffés sous sa pression. Même des partis révolutionnaires n'ont jamais été capables de se déshabituer de l'obéissance aux ordres d'en haut et l'initiative ne paraissait possible que dans des domaines étrangers à la politique.

C'est pourquoi l'école devra s'appliquer, dans les moindres détails de chaque enseignement, à lutter contre la tradition autoritaire, en y substituant une vue dynamique des choses et en éveillant le sentiment du devenir et du progrès, notamment la compréhension de l'évolution historique aboutissant à la démocratie qui se développe présentement.

Le nouvel enseignement de l'histoire

Ernst Hadermann, dans le numéro 2 de *Pædagogik,* définit avec précision le rôle de l'enseignement de l'histoire. « Il doit faire comprendre les causes de la récente catastrophe qui remontent loin dans notre histoire », en donnant une vue claire du passé et en formulant des jugements historiques nets, contrairement à la tendance incurable au compromis qui régnait dans cette discipline sous la République de Weimar.

On mettra surtout en lumière la victoire des particularismes féodaux sur les forces qui travaillaient à l'unité de l'Empire au moyen âge, victoire par laquelle fut interdite la formation rapide d'un Etat national et d'une conscience nationale; l'échec du soulèvement des paysans et du mouvement émancipateur de la Réforme; la Guerre de Trente ans qui porte au dernier degré l'émiettement de l'Allemagne en petits Etats, en le consolidant pour trois siècles; le retard qui en résulte pour le développement économique et social de la bourgeoisie, attendant jusqu'en 1848 pour se risquer, sans succès, dans une tentative de réaliser démocratiquement l'unité allemande; par suite, l'unification à la prussienne et la prussification de l'Allemagne, qui transporte à l'ensemble de l'Allemagne, dans l'Empire selon Bismarck, le système féodal des Junkers et le bellicisme propres à l'Etat prussien et s'associe à l'impérialisme agressif du capitalisme des monopoles épanoui dans l'Empire nouveau; enfin, la dissolution et la destruction de l'idée européenne d'humanité avec le développement des idéologies hostiles à l'humanisme et à la démocratie tel qu'il se déroule à partir de l'industrialisation capitaliste de l'Allemagne.

En procédant ainsi, l'histoire, d'une part, « n'enseignera rien qui ne soit inattaquable du point de vue scientifique »; d'autre part, elle ne se perdra pas dans ce relativisme qui ne conduit et qui n'engage à rien, à moins qu'il soit tout juste bon à perpétuer la sorte de mentalité qui a laissé la jeunesse glisser sans défense au fascisme, comme le remarquait le Dr Wilhelm Heise au congrès pédagogique de Berlin (15-17 août 1946).

Le sens de la vérité objective

« L'école et l'éducation, disait à ce même congrès Otto Grotewohl, ne peuvent pas tout simplement reprendre les choses au point où elles en étaient en 1933. Il est indéniable que cette école du passé a prêté main-forte, à bien des égards, dès la période d'avant 1933, à l'avènement de l'hitlérisme. » Jamais le fascisme n'aurait pu en quelques années s'assurer une domination aussi complète sur l'école s'il n'avait trouvé en elle un terrain favorable, si elle s'était ouverte auparavant au souffle de la liberté. D'où la nécessité de réorganiser l'école de fond en comble.

Il s'agit de créer un type d'homme nouveau : la démocratie exige des hommes exercés à penser *scientifiquement*,

des citoyens qui se sont donné un large horizon [1] et savent s'orienter eux-mêmes dans le monde par la force du jugement, arrêter leurs décisions et prendre position après mûr examen, et cela au nombre le plus élevé qu'il se peut, sans se limiter à des milieux ou des castes numériquement réduits.

Ainsi s'exprime un pédagogue connu, le professeur Petersen, de Iéna, dans le numéro 2 de *Pædagogik*.

De même, la conférence pédagogique de Thuringe, réunie le 4 juillet à Weimar pour étudier les méthodes, déclare que la tâche consiste à donner à l'enfant le sens de la vérité objective, à l'habituer à l'observation comparative, au raisonnement causal et au jugement indépendant [2].

Les réformateurs voient distinctement que l'école ne suffira pas à remédier à un mal séculaire, il y faudra le concours de la vie publique et des forces sociales, mais l'école a son rôle à jouer et elle doit le jouer de tout son pouvoir.

C'est pour qu'elle puisse assumer cette grande tâche que la loi de démocratisation a été promulguée.

Nous en donnons ci-après le préambule et l'article premier :

L'école allemande, malgré le niveau respectable qu'elle avait atteint avant 1933, n'a jamais été une institution élevant les jeunes d'une façon réellement démocratique pour faire d'eux des citoyens responsables et indépendants. C'était une école de caste. Les portes de l'école secondaire et de l'enseignement supérieur étaient, en règle générale, fermées aux fils et aux filles du simple peuple, parce que ce n'était pas la capacité des enfants, mais la situation de fortune des parents qui décidait du cours de leurs études.

Déjà abusivement employée dans le passé à l'apothéose de princes et de rois réactionnaires sans valeur, en vue d'exalter le militarisme et la guerre de conquête, en vue de former des sujets aveugles dans un Etat réactionnaire, l'école était devenue sous le nazisme un foyer de haine raciale et d'excitation chauvine, préparant la jeunesse à servir d'instrument d'une guerre de conquête étrangère au peuple et anti-nationale, enseignant le mépris de l'homme et de l'humanité.

L'organisation d'une nouvelle Allemagne pacifique, seule voie pour parvenir à la renaissance nationale et à l'unité de notre pays, exige que l'école allemande soit radicalement démocratisée. La nouvelle école démocratique doit être débarrassée de tous les éléments de militarisme, d'impérialisme, d'excitation chauvine et de haine raciale. Elle doit être organisée de telle façon qu'elle garantisse à tous les jeunes gens, garçons et filles, citadins et ruraux, sans distinction fondée sur la fortune des parents, un droit égal à la culture et à la réalisation de ce droit en conformité de leurs dispositions et capacités.

Art 1er. — But et mission de l'école allemande. — L'école allemande démocratique doit faire des jeunes gens des hommes pensant par eux-mêmes et agissant avec le sentiment de leur responsabilité, aptes et disposés à se placer tout entiers au service de la communauté du peuple. Médiatrice de la civilisation, l'école a la mission de former la jeunesse au sens véritable de l'humain, à l'abri de toute conception nazie et militariste, dans un esprit de cohabitation paisible et amicale des peuples et de démocratie authentique. En partant des besoins sociaux, elle donnera à chaque enfant et à chaque adolescent, sans distinction fondée sur la propriété, la croyance ou l'origine, la formation de haute valeur qui correspondra à ses penchants et à ses capacités.

Structure générale de l'école unique

Qui aura la responsabilité de dispenser l'enseignement ainsi conçu ? Et quelle en sera pratiquement la structure ?

La collaboration de l'école à l'établissement du régime démocratique exige d'elle bien autre chose que la volonté de donner une orientation d'ensemble appropriée; elle ne peut pas se contenter d'émettre des principes justes. *L'enseignement devient un rouage social de première importance.* Il a pour fonction de réformer entièrement le

---

1. Notamment au point de vue international. L'école s'applique à faire connaître et respecter l'étranger. Anatole France (*l'Ile des pingouins* et *Jérôme Coignard*) est au programme de la 12e classe. Un calendrier officieux à l'usage des maîtres leur recommande de commémorer sa mort le 13 octobre comme la mort de Corneille le 1er octobre, celles de Pasteur et Zola en septembre, etc. (*Brieftaschen-Kalender fuer den Lehrer*). Sur une liste de 26 ouvrages biographiques signalés à l'attention du corps enseignant, nous trouvons les vies de quatre Français : Marie Curie, Rousseau, Voltaire et Pascal. On pourrait multiplier ces indications.

2. Cf. l'article publié l'an dernier dans *Sovietskaïa Pedagogika* par le président de l'Académie des sciences pédagogiques de l'U.R.S.S., J. A. Kaïrov, sur l'objet de la pédagogie. L'auteur donne la première place à la formation *intellectuelle* de l'enfant : « Le but est de transmettre des connaissances scientifiques authentiques, qui donnent la compréhension des lois du développement de la nature et de la société humaine. » La formation du caractère, de la personne morale est la deuxième tâche. Viennent ensuite l'éducation esthétique et la culture physique. En août 1946, s'est tenue à Moscou, comme tous les ans avant la rentrée, une conférence panrusse de l'Instruction publique. Le ministre de l'Instruction publique A. G. Kalachnikov a appelé les maîtres à accorder « une attention spéciale, dans l'enseignement, *à l'effort intellectuel*, au développement de l'aptitude de l'enfant à comparer et à confronter les faits et les phénomènes, comme à tirer des conclusions de ces comparaisons ».

comportement du citoyen, de le familiariser avec les impulsions et les dispositions d'esprit nécessaires, de rendre comme naturelles en lui les habitudes sociales positives. L'aptitude à réagir convenablement aux excitations du milieu social doit être cultivée dès la plus tendre enfance et pendant suffisamment de temps.

On comprend, dans ces conditions, l'importance que les réformateurs attachent à la responsabilité exclusive des Etats en matière d'enseignement et *à l'éducation en commun des enfants de toutes les couches de la société et de toutes les confessions*[1]. L'école de base — *école obligatoire de tous les enfants de l'âge de six ans à l'âge de quatorze ans* — reçoit la noble mission de réaliser l'unité de tous les travailleurs et leur solidarité, en même temps qu'elle est appelée à faire disparaître l'orgueil de caste, l'arrogance qui considérait la culture comme un privilège des classes supérieures et de l'autre côté, le ressentiment. En même temps, il devient possible, pour la première fois, tous les enfants ayant approximativement les mêmes chances au départ, d'opérer une sélection objective sérieuse et une orientation méthodique des capacités, dans quelque couche sociale qu'elles se manifestent. En considérant désormais les seules aptitudes des enfants, les réformateurs se proposent de modifier complètement la composition sociale de la population scolaire aux degrés supérieurs de l'enseignement, et, par voie de conséquence, le recrutement des professions dites supérieures.

Contre cette conception se dressent certaines forces : les forces de réaction, qui redoutent précisément la vertu éducative et sociale de l'enseignement en commun de tous les enfants, voulant détacher et séparer l'école dite supérieure (*Oberschule*) *après quatre années seulement d'enseignement de base* commun.

Nous venons de parler d'une école *supérieure*. En effet, on a vu plus haut que les auteurs de la loi ne font pas mystère de leur volonté de supprimer l'ancienne école *secondaire* sous la forme traditionnelle. Ils déclarent qu'il n'y a plus de place dans une Allemagne démocratique pour une école de caste. Ils considèrent en revanche que la nouvelle école supérieure de quatre ans, *succédant à huit années d'enseignement de base*, doit occuper une place importante dans la structure générale de l'école unique : dans ses différentes sections (langues classiques, langues modernes, sciences de la nature), elle prépare une partie des hommes qui auront à remplir les fonctions sociales supérieures; débarrassée de tout résidu de l'esprit de caste, elle peut se consacrer à donner vraiment une culture aux adolescents particulièrement doués pour l'activité intellectuelle. Il est même certain que — puisqu'elle ne recevra plus que des adolescents doués, au lieu de prendre la fortune des parents comme critérium dans le choix des élèves — elle sera beaucoup plus assurée de ses progrès et atteindra un niveau beaucoup plus haut que l'ancienne école secondaire, dont les élèves ne présentaient à aucun degré ce caractère d'homogénéité. Pour la première fois, ce genre d'école est mis en état d'élaborer et de donner une culture vraiment élevée.

Tels sont les principes qui ont inspiré l'article 2 de la loi de démocratisation de l'enseignement.

Art. 2. — *Responsabilité de l'enseignement et réforme scolaire.* — L'éducation scolaire de la jeunesse est l'affaire exclusive de l'Etat.

L'instruction religieuse est l'affaire des collectivités religieuses, les détails seront fixés par règlement d'administration publique.

L'éducation publique prend la forme d'un système scolaire démocratique, semblable pour les garçons et les filles et organiquement articulé : l'école unique démocratique.

Articulation de l'école unique

L'Université représente toujours le sommet de l'organisation scolaire. Une loi spéciale est prévue pour en opérer la réforme.

Mais, dès maintenant, le recrutement de l'Université est modifié. On n'y accède plus seulement par l'ancienne école secondaire (*höhere Schule*), devenue l'école supérieure (*Oberschule*) : on y arrive aussi par l'école technique.

Car il existe bien entendu une école technique (*Fachschule*). L'école unique, selon la

1. D'où il ressort que l'école ne peut être que laïque. On ne saurait admettre une école obligatoire donnant un enseignement religieux dont certains enfants seraient dispensés. Car, en pareil cas, « il ne peut plus être question de démocratie dans des régions rurales où l'enfant qui s'abstient de suivre l'instruction religieuse est méprisé et traité en paria ». (Anton Ackermann, discours au meeting de Berlin, 4 nov. 1945.) Ces considérations n'ont pas empêché la conférence des évêques réunie à Fulda en 1945, de réclamer l'école confessionnelle et l'inspection de l'école par le clergé. L'Union chrétienne-démocratique demande aussi l'inscription de l'instruction religieuse au programme (avec dispense à la demande des parents). A coups de pastorales, les milieux cléricaux organisent la lutte contre l'école nouvelle. Comme en France, la cause de la laïcité s'identifie à celle de la démocratie.

formule de Paul Natorp dans son *Education coopérative* (*Genossenschaftliche Erziehung*. 1920), n'est pas le triomphe de l'uniformité indifférenciée. Elle se divise, en fonction de la division sociale du travail.

L'école technique, pour sa part, est la continuation et le couronnement de l'école professionnelle (*Berufsschule*). Les réformateurs insistent sur le changement d'orientation qui s'impose à cette école professionnelle. Les intérêts privés ont toujours considéré l'enseignement professionnel comme une préparation étroite au métier. Cette conception est historiquement dépassée.

Dans un pays qui se forme à la démocratie sociale, déclare l'un des rédacteurs en chef de *Pædagogik*, Robert Alt, la profession devient une co-responsabilité et une coopération dans l'œuvre de réorganisation de la société.. Elle le devient dans la mesure même où une telle société, en ce qui concerne la propriété et la disposition des moyens de production, crée les bases réelles de cette conception de la profession.

L'école professionnelle dispense donc un enseignement général substantiel, qui se propose notamment de donner une vue aussi étendue que possible de la société, de ses rapports internes et des lois de son développement, et ainsi d'habituer les élèves à une vie d'action dans la collectivité et pour la collectivité.

Par là s'affirme la dignité de l'enseignement professionnel. Il est une culture orientée vers la vie sociale en même temps qu'il est une préparation au travail productif, et sa valeur ne pourrait être méconnue que par ces cercles de l'opinion où la revendication de la culture dite désintéressée cache mal la survivance de l'esprit féodal persuadé que tout travail productif est un stigmate de la classe inférieure et l'oisiveté, le seul genre d'existence digne de la caste qui vit des revenus du monopole foncier. Cette conception a été reprise dans la société moderne par les hommes à qui leurs rentes épargnaient la peine de gagner leur pain et qui pouvaient vivre en dilettantes de l'esprit.

La vérité est tout autre : la formation professionnelle, dès lors qu'elle est comprise comme une préparation de l'adolescent à coopérer à l'œuvre sociale, est, au même titre que tout autre secteur de l'instruction publique, dépositaire et créatrice de valeurs de civilisation.

Ainsi, l'école professionnelle occupe une place importante à côté de l'école supérieure. Les connaissances particulières qu'on acquiert dans les différentes branches de l'école unique cessent d'équivaloir à une monopolisation du savoir ou à des barrières de classe : elles mettent simplement l'adolescent en état de s'incorporer au mieux dans la collectivité.

A la lumière de ces considérations, l'article 3 de la loi prend tout son sens :

ART. 3. — *Organisation et articulation de l'école unique démocratique.*

L'école unique démocratique embrasse toute l'éducation, du jardin d'enfants à l'Université, et s'articule en fonction des missions qui résultent des besoins sociaux.

Elle s'organise d'après les principes suivants :

a) Degré préparatoire (*jardin d'enfants*). — Le jardin d'enfants est considéré comme un établissement d'enseignement préscolaire. Il a pour mission de conduire les enfants au niveau de la maturité scolaire [1].

b) Degré de base (*école de base*). — L'école de base reçoit tous les enfants qui ont eu six ans révolus trois mois avant le commencement de l'année scolaire et qui sont au niveau de la maturité scolaire.

L'école de base est obligatoire. Elle comprend huit classes, où on enseigne l'allemand, l'histoire, la connaissance du pays natal, la géographie, la biologie, la physique, la chimie, les mathématiques, les langues étrangères, les beaux-arts et le travail d'atelier [2], la musique et la culture physique.

En cinquième année, tous les élèves commencent l'étude d'une langue étrangère moderne.

En 7e et 8e années, des cours de complément sont partout institués, principalement pour l'enseignement d'une deuxième langue étrangère, des mathématiques et des sciences de la nature [3].

Pour donner aux enfants de la campagne les mêmes possibilités de s'instruire qu'aux enfants des villes, on complète les écoles qui n'avaient pas tous les cours, tout en instituant des écoles de centres et des foyers d'élèves.

---

1. Par ordre de l'administration militaire soviétique du 26 juillet 1946, tous les jardins d'enfants, foyers d'enfants, etc., ont été soumis au contrôle de l'administration allemande de l'Instruction publique, y compris pour la nomination des maîtres, et cela quelles que soient les personnes ou collectivités à qui incombe l'entretien des institutions; l'ouverture de nouveaux jardins d'enfants est interdite aux particuliers.

2. Le travail manuel est appelé, selon les réformateurs, à jouer un très grand rôle à deux points de vue : d'abord sous l'aspect des méthodes pédagogiques, ensuite sous l'aspect de la formation morale (idée du travail productif socialement utile).

3. L'intention de la loi est claire : en introduisant l'enseignement des langues en 5e année, concurremment à une modification des méthodes, on entend faire au vrai de chaque 5e classe, pour ainsi dire, un équivalent de l'ancienne sixième secondaire en ce qui concerne le niveau des études. De même, les articulations et assouplissements des 7e et 8e années permettent de pousser

c) Degré supérieur. — L'achèvement de la scolarité de base est suivi d'une continuation méthodique de l'enseignement à l'école professionnelle et technique, à l'école supérieure et dans d'autres établissements d'enseignement (école du soir, cours des universités populaires, etc.).

L'école professionnelle comprend trois années : elle est obligatoire pour tous les adolescents de 14 à 18 ans qui ont achevé la scolarité de base et ne fréquentent pas d'autre école. L'école professionnelle s'édifie à partir de l'école de base et donne à l'adolescent qui est entré dans la vie du travail, la possibilité d'élargir sa culture générale tout en recevant une formation professionnelle théorique.

L'école technique continue méthodiquement l'enseignement des écoles professionnelles. Ses élèves reçoivent, outre la formation dans les matières utiles à la profession, une culture équivalente à celle que dispense l'école supérieure. Le succès remporté à l'école technique ouvre l'accès de l'Université.

L'école supérieure comprend quatre années. Elle dispense des connaissances et développe des aptitudes qui permettent la fréquentation de l'Université.

L'école supérieure, outre les disciplines obligatoires pour tous les élèves, s'inspire des besoins de la vie économique et culturelle et de la préparation à l'Université pour instituer des cours qui prolongent méthodiquement la différenciation instaurée en 7e année de l'école de base.

Un vaste réseau d'établissements d'enseignement (écoles du soir, cours spéciaux des universités populaires) doit permettre aux membres de toutes les couches du peuple d'acquérir les connaissances requises pour étudier à l'Université, et cela sans interruption de l'activité professionnelle.

d) Université. — Une loi spéciale traitera de cette question.

Nous joignons immédiatement au texte de l'article 3 l'article 4 de la loi nouvelle, qui est suffisamment clair et compréhensible par lui-même :

Art. 4. — L'ensemble de l'enseignement est donné à tous les degrés d'après les plans d'études qui en garantissent l'esprit méthodique et le caractère scientifique et doivent être approuvés par l'administration allemande de l'instruction publique en zone soviétique.

L'aide aux enfants peu fortunés

Jusqu'ici, la loi de démocratisation a proclamé des droits au bénéfice de l'enfance et de la jeunesse. Mais les droits proclamés restent sur le papier si les conditions requises par leur application ne sont pas données. Sous la République de Weimar, la situation économique suffisait à interdire l'accès de l'enseignement du 2e degré à la plupart des enfants doués, du moment que les pouvoirs publics ne leur accordaient pas d'aide. On ne trouvait que 1 à 2 % de fils d'ouvriers à l'Université.

D'autre part, en instituant l'enseignement de base de huit années, la loi de la zone soviétique vise à relever le niveau moyen de l'instruction publique. Mais ce relèvement des connaissances moyennes ne peut absolument pas se concevoir au détriment des formes supérieures de culture. Tout au contraire, il ne se comprend qu'associé à l'avancement des mieux doués et, par voie de conséquence, à un relèvement de l'enseignement secondaire et universitaire. Pour toutes ces raisons, l'aide aux enfants pauvres bien doués s'impose comme une nécessité.

D'où l'article 5 de la loi.

Art. 5. — *Rétribution scolaire et allocations d'enseignement:* — L'enseignement de l'école de base et de l'école professionnelle de 3 ans est gratuit.

Les enfants de parents peu fortunés reçoivent la possibilité de continuer leurs études à l'école supérieure et à l'Université à l'aide de la gratuité scolaire, des bourses, des allocations et autres mesures du même genre.

Les liens de l'école avec la société

Nous avons déjà constaté que la loi attribue la plus grande importance à l'interaction de l'école et de la société. C'est aussi pourquoi l'Etat appelle les partis et les organisations démocratiques à coopérer à l'œuvre de l'école. Les syndicats, par exemple, auront un grand rôle à jouer dans la mise en route de l'école professionnelle. Ainsi, la direction de l'enseignement cesse d'être l'affaire d'une bureaucratie plus ou moins indifférente, l'instruction publique est portée toujours plus haut par la sympathie vivante de toutes les couches de la population.

Y compris, naturellement, les parents.

Les principes fixés en cette matière par la République de Weimar n'avaient pas pu se développer. De 1920 à 1933, les parents n'ont jamais reconnu leur propre cause dans la cause de l'école. C'est à quoi la loi s'efforce de remédier, en précisant le rôle des comités, qui n'est pas de surveiller l'instituteur, mais de collaborer avec lui.

---

très haut la formation des mieux doués dès l'école de base. On prévient ainsi les campagnes réactionnaires hypocrites qui essaient de s'en prendre à l'Ecole unique au nom de la défense du « niveau élevé des études ». — En ce qui concerne les langues anciennes, l'élève peut commencer le latin en 7e année de l'école de base, le grec n'est enseigné que pendant les quatre années de l'école supérieure.

Et le rôle des élèves eux-mêmes dans l'organisation de la vie de l'école ? Plus l'enfant doit être élevé selon l'esprit de la démocratie, en apprenant à dépasser la simple vertu d'obéissance pour accéder à la libre décision disciplinée, plus il faut qu'il cesse d'être purement objet de l'enseignement et qu'il se mette à participer avec sa responsabilité propre à la vie scolaire. On lui fera donc remplir des fonctions dans cette véritable cellule de la société qu'est l'établissement d'instruction, et la loi prévoit expressément cette innovation en même temps qu'elle convie les représentants des organisations de jeunesse à donner eux aussi leur concours.

Tous ces procédés contribuent au grand résultat qu'on se propose : la démocratisation. Mais c'est, bien entendu, l'instituteur qui porte le poids principal de la tâche. Et la loi confirme que l'éducateur, veillant à éviter également les deux dangers de l'indiscipline anarchique et de l'obéissance passive, reste la figure centrale de l'école. C'est lui qui répond de l'esprit de l'école devant la collectivité nationale. Une expérience amère a montré que la jeunesse ne pouvait pas être simplement abandonnée à ses instincts. « Il faut que le maître enseigne et que l'élève apprenne. »

Telles sont les idées essentielles qui inspirent les derniers paragraphes de la loi de démocratisation.

ART. 6. — *Administration et inspection de l'école.*

a) La direction et l'inspection de tous les genres d'écoles et d'établissements d'instruction (jardins d'enfants, foyers d'enfants, écoles spéciales pour aveugles, sourds, anormaux physiques, enfants difficiles, etc.) sont exercées, conformément aux directives de l'administration allemande de l'Instruction publique de la zone d'occupation soviétique, par les présidents des administrations régionales (division de la culture et de l'Instruction publique).

b) Sur mandat et sur instructions du président de l'administration régionale (division de la culture et de l'Instruction publique), les bureaux de l'Instruction publique des districts, ou des villes formant district, exercent la direction et l'inspection de l'enseignement, en se subordonnant tous les établissements d'instruction de leur ressort, sauf les Universités et les grandes écoles, lesquelles sont rattachées directement à la division de culture et d'Instruction publique de l'administration régionale.

c) La responsabilité de chaque école incombe à son directeur. Il est nommé par le président de l'administration régionale (division de la culture et de l'Instruction publique). La réunion des maîtres remplit la fonction d'un conseil auprès du directeur. Elle est obligatoirement entendue pour toutes les décisions essentielles concernant la vie extérieure et intérieure de l'école.

d) Durant les années d'organisation de l'école unique, les représentants des partis et organisations démocratiques seront appelés dans la plus large mesure à donner leur appui aux autorités scolaires

e) Afin de développer les liens de l'école avec les parents, il est institué dans chaque école un comité de parents, qui agit comme conseiller de la direction de l'école dans toutes les questions importantes.

f) En attendant la réglementation définitive de la participation des élèves à l'organisation de la vie de l'école, l'occasion sera offerte aux représentants des organisations de jeunesse démocratiques de coopérer par leurs avis à la vie de l'école, conjointement aux Comités de parents.

La formation des maîtres

ART. 7. — La formation des maîtres sera remaniée conformément aux principes dont se réclame la présente loi. Il y sera pourvu par une loi spéciale.

On comprend la nécessité d'un « remaniement » complet.

L'ancien corps enseignant a fait faillite. Dans bien des villes, et surtout à la campagne, les membres de l'enseignement étaient presque à 100 % inscrits au Parti nazi. Alors que dans les autres pays les instituteurs appartiennent d'ordinaire aux couches avancées de la population, une grande partie des instituteurs allemands suivaient les fascistes même avant 1933. Au 1er mai 1936, c'est-à-dire avant que la pression politique sur le corps enseignant eût atteint sa force maximum, l'enseignement avait fourni déjà 7 gauleiter, 78 dirigeants de district, 2.668 dirigeants locaux du Parti, et 10.500 dirigeants des Jeunesses hitlériennes !

L'épuration a fait apparaître un manque terrible d'instituteurs. On a fait appel aux bonnes volontés et recruté hardiment des maîtres auxiliaires dans la jeunesse. On a relevé les traitements. Quant à l'avenir, on s'est persuadé que, pour former *un autre* corps enseignant, imprégné des habitudes de pensée critique et rationnelle, il fallait le préparer entièrement au centre même de la pensée scientifique : dans les Universités.

Une décision de l'administration militaire soviétique est donc intervenue à l'automne de 1946, créant des facultés de pédagogie dans les Universités pour la préparation de tous les maîtres de l'École unique. Les études durent trois ans. On fait appel aux enfants d'ouvriers et de paysans, en assurant à tous les étudiants la gratuité des études, et à 75 % d'entre eux, des bourses d'entretien (de 100 à 140 marks par mois selon les années). Les boursiers sont désignés d'après les résultats des examens. Parallèlement à l'enseignement de la pédagogie et à la pratique pédagogique, les étudiants suivent pendant les trois années un cours dit d'introduction aux problèmes politiques et sociaux

de l'époque contemporaine. A noter aussi que la moitié du travail de chaque étudiant doit être consacrée à une spécialisation dans deux disciplines au choix. La différence entre la préparation des futurs maîtres de l'école de base et celle des futurs professeurs du 2e degré consiste en ceci que l'accent est mis dans le premier cas sur les études *pédagogiques* et dans le second cas sur le caractère plutôt scientifique et spécialisé du travail.

*
* *

Le colonel russe Toulpanov, qui représentait l'Administration militaire soviétique au congrès pédagogique de Berlin, a déclaré à ses auditeurs : « Militairement parlant, vous occupez la ligne principale dans la bataille de la démocratie. »

Aucun Français ne peut rester indifférent à l'issue de cette bataille, dont dépendent la transformation de l'Allemagne et la sécurité de notre patrie. Quand on constate, documents en mains, l'ampleur de l'effort qui est tenté en zone soviétique pour dénazifier et démocratiser le pays de Hitler, on ne peut que regretter l'absence d'une telle politique dans les zones d'occupation occidentales.

A l'Ouest, le social-démocrate de droite Schumacher, nouveau Fuhrer, rejette hautement toute responsabilité de l'histoire allemande et du peuple allemand dans la catastrophe et passe son temps à mettre les Alliés en accusation. Dans la zone soviétique, le Parti socialiste unifié, né en avril 1946 de la fusion des Partis communiste et social-démocrate, soutient de toutes ses forces les réformes antifascistes et démocratiques, dont l'efficacité est garantie de la seule façon possible : par l'effort qui prive de plus en plus les gros capitalistes et les propriétaires fonciers de leur base économique.

Une école pacifique et humaniste dans une Allemagne démilitarisée et dénazifiée, quelle meilleure sûreté pour la France ?

“CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ” ET “LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES”

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES JURISTES DÉMOCRATES

par J. B.

Le Front national des juristes, en zone nord, le Comité national des juristes, en zone sud, ont mené de concert, pendant l'occupation, le même combat : défense des patriotes arrêtés; amélioration du régime des prisons; lutte contre la législation de Vichy; manifestations, tracts, préparation de l'insurrection armée, publication du *Palais libre*, journal clandestin qui, diffusé à des milliers d'exemplaires, fut maintes fois cité à la radio de Londres et reproduit dans la presse alliée.

Issu de l'unification de ces deux mouvements, et groupant tous les membres des différentes professions judiciaires qu'unit une commune répudiation de la trahison de Vichy, le Mouvement national judiciaire se signalait, il y a dix mois, à l'attention des démocrates, par une motion de protestation contre les procédés de gouvernement et de juridiction de l'Espagne franquiste.

A la fin du mois d'octobre dernier, cette association convoquait au palais de justice de Paris un congrès de juristes qui a réuni, pendant plusieurs jours, les représentants les plus qualifiés de 25 nations démocratiques dans la chambre civile de la Cour de cassation.

Le but de ce congrès était de rechercher les points communs qui peuvent se découvrir entre les grands systèmes juridiques mondiaux, afin d'étudier les bases d'un droit commun international, déjà sous-jacent dans l'ensemble de l'univers civilisé — et de contribuer par ce travail à mettre « le droit au service de la paix ».

Cette préoccupation, pour si généreuse qu'elle soit, pourrait sembler bien platonique et d'une efficacité contestable s'il n'était nécessaire, pour comprendre sa pleine signification, de la rapprocher de l'événement qui l'a mise à l'ordre du jour : l'arrêt de Nuremberg.

En effet, pour des techniciens du droit, qui sont en même temps des adversaires déclarés du fascisme, cette décision, dans la mesure même où elle n'a pas répondu complètement aux exigences de l'accusation, apparaît de nature à compromettre à la fois la sanction du passé : les crimes nazis, et la garantie de l'avenir : les libertés démocratiques.

C'est pourquoi les congressistes ont été invités à unir leurs efforts pour étudier, sur le plan international du droit commun actuel, deux questions qui constituent, ainsi que nous le verrons, deux aspects d'un même problème :

1. La répression, qui est en cours, des crimes nazis contre l'humanité;
2. La protection, qu'elle doit préfacer, des libertés démocratiques.

I

Déportations, persécutions de toutes sortes pour raisons politiques, raciales ou religieuses, meurtres individuels ou exécutions massives, tels étaient les forfaits qui,

depuis l'avènement du national-socialisme au pouvoir, déshonoraient l'Etat allemand, abusant de l'exercice de sa souveraineté nationale, tout d'abord envers ses propres ressortissants, puis, au fur et à mesure de ses annexions, envers les citoyens des pays envahis.

C'est le 17 avril 1940 que ces crimes ont été pour la première fois dénoncés sous la forme d'un « Appel à la conscience mondiale en faveur de la Pologne martyrisée ». Cette protestation, émise par les gouvernements anglais, français et polonais, soulignait « la violation flagrante des *lois de la guerre* », et, en particulier, de la « convention de La Haye sur les lois et coutumes de la guerre terrestre », que constituaient de telles atrocités.

Comme on le voit, dans leur volonté bien arrêtée de fonder juridiquement le futur châtiment des coupables, les Alliés se référaient aux seules lois internationales qu'ils pussent légalement invoquer, mais, prisonniers de la lettre de ces lois, ils s'appesantissaient sur l'aspect « crimes de guerre » que ne revêtaient pourtant qu'occasionnellement les crimes nazis contre l'humanité [1].

Ceux-ci s'amoncelant à un rythme surpassant « tout ce qu'on a connu depuis les âges les plus sombres et les plus bestiaux » [2], les gouvernements des pays totalement ou partiellement occupés, désireux de mettre un frein aux exactions de l'envahisseur, en insistant sur la caractérisation délictuelle de ses agissements, firent en commun le 12 janvier 1942 une importante déclaration, dite de Saint-James.

De cette déclaration, comme des discours qui l'accompagnent et la commentent, il ressortait que les crimes commis par les Allemands et qualifiés jusqu'alors de « guerre » étaient de véritables *crimes de droit commun*, étrangers à l'acte de guerre, et que leur répression si l'on voulait qu'elle ne se confondît pas avec des actes de vengeances individuelles ou collectives, requérait une *solidarité internationale* dans l'exercice de la justice.

Quelques mois plus tard, le 7 octobre 1942, le ministre de la Justice britannique, lord Simon, annonçait la création, en accord avec le président Roosevelt, d'une commission d'enquête des nations unies sur les crimes de guerre, dont la mission était d'établir les dossiers des coupables; la qualification exacte des crimes commis par ces derniers était reportée à l'époque où l'on pourrait envisager l'exécution de leur châtiment.

L'année suivante s'ouvrait, à Moscou, une conférence interalliée dont l'objet était de légaliser sur le plan international l'application du *droit commun*, par chaque nation victime, aux coupables de ces crimes. Elle précisait, par ailleurs, que ceux-ci seraient jugés et châtiés conformément aux lois des pays où ils auraient commis leurs forfaits, au fur et à mesure de la libération desdits pays et sans préjudice du cas des principaux criminels dont les forfaits n'avaient pas de position géographique particulière et qui seraient punis par décision commune des gouvernements alliés.

Dès lors, dépouillé de son apparence de crime de guerre, le crime contre l'humanité se voit rangé dans la catégorie des crimes de droit commun, tandis que, pour la première fois, c'est le *droit interne* qui est invoqué pour son châtiment.

Plus le temps passe, plus les monstruosités nazies s'accumulent (on compte déjà par millions les victimes civiles) et plus le concept de crime contre l'humanité gagne en importance, ce qu'y perd celui de crime de guerre proprement dit.

Tandis que M. de Menthon spécifie, dans une ordonnance du 28 août 1944, que

> lorsque les infractions, même accomplies à l'occasion ou sous prétexte de l'état de guerre, ne sont pas justifiées par les lois et coutumes de la guerre,

c'est le droit commun qui doit leur être appliqué, sir Cecil Hurst, président de la commission d'enquête, dont la création avait été annoncée en 1942 par lord Simon, recommande la juridiction des tribunaux des différentes nations unies

> pour le châtiment des actes commis par l'Axe contre les ressortissants d'autres pays sur leur propre territoire ou contre leurs propres ressortissants sous prétexte de races, de religions ou d'opinion publique.

Ainsi, de la notion de crime de guerre s'était peu à peu dégagée celle d'un crime moins occasionnel, *susceptible d'être commis en temps de paix*, relevant du droit commun et même du droit interne des pays dont les ressortissants en étaient les victimes, crimes pouvant enfin relever d'une juridiction internationale en raison de certains

---

1. Nous ne saurions trop recommander la lecture dans la série *Textes et documents* (publiée par les soins du ministère de l'Information, 14, rue Lord Byron, Paris), de la substantielle et vivante étude d'E. ARONEANU sur *le Crime contre l'humanité* — dont toute une partie de cet article est largement inspirée — à qui voudrait étudier de près cette nouvelle notion juridique.
2. Winston Churchill, déclaration du 25 octobre 1941.

de leurs caractères impliquant les abus de pouvoir d'un Etat bandit (Trainine), non seulement à l'égard de ses adversaires, mais aussi de ses propres ressortissants.

D'ores et déjà, c'était donc la mise en accusation de la souveraineté allemande qui était impliquée dans cette nouvelle conception de la répression des crimes nazis.

Aux côtés de sir Cecil Hurst, M. Herbert C. Pell, représentant des Etats-Unis à la commission d'enquête, non seulement envisageait le problème de cette répression selon la même optique juridique, mais proposait à son tour le châtiment des organisations volontaires comme la Gestapo, qu'il qualifiait d'« associations criminelles ».

Richard Law, secrétaire d'Etat au Foreign Office, ayant déclaré, au mois de janvier 1945, qu'il ne serait pas possible de considérer comme des crimes de guerre ceux qui auraient été commis par des Allemands sur des Allemands, et que ce soin devait être laissé à l'administration établie en Allemagne après la guerre, sir Cecil Hurst et M. Herbert C. Pell démissionnaient.

Mais l'opinion américaine tout entière, alertée par sa grande presse, réagit alors, et le 1er février 1945, Paul Winkler n'hésitait pas à écrire dans le *Washington Post* :

> C'est le moment de se rendre compte de la nécessité d'affirmer qu'il y a des limites *aux droits des gouvernements de persécuter leur propre population.*

A la même époque, et sous l'inspiration du président Roosevelt, le gouvernement américain prenait position et annonçait l'élaboration de projets prévoyant le châtiment des chefs allemands et de leurs complices en raison de leur responsabilité dans la *vaste entreprise criminelle* conçue et exécutée au mépris des principes les plus élémentaires du droit et de la morale. Il était précisé dans cette déclaration que ces projets visaient *également* toutes les violations des lois de la guerre *et* tous les crimes contre les minorités ethniques et les individus.

Ainsi, était expressément dénoncée comme devant être châtiée l'activité nationale-socialiste tout entière (vaste entreprise criminelle), qu'elle se soit exercée sur le territoire allemand ou ailleurs, et qu'il s'agisse de violation des lois de la guerre *ou* d'autres crimes contre les personnes : nouvelle affirmation marquant l'indépendance des notions de crime, de complot contre la paix et de crime contre l'humanité, par rapport à celle de crime de guerre.

D'ailleurs, le 20 mars suivant, lord Simon insistait à son tour sur la distinction qu'il fallait faire dans l'emploi du terme crime de guerre selon qu'on le prenait dans le sens le plus large ou le plus étroit et mettait en accusation la souveraineté allemande en annonçant le châtiment impitoyable des « grands criminels » qui n'étaient autres que les représentants officiels de l'Allemagne nationale-socialiste.

Au lendemain de la capitulation allemande, le juge américain Robert H. Jackson était chargé par le président Truman de mettre sur pied un plan commun d'action avec la Grande-Bretagne l'U.R.S.S. et la France, en vue de créer un Tribunal militaire international qui serait chargé de connaître des « crimes » dont se seraient rendus coupables aussi bien les individus que les associations.

Le 7 juin 1945, le juge Jackson adressait au président Truman un rapport dans lequel il rappelait notamment que

> les modifications du droit international ont toujours été déterminées par l'action des gouvernements désireux de *suivre l'évolution des événements,*

et y affirmait que ce droit international

> naît, *comme le droit courant,* des décisions prises de temps à autre, afin *d'adapter à des situations nouvelles des principes établis.*

L'originalité la plus marquante de ce rapport était, dans la forme, de faire disparaître le qualificatif de « guerre » accolé jusqu'alors au mot crime (tous les forfaits commis par les nazis contre l'humanité étant classés en deux catégories : ceux qui constituaient des violations de la loi internationale régissant les pratiques de la guerre et ceux constituant des atteintes aux principes de la loi internationale « ainsi qu'il résulte de l'usage établi parmi les peuples civilisés, des lois de l'humanité et des prescriptions de la conscience publique ») et, dans le fond, de se référer, pour justifier des poursuites des seconds crimes, aux principes de la loi criminelle tels qu'ils ont été établis par la convention de La Haye — convention de guerre — en 1907.

Le 8 août 1945 était enfin signé l'« acte constitutif et statut » du Tribunal militaire international établi en vue de poursuivre et châtier les crimes de guerre de l'Axe, conformément à ce qui avait été envisagé à Moscou dès 1943, et sans préjudice du châtiment des autres criminels de guerre dans le pays où ils auraient commis leurs crimes ou par des tribunaux établis en Allemagne. C'est dans cet acte que sont, pour

la première fois, désignés sous l'appellation de « crimes contre l'humanité » (paragraphe B de l'article 6 du statut) les forfaits commis contre *toutes* les populations civiles, *avant* ou pendant la guerre, pour des motifs raciaux, politiques ou religieux.

Dans l'acte d'accusation lu à Nuremberg le 18 octobre 1945, ces crimes constituent le quatrième chef d'inculpation. Il y est précisé au paragraphe 10 :

> Les faits exposés au chef d'accusation n° 3 (crimes de guerre) constituent *également* des crimes contre l'humanité.

Ce qui revient à dire, ainsi que le souligne M. Aroneanu, que :

> nous nous trouvons en présence d'une *seule grande famille juridique* : les crimes contre l'humanité, qui, accomplis en temps de guerre, portent le titre de crimes de guerre.

A partir de ce moment, on peut dire que la boucle est bouclée. Ce que poursuivent essentiellement les juges de Nuremberg, c'est la répression des crimes contre l'humanité.

*
* *

Si nous avons insisté aussi longuement sur l'historique de l'élaboration de cette notion juridique de crime contre l'humanité, c'est dans un double but : pour bien établir, d'une part, comment en fait il a fini par apparaître comme *le* véritable crime — genre dont les autres sont les espèces — qui caractérise le nazisme, et qu'il est nécessaire de qualifier sans équivoque si l'on veut donner à l'humanité la possibilité, en le prévoyant, d'y échapper à l'avenir — et parce que, d'autre part, l'histoire de cette formation explique la confusion que l'on peut relever dans le jugement de Nuremberg entre le crime contre l'humanité et le crime de guerre, premier dénoncé en date — entre le genre et l'espèce.

Examinons maintenant le fondement juridique de cette notion. Quel est le texte, la loi internationale qui la prévoit ? Et, notamment en ce qui concerne les crimes accomplis sur les citoyens allemands, n'était-il pas possible à la défense de soutenir qu'il s'agissait là de faits ne relevant que du droit interne de la nation allemande elle-même et que la souveraineté étatique peut et doit s'exercer d'une manière absolue et incontrôlable dans les limites du territoire national ?

Ce texte, cette loi internationale, c'est la convention de La Haye de 1907 à laquelle l'Allemagne avait souscrit. C'est à elle que, guidé par un sens juridique très sûr et un solide bon sens, le juge Jackson s'est immédiatement référé.

Ce qui a été admis et décidé à La Haye, c'est que, dans le tumulte des batailles, dans le déchaînement des instincts meurtriers, dans le vertige du sang répandu, la voix de la civilisation devait pouvoir continuer à se faire entendre, pour préserver ce qui était acquis à l'héritage moral commun de l'humanité.

Dès lors, comment admettre que des Etats qui ont accepté le fondement moral d'une telle nécessité[1], qui lui ont donné une existence juridique sous la forme d'une convention internationale, puissent prétendre valablement aujourd'hui que ce qui était prévu pour le cas limite, où il est admis que les nations perdent en quelque sorte le contrôle d'elles-mêmes sous l'empire de la haine ou de la crainte, ne soit pas valable en dehors de cette crise, ne signifie plus rien quand les peuples qui revendiquent l'honneur d'être civilisés vivent en paix ?

L'argument qui prétend appliquer une telle convention — du fait de son caractère de *convention de guerre* — au seul temps de guerre tombe de lui-même après ce que nous venons d'en dire : il va de soi, en effet, qu'il fallait un acte concret, un « instrumentum » pour le brandir dans la clameur assourdissante de la mêlée où s'exténue la voix de la sagesse. Mais comment soutenir que pareille précaution s'imposait, pour le temps de paix, à des nations apparemment assez sages pour donner des gages contre leurs propres débordements possibles et décider par avance que même la victoire de leurs armes n'empêcherait pas leur souveraineté nationale de se plier à la loi internationale ?

---

1. Au point de l'invoquer eux-mêmes à l'occasion, comme Gœbbels le 28 mai 1944, dans le *Völkischer Beobachter*, pour tenter de justifier l'assassinat de pilotes alliés par la populace allemande : « Les pilotes ne peuvent faire valoir qu'ils ont obéi en soldats à un ordre donné. Il n'est prévu dans aucune loi de la guerre qu'un soldat demeurera impuni pour un crime odieux en s'en référant aux ordres de ses supérieurs, si tant est que leurs ordres sont en opposition éclatante avec *toute morale humaine* et avec toute *coutume internationale* dans la coutume de la guerre. »

Qu'on nous pardonne d'insister sur cet aspect de la question, mais il est capital : ce qui fait de la convention de La Haye autre chose qu'un accord arbitraire entre les Etats signataires, c'est l'acceptation par ces derniers de limitations à l'exercice de leur souveraineté nationale, *au nom de l'existence d'une loi internationale*, à la fois résultante des principes généraux du droit criminel de toutes les nations civilisées, et expression des exigences fondamentales de l'actuelle conscience humaine.

Peu importe, par conséquent, que cette déclaration de principe ait été faite à l'occasion d'une mise au point des lois de la guerre. Il ne s'agit là que de conditions circonstancielles, alors que la valeur de permanence s'attache au principe de la *limitation de la souveraineté étatique*.

Appelés à se prononcer sur l'exercice de la souveraineté étatique à l'occasion de la guerre, les nations ont reconnu légalement le caractère délictueux de certains actes contre la personne humaine. La souveraineté étatique étant une institution permanente, le caractère délictueux de ces actes suit la souveraineté étatique dans le temps, dans l'espace et dans l'esprit. Dès lors, quel que soit l'endroit, quel que soit le moment et quelles que soient les raisons invoquées, l'acte commis contre la personne humaine, en violation des lois sur l'exercice de la souveraineté étatique (c'est-à-dire en violation de la loi internationale reconnue, pour la répression de ces actes, comme abolissant les souverainetés nationales) devient crime — crime contre l'humanité (E. ARONEANU, ouvrage cité, p. 16).

Reste donc l'objection de ceux qui, reconnaissant la pertinence de ce raisonnement quant aux sujets étrangers à l'Etat délinquant, soutiendraient qu'en tous cas les Etats signataires de la convention de La Haye n'ont eu en vue à aucun moment l'acte de souveraineté commis à l'encontre de leurs propres ressortissants. A ceux-là, il suffit de répondre que l'un des buts recherchés par les Hautes Parties contractantes n'était autre, précisément, que la protection de leurs propres ressortissants.

Dans ces conditions, comment admettre que ces Etats aient pu consentir à un sacrifice aussi grave que celui de l'abandon de leur souveraineté pour éviter à leurs ressortissants un traitement que, par ailleurs, ils jugeraient si normal et si compatible avec les règles de la civilisation qu'ils n'hésiteraient pas à le leur appliquer eux-mêmes en temps de paix ?

On voit donc, que, d'une part, la constatation et l'analyse des crimes nazis conduisait, après bien des tâtonnements, à les identifier sous un aspect général qualifié « crime contre l'humanité » et que, d'autre part, cette qualification reposait sur des conventions et des principes indiscutables et préexistant au crime.

* * *

Mais, si la logique des faits et la logique du droit avaient suffi à insuffler aux juristes l'audace de concevoir, et aux représentants de l'accusation l'ardeur de soutenir cette nouvelle notion juridique, expression de la conscience humaine contemporaine, les juges de Nuremberg ont cependant hésité à se servir d'une telle arme, la seule, pourtant, qui fût à la mesure des crimes qu'ils avaient pour mission de châtier.

Les quatre chefs d'inculpation retenus par l'acte d'accusation du 18 octobre 1945 étaient les suivants :

1° Conspiration contre la paix (plan concerté ou complots);

2° Crime contre la paix et préparatifs de guerre d'agression (en violation des traités, accords et engagements internationaux);

3° Crimes de guerre (en violation des conventions de La Haye et de Genève);

4° Crimes contre l'humanité.

Des deux premiers, les juges ont fait un seul crime qu'ils ont dénommé « complot d'agression », décision qui eut pour résultat d'affaiblir singulièrement la portée de la répression en écartant la possibilité de la faire servir à prévoir l'exécution du crime.

Quant au quatrième chef d'accusation, ils ne l'ont retenu que dans la mesure où les charges relevées contre les accusés avaient un lien de connexité avec des faits de guerre, ce qui constitue une méconnaissance complète de sa structure intime, identifiable à l'essence du nazisme.

Voici d'ailleurs l'appréciation que portait publiquement sur cette décision M. P.-H. Teitgen, garde des sceaux, le 3 octobre 1946 :

La pensée dominante de l'arrêt, celle qui explique ces décisions, est que le crime international *essentiel*, capital, c'est le crime de déclenchement d'une *guerre d'agression*, ou le complot en vue du déclenchement d'une guerre d'agression [1].

1. Note documentaire n° 433, ministère de l'Information, 14, rue Lord Byron, Paris.

Et comme, nous explique encore M. Teitgen, le crime de complot ne pouvait être retenu contre aucun accusé qu'à la condition que deux éléments eussent été réunis : le but criminel *et* un commencement d'exécution, les conséquences de cette prise de position juridique ont été :

1. D'exclure de la compétence du tribunal des agissements pourtant abominables, tels que les crimes contre l'humanité commis à l'intérieur du Reich, à l'égard des Allemands avant 1939;

2. L'exclusion des coupables qui n'ont pas participé à *l'exécution* des guerres d'agression (Schacht et von Papen).

Ainsi, au moment de passer à la pratique et d'appliquer dans les faits cette notion juridique nouvelle, péniblement, mais nettement dégagée de ses origines, de sa parenté avec les crimes de guerre, les juges de Nuremberg, confondant l'espèce avec le genre, ont entendu limiter leur sentence à la seule répression des crimes connexes aux faits de guerre.

Nous avons déjà indiqué que cette confusion pouvait s'expliquer par l'historique même de la notion de crime contre l'humanité. Mais d'autres explications viennent à l'esprit, plus troublantes. Et tout d'abord notre mauvaise conscience : jusqu'à quel point nous, dont les juges n'étaient que les mandataires, pouvons-nous estimer n'être pas compromis, à tout le moins moralement, dans la perpétration de ces crimes qui se sont déroulés sous nos yeux durant tant d'années sans provoquer notre intervention, et bien que nous eussions pleinement conscience des violations qu'ils constituaient de ces grands principes au nom desquels leurs auteurs se trouvaient être *aujourd'hui* poursuivis ? Aujourd'hui, c'est-à-dire après que nous ayons fini par être, à notre tour, les victimes de ces crimes, car notre solidarité ne s'est révélée qu'à ce prix.

Il y a plus inquiétant encore : en ne retenant isolément ni le premier chef d'accusation (conspiration contre la paix) ni le quatrième (crime contre l'humanité), le jugement de Nuremberg ne laisse-t-il pas les mains libres à ceux qui voudraient encore, impunément, se lancer dans une folle pratique de réarmement et d'intimidation internationale ?

* * *

C'est précisément pour réagir contre ces lacunes et cette interprétation déformée de l'acte d'accusation que les juristes démocrates ont choisi pour premier thème de leurs débats : « Le crime contre l'humanité ».

Leurs conclusions, magistralement dégagées par le rapporteur général, M. le procureur général Boissarie, ont essentiellement rappelé :

1. Que l'extermination instantanée par les chambres à gaz et les fours crématoires de quelques *15 millions de victimes* (à quoi s'ajoute l'anéantissement progressif de *10 millions* d'autres par l'esclavage jusqu'à la mort), pour aussi fabuleuse que soit l'étendue de tels crimes, n'en constitue pas moins autant *d'assassinats*, punis de mort par toutes les lois pénales existantes.

> Et il est raisonnable, écrit excellemment M. Aroneanu, que les coupables de milliers d'assassinats soient traités au moins comme des criminels de droit commun. Car s'il est impossible d'enlever mille fois la vie à l'auteur de mille assassinats, il serait mille fois plus absurde encore de lui épargner la seule vie qu'il doit en expiation du premier de ces crimes, sous le prétexte qu'au lieu d'en commettre un, il en a commis mille.

2° Que ces crimes, prémédités et doctrinés, sont l'essence du nazisme, dont le but était l'établissement brutal de la « race des seigneurs » et qu'ainsi tous ceux qui ont volontairement adhéré au parti nazi, connaissant sa doctrine et son but, ont délibérément accepté de participer à une organisation criminelle et doivent donc répondre du crime d'*association de malfaiteurs*, prévue par tous les codes pénaux en vigueur au moment des faits.

Qu'ainsi la seule application de la loi pénale de droit commun *préexistant* aux faits poursuivis dans toutes les législations, et constituant, par conséquent, la loi pénale internationale en vigueur à cette même époque, suffit à fonder juridiquement l'accusation.

Et la conséquence à tirer de ces constatations juridiques, au lendemain de l'arrêt de Nuremberg, c'est que cette décision doit être à la fois *appliquée* et *complétée :*

Appliquée en ce qui concerne les groupements jugés organisations criminelles : les S.S. dont les membres volontaires sont de l'ordre de 300.000, la Gestapo et le S.D. comprenant environ 50.000 membres; les quatre échelons supérieurs du corps des chefs du parti nazi sur les six qui étaient accusés, soit environ 30.000 sur les 600.000 membres de ce parti;

Complétée par une sentence judiciaire de principe que justifie l'absence de « chose jugée » à Nuremberg tant sur le parti nazi lui-même que sur les crimes contre l'humanité (notamment sous la forme du génocide) consubstantiels au nazisme.

C'est donc bien, en définitive, sur les moyens de réaliser effectivement la répression du crime contre l'humanité que les congressistes ont concentré leurs recherches et leur effort juridique commun, que traduisent ainsi les passages les plus significatifs de leurs résolutions générales adoptées à l'unanimité :

> Considérant que l'agression, ou « crime de guerre », commise par l'Allemagne nazie et retenue par le tribunal de Nuremberg n'a été *qu'un moyen* de développement de l'entreprise d'extermination, « crime contre l'humanité », poursuivie par essence par le nazisme :
>
> Sont coupables de crimes contre l'humanité et sont punissables comme tels, ceux qui exterminent ou persécutent un individu ou un groupe d'individus en raison de leur nationalité, de leur race, de leur religion ou de leurs opinions. Ces crimes seront punis, même lorsqu'ils seront commis par des individus ou des organisations agissant comme organes de l'Etat ou avec l'encouragement ou la tolérance de l'Etat.
>
> **Les crimes contre l'humanité sont *indépendants de l'état de guerre.***

Et de ce dispositif fondamental, voici les conséquences que font logiquement découler les auteurs de cette résolution :

1. Nécessité pour chaque pays démocrate d'avoir des lois qui répriment les propagandes préconisant l'extermination ou la persécution d'un individu ou d'un groupe d'individus fondée sur la race, la religion, la nationalité ou les opinions *démocratiques;*
2. Rédaction d'un code pénal international où la répression des crimes contre l'humanité sera expressément prévue, et constitution à bref délai d'une juridiction pénale internationale permanente;
3. Extradition des individus coupables de crimes contre l'humanité.

Comme on le voit, toutes les raisons nous restent donc d'espérer dans une justice implacable, la seule que commandent la mémoire de ceux dont le sacrifice ne doit pas avoir été vain et la sécurité de ceux qui sont appelés « à leur relève » :

> Il n'y a pas de pierre plus précieuse
> Que le désir de venger l'innocent.
> Il n'y a pas de ciel plus éclatant
> Que le matin où les traîtres succombent.
> Il n'y a pas de salut sur la terre
> Tant que l'on peut pardonner aux bourreaux [1].

II

La seconde question portée à l'ordre du jour du congrès international des juristes démocrates était, comme nous l'avons dit, complémentaire de la première. Tandis que la « répression des crimes nazis contre l'humanité » ne concerne que la sanction du passé, la « protection des libertés démocratiques » vise à garantir l'avenir de la paix mondiale.

Dans l'esprit des organisateurs du congrès, il s'agissait de faire un bilan des identités ou des analogies des droits internes des différentes nations, afin d'ouvrir la voie à d'ultérieures entreprises d'unification internationale. Celle-ci, réalisée sur le plan juridique, aurait pour résultat (du moins ne peut-on pas s'empêcher de le penser dès l'instant qu'on considère comme complémentaires les deux questions posées au congrès) de préciser les « libertés » auxquelles les Etats comme les individus ne pourraient plus porter atteinte sans se rendre coupables de crimes contre l'humanité.

Une longue confrontation eut donc lieu, au cours de plusieurs séances, entre les diverses législations en vigueur dans les différents pays représentés au congrès.

Elle aboutit à constater une similitude assez étroite de ces législations, en ce qui concerne la protection qu'elles accordent aux libertés assez arbitrairement classées en *physiques* (« sûreté » de l'individu, s'accompagnant de tous les droits de la défense en justice et de l'inviolabilité du domicile et de la correspondance); *morales* (liberté d'opinion, de culte) et *civiques* (liberté de parole, de réunion, d'électorat et d'éligibilité).

Cette énumération ne coïncide-t-elle pas, dans son ensemble, avec les *droits de l'homme,* tels qu'ils ont été reconnus par la Déclaration de 1789 ? Or, *en fait* (entrons dans le concret, puisque le programme du congrès nous y invite) qu'ont représenté ces droits, et surtout, qu'ont-ils permis ?

Ils ont représenté l'aspiration de la classe bourgeoise, alors étouffée, à diriger les affaires publiques et ils lui ont permis d'accéder au pouvoir.

---

1. PAUL ELUARD : *les Vendeurs d'indulgence.*

Parlons plus net : ils ont surtout exprimé une mystification, destinée à obtenir le concours du pays tout entier, et qui a consisté à affirmer l'existence, de toute éternité, de certains droits consubstantiels à la nature humaine et à les revendiquer pour tous, alors qu'*en réalité* ces droits n'étaient que ceux de la classe dominante (dans l'antiquité, l' « homme libre » n'était-il pas celui qui pouvait faire travailler des esclaves pour son compte ?) dont la bourgeoisie brûlait de partager les privilèges.

Car il ne faut pas confondre la reconnaissance des droits avec leur exercice. En réclamant pour tous la reconnaissance de droits qu'elle savait être seule à pouvoir, en pratique, exercer — étant seule économiquement apte à le faire — la classe bourgeoise a été seule à profiter des libertés dites démocratiques votées par l'Assemblée constituante. Quel usage, en effet, pouvait espérer faire du droit de propriété l'immense majorité des anciens serfs auxquels il fut reconnu comme à leurs maîtres ? Ou du droit de commercer la multitude des travailleurs sans ressources ?

Reste donc à savoir s'il est sérieux de prendre comme « matériau » de construction du grand édifice de la paix internationale, des dispositions législatives dont le contenu correspond à si peu de réalité concrète. D'ailleurs, si aucun rappel historique n'était invoqué pour la critique de ce contenu, ne suffirait-il pas de comparer les systèmes sociaux des pays en cause pour arriver très vite à cette conclusion que les mêmes dispositions ne peuvent pas avoir, dans l'état actuel des choses, une signification universellement valable ?

La vérité est que, dans la lutte historique du peuple pour conquérir plus de liberté, et à la faveur d'une de ces mutations sociales que constituent les révolutions, un ensemble de dispositions ont été codifiées qui marquent un progrès *théorique* sur l'état social antérieur.

Mais il serait faux de voir en elles autre chose qu'un *moment* d'une évolution, c'est-à-dire un progrès par rapport à ce qui précède — et une étape dépassée ou à dépasser par rapport à ce qui suit. Et nous venons d'ailleurs de constater que ce progrès ne fut que théorique; qu'il avait été moins un résultat pour l'ensemble des citoyens qu'un moyen employé par certains pour duper la foule des autres : un piège.

* * *

Allons-nous assister, aujourd'hui, à une utilisation nouvelle de ce même piège par la même classe ? Le moyen tiré du « caractère éternel et universel de la liberté » qui lui avait si bien réussi, en 1789, à faire « foncer » le bon peuple pour son profit, ne va-t-elle pas l'utiliser à l'envers, après s'en être servi à l'endroit, c'est-à-dire en excipant du « caractère sacré » de la liberté individuelle pour freiner l'évolution véritable de la liberté ? De telle sorte qu'au moment où, comme nous venons de le voir dans la première partie de cette étude, on n'hésite pas à limiter les souverainetés nationales au nom de principes supérieurs d'intérêt public, on sacrifierait ici l'affranchissement du plus grand nombre au respect des libertés individuelles de quelques-uns.

Au nom du contenant, c'est-à-dire des prescriptions formelles visant certaines libertés, la classe possédante ne va-t-elle pas tenter de faire condamner le « contenu », c'est-à-dire l'effort incessant de libération de l'immense majorité, encore opprimée, des hommes ?

A dire vrai, ces préoccupations n'ont pas été manifestées au congrès, encore qu'on puisse se demander jusqu'à quel point des âmes bien intentionnées n'ont pas beaucoup attendu de certaines discussions où le beau rôle apparent eût été joué par les tenants d'une forme de civilisation, qui joint à un respect extérieur de la forme une conception foncièrement réactionnaire de la vie sociale.

Mais si la question avait été posée et débattue, comme elle aurait logiquement dû l'être « pas de métaphysique » de la liberté, nous a-t-on dit, comme si ce n'était pas faire de la métaphysique que de s'en tenir à certains aspects de la liberté sans les situer dans leurs perspectives historiques et sociales concrètes), pour que l'on sût de quoi, en réalité, on parlait, les congressistes, dans la mesure où ils étaient véritablement des juristes *démocrates*, n'auraient pu que se rassembler autour de cette idée fondamentale : puisque ce sont les libertés *démocratiques* qu'il s'agit de protéger, c'est par le maximum de réalisations démocratiques qu'il doit être possible d'assurer le maximum de libertés.

Or, la démocratie étant par essence le pouvoir du peuple, en cas de conflit entre le respect de certaines libertés individuelles et le pouvoir effectif du peuple, c'est bien, *par ordre d'urgence*, et dans l'intérêt même de l'instauration future et complète de la liberté, le pouvoir du peuple qu'il faut d'abord assurer.

Et comme, dans notre organisation sociale actuelle, les conquêtes du peuple ne peuvent s'affirmer que grâce à l'exercice des *libertés collectives* qu'il a si péniblement conquises au cours du siècle dernier — et notamment de la liberté syndicale — c'est en définitive à ces dernières formes de liberté que la prédominance doit être accordée, pour autant que l'on veuille finalement obtenir le maximum de pouvoir pour le peuple et, par voie de conséquence, le maximum de libération humaine.

D'où l'intérêt tout particulier qui s'est attaché au vigoureux et réconfortant exposé de Me Marcel Willard, avocat à la cour d'appel de Paris (ex-secrétaire général au ministère de la Justice au moment de la Libération et actuellement conseiller de la République), sur la naissance et le développement des libertés collectives, qui supposent, pour s'exercer, non plus des hommes, mais des groupements intermédiaires — autres que les administrations publiques — entre l'individu et l'Etat.

C'est l'étude de ces libertés qui nous donne le plus de raisons de nous défier de ce que cache, en réalité, le mot « liberté », et qui nous fait sentir le plus clairement l'ordre d'urgence qui s'impose dans la poursuite et la protection de la liberté démocratique.

On peut retenir en effet, de l'exposé de Me Willard, que le XIXe siècle — essentiellement celui de l'épanouissement du machinisme au service du capital — aura vu s'engager et se développer la lutte entre la liberté des patrons d'exploiter les ouvriers et la liberté des ouvriers de s'organiser en vue de percevoir une rémunération de plus en plus juste de leur travail.

Les libertés collectives des patrons ont surtout pris la forme d'ententes économiques ou financières, concernant le niveau des prix ou le partage des marchés. Généralement occultes, elles ont reçu toutefois une sorte de consécration de la jurisprudence dans le cas où, selon la tournure euphémique employée par la Cour de cassation (24 avril 1891. S. 1892-1-476), elles offraient un caractère *défensif* et ne visaient qu'à *régulariser la production* et combattre l'*avilissement des prix*.

Ces libertés capitalistes furent battues en brèche par une législation de plus en plus consciente de la contradiction existant entre le caractère social de la production et le caractère d'appropriation privée des moyens de production et des bénéfices — de telle sorte que le « caractère sacré » de la propriété privée a tendu de plus en plus à être remplacé par celui de *fonction sociale*.

D'où les premières nationalisations timides, et combien incomplètes, de 1936.

Mais c'est alors que le spectacle des capitalistes français, faisant cause commune avec les envahisseurs fascistes pour pulvériser les libertés collectives ouvrières et raffermir les libertés collectives patronales (charte du travail de Vichy), révéla dans sa lumière sinistre ce que cachait sous un même vocable, et selon qu'il était employé par les travailleurs ou par leurs employeurs, le mot de liberté.

D'où encore le programme du C.N.R. qui exige, dans l'intérêt même de la nation comme dans celui plus général de la démocratie, le « retour à la nation des grands moyens de production monopolisés ».

C'est ce principe que consacre le préambule de la Constitution de 1946 :

> Tout bien, toute entreprise dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité.

Mais cette déroute complète des libertés collectives patronales dans l'intérêt de la démocratie n'est que l'autre aspect du triomphe des libertés collectives démocratiques. Celles-ci, notamment par la liberté syndicale, « clef de voûte de l'ensemble des droits économiques et sociaux des travailleurs », donnent aujourd'hui un *contenu* aux libertés dites individuelles.

Que resterait-il du droit d'opinion ou de réunion — ou du droit à un travail justement rémunéré — théoriquement attribué à chaque citoyen si, lorsque celui-ci se trouve aux prises avec de puissantes congrégations économiques, l'action décisive de la C.G.T. n'en garantissait pas l'exercice ?

Ainsi s'affirme la nécessité, pour que les libertés démocratiques correspondent à une réalité véritable, d'accorder aux formes collectives de ces libertés priorité sur toutes les autres et de lier leur protection à celle du patrimoine le plus précieux de la civilisation.

C'est pourquoi, succédant à des énumérations monotones de dispositions législatives, analogues par leur forme sinon par l'usage qui en est fait, l'exposé de Me Willard apportait, en même temps qu'une image vivante de la marche dialectique des conquêtes de la liberté (liberté individuelle faisant éclater avec la loi Le Chapelier le cadre vermoulu des corporations où elle étouffait, tandis que des abus du libéralisme individualiste naissait bientôt l'organisation des libertés collectives dont l'épanouissement conserve, en le dépassant, l'essentiel de l'acquis des libertés individuelles), un grand

souffle d'espoir dans l'avenir de la France, que ses plus récentes réformes sociales et les principes affirmés dans sa dernière Constitution placent à l'avant-garde des démocraties de type capitaliste.

* * *

Si modeste et si rigoureux qu'on l'exige, le travail scientifique non seulement n'exclut pas l'analyse et la réflexion, mais, bien au contraire, les commande.

Or, sous prétexte que « l'heure n'est pas encore aux synthèses systématiques », on a préféré, je le répète, s'en tenir, au cours de ce Congrès, à un recensement fastidieux de dispositions législatives qui n'avaient aucune signification commune, car les pays qui les utilisent sont, pour la plupart, à des stades historiques différents. Et quant à l'examen des libertés collectives (celui qui permettait le mieux de faire le point du degré réel d'évolution sociale de chaque pays représenté), il n'a amené qu'à constater purement et simplement l'opposition entre les « grands systèmes juridiques mondiaux », nous dit le rapport général qui conclut ainsi sur ce point :

> Mais ces libertés d'ordre collectif dépassent ainsi et débordent par leur ampleur comme par leur complexité notre modeste enquête sur le droit commun international.

Et, « par modestie », le congrès n'a pas voulu regarder davantage la réalité en face.

Comment, d'ailleurs, aurait-il pu en être autrement, après que le congrès eût été ouvert par un discours où il était déploré que les travaux qui sollicitaient les juristes de toutes les nations démocratiques ne se présentassent pas comme ceux de leurs collègues, techniciens de la physique ou de la biologie, avec cette rigueur et cette exactitude qui est l'apanage des œuvres de science...

Mais, fort heureusement, à côté de certains juristes (animés par ailleurs, il faut le reconnaître et les en féliciter, du plus sincère et généreux esprit d'entente internationale) encore persuadés que les sciences humaines ne présentent aucun rapport avec les sciences exactes ou naturelles, il en existe d'autres pour qui les problèmes de la vie sociale et de la liberté sont encore des problèmes *scientifiques*. Pour eux, issu de la nature, l'homme en a connu toutes les servitudes, et la science n'a d'autre but que de l'en affranchir — et même de lui apprendre à les dominer pour s'en servir : servitudes aux lois physiques, servitudes aux lois biologiques, servitudes aux *lois sociales*. Car le mérite de la science des sociétés, tout au moins dans la mesure où elle utilise son instrument de connaissance le plus efficace : le matérialisme historique, c'est de rendre évident ce fait que, bien que constituées en apparence par la volonté des hommes, les sociétés ont leurs formes déterminées par l'action de facteurs qui échappent au pouvoir des hommes, pour autant que ceux-ci n'en ont pas conscience. Mais l'analyse scientifique de ces facteurs, dont le plus important et le premier en date est le facteur économique, doit permettre l'action des hommes sur eux. Cette « chose en soi » que constituent les sociétés humaines doit être transformée en « chose pour nous », c'est-à-dire pour les hommes. Ceux-ci, en connaissant scientifiquement les lois qui président à l'agencement des phénomènes sociaux — et qui les faisaient nous apparaître « résistant à notre volonté, comme résistent les phénomènes de la nature extérieure »[1] —, peuvent désormais agir sur eux et les modifier à leur profit : se libérer de leur nécessité.

Ce n'est donc qu'en croyant à la *science* des rapports humains que les hommes, et, à plus forte raison, les juristes chargés de réglementer ces rapports, pourront travailler efficacement.

D'ailleurs, après avoir indiqué que ces perspectives ne semblaient pas, malheureusement, avoir été celles dans lesquelles le congrès a ouvert ses travaux, il est cependant juste de noter que, dans son discours de clôture, Me de Gonfreville a mis l'accent sur le véritable aspect de la question en parlant de la *libération économique* comme de la condition essentielle à l'éclosion et à la protection de toutes les libertés.

De telle sorte que, pour lier, nous aussi, les deux problèmes de la répression des crimes contre l'humanité et de la protection des libertés démocratiques, nous pensons exprimer à la fois l'essentiel de ces débats et l'orientation entrevue et souhaitable des travaux des congressistes, en affirmant que devront être qualifiés crimes contre l'humanité — et réprimés en tant que tels — toutes atteintes aux formes sociales par lesquelles, dans la réalité concrète, les hommes assurent le plus efficacement leur libération progressive en dominant « les forces objectives qui jusqu'ici ont dirigé l'histoire », puisque, selon les termes frappants d'Engels (*Socialisme utopique et socialisme scientifique*) :

---

1. René Maublanc : *le Marxisme et la liberté*. Ed. Sociales.

Ce n'est qu'à partir de ce moment que les hommes feront eux-mêmes leur histoire, en êtres pleinement conscients de ce qu'ils vont faire, sachant que les causes sociales qu'ils mettront en mouvement produiront, dans une mesure toujours croissante, les effets voulus. L'humanité sortira enfin du règne de la fatalité pour entrer dans celui de la liberté.

*
* *

Il me reste à évoquer, pour être complet dans cette relation, certains aspects du Iᵉʳ Congrès International des Juristes démocrates, susceptibles d'en nuancer l'image.

Symptomatique, cette difficulté qu'éprouva la commission chargée de la rédaction des motions et des vœux à trouver une formule qui réunît l'unanimité des voix sur le texte de la résolution générale adoptée en fin de congrès.

Une partie des membres de la commission voulait, paraît-il, que l'on déclarât coupables de crimes contre l'humanité ceux qui exterminent ou persécutent un individu ou un groupe d'individus, en raison de leur nationalité, de leur race, de leur religion ou de leur opinion *démocratique,* tandis que certains de leurs collègues refusaient de restreindre, par l'adjonction du qualificatif « démocratique », le terme général « opinion ».

La lutte fut chaude entre tenants du libéralisme intégral et partisans de l'autodéfense démocratique. Après *deux heures* de discussions, le compromis suivant fut adopté : le mot « opinion » ne serait suivi d'aucune épithète, mais la même résolution préciserait un peu plus loin :

que les lois devraient réprimer les propagandes qui préconisent l'extermination ou la persécution d'un individu ou d'un groupe d'individus en raison de leur nationalité, de leur race, de leur religion ou de leurs opinions *démocratiques.*

Que pareille divergence de vue puisse apparaître sur un tel sujet et entre juristes champions d'une même cause, prouve sans doute quelles difficultés doit surmonter toute assemblée internationale et combien est longue et ardue la route qui mène à la réalisation des grandes conventions internationales — mais prouve aussi, du fait qu'un accord unanime ait pu, en définitive, rapprocher tous les délégués, qu'entre hommes (même juristes) qu'anime une sincère volonté d'entente, un effort de compréhension réciproque porte toujours ses fruits.

Reste, en l'espèce, le danger — incroyable après ces cinq années de tueries — de l'incorrigible position dite « libérale » que le réactionnaire Veuillot avait cyniquement définie en proclamant un jour à la face de ses adversaires républicains : « Je revendique la liberté de mes principes au nom des vôtres et je combats la liberté des vôtres au nom des miens. »

*
* *

Le général Ecer, l'un des représentants les plus marquants de la Tchécoslovaquie à Nuremberg, avait fait au cours du congrès une intervention très brillante, en conclusion de laquelle il avait proposé à tous les délégués présents à cette séance l'adoption par l'Assemblée de la motion précédemment votée par le Mouvement national judiciaire français et dénonçant le régime franquiste « dont les méthodes de répression font revivre le régime nazi ».

Les applaudissements chaleureux des congressistes avaient marqué suffisamment leur complet accord avec cette motion.

Mais quand, le dimanche soir, au moment de clore le congrès, on examina rapidement les motions et résolutions soumises à l'Assemblée, on s'aperçut que celle qui avait été proposée par le général Ecer n'avait pas été examinée par la commission.

Là encore, les réactions du congrès furent symptomatiques, lorsque ce fait fut signalé à son attention par les représentants de l'Espagne républicaine.

C'est ainsi qu'on vit alors s'amorcer des manœuvres dilatoires de la part de plusieurs congressistes invoquant, l'un l'irrégularité d'un vote en l'absence d'un avis de la commission, l'autre l'heure tardive, un autre enfin le « caractère particulier » de cette motion, par opposition au caractère général de toutes celles qui avaient été adoptées jusqu'alors, etc.

Mais je dois à la vérité de dire que ces malencontreuses objections furent très rapidement balayées par une très saine et très vigoureuse réaction de l'Assemblée tout entière lorsque, fort opportunément, l'un des délégués espagnols renvoya les congressistes à la lecture des journaux du matin qui annonçaient la célébration, en Espagne franquiste, de messes à la mémoire des « *martyrs* » de Nuremberg.

Et sur ce, la motion fut votée par acclamations.

A ce moment même se place un autre incident que je ne puis passer sous silence, ne serait-ce qu'en raison de l'heureuse surprise que son dénouement m'a causée. Le chef de la délégation américaine, qui ne pouvait pas s'exprimer en français, avait suivi avec beaucoup d'attention le débat qui s'était engagé à propos de la motion concernant l'Espagne. Toutefois, à peine celle-ci était-elle votée qu'il demandait assez brusquement la parole. Avouerais-je que je craignis de sa part une protestation — ou du moins une réserve — tardive. Je me trompais grossièrement. Le délégué américain proposait à son tour une autre motion, aussi sympathique que la précédente et dont le texte que voici fut aussitôt adopté par le congrès :

Le congrès international des juristes réunis à Paris les 24, 25, 26 et 27 octobre 1946, ayant étudié d'une façon toute particulière la question des crimes contre l'humanité et plus spécialement celle des conséquences juridiques du procès de Nuremberg, demande :

1. Que les chefs industriels qui ont participé à la conspiration du gouvernement nazi tendant à entreprendre une guerre d'agression et à qui incombe, par leurs secours financiers et autres moyens économiques, une responsabilité égale à celle des chefs politiques et militaires nazis pour d'innombrables crimes contre l'humanité, soient traduits devant un tribunal comme criminels de guerre;
2. Que la liste de ces criminels soit dressée par accord commun des nations qui ont créé le tribunal de Nuremberg;
3. Qu'un second tribunal militaire international soit créé conformément aux dispositions de l'accord de Londres, devant lequel les industriels et financiers nazis accusés seront poursuivis pour leurs crimes;
4. Que cette résolution soit transmise à tous les membres des délégations des nations unies.

Bien instructif, enfin, ce journal intitulé *les Amis de la Grèce*[1], qui était distribué à la sortie des séances du congrès. Depuis la manchette rappelant cette phrase du président Roosevelt :

Notre gouvernement désire que le peuple grec soit en mesure d'exercer au plus tôt le droit de choisir lui-même, et en toute liberté, la forme de régime sous lequel il veut vivre,

jusqu'à l'énumération des faits les plus récents de terreur blanche — en passant par la publication de lettres qui constitue le témoignage le plus accablant de la transformation de la Grèce en une « autre Espagne » !

Ainsi, dans son sein et à ses portes, était-il possible au congrès des juristes démocrates d'entendre la voix douloureuse de ceux qu'il s'est pourtant donné pour mission de défendre contre toute survivance du fascisme.

Ironie ? Paradoxe ? Raison de découragement ? Nullement. Perfectibles comme le jugement de Nuremberg qu'ils critiquent, les travaux de ce congrès ont été la manifestation sur le plan juridique de la « conscience malheureuse » des nations uniés, l'expression de la profonde détermination des peuples d'en finir avec une organisation sociale dont les contradictions les meurtrissent et les révoltent.

Encore faibles et maladroites parce qu'en avance sur les conditions nécessaires à la réalisation intégrale des buts poursuivis, ces manifestations doivent être saluées et encouragées comme des *symptômes* d'un avenir plus humain vers lequel les événements nous poussent irrésistiblement.

C'est pourquoi nous devons applaudir à la création, au cours même de ce congrès, d'une association internationale permanente de juristes démocrates dont, sous la présidence de M. René Cassin, vice-président du conseil d'Etat, le bureau provisoire a vite tenu sa première séance — et qui a pour objet de coopérer à la réalisation des buts des nations unies en appelant les juristes à une action commune pour :

a) Restaurer, défendre et développer dans les textes et la pratique, les droits et libertés démocratiques;
b) Mener à bien, sur le plan national et international, le châtiment des criminels de guerre et *extirper dans le domaine du droit les vestiges du fascisme;*
c) Unir ses efforts et ceux de tous les autres groupements pour assurer le respect du droit dans les relations internationales, et l'établissement d'une paix solide et durable.

Pour terminer, saluons comme il convient l'initiative du Mouvement national judiciaire qui, d'une décision incomplète, a su faire surgir, dialectiquement, de nouvelles raisons de confiance en l'avenir, en forgeant de nouvelles armes pour lutter contre le fascisme.

---

1. Bulletin bi-mensuel d'information, 79, boulevard Beaumarchais, Paris (3e).

LA MORT
DU PROFESSEUR ABEL SALAZAR

Le 29 décembre dernier est mort à Lisbonne un des meilleurs histologistes d'Europe, le professeur Abel Salazar. Dans un prochain numéro de la Pensée, *Marcel Prenant lui rendra hommage et résumera ses travaux. Mais nous tenons à publier dès aujourd'hui les passages essentiels d'un récit qui nous est parvenu de son pays, et qui retrace en termes poignants les circonstances de sa mort et de ses obsèques. Notre revue a déjà attiré, en un article*[1] *qui a fait du bruit, notamment au Portugal même, l'attention des esprits libres et des démocrates sur le régime à la fois tyrannique et mesquin que subit depuis vingt ans le peuple portugais. Les pages qui suivent sont à joindre au dossier écrasant de l'homonyme du grand savant disparu, Salazar le dictateur. Les pages qui suivent ont été largement répandues au Portugal même dans un numéro de l'organe du* Mouvement d'unité démocratique, *mouvement autorisé jusqu'ici par le gouvernement. Nous remercions nos amis portugais qui, en nous l'envoyant de leur pays, nous permettent d'en saisir l'opinion française.*

Ajoutons que les associations françaises suivantes : Centre national de la Recherche scientifique, Haut Commissariat de l'Energie atomique, Union nationale des Intellectuels, Association des Travailleurs scientifiques avaient, en apprenant la mort d'Abel Salazar, envoyé aussitôt un télégramme de condoléances au professeur Ruy Luis Gomes.

La commission du district de Porto du *Mouvement d'unité démocratique* (M.U.D.) s'est réservé l'honneur de rendre à la mémoire d'Abel Salazar l'hommage qui lui fut refusé pendant sa vie. Elle a chargé ses membres de faire connaître, en dehors même de son pays, la figure du grand professeur et l'exemple de son courage et de sa fidélité à l'idéal démocratique.

Abel Salazar, fondateur et directeur de l'Institut d'histologie de la Faculté de médecine de Porto, avait été, en 1935, privé de sa chaire pour des raisons politiques. On lui refusa même l'entrée dans les bibliothèques de sa propre Faculté, l'entrée de l'Institut qu'il avait fondé et de ses laboratoires; on lui refusa jusqu'aux préparations qu'il avait faites lui-même.

Quand on essaya plus tard de réparer une aussi monstrueuse injustice, en lui fournissant quelques moyens de travail, ce furent certains de ses collègues, professeurs à la Faculté de médecine de Porto, qui s'y opposèrent. Salazar n'en continua pas moins son travail et dans un laboratoire de fortune, avec un matériel extrêmement réduit, réussit malgré tout à produire une œuvre scientifique d'envergure et à la répandre à travers le monde. La Faculté de médecine, elle, privée de son fondateur, ne produisit plus rien de valable.

Des invitations furent adressées à Salazar par plusieurs institutions scientifiques de pays étrangers pour des conférences ou des cours : Salazar accepta, mais ne put y donner suite, parce qu'on lui refusa toujours l'autorisation de quitter le Portugal.

Soumis à ce régime de vexations et de persécutions, Abel Salazar élargit sa

1. *Vingt années d'histoire portugaise : 1926-1946,* par Henrique SILVA. *La Pensée,* n° 9, octobre-novembre-décembre 1946, p. 41-49.

réflexion aux domaines de l'art et de la philosophie et prit parti plus fortement encore contre l'oppression. Lorsque sa voix cessa de se faire entendre dans l'étroite enceinte des salles de cours, elle retentit, plus forte et plus éloquente, dans le pays tout entier. Ceux qui avaient cru l'anéantir ou le diminuer en le chassant de sa chaire, virent à leur grand effroi son influence sociale croître sans cesse.

Dans la longue liste des savants portugais sacrifiés au grand silence de la « félicité nationale » — félicité garantie par la censure et la terreur policière —, Salazar fut l'un des premiers. La grande masse de la nation portugaise, dans le silence des consciences, l'admirait et l'aimait; il était populaire dans toutes les classes de la société, même parmi les plus humbles et les moins cultivées.

***

Aussi la nouvelle de sa mort, survenue à Lisbonne le 29 décembre 1946, provoqua-t-elle une profonde émotion, particulièrement à Porto. Le bruit se répandit aussitôt que son corps serait ramené à Porto le 31 décembre : il devait y arriver vers sept heures du soir et être déposé à la Maison de la presse et du livre. Toute la population pourrait l'y veiller jusqu'au lendemain à quinze heures, heure où il serait transporté au cimetière du Prado do Repouso.

A travers le pays, dans toutes les localités où devait passer le corps du grand Portugais, la population se prépara à lui rendre hommage.

A Lisbonne, plusieurs centaines de personnes l'accompagnèrent le 31 décembre jusqu'à la sortie de la ville, et le peuple se groupa en des manifestations collectives lorsqu'il passa à Vila Franca de Xira, à Caldas da Rainha, à Alcobaça, à Leiria.

La voiture funéraire, que suivaient en automobile ses parents et ses amis les plus chers, était accompagnée par la police de sûreté. A la sortie de Leiria, sous les yeux étonnés de la population, la police ordonna brusquement de changer l'itinéraire prévu et de passer par Figueira da Foz, Aveiro, Espinho, afin d'éviter la ville de Coïmbra. La population de Coïmbra n'oubliera pas qu'on lui a refusé le droit de s'incliner devant la dépouille d'Abel Salazar.

A Aveiro, bien que la nouvelle du passage du cortège n'eût été donnée qu'une demi-heure plus tôt, plusieurs dizaines de citoyens l'attendaient et traversèrent la ville à pied, à côté du cortège, dans la nuit tombante.

Au nord d'Aveiro, tous les postes de la police routière étaient en état d'alerte. Brusquement, un peu avant d'arriver à Porto, deux agents donnent l'ordre d'arrêter. Deux minutes d'attente, des phrases courtes et incisives, des uniformes de policier. L'ordre est d'aller directement au cimetière de Repouso.

Dans l'avenue de Gaia, gardée par la police, nouvel arrêt. Un officier s'approche. Le corbillard doit suivre l'automobile de la police. Le cortège file à grande allure vers le cimetière.

***

Devant la large entrée du cimetière, du côté de Saint-Victor, le cortège s'arrête, dominé par la voiture funéraire, avec le cercueil recouvert du drapeau rouge et vert. Des hommes attendent, les seuls qui fussent prévenus que l'enterrement aurait lieu à cette heure : des policiers et des militaires, les fossoyeurs, et quelques professeurs de la Faculté de médecine — les ennemis les plus acharnés d'Abel Salazar.

Alors un homme s'avance : « — Vous êtes des professeurs de médecine ? Alors, au nom de la famille, je vous interdis de toucher au cadavre de cet homme. »

Le doyen de la Faculté de médecine accourt : « — Comment ? Où est la

famille ? » La sœur de Salazar s'avance, indignée : « — C'est moi qui vous l'interdis. » Et un soufflet sec et ferme sur la figure du doyen résonna dans le grand silence.

Tandis qu'un assistant baisait la main de Mlle Salazar, des voix qui s'étaient tues trop longtemps s'élevèrent : « — Vous avez commis un crime contre l'intelligence. Il est temps de l'expier. »

Les professeurs de médecine restèrent immobiles, tandis que la dépouille de Salazar entrait au cimetière sur les épaules de ses amis les plus dévoués.

Elle n'avait pu être déposée à la Maison de la presse et du livre, devant laquelle toute la population s'apprêtait à défiler. La Maison fut fermée à 23 heures, et le catafalque resta vide, au milieu des couronnes et des bouquets de fleurs.

Le corps fut enfermé dans le dépôt du cimetière, seul, sans un être cher, par ordre du commandant de la police.

On obtint finalement du gouverneur civil, non sans peine, l'autorisation de célébrer les obsèques le lendemain à quatre heures de l'après-midi. Les autorités auraient voulu les faire le matin, pour diminuer l'ampleur de la manifestation.

* * *

Dès le matin du 1er janvier, et jusqu'à seize heures, des milliers de personnes accoururent au cimetière et défilèrent devant le cercueil d'Abel Salazar, que recouvrait le drapeau national. A onze heures, un groupe de ses admirateurs sortit de la Maison de la presse et du livre, transportant à travers la ville, jusqu'au dépôt mortuaire, les couronnes, les palmes et les bouquets ornés de rubans rouges et verts. Tout le monde se découvrit sur leur passage, comme si le cadavre eût été parmi eux. Plus tard, un long cortège se forma spontanément et se dirigea vers le Prado do Repouso, grossissant sans cesse. Ainsi, malgré l'interdiction des autorités, le cortège funèbre d'Abel Salazar traversa effectivement la ville de Porto dans l'après-midi du 1er janvier 1947.

A seize heures, il y avait plus de cinquante mille personnes au cimetière. Près du dépôt mortuaire, le docteur Lobo Vilela prit la parole, au nom de la Commission centrale du M.U.D. Au moment où le professeur Ruy Luis Gomes se disposait à parler, en sa qualité de président de la Commission du district de Porto du M.U.D., un officier de police prétendit l'en empêcher. La foule protesta avec indignation; le professeur Ruy Luis Gomes parla donc, suivi du docteur Eduardo dos Santos Silva, au nom d'un groupe d'amis, du docteur Virgilio Marques Guedes, au nom des anciens élèves, de l'étudiant en médecine Carlos Barroso, au nom de la jeunesse démocratique universitaire, et de l'ingénieur Fernando d'Araújo Lima.

Le cercueil, sur les épaules d'amis et d'admirateurs d'Abel Salazar — qui se disputaient cet honneur —, suivit le long chemin qui va du dépôt mortuaire au caveau, où le docteur Barata da Rocha prononça les dernières paroles. La foule observa deux minutes de silence, puis entonna la *Portugaise*.

Comme elle commençait à se disperser, on vit descendre d'un camion une brigade d'assaut, munie d'armes automatiques, qui se répandit parmi les tombes et chassa brutalement les assistants.

* * *

Environ deux heures après qu'il avait pris la parole et comme il sortait du cimetière, le professeur Ruy Luis Gomes fut arrêté par un officier de Police. Le docteur Eduardo dos Santos Silva, ancien ministre de la République, se joignit volontairement au prisonnier.

Cette arrestation était illégale : opérée sous prétexte d'une prétendue

désobéissance, elle ne pouvait être faite légalement que sur-le-champ, en flagrant délit. Le professeur fut mis au secret, tandis que son compagnon volontaire, le docteur Eduardo dos Santos Silva, était relâché.

Le lendemain 2 janvier, après une réunion des officiers de police qui se tint au Gouvernement civil, le professeur Ruy Luis Gomes fut traduit devant le tribunal de simple police. Lorsqu'il entra dans la salle d'audience, sans cravate, conformément au règlement de la prison, tous les assistants se levèrent et arrachèrent leur cravate. Le juge se déclara incompétent, et le docteur Ruy Luis Gomes fut renvoyé à la police judiciaire. Il échappait ainsi à la police de sûreté, organe partisan qui pratique l'arbitraire le plus dangereux, et retrouvait les garanties de la loi. Le soir même, il était remis en liberté.

*
* *

C'est ainsi que le peuple portugais put rendre hommage au professeur Abel Salazar. Le gouvernement qui avait refusé à Salazar le droit au travail et avait refusé à la jeunesse le droit d'entendre son enseignement, a prétendu refuser à son peuple le droit de saluer sa dépouille. Mais nous avons passé outre à son interdiction. Abel Salazar, homme de science et citoyen du monde, défiant l'incompréhension et les persécutions mesquines d'un système qui agonise, se dresse devant nous dans toute sa grandeur, comme le symbole d'un peuple qui forge son destin.

LA POLOGNE NOUVELLE

par MAURICE THIEDOT

II

Les récentes élections de Pologne ont ramené l'attention vers ce pays, sur lequel avait paru dans le n° 8 de la *Pensée* un article qu'après un séjour de trois semaines, des informations nouvelles nous permettent de compléter et de rectifier. Nous insisterons surtout sur la reconstruction, et sur la situation politique de la nouvelle Pologne.

Les destructions

Conformément aux préceptes hitlériens, les Allemands avaient entrepris la destruction biologique de la nation polonaise à laquelle ils s'efforçaient d'enlever en même temps tout ce qui pouvait en maintenir la cohésion et l'unité morale, ses monuments historiques, entre autres, comme, à Varsovie, le palais Lazienki, dont les murs apparaissent forés de centaines de trous régulièrement espacés, qui devaient recevoir les charges de dynamite. Des 34 millions d'habitants que comptait la Pologne d'avant-guerre, plus de 6 millions ont été tués. Un grand nombre sont infirmes ou malades. La prédisposition à la tuberculose est effrayante chez les enfants de Varsovie. Il y a des centaines de milliers d'orphelins. D'après le recensement de février 1946, dont les résultats ne sauraient d'ailleurs être considérés comme définitifs, la Pologne nouvelle n'a que 23.622.000 habitants. Elle manque d'hommes, ils sont mal répartis, ils ne sont pas toujours préparés aux tâches qui les attendent.

Le problème du nombre ne peut être résolu dans l'immédiat que par le retour des émigrés polonais, à qui le gouvernement multiplie ses appels. Il a obtenu pour 1946 le rapatriement, avec leurs familles, de 5.000 mineurs qui travaillaient en France, et qui ont demandé à rentrer chez eux, où les ont précédés parfois leurs fils, nés et élevés en France, tels ces cadets de l'école des officiers politiques de Lodz, rassemblés en une compagnie qu'on donne en modèle aux autres, et qui peut constituer un nouveau foyer de rayonnement pour notre langue et notre culture, jusqu'alors l'apanage des classes les plus aisées. Le gouvernement s'adresse en même temps aux soldats de l'armée Anders, qui sont assurés, en dépit de la propagande adverse, d'un accueil dont nous avons pu constater le caractère fraternel. La Pologne a besoin de ces hommes jeunes, dont le devoir est tout tracé.

Encore faut-il les répartir. La Pologne vient d'être le lieu d'une immense migration. De l'Est, sont arrivés, outre les 2 millions de réfugiés, prisonniers et refoulés que la guerre avait projetés en Russie, les habitants des provinces orientales qui ont opté pour la Pologne, où ils ont le droit de rentrer avec tout ce qu'ils possèdent. Ils sont eux-mêmes 2 à 3 millions, et plusieurs centaines de mille sont encore à rapatrier. On cherche à les fixer dans les provinces récupérées de l'Ouest qu'il s'agit de coloniser, et où on leur attribue des majorations de salaire de 50 %, ou bien des lots de 15 hectares par famille. L'armée avait défriché à leur usage, au printemps dernier, plus de 30.000 hectares de terre. Malgré la difficulté des transports, et la pénurie de matériel qui rendent pénible cet immense transfert, il a été démontré par les recensements opérés qu'au 1er septembre 4 millions de Polonais étaient installés dans ces territoires

peuplés avant la guerre de 8 millions d'habitants dont la plupart s'étaient enfuis pendant l'hiver 1945-46. Il n'y restait plus qu'un million d'Allemands et ce sont eux qu'on voit quitter Breslau ou Dantzig, poussant des petites voitures à bras où ils sont autorisés à emporter ce qu'ils ont de plus précieux, car les Polonais ont décidé de les expulser. Pour compléter ce tableau, il faut dire qu'en même temps 600 ou 700.000 Russes qui ont choisi de regagner l'Union soviétique exécutaient en sens contraire un déplacement de l'Est vers l'Ouest.

On peut penser que dans quelques mois, ce grand remous de peuples aura pris fin. Plus difficile, ou du moins plus long à résoudre, sera le problème de la qualité. L'acharnement des Allemands sur l'intelligence polonaise, le départ des techniciens étrangers, le retard enfin dont souffrait depuis longtemps le peuple polonais confiné, par une politique concertée d'obscurantisme, dans des pratiques archaïques, gênent et ralentissent la reconstruction. Elle souffre surtout du manque d'ouvriers qualifiés et de l'insuffisance de la maîtrise. Nous avons défini la politique culturelle du gouvernement. Qu'on nous permette d'y revenir. Il ne se contente pas d'ouvrir, parfois dans les ruines, comme à Breslau, de nouvelles universités, telle celle de Lodz qui a déjà 7.000 élèves, et de multiplier les classes pour toute une jeunesse dont la guerre a gravement retardé les études. Il a rompu avec le régime scolaire adapté à la structure économique et sociale de la Pologne d'avant-guerre et qui était agencé de manière à maintenir la suprématie d'une classe qui s'en réservait le bénéfice. La réforme scolaire en Pologne n'est pas seulement une réforme de procédés, c'est une réforme de structure, qui, tout en permettant le recrutement de nouvelles élites, tend à promouvoir à la culture et au bonheur, un peuple trop longtemps tenu dans l'ignorance et la misère. Ce n'est pas seulement l'Etat, ce sont des entreprises, des syndicats, les partis politiques même qui fondent dans cette intention des écoles, partout ouvertes aux enfants du peuple, telle la magnifique école centrale du Parti ouvrier polonais de Lodz, ou, à Praga, cet Institut ouvrier fréquenté après leur travail, et 5 jours par semaine, de 17 à 20 heures, par des hommes de tout âge qui y viennent recevoir à la fois une culture générale et une formation professionnelle. Ainsi s'amorce la relève d'une classe. Est-ce à dire que d'ores et déjà l'on a rejeté les survivants des milieux cultivés d'autrefois ? Ils sont traités au contraire comme un capital national, car la Pologne nouvelle n'a point trop de tous ses fils pour se relever de ses ruines.

Elles dépassent en effet ce qu'on peut imaginer. Le dernier mémorandum estimait les pertes matérielles à 11.700 millions de dollars. Il faut avoir vu, détruites plus qu'aux trois quarts, Varsovie, Dantzig (Gdänsk), Breslau (Wroclaw) qui n'avait pas reçu un projectile au 1er janvier 1945 et qu'à dû foudroyer l'artillerie russe. Il faut penser au port de Gdynia rendu complètement inutilisable, aux centaines de milliers d'hectares de territoires minés, aux campagnes vidées de leur cheptel et de leur outillage, aux 635.000 bâtiments agricoles démolis en tout ou partie ! Certaines régions pourtant ont été épargnées, grâce à la rapide avance des armées libératrices : Lodz, le grand centre cotonnier, n'a pas trop souffert, non plus que la Haute-Silésie où Kattovice a gardé sa figure de cité industrielle moderne et banale; Cracovie est intacte, comme un bijou ancien dans l'écrin de ses vieux murs. Lublin et Poznan, par contre, ont été très touchées. Les établissements industriels du Centre et de l'Ouest avaient été pillés avant d'être dévastés : c'est ainsi qu'on a retrouvé en Allemagne le matériel de 162 usines polonaises, d'une valeur d'un milliard et demi de zlotys-or (zlotys valant 9,31 grammes d'or fin).

La reconstruction ; le plan triennal

Il ne faut pas oublier que la Pologne d'avant-guerre était un pays de technique arriérée, que ses dirigeants avaient négligé d'équiper depuis 1914. L'outillage dont elle peut encore disposer aujourd'hui est généralement désuet,

et il a été malmené par l'exploitation sauvage à laquelle se sont livrés les Allemands. Presque point de matériel moderne, peu de machines-outils. Et grande est la difficulté de s'en procurer, car la Pologne manque aussi de moyens financiers. Elle s'est assuré à l'intérieur de nouvelles ressources par la confiscation des biens ennemis, par la réfection du système fiscal, par une politique d'emprunts destinés aussi à drainer l'épargne morte. Mais son faible stock d'or, dont la plus grande partie au début de la guerre avait été déposée en Angleterre, y est encore retenu en gage des dettes contractées surtout par le gouvernement « émigré » de Londres. La dette publique s'est considérablement alourdie en raison de la guerre, en raison aussi des réformes sociales, des nationalisations de biens étrangers, en particulier, soumises à indemnisation. La Pologne n'a donc que de faibles moyens de paiement. Comment, dans ces conditions, obtenir de l'étranger les produits indispensables ? L'U.N.R.R.A. a accordé un secours substantiel sous forme de denrées de consommation, d'essence, de voitures. Les officiels constatent que cette aide, pour efficace qu'elle soit, restait pourtant irrégulière. L'U.N.R.R.A., par exemple, n'a pu faire parvenir à temps les semences, qui ont été en 1946 fournies par l'Union soviétique. Des accords ont été passés avec divers Etats, Suède, Danemark, France, avec qui la Pologne peut échanger de la houille contre des matières premières et des machines, car sa chance, en ces temps où sévit la « grande faim de charbon », est d'en avoir beaucoup à revendre.

Le cours du zloty, qui n'a point de couverture en or ou en devises, est depuis plus d'un an stabilisé, au moins à l'intérieur, et l'inflation a pu être évitée. Mais il y a encore un double marché, en attendant le retour, prévu pour 1949, au tarif unique pour un même article : marché réglementé, et marché libre.

Toutefois, il n'existe pas de marché « noir » en Pologne. La taxation s'applique aux produits dont le marché est encore insuffisamment pourvu, et qui sont réservés aux entreprises nationalisées et aux catégories de la population qu'on a voulu avantager. Sans que cette réglementation soit aussi généralisée qu'en France, par exemple, les autres marchandises sont vendues librement. En juin dernier, le pain taxé, qui est du pain noir, assez grossier, coûtait de 2 1/2 à 3 zlotys le kilogramme, alors qu'on pouvait se procurer partout, et en abondance, du pain très blanc et de qualité très supérieure, à 30 zlotys. Le double barème ne manque donc pas d'inconvénients. Mais cette organisation a du moins l'avantage de ne point légitimer, en fait, la désobéissance à la loi, et de ne point faire passer l'immoralité en pratique courante et presque en institution. Il faut convenir que les salaires y sont encore faibles, constitués par un salaire de base qui semblait, cet été, osciller mensuellement entre 1.000 et 3.000 zlotys, auquel s'ajoutaient d'importantes primes au rendement, en espèces et surtout en nature; les ouvriers de telle entreprise de textile, à Lodz, touchaient par exemple en allocation, des tissus qu'ils pouvaient vendre 10 ou 20 fois plus cher au marché libre. Des fonctionnaires recevaient des produits de l'U.N.R.R.A. assez régulièrement. Tous, ouvriers et fonctionnaires, bénéficient d'une organisation coopérative très poussée, qui leur assure au moins un repas à bon compte dans les cantines d'entreprise, mais on va abandonner le système des attributions complémentaires en nature, qui est un legs de l'économie du temps de guerre.

La reconstruction de la Pologne, qui ne saurait être un retour au passé, exige des moyens qui excèdent les possibilités de l'économie « libérale ». L'Etat seul dispose des capacités et de l'autorité nécessaires pour la diriger, grâce surtout aux réformes accomplies depuis la libération, et qui concilient, on l'a vu [1], le socialisme et les nécessités du moment. La suppression de la grande propriété foncière et la nationalisation des grandes entreprises n'ont pas seulement libéré l'Etat polonais de la domination des magnats et des trusts. Elles lui ont donné le contrôle d'un secteur de l'économie polonaise, le plus vaste, qui est le secteur

1. Voir la *Pensée*, n° 8, juillet-août-septembre 1946, p. 67-78.

nationalisé, et auquel s'appuie le secteur coopératif, où les coopératives sont groupées en unions, avec, comme organe central, l'Union des sociétés coopératives de la République de Pologne. Quant au secteur privé, aux millions de petites entreprises paysannes et artisanales — de récentes dispositions confèrent même des lettres de garantie à certains établissements dont l'activité justifierait l'emploi de plus de 50 employés — l'influence de l'Etat s'y fait sentir par des mesures économiques, financières et fiscales. L'Etat détient donc en Pologne les leviers de l'économie nationale, et c'est ce qui lui donne la possibilité d'appliquer le plan triennal, adopté le 20 septembre 1946 par le Gouvernement provisoire.

L'inspiration en est hardiment démocratique et nationale. Il s'agit avant tout d'élever le niveau de vie du peuple polonais, mais sans rien aliéner de son indépendance, comme le démontre la limitation à 20 % des capitaux étrangers dans le total des investissements prévus.

L'augmentation du bien-être des masses laborieuses des villes et des campagnes, qui est le principal objectif du plan triennal, ne peut être obtenue que par la modernisation de la structure démographique et économique du pays. L'ancienne Pologne était caractérisée par la surpopulation agricole, dont la conséquence était la misère endémique des campagnes, qui privait l'industrie de consommateurs, tout en maintenant très bas le rendement de l'agriculture. Grâce à la réforme agraire, et à la récupération des territoires de l'Ouest, l'étendue moyenne des exploitations agricoles sera portée en 1949 à 7 hectares 8. Le surcroît de la population rurale trouvera son emploi dans l'industrie, et le ministre de l'Agriculture a exprimé l'espoir que le rapport des producteurs agricoles aux consommateurs urbains, qui était de deux à un, serait, à la fin de 1949, de un à un. Le développement de l'industrie, qui équilibrera l'économie de la Pologne nouvelle, exige une redistribution de la main-d'œuvre. Le plan prévoit un accroissement effectif de 1.400.000 ouvriers pour la fin de 1949, et fait appel à la main-d'œuvre féminine (il y a actuellement 13 millions de femmes et seulement 11 millions d'hommes).

Voici les résultats escomptés. Le revenu de l'industrie, qui était de 5,7 milliards de zlotys avant la guerre, montera à 8,7 en 1949, mais le revenu de l'agriculture n'atteindra encore qu'à 5,5 milliards, contre 6,9 en 1938. C'est que les campagnes ont été plus durement touchées encore que les centres industriels. C'est seulement en 1948 qu'on pourra faire cesser les importations alimentaires et assurer à chaque habitant le même nombre de calories qu'avant guerre. Les produits industriels font aussi défaut : la consommation n'a atteint en 1946 que 30 % du chiffre de 1938, pour les chaussures, et 70 % pour les textiles. On comprend que le plan s'attache au relèvement de la consommation, et donc de la production, des objets de première nécessité. L'équipement de l'industrie lourde, auquel les plans soviétiques avaient donné la première place, et qui a effectivement sauvé l'Union soviétique pendant la guerre, est subordonné, dans le plan triennal polonais, à l'équipement agricole, à la réparation des bâtiments, à la remise en train des industries légères, à l'électrification du pays et à l'aménagement des transports. Les souffrances du peuple polonais, ses déficiences physiologiques exigent ce relèvement de la consommation des produits industriels dont l'indice sera porté à 125, contre 100 en 1938. Quelques chiffres montreront que la récupération des territoires de l'Ouest est une condition nécessaire à l'exécution de ce projet : elles doivent donner à la Pologne, en 1949, plus du tiers de son charbon, 28 % de ses produits métallurgiques, 48 % de ses matériaux de construction, 50 % de ses cotonnades, 48 % de son acide sulfurique. Grâce à elles, la production de charbon montera, espère-t-on, à 100 millions de tonnes en 1949, et fera de la Pologne l'un des grands marchés de la houille, capable d'exporter 35 millions de tonnes, autant que l'Allemagne d'avant-guerre.

Il est certain que les années qui viennent seront encore dures pour les classes laborieuses. Elles acceptent cette épreuve, et il est à noter que, dans la mobili-

sation des ressources de la nation, les auteurs du plan ont fait entrer « la discipline de la classe ouvrière, son enthousiasme au travail et la solidarité entre ouvriers et paysans ».

Les anciennes classes dirigeantes

On sait qu'au cours de la guerre, un gouvernement s'était constitué à Londres, qui bénéficiait de l'appui britannique, et où dominaient quelques personnalités du Parti socialiste polonais, cependant que Moscou servait d'asile à des militants syndicalistes, socialistes et communistes, qui ont finalement formé le Comité de Lublin, devenu gouvernement provisoire par adjonction de quelques Londoniens comme M. Mikolajczyk. Les grandes réformes dont ce gouvernement a pris l'initiative bouleversent l'ordre établi dans l'ancienne Pologne, où le capitalisme moderne s'associait aux survivances du passé féodal, et elles se sont naturellement heurtées à la résistance plus ou moins avouée des anciennes classes dirigeantes.

On a dit quel rôle avaient joué avant-guerre les grands propriétaires terriens, en accord avec les dirigeants de la grande industrie. Par eux-mêmes, ces éléments parasitaires ne sont plus très redoutables. Mais c'est l'aristocratie qui donnait le ton à la « société » polonaise, à cette classe moyenne où se recrutaient les cadres, et qui était la classe cultivée, très ouverte à la culture française dont on ne constate pas, cependant, que l'inspiration universaliste et égalitaire l'ait profondément touchée ! Ce qui caractérisait ces milieux, c'était au contraire un esprit de caste qui s'affirmait dans les titres et la hiérarchie, comme dans le mépris du travail manuel et la persistance du point d'honneur nobiliaire. Se hisser jusqu'à cette classe en qui l'on peut voir l'héritière de l'ancienne *szlachta,* c'était l'idéal proposé à la société polonaise. Les hommes qui la composaient n'avaient pas encore pris conscience qu'en régime capitaliste, la position sociale et l'influence du citoyen dépendent étroitement de son pouvoir économique. Ils ne se voyaient pas, comme ils l'étaient en réalité, frustrés dans l'attribution ou le partage des biens qu'ils contribuaient cependant à accroître. Ils n'étaient sensibles qu'à la menace que constituait pour eux la progression des classes ouvrière et paysanne, et pour se défendre, ils avaient, dès l'avant-guerre, versé dans le fascisme. L'équipe des colonels avait trouvé en eux les plus actifs tenants de sa politique nationaliste, le nationalisme couvrant la réaction sociale. Il est vrai qu'à la différence de la nôtre, la classe moyenne polonaise a, dans son ensemble, combattu dès le début les Allemands. D'autre part, la guerre, en la ruinant, a accentué son déclin. Est-ce pour ces raisons qu'elle semble actuellement moins butée dans son incompréhension et ses craintes, plus capable d'évoluer ? Le nouveau régime s'ouvre à ceux de ses membres, et il en est, qui ont tiré un trait sur le passé, et qui offrent leurs services, assurément précieux, à un gouvernement dont ils ont apprécié l'activité et le dévouement. On ne peut dire cependant que la tendance antidémocratique se soit effacée, et on la voit prendre ici, plus facilement qu'ailleurs, la figure de l'antisoviétisme et de l'antisémitisme.

On pourrait croire que ce sont des « constantes » d'une variété de la mentalité polonaise. Le Polonais de la « bonne société », qui affirme son mépris pour le Moscovite en le traitant d'oriental et d'asiatique, se réclame de la civilisation occidentale dont il se flatte d'être le dépositaire, en ces confins de l'Europe. Mais enfin, quel bénéfice a bien pu tirer de cela cette masse de paysans qui compose les deux tiers de la nation, et qui, en 1939 encore, menait une vie archaïque et misérable qu'on peut bien plutôt supposer avoir été celle des moujiks russes d'avant la Révolution ? En quoi les « valets » que Wanda Wassilewska a dépeints dans son roman, *Patrie,* sont-ils représentatifs de l'Occident ? Au fond de la russophobie dont on recueille encore, même dans le

peuple, maint témoignage, ne trouverait-on pas, avec le ressentiment persistant des anciennes rigueurs tsaristes, la réaction du catholicisme aux pratiques orthodoxes de la Russie traditionnelle ? Mais c'est un fait, la passion antirusse qui correspond à des formes périmées de la vie nationale n'est pas encore éteinte, et une propagande habile, et néfaste, a pu paraître la ranimer, en Pologne, au lendemain même de sa libération.

Ainsi, la propagande anti-russe s'est immédiatement saisie des incidents qui devaient fatalement naître de la présence, sur le territoire polonais, des millions de soldats soviétiques lancés à la poursuite des armées allemandes.

Elle a tenté de soulever le sentiment national contre la cession des provinces orientales, que déploraient hautement les nationalistes polonais, sans vouloir se souvenir qu'elles avaient été enlevées par la force à l'U.R.S.S. en 1920, et qu'elles étaient peuplées d'allogènes qui protestaient contre la domination polonaise. Pas davantage, ils n'étaient reconnaissants à l'Union soviétique d'avoir aidé la Pologne à s'installer dans les riches provinces de l'Ouest, dont la reprise leur semblait toute naturelle, mais ils savaient exploiter le mécontentement des rapatriés, dont les circonstances rendent si pénible l'établissement sur ces terres ravagées.

Et puis, et surtout, ils dénonçaient l' « occupation » soviétique! Faut-il rappeler cependant qu'on voit moins de Soviétiques en Pologne que d'Américains en France, et que l'armée polonaise formée en Russie, où elle avait dû accepter le concours des officiers russes, après le départ d'Anders qui s'était fait transférer, au moment de Stalingrad, sur un autre théâtre d'opération, ne compte plus aujourd'hui que 5 % d'officiers étrangers ? D'ailleurs, l'occupation tend facilement à l'exploitation, et l'on ne voit pas que l'Union soviétique se soit emparée du marché polonais, ou entreprenne d'y placer des capitaux, d'y fonder des établissements dont elle se réserve le bénéfice ! Vue sous cet angle, qui est le seul exact, l'occupation étrangère nous paraîtrait être réalisée, non en Pologne, mais en bien d'autres lieux où les Soviets n'ont pas accès !

Les nationalistes polonais font écho au général Anders qui, le 15 juin dernier, faisait jurer à ses hommes « à l'intérieur de la patrie comme à l'étranger... de continuer la lutte pour la libération de la Pologne, quelles que soient les conditions dans lesquelles il faudra vivre et agir ». En réalité, l'antisoviétisme est aux fins d'anticommunisme. Si les classes possédantes continuaient d'entretenir la russophobie chez ce peuple trop longtemps abusé, c'est qu'après avoir servi de ferment au nationalisme polonais, elle peut être tournée maintenant contre le socialisme, dont l'Union soviétique est aujourd'hui la patrie.

L'antisémitisme est ici l'autre figure de ce nationalisme dont le fascisme excelle à se faire un pavillon. Il nous scandalise d'autant plus que trois millions de Juifs ont été massacrés par les Allemands en Pologne, où il n'en reste, semble-t-il, guère plus de 80.000, qui vivent comme dans une nécropole, parmi les souvenirs hallucinants de leurs martyrs. Pourtant, le récent pogrom de Kielce, après bien d'autres attentats qui pouvaient être mis au compte d'assassins professionnels, nous révèle la virulence de ce poison dont le peuple polonais est encore intoxiqué, surtout dans les campagnes. Et nous devons constater que, comme la passion antirusse, l'antisémitisme a été et continue d'être entretenu par les mêmes chauvins chez qui se recrute l'opposition. Il s'est trouvé encore dans ces milieux élevés des hommes pour justifier par des arguments en apparence raisonnables ce qui, chez des paysans incultes, est essentiellement, comme le démontre l'affaire de Kielce, une réaction passionnelle et presque aveugle. Ce sont les mêmes qui ont fait instituer, bien avant la guerre, le *numerus clausus*. C'est un des hommes du « gouvernement » de Londres, qui écrivait au début de 1945, dans la *Pensée politique polonaise :*

Le problème juif, vu les traits spécifiques de la juiverie, et le grand nombre de juifs en Pologne, accru encore depuis l'occupation (*sic*), prend une importance particulière.

L'influence puissante et négative exercée jusqu'ici par la juiverie dont les ambitions sont souvent pernicieuses aux intérêts de la Pologne, rend nécessaire une solution radicale du problème juif qui doit être tranché aussitôt après la conclusion de la paix[1].

Au lendemain du pogrom de Kielce, tandis que le président du Conseil, M. Osubka-Morawski, du Parti socialiste, adressait un blâme public et presque officiel au clergé qui s'était refusé à intervenir, la plus haute autorité ecclésiastique de Pologne, le cardinal Hlond, n'a pas craint de proclamer que les Juifs se sont emparés des postes de commande dans le gouvernement et l'administration, ce qui serait la cause, et l'excuse, de l'antisémitisme polonais ! Et il se peut qu'en effet, parmi les militants qui ont institué, dès la libération, le nouveau régime, il se trouve un certain nombre de Juifs, dont les capacités, précieuses en un pays qui reconstitue ses cadres, ont été utilisées. Mais là n'est point l'important, car on voit où tendent ces explications. Au fond, ici encore, c'est le nouveau gouvernement qui est visé, c'est son inspiration, ce sont ses réalisations sociales qui sont mises en cause. Et l'on saisit le jeu de l'opposition, à qui tous les prétextes sont bons pour entraîner à l'assaut du régime « judéo-communiste » des masses populaires aveuglées : nous avons connu récemment ces monstrueuses propagandes, sous l'égide de Hitler et de Pétain.

L'opposition

Peut-elle compter sur l'appui de l'Eglise ? L'Eglise polonaise pour qui le gouvernement est plein d'attentions, à qui il a laissé ses biens, ses écoles, et même, dans les écoles publiques, l'enseignement religieux qu'il a seulement rendu facultatif, cette Eglise qui dispose d'une si forte influence sur un peuple où le catholicisme s'est longtemps identifié avec le sentiment national, l'Eglise n'a point condamné l'antisémitisme, pas plus que l'antisoviétisme. Elle restait volontiers dans une expectative boudeuse. Signalons pourtant la détente qu'on a pu observer pendant la campagne électorale, où le clergé s'est gardé de se déclarer ouvertement pour l'opposition.

Sur le plan politique, celle-ci s'est constituée en un parti, à la tête duquel s'est placé M. Mikolajczyk. C'est le Parti paysan polonais (P.S.L.) qui prétend recruter sa clientèle dans les masses rurales. Son chef, toutefois, a surestimé ses forces. Il prétendait avoir derrière lui les trois quarts de la population. Or, au referendum de juin 1946, alors qu'il préconisait un Parlement à deux Chambres, près des deux tiers des électeurs se sont affirmés partisans d'une seule. Il est probable que l'opposition frénétique à laquelle il s'est livré contre le gouvernement dont il est lui-même le vice-président, a détourné de lui une partie de sa clientèle populaire, effrayée aussi par les éléments dont le Parti s'était finalement alourdi sur la droite: gros propriétaires évincés qui rêvent de revanche, trafiquants enrichis trop vite, ultra-réactionnaires prêts à l'action terroriste que l'une des personnalités du Parti avait osé qualifier à la Chambre d' « autodéfense ». Le Parti s'est scindé à la veille du referendum, et son propre secrétaire général avait rejoint la coalition gouvernementale. Il vient de subir une défaite plus grave, et plus décisive, aux élections du 19 janvier. Il n'a obtenu que 10 % des voix, avec 24 ou 25 sièges — au lieu de 53 dans la précédente assemblée. Avec lui, a été battu le Parti du travail (S.P.), formé par M. Popiel, venu, lui aussi, de Londres, avec les démocrates chrétiens, et qui n'obtient qu'une dizaine de mandats.

L'opposition n'agit pas seulement sur le terrain électoral. Des bandes armées opèrent au voisinage des forêts et des zones accidentées où elles ont leurs repaires, et il est avéré qu'elles reçoivent du dehors, avec des encouragements à la manière de ceux d'Anders, des subsides et probablement des armes. Elles

1. Cité dans le bulletin d'information du *Comité polonais de libération nationale en France*, nº 6, 15 février 1945.

s'attaquent aux agents du gouvernement et aux militants des partis avancés, ainsi qu'aux Juifs. Elles s'attaquent également, et leur parenté s'avère avec « l'armée secrète » d'Okulicki et consorts[1], aux soldats de l'Armée rouge, dont un certain nombre ont péri dans une embuscade le 17 juin près de Radom. Dans ces « forces armées nationales » (N.S.Z.) se trouvent nombre de bandits. Mais on n'en saurait nier l'inspiration réactionnaire et fasciste. Cette chouannerie avait fait déjà plus de 7.000 victimes au mois de mai 1946. Dans ces conditions, quel gouvernement ne réagirait ? Et comment s'étonner, avec les évêques polonais, dans une lettre pascale qui fut lue dans toute la Pologne, des « exécutions sans preuve de culpabilité et sans jugement »? Encore un des thèmes de l'opposition : nous devons dire pourtant que jamais nous n'avons vu se baisser « le rideau de fer » sur notre passage, et que nous avons pu en toute liberté nous informer sans qu'aucune surveillance fût exercée sur nous ou nos interlocuteurs, qui ne se privaient guère d'user du droit de « n'être pas d'accord ».

Les forces du gouvernement

Contre l'agitation terroriste, le gouvernement peut compter sur l'armée. L'armée polonaise est une armée nouvelle, dégagée des routines militaires et de l'esprit de caste des anciens cadres, car elle s'est forgée au creuset de l'insurrection nationale et de la guerre. Elle n'a pas rompu avec tout son passé, elle garde ses enseignes, et elle reste ouverte aux officiers de carrière dont l'un est devenu son chef respecté, le maréchal Rola-Zymierski. Mais le plus grand nombre de ses officiers est sorti du rang, et c'est ce qui lui donne sa souche et sa sève populaires. Elle est animée, et ne le dissimule pas, au contraire de la plupart des autres armées du monde qui se proclament faussement en dehors et au-dessus de la politique, d'un esprit franchement démocratique et social.

Quant aux partis gouvernementaux, ils sont au nombre de quatre, qui se sont coalisés contre l'opposition de M. Mikolajczyk : le Parti ouvrier polonais (P.R.R.), dont le cœur est à Lodz, et auquel appartiennent des hommes comme le président du gouvernement provisoire, M. Bierut, le ministre Berman, le vice-ministre des Affaires étrangères M. Modzelewski; le Parti polonais socialiste (P.P.S.), qui a rejeté les hommes de Londres et fait bloc avec le P.R.R., c'est le parti de M. Osubka-Morawski, président du Conseil des ministres; le Parti populiste (S.L.) qui est l'aile gauche du vieux parti paysan et se recrute surtout chez les « sans-terre » attachés à la réforme agraire; le Parti démocrate, enfin (S.D.), composé d'intellectuels, démocrates chrétiens, qui se sont détachés dès avant-guerre de l'équipe des colonels.

Le referendum du 30 juin a montré que ce gouvernement a, dans son ensemble, la confiance du peuple polonais. A la première question, sur laquelle se comptaient les partis, près des deux tiers du corps électoral ont répondu comme l'y invitait le gouvernement, et la majorité est de 80 % sur la deuxième, qui mettait en cause la réforme agraire et les nationalisations, tandis qu'elle dépasse 90 % sur la troisième, relative aux nouvelles frontières de l'Ouest. C'est un grand succès gouvernemental, et il vient d'être confirmé par les élections du 19 janvier.

On en connaît le résultat. Le bloc gouvernemental a obtenu 80 % des suffrages, et le P.S.L. 10,3 % seulement. Le bloc dispose à la Constituante de 392 sièges, et le P.S.L. de 28 — il en avait 52 au Conseil national provisoire. A l'intérieur du bloc gouvernemental, le Parti ouvrier et le Parti socialiste auront chacun 31 % des sièges, le Parti populiste et le Parti démocrate se partagent le reste. La défaite de M. Mikolajczyk a mécontenté ceux qui voulaient voir en lui le champion de la « démocratie occidentale », et les gouvernements britannique et

---

1. Cf. *le Procès des 16 à Moscou*, brochure publiée par l'Amitié franco-polonaise, Paris, 1945.

américain [1] ont adressé une protestation au gouvernement polonais. Observons seulement qu'en Grèce, par exemple, tous les efforts d'un gouvernement dictatorial, ouvertement appuyé sur une armée d'occupation, n'avaient pu empêcher l'opposition de se manifester par l'abstention de près de la moitié du corps civique, tandis que, le 19 janvier, 90 % des électeurs polonais ont effectivement voté. Cette participation massive au scrutin ne peut être l'effet de la contrainte, et moins encore, l'adhésion de 80 % des votants au bloc démocratique qui s'en remettait à leur jugement. Au cours des deux années qui ont suivi la libération, le peuple polonais a pu prendre la mesure de ses nouveaux dirigeants, et apprécier leur œuvre, cette « révolution sans guillotine, sans prisons bien remplies, sans pelotons d'exécution ni flots de sang dans les caniveaux... », cette révolution pacifique qui est bien pourtant « la plus profonde, la plus lourde de conséquences que l'histoire de la Pologne ait connue [2] ». Le peuple polonais a exprimé sa confiance aux hommes qui l'ont tiré de l'antique servitude, et qui lui ont donné accès à la propriété et à la culture, et s'il ne marchande point son effort, dans la rude entreprise de reconstruction, c'est qu'il en connaît maintenant le but, autant qu'il en ressent la nécessité : l'intérêt de tous, et non plus de quelques-uns.

Quand, par un beau jour de l'été dernier, on arrivait à Varsovie, on se sentait saisi d'angoisse : de l'avion qui tournoyait au-dessus de la ville, avant d'y prendre terre, ce n'était, aussi loin qu'on puisse voir, que ruines, carcasses de maisons privées de leurs toits et vidées de leur contenu, pans de murs déchiquetés où des trous noirs s'enfonçaient dans le rose ensoleillé de la brique. On se préparait au spectacle de la désolation et de la mort. Et quelques minutes plus tard, on se trouvait plongé, ahuri, bousculé, dans une foule animée et bruyante qui s'affairait parmi les ruines et vaquait à ses travaux, allègrement, en attendant de regagner le soir, entassée et debout sur quelque plate-forme de camion, les lointains faubourgs où elle nichait, plutôt qu'elle se logeait. L'hiver est venu, avec ses rigueurs, et sept à huit cent mille Varsoviens maintenant l'affrontent. Les ruines se sont ordonnées. Les murs branlants ont été abattus, précautionneusement, les briques recueillies, avec soin. Les rez-de-chaussée consolidés abritent les boutiques. Le pont Poniatowski, qui unit Praga à Varsovie, est reconstruit. La vie reste rude, encore que, grâce à la prévoyance de l'administration, le charbon ne manque pas. Et tout ce monde travaille, avec un courage, un optimisme qui frappent le visiteur, et qui sont bien la plus belle garantie du succès.

4 février 1947.

---

1. La protestation remise à la presse par le « département d'Etat » de New-York, a été reproduite par le *Monde* du 30 janvier 1947, où elle voisine avec un article intitulé : « L'épuration intérieure aux Etats-Unis », dont l'auteur rappelle que « dans le Sud, les élections de cette année se sont accompagnées d'actes de violence et de lynchage qui ont causé la mort de nombreux nègres ».

2. MIROSLAW-ZULAWSKI : « La révolution pacifique de la Pologne », dans : *Cahiers franco-polonais*, juin 1946.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES TRANSFORMATIONS RÉCENTES DANS L'INDUSTRIE DE L'ACIDE SULFURIQUE

par Francis HALBWACHS

La fabrication des acides sulfuriques et nitriques concentrés est la clé de voûte de la grande industrie chimique. Agissant sur les matières premières organiques à la fois comme agents nitrants (ou sulfonants) et comme déshydratants, ils permettent d'obtenir de très nombreux produits de toute première importance. Agissant sur la glycérine, le mélange sulfonitrique donne l'élément de base de la dynamite. Avec de la cellulose (coton), l'acide nitrique concentré donne des explosifs (poudres sans fumée), des plastiques (celluloïd), des textiles (soie au collodion). L'acide sulfurique surconcentré (oléum) agit sur la benzine pour donner du phénol, et ce même phénol, traité par le mélange sulfonitrique, produit la mélinite. Enfin, la benzine donne, par le mélange sulfonitrique, le neutrobenzène, qui donne l'aniline, produit de départ pour les principaux colorants organiques.

Or, ces dernières années ont vu s'accomplir une véritable révolution dans les procédés de l'industrie de l'acide sulfurique. Une série de brevets ont été pris qui transfigurent l'aspect du procédé dit des « chambres de plomb », de telle façon que le rendement par mètre cube est multiplié par 36. En outre, les produits obtenus se présentent sous une forme beaucoup mieux utilisable. Ces transformations intéressent au plus haut point la France. A la différence des autres pays, en effet, notre industrie de l'acide sulfurique a été en grande partie démantelée par les Allemands qui ont détruit les chambres pour s'emparer du revêtement de plomb. Si la reconstruction s'effectue rationnellement, elle mettra en œuvre systématiquement les nouvelles techniques et pourra doter notre pays de l'industrie de l'acide sulfurique la plus moderne du monde.

On sait que l'installation essentielle de l'ancien procédé consiste en trois immenses chambres de 1.000, 500 et 500 mètres cubes, revêtues de lames de plomb inattaquables à l'acide et dans lesquelles s'effectue la réaction d'oxydation par l'air, du gaz sulfureux SO^2 provenant de fours à pyrites, cette oxydation ayant lieu en présence d'eau et par l'intermédiaire de produits nitreux (NO, NO^2, N^2O^3) jouant le rôle de « catalyseurs ». Ces installations énormes nécessitent une grosse immobilisation de capitaux, d'autant plus que les réactions, ayant lieu en atmosphère gazeuse où les mélanges sont lents à se faire, ont un rendement médiocre : 5 kg d'acide par mètre cube et par jour. Cet acide est obtenu sous forme diluée, ce qui, pour les utilisations importantes que nous avons citées, nécessite souvent de laborieuses opérations de concentration. Enfin, pour récu-

pérer les précieux produits nitreux, on envoie les gaz en fin de réaction dans une grande tour, le « Gay Lussac », où ils sont soumis à un ruissellement d'acide sulfurique concentré qui est censé dissoudre ces produits. En fait, cette dissolution est incomplète et la tour déverse sans arrêt dans le ciel de précieux torrents de « vapeurs rutilantes », au grand désespoir de l'industriel, à celui également des paysans du voisinage dont les cultures sont ravagées. Ce sont ces graves inconvénients qui ont favorisé, au cours de ces derniers cinquante ans, le procédé concurrent dit « de contact » à catalyse par le platine qui semblait appelé à supplanter complètement l'industrie des chambres de plomb. Mais voilà que le vieux procédé fait peau neuve et apparaît finalement comme de beaucoup le plus avantageux.

D'abord, on supprime les chambres de plomb, on se contente d'une modeste batterie de cylindres horizontaux en fer, d'une contenance de quelques mètres cubes. A l'intérieur de ces cylindres circule, non plus de l'acide dilué, mais de l'acide concentré. Celui-ci, repris sans cesse par des pompes, est projeté en pluie à l'intérieur des cylindres, si bien que les gaz traversent un grand nombre de rideaux de jets d'acide qui s'entrecroisent en tous sens. Cette disposition, de même que le volume très réduit de l'espace de réaction, permet un brassage énergique des gaz, ainsi qu'une régulation de la température obtenue par un ruissellement d'eau froide à l'extérieur des cylindres. L'emploi de l'acide concentré modifie radicalement les phénomènes. D'abord, il permet de substituer au plomb le fer qui, attaqué par l'acide dilué, est, au contraire, paradoxalement passif devant l'acide concentré. Ensuite, contrairement à l'acide dilué, il dissout le gaz sulfureux et les vapeurs nitreuses. Il en résulte que les réactions ont lieu non plus en atmosphère gazeuse, mais en milieu liquide où elles sont incomparablement plus énergiques. Enfin, le lessivage intense débarrasse entièrement les gaz des produits nitreux dès avant la sortie des cylindres. On n'a plus de « Gay-Lussac » et l'azote rejeté est pratiquement exempt de « vapeurs rutilantes ».

En fait, c'est dans les 50 premiers centimètres de leur parcours que les gaz entrent en réaction. Le gaz SO^2 dissous est oxydé par l'anhydride azoteux N^2O^3 également dissous. On obtient de l'acide sulfurique SO^4H^2, et N^2O^3 est ramené à l'état d'oxyde NO qui, insoluble, se dégage dans l'air et se réoxyde à son contact en peroxyde NO^2, puis en anhydride N^2O^3, qui est à nouveau dissous et vient oxyder une nouvelle fraction de SO^2, et ainsi de suite.

Que va-t-on faire maintenant de l'acide obtenu, qui contient une forte teneur (7 %) de produits nitreux ? Il semblerait naturel de l'envoyer, comme dans l'ancien procédé, au sommet d'une tour nommée le « Glover » qui précède les chambres à réaction et où il rencontre les gaz chauds des fours à pyrites. Ceux-ci le dénitrifient et sont en revanche par lui refroidis et munis des produits nitreux récupérés. Or, les inventeurs du procédé, remarquant que la teneur de l'acide en produits nitreux est beaucoup plus forte que dans la vieille méthode, ont pensé à utiliser ce fait pour coupler avec la fabrication d'acide sulfurique concentré une fabrication d'acide nitrique concentré. L'acide nitrique est obtenu d'habitude par combustion catalytique du gaz ammoniaque — combustion qui dégage beaucoup de chaleur et doit être énergiquement refroidie — et dissolution des produits dans l'eau. On doit ensuite concentrer l'acide obtenu, car seul un acide concentré est utilisable pour les fabrications citées plus haut. Or l'acide nitrique présente la désagréable particularité de ne pouvoir être concentré par ébullition au delà d'un mélange à 33 % d'eau. Mais notre mélange sulfurique-nitrique ne contient pas d'eau. Il peut être distillé par chauffage et libère alors, d'une part de l'acide sulfurique concentré, d'autre part, de l'acide nitrique à 1 % d'eau seulement, dont la production est, pour cette raison, très avantageuse. On va donc associer à l'usine un groupe à combustion d'ammoniaque produisant de l'acide nitrique à 33 % d'eau qu'on introduira au début du premier cylindre où il servira

de catalyseur. On extraira du dernier cylindre le mélange sulfonitrique et on le distillera en utilisant la chaleur de combustion de l'ammoniaque, ce qui fournira gratuitement des quantités importantes d'acide nitrique anhydre, les 33 % d'eau ayant été en chemin incorporés dans les nouvelles molécules d'acide sulfurique formées. Quant à l'acide sulfurique distillé, on l'enverra quand même ruisseler dans le Glover pour le débarrasser des dernières traces de produits nitreux.

Mais il y a mieux. La nouvelle méthode permet aussi de concurrencer le procédé de « contact » dans la fabrication des oléums ou acides sulfuriques fumants, qui sont des solutions d'anhydride sulfurique SO^3 dans l'acide sulfurique et qui remplacent avantageusement l'acide, toutes les fois qu'il est utile de l'employer concentré. Pour obtenir de l'oléum, on fait agir une portion de l'acide obtenu sur l'oxyde de fer résultant du grillage des pyrites, lequel jusqu'ici ne servait à rien, les résidus de soufre qu'il contient le rendant impropre à la métallurgie du fer. On obtient alors du sulfate ferrique, avec libération de l'eau contenue dans la molécule d'acide : $SO^4H^2 \rightarrow H^2O + SO^3$ pour sulfate.

Cette eau est éliminée par dessiccation, puis le sulfate anhydre est décomposé, ce qui ne nécessite, insistons-y, qu'un chauffage modéré. On obtient d'une part de l'anhydride SO^3 qui, dissous dans une autre portion d'acide, donnera de l'oléum, d'autre part de l'oxyde de fer, mais sous une forme différente de celui dont on est parti. Il se présente comme une poussière extrêmement fine. Les fractions les plus divisées sont très précieuses, car on peut les incorporer comme « charge » au caoutchouc brut. Le reste peut être utilisé pour les peintures et vernis.

Il n'y a qu'un seul produit que le nouveau procédé ne fournit pas et dont sa généralisation risque de tarir la source, c'est l'acide sulfurique dilué. Or, au temps des chambres de plomb, on en utilisait d'énormes quantités dans l'industrie des engrais phosphatés. Le phosphate de calcium naturel, traité par l'acide, donnait un phosphate acide assimilable par les plantes, et, en même temps, du plâtre (sulfate de calcium) dont la seule utilité était de fixer l'eau contenue dans l'acide et de permettre ainsi l'obtention d'une poudre sèche, le superphosphate. Une fois que l'acide ne sera plus livré par l'industrie que sous forme concentrée, on pourra évidemment le diluer par addition d'eau pour l'employer au traitement des phosphates. Mais de l'avis de nos « concentristes », ce serait là une hérésie. D'après eux, la fabrication des superphosphates fonctionne expressément pour consommer l'encombrante production des chambres de plomb, et non l'inverse ! Ils préconisent dans l'industrie des engrais le remplacement systématique de l'acide sulfurique par l'acide nitrique, dont ils seront en même temps producteurs. De cette façon, en plus du phosphate assimilable et au lieu du plâtre inutile, on obtiendrait du nitrate de calcium, précieux engrais azoté, et on fournirait ainsi à l'agriculture un engrais mixte intégralement assimilable.

Comme on le voit, de très brillantes perspectives s'ouvrent devant notre industrie chimique, si la nouvelle France sait prendre en main cette branche essentielle de la production et en soustraire la direction au sabotage des grands trusts.

CHRONIQUE ARTISTIQUE

RÉFLEXIONS D'UN VIEIL ARTISTE

A PROPOS DE VINCENT VAN GOGH, DE PIERRE BONNARD ET DE CHRISTIAN ANDERSEN

par Francis JOURDAIN

Le jour que s'ouvrait, à l'Orangerie, l'exposition Van Gogh, on apprenait la mort, au Cannet, de Pierre Bonnard.

Van Gogh, Bonnard... Ces peintres, dont le hasard n'est pas seul à rapprocher les noms, voici plus d'un demi-siècle que je les aime, retrouvant sur mes vieux jours, devant la moindre de leurs esquisses, l'émoi dont frémit mon adolescence dans l'échoppe du père Tanguy et la boutique de Le Barc. Dans l'une, rue Clauzel, s'entassaient, généralement méprisés, les chefs-d'œuvre de celui qui, deux ou trois ans auparavant, à Auvers, s'était, comme parlait son copain Emile Bernard, déshabillé de la vie. Aux murs de l'autre, rue Lepeletier, combien j'étais fier d'aider le bon Le Barc à accrocher les toiles de mes aînés, alors débutants. Je crois bien qu'aucun n'était plus près de mon cœur que l'ingénieux et charmant décorateur dont un patient labeur allait, sans altérer la saveur de ses premières improvisations, faire un peintre, un vrai peintre, le plus peintre des héritiers de Cézanne et de Renoir, et un des plus grands artistes de son siècle.

Le mot admiration est froid. Il rend mal compte du sentiment que m'inspiraient le pathétique d'un Van Gogh, la tendre ironie d'un Bonnard, sentiment qu'enrichissait une sorte d'attachement affectif, cette confiance qui, incitant à l'effusion, est le propre de l'amitié, cette gratitude vis-à-vis de qui, mieux que vous ne sauriez faire, distingue votre plus obscur désir et formule votre plus secrète pensée. Une telle prédilection conduit celui qui s'y abandonne sous un climat auprès duquel le climat du respect est ingrat. Tel qui n'a nulle envie de tutoyer Raphaël ou Poussin, prendra un plaisir extrême à parler du bonhomme Chardin ou à traiter familièrement Daumier et se dira tenté d'embrasser Ver Meer, le cher vieil oncle. Je ne dis pas que ce sans-gêne soit indispensable à la compréhension d'une œuvre d'art, mais il faut convenir qu'il est bigrement agréable. D'ordre sentimental, ces préférences ont le privilège d'abolir les barrières derrière lesquelles l'art perd sa qualité humaine et acquiert la glaciale majesté divine. Rien de religieux dans l'affinité qui, dès mon plus jeune âge, me fit pénétrer le douloureux génie de Van Gogh le mort, celui naissant du jeune Bonnard, et la passion n'a rien d'un culte, à laquelle je suis resté fidèle. La sympathie l'a fait naître, non le respect.

* * *

Si je voulais vous faire accroire que j'ai fréquenté Plutarque avec une excessive assiduité, je l'accuserais de m'avoir à jamais dégoûté de ces parallèles dont, à parler franc, la préparation au bachot a suffi à me laisser un méchant souvenir. Je n'énumérerai donc pas toutes les raisons qui m'autoriseraient — en dehors même des circonstances fortuites — à relier Bonnard à Van Gogh. Je sais quel abîme les sépare. Celui-ci est dramatique, palpitant, celui-là séduisant, aimable (on peut être aimable et très grand : voyez Renoir). Le mélange, chez lui, de l'ingénuité et de l'observation bienveillante mais aiguë, prête à rire; il ne faut pas avoir peur de le dire, il ne faut pas se retenir ni avoir honte, ni penser que Bonnard eût pu se vexer de rires qui ne sont pas moquerie, qui sont très naturellement notre façon de le remercier de tout ce que, tout naturellement aussi, il fait pour nous rendre à la joie. Son ironie n'est pas plus vengeresse que son ingénuité n'est feinte et pas plus cruelle que n'est cruelle l'exaltation de Van Gogh. Ils sont l'un et l'autre généreux, bons; tous deux sont poètes; je ne veux pas dire candidats à l'évasion, bien au contraire humains, terrestres, enchantés de la réalité dont, chacun à sa manière, ils découvrent chaque jour la splendeur multiple. Tous deux sont peintres, tous deux sont intelligents, tous deux savent que la plastique est la condition et le moyen de leur intelligence. Condition nécessaire, moyen suffisant. Tous deux indociles et, au dire des cuistres, mauvais élèves (en eux vit la tradition qui renouvelle, crée et se refuse à copier). Insoumis, curieux, pleins d'initiatives, ils sont tous deux des inventeurs — et, d'abord, de leurs modes d'expression. Cela ne veut pas dire qu'ils ne doivent rien au passé; le prétendre serait inepte et il ne le serait pas moins de se demander ce que seraient Van Gogh et Bonnard si Rembrandt, tels maîtres japonais ou Renoir n'avaient pas existé. La vanité de cet enfantin jeu des suppositions n'est pas niable. Il est plus difficile d'expliquer comment se transmet un héritage spirituel, comment un grand artiste assimile et transforme — si complètement qu'elle est méconnaissable — la nourriture dont il a fait volontairement sa subsistance et involontairement sa propre substance. Ni Van Gogh ni Bonnard ne ressemblent aux maîtres à qui ils font penser; c'est un de leurs traits communs que cette mystérieuse transmutation du bien acquis. C'en est un autre que l'amour de la liberté, la conception qu'ils en ont, plus précisément la façon dont ils en usent.

« La liberté sans rivages », se plaisait à dire Vallès, ardent et bon; il laissait ainsi transpirer ce qui subsistait en lui de romantisme. Pas plus que d'océans, il n'y a de libertés sans rivages. En écoutant l'autre soir, à l'*Union Rationaliste*, mon cher René Maublanc étudier avec sa sagacité habituelle le problème de la liberté, je me rappelais certaine lettre d'Ibsen confiant à un ami que ce qu'il chérit dans la liberté, c'est la lutte pour la liberté, la conquête de la liberté. Cette parole confirmait l'excellente argumentation de Maublanc dénonçant les sophismes dont la notion de liberté est l'origine. Au moment que mourait Van Gogh et débutait Bonnard, elle était, cette notion, remise en question chez les artistes — par Gauguin dont, en dépit de son talent, les théories devaient exercer plus d'influence que n'en eut sa peinture.

Gauguin réclamait la liberté de tourner le dos à l'impressionnisme, ou plutôt de réagir contre la liberté laissée par les impressionnistes à leur instinct, une forte discipline devant désormais se substituer à la velléité, à l'anarchie, au désordre. A la primauté accordée à la sensation, Gauguin opposait la nécessité de la méthode, de l'organisation, du système. Thèse, antithèse. La synthèse, personne ne l'a mieux que Van Gogh et Bonnard réalisée, encore que ni l'un ni l'autre n'ait songé à formuler une doctrine. Pressé naguère de préciser la sienne, Bonnard médita plusieurs semaines, puis écrivit : « On se repent toujours d'avoir écrit sur l'art des pensées lapidaires »; et si riche que soit l'émouvante correspondance de Vincent, elle ne constitue pas une Somme utilisable par les épigones comme furent utilisés les propos de Gauguin, les gloses de Séruzier, les commentaires de Maurice Denis, théoricien avisé autant que pauvre peintre.

Aux côtés de l'Institut et de façon bien moins sotte, le gauguinisme se dressait face à cet impressionnisme (dont les vertus sont aujourd'hui à nouveau tout près d'être niées) tandis qu'il n'y a rien de négatif dans l'art de Van Gogh, dans celui — si différent — de Bonnard (d'ailleurs on n'imagine pas ce que pourrait signifier vangoghisme ou bonnardisme). Hors le pensum académique, Van Gogh et Bonnard ont tout accueilli[1] et très singulièrement l'impressionnisme que, loin de le renier, ils ont adopté pour l'enrichir, en définitive le perpétuer. Cet état de vacance n'a été à personne plus favorable qu'à Bonnard; il lui doit la somptuosité, la variété, l'imprévu, voire la cocasserie et les mille paradoxes qui font nos délices. Nous en goûtons sans remords la rare saveur, sachant bien de quelle insouciance ils tirent leur attrait, mais aussi de quelles vérités, malgré tout, ils se font, avec tant d'indulgente malice, l'ornement.

Car les limites du domaine sur lequel Bonnard s'ébroue librement sont celles de la vérité. Bonnard invente avec une déconcertante audace des moyens nouveaux de dire la réalité, les nuances les plus subtiles de la réalité, et l'art de Bonnard n'est pas moins que celui de Van Gogh hostile à l'abstraction, et c'est la nature qui excite la fougue de notre Hollandais comme le caprice de notre Français.

Cette fougue et ce caprice s'exercent non pas, bien entendu, pour donner l'illusion de la nature, mais pour l'exalter, la glorifier, dévoiler les étrangetés de son comportement, dénoncer ses sortilèges, parler d'elle, toujours parler d'elle. N'est-ce pas pour rendre plus visibles les raisons de son amour que Bonnard, lui aussi, « cherche à exagérer l'essentiel » ? C'est ce que disait faire Vincent, fidèle à ce que, onze ans plus tôt, il avait écrit à son frère Théo :

> La nature, la réalité, la vérité, mais avec une signification, avec une conception, avec un caractère que l'artiste fait ressortir et auxquels il donne de l'expression, *qu'il dégage, qu'il démêle*, affranchit, enlumine.

Assurer que cette exagération de l'essentiel — bien qu'elle soit une déformation — est une preuve d'attachement passionné au réel, c'est émettre un truisme qu'on rougirait de formuler en un temps autre que le nôtre, où le conformisme consiste à n'oser dénoncer l'erreur, lorsqu'elle porte le masque de l'audace. La vraie audace est de démasquer l'erreur, de *distinguer le vrai d'avec le faux*, ce qui est *proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison*. Si une telle entreprise a, aux yeux de certains qu'il faut aimer, tout l'attrait d'une aventure périlleuse, nous ne devons cependant pas, par une sorte de forfanterie gentille mais trop facile, refuser les services que M. de la Palice offre de nous rendre, chasser celui-ci sous le prétexte qu'il est le complice de Joseph Prud'homme. Cela, c'est M. Prud'homme qui le proclame et l'on sait de reste quel menteur est ce vantard.

La banalité n'est pas plus nécessairement fausse qu'elle n'est nécessairement vraie. L'esprit critique n'a pas à abdiquer lorsque, l'hérésie d'hier étant devenue le lieu commun d'aujourd'hui, c'est le lieu commun qui est l'hérésie.

*
* *

Un singulier caractère d'actualité est, de nos jours, rendu à la belle page d'histoire que l'occasion m'est fournie de vous rappeler.

Andersen conte que certain grand-duc (de récents travaux ont établi qu'il fut le fondateur de la dynastie des snobs), soucieux d'épater son peuple, voulut revêtir les habits les plus somptueux qu'on eût jamais vus. Rien de ce que venaient lui proposer tisserands, brodeurs et tailleurs n'était assez riche; il refusait tout. Jusqu'au jour où deux malins vinrent lui soumettre un tissu qui, en dépit de son incomparable splendeur, avait — les marchands l'avouaient

1. Vincent n'a-t-il pas aimé — et copié (?!) — les tableaux de Mme Demont-Breton ? On pense à Cézanne copiant une affreuse et niaise vignette du *Magasin pittoresque*. Les voies du génie sont impénétrables.

avec une feinte timidité — un sérieux inconvénient, celui d'être invisible aux imbéciles. Et nos farceurs de faire semblant de dérouler une étoffe précieuse, de l'étaler avec précaution devant l'Altesse qui, n'osant avouer n'en rien voir, puisque c'eût été confesser sa sottise, s'exclama, paya le prix fabuleux réclamé par les imposteurs pour leur illusoire tissu. Celui-ci fut taillé, le costume fut cousu, essayé, retouché, cependant que le secret de sa particularité était, de bouche à oreille, divulgué dans tout le duché. Aussi, lorsque le souverain fit à ses sujets l'honneur de traverser solennellement la capitale, fut-il accueilli par des cris d'admiration. Jamais on n'avait vu si beaux atours et le prestige grandit du souverain nu qu'enviaient, jusques à en dessécher, les courtisans contraints de se contenter, les pauvres, de la magnificence banale des plus coûteux brocards.

Or, un enfant, un petit imbécile que l'on avait négligé d'instruire des limites fixées à l'imbécillité, se glissa au premier rang des badauds extasiés et s'écria en pouffant de rire : « Voici maintenant que notre maître se promène tout nu ! » Le sot fut raillé, tancé, calotté d'importance, comme bien l'on pense, mais n'en voulut démordre : le duc était nu, ce qui s'appelle nu; si bien que son obstination finit par avoir raison de l'imposture.

* * *

Imposture...? A vrai dire, l'imposture est aujourd'hui contestée. La revision de cette lointaine affaire est entreprise et maints historiens adoptent la thèse dite des psychologues, selon laquelle il n'y aurait pas eu, à proprement parler, tromperie. A les entendre, les sujets du grand-duc seraient moins coupables de mauvaise foi qu'ils ne seraient victimes d'un phénomène de suggestion collective d'ailleurs fréquent et dont, sinon le traitement, du moins la pathologie est maintenant connue. D'après ces savants, les habits inexistants auraient été *vus* dans tout le duché et, par conséquent « sincèrement admirés ». Il n'est pas jusqu'aux fallacieux fournisseurs qu'il ne soit aujourd'hui possible d'innocenter. Ils ont très tôt cru à l'existence effective du tissu, la foi pouvant si aisément se substituer à l'astuce qu'il est souvent difficile, même à celui qui opère la substitution, de bien différencier l'état second de l'état premier.

Parmi les chercheurs qui ont pâli sur les archives du grand-duché, il se trouve aujourd'hui plus d'un philosophe pour professer qu'il n'y eut d'autre coupable que l'enfant briseur d'illusions; il jeta, disent-ils, bien inutilement le trouble dans des esprits simples que le mensonge avait comblés. Sa prétendue naïveté est sujette à caution; il pourrait bien s'agir tout bonnement d'un de ces prétentieux redresseurs de torts briguant pour seule récompense la satisfaction de leur insupportable manie, la manie du vrai. Ces mal élevés aiment mieux avoir raison tout seuls que tort avec tout le monde. Quoi qu'il en soit, et sans me prononcer sur le fond de l'affaire, je me contenterai de verser au dossier ouvert jadis par Andersen, une pièce qui ne me paraît pas indigne d'y figurer. Le plus grand intérêt de ce document est d'émaner d'un descendant authentique de l'enfant gaffeur à qui nous sommes ici quelques-uns à vouer une secrète et affectueuse admiration.

Le signataire de la lettre dont vous allez connaître l'essentiel semble bien avoir hérité les vices et les vertus de son aïeul. Il porte avec courage le nom — ridicule, j'en conviens — de Sage (Modeste). Je suis très flatté qu'il soit de mes lecteurs (j'allais écrire qu'il est mon lecteur, mais avec vous, j'en compte au moins deux). Je le soupçonne d'avoir de la bonne peinture — c'est-à-dire de celle que j'aime moi-même — un goût plus avisé qu'il ne dit; il prétend ne vouloir servir que la cause du bon sens. Ce n'est pas absolument incompatible. Prévoyant que la mort de Bonnard fera, selon son expression, « réfléchir le vieil artiste » à ce qu'a de vraiment émouvant le naturel de ce grand peintre, mon correspondant émet l'espoir que j'opposerai la discrétion intelligente de sa

continuelle et fructueuse recherche aux ratiocinations, divagations et bafouillages (*sic*) dont le plus sûr effet est d'épaissir la *purée de pois* dans laquelle, se cognant les unes aux autres, maintes têtes — et d'aucunes, solides et bien garnies — s'enrichissent de noires ecchymoses plus que d'idées claires.

Des idées claires, voilà ce dont Modeste Sage me paraît assoiffé. Si superflu qu'il soit, paraît-il, de discuter des goûts et des couleurs, c'est-à-dire des préférences individuelles, les gaillards qui tiennent la discussion pour une excellente gymnastique devraient, quelles que soient leurs opinions, savoir distinguer l'haltère de la bulle de savon; ils devraient veiller à ce que les mots ne se vident pas de leur contenu.

Pourquoi, demande Modeste, tout le monde fait-il semblant de comprendre le critique qui vantera par exemple le « rythme des valeurs » et autres fariboles, puisque personne ne peut m'expliquer de quoi il s'agit ?

Je n'ai, quant à moi, aucune raison de supposer que ces mots aient le moindre sens; j'avoue même ne pas très bien savoir ce qu'il faut admirer le plus, du sérieux avec lequel ces bobards sont mis en circulation ou de l'alarmant sang-froid avec lequel ils sont accueillis. Ils ne sont, hélas ! pas le monopole des critiques et la façon dont, faute de réaliser plastiquement leur propos, les peintres expliquent leurs tableaux, n'est pas moins déconcertante.

Modeste n'est-il pas justifié à se croire transporté au grand-duché de son ancêtre quand un peintre — non dénué de talent — peut impunément proclamer que « *ce sont les rapports des formes et des couleurs qui déterminent l'espace* » et que « *seules les découpures avec interpénétration des formes permettent l'utilisation nécessaire de tons plats* » ?

Invité à dénicher sous ces mots l'embryon de quelque notion susceptible de leur conférer un semblant de signification, un admirateur de cet artiste aurait plaidé que l'indigence de la pensée serait, chez ce séduisant coloriste, compensée par l'agrément de ses dons. Alors, pourquoi penser ou affecter de penser ? Par politesse ? L'usage est à abolir, qui fait de la pensée une obligation mondaine. De ceux qui, pour une raison avouable ou non, ont décidé de penser, Modeste Sage dit attendre ce minimum de rigueur qui rend un discours cohérent; il est moins pressé de prendre parti dans les doctrines qui s'affrontent que de les connaître et comprendre. La méthode n'est, tout compte fait, pas absurde qui consiste à vouloir d'abord savoir de quoi l'on parle. Sage a entendu condamner tout art entretenant avec la réalité quelques relations que ce soit, celles-ci seraient-elles seulement de bon voisinage. Bon. Mais les attendus de la sentence lui apprenaient que cette réalité qu'il faut fuir n'existe pas.

Elle n'existe pas, mais, en la fuyant, on la crée et une fois qu'on la tient, on ne la doit plus lâcher, sous peine de passer, non pas, comme vous pourriez croire, pour un métaphysicien, tout au contraire pour un matérialiste sordide. Car seule l'abstraction crée le concret et vice versa. La preuve en est que « *de tous les cubistes, celui qui garde la plus grande fidélité à l'objet* » est celui qui le « *déconceptualise, le dépouille de toute sa portée utilitaire* » et ne s'y « *intéresse que lorsqu'il devient autre chose* ». Ce n'est pas mettre en doute l'indéniable finesse d'œil de ce cubiste que de réclamer de lui par ailleurs un peu de cette logique dont peuvent se passer ses dons, mais moins aisément les explications qu'il juge utile de fournir. Modeste ne lui conteste pas le droit d'être frénétiquement spiritualiste; il lui conteste le droit de se dire tout à la fois matérialiste et spiritualiste, voire matérialiste parce que spiritualiste :

Lorsque j'ai, hier, perdu ma corne à chaussures, conte ce bel artiste, je me suis servi de la cuiller. Pourquoi ne pas en faire autant avec tout ce que l'on peint ? L'objet ayant servi pour une nature morte n'est plus bon qu'à jeter dans la poubelle.

Je sais bien que c'est là façon de parler, m'écrit Modeste, mais qu'est-ce que cela sous-entend ? Et qu'est-ce donc, finalement, que *déconceptualiser* guitares ou poissons ? Un camarade de Modeste, auteur d'une thèse sur le nominalisme,

lui a parlé d'un certain *conceptualisme* qui fait des idées générales, des conceptions de l'esprit. Rien de commun, pense Modeste, avec la déconceptualisation inventée par notre peintre et qui tend à ce que les objets « *ne soient plus guitares à jouer ou poissons à manger, mais formes artistiques* ».

Voilà qui n'est pas excellemment raisonner, observe Modeste : il est exact que la fonction détermine la forme, mais si la fin de la guitare est bien « d'être jouée », celle du poisson n'est pas « d'être mangé »; que nous fassions notre régal d'une sole est sans relation avec la morphologie de la sole. Et puis, qu'est-ce donc qu'une forme « artistique » ? Le bon peintre à la palette ordonnée et à l'esprit confus pense qu'une forme artistique est par définition désintéressée. Elle est issue du caprice, de l'imagination, ou du moins elle a perdu toute trace de ses inavouables origines utilitaires; à la notion de nécessité, notion étroitement liée à l'objet, il substitue donc un pur concept de gratuité et d'indétermination. On pourrait, à la rigueur, parler ici d'une sorte de sublimation; mais si s'efforcer d'oublier la fonction qui justifie la forme, c'est bien se déclarer hostile à tout rationalisme, en quoi est-ce *déconceptualiser ?*

Sachant que la raison ne saurait expliquer tout l'art, les rationalistes ne vont pas, au nom de leurs principes, refuser le plaisir que leur procure une peinture délibérément anti-rationaliste et néanmoins fort agréable; Modeste Sage s'étonne seulement d'entendre certains d'entre eux défendre cette peinture au nom du rationalisme. Il dit aussi que louer le réalisme de qui veut oublier le réel et se vante d'y parvenir, est une aberration non pas du goût, mais bien de l'entendement. Baptiser carpe, le lapin — et réel, l'imaginé, c'est apaiser à bon compte une conscience peu scrupuleuse.

La réalité, Modeste s'inquiète de la voir « mise à toutes les sauces », à plus de sauces que n'en connurent jamais carpes et lapins. Ayant (voilà bien sa manière !) ouvert le petit dictionnaire d'écolier qui reste son guide, il y a copié quelques définitions :

REEL. Etym. latin *réalis;* de *res*, chose. Ce qui est effectivement. Il s'oppose à idéal. REALITE. Existence réelle. Au pluriel. Choses réelles. Absol. au sing. Les choses telles qu'elles sont, sans illusion ni poésie. ASPECT. L'état de ce qui est sous l'œil. Vu. Apparence, dehors, extérieur. Faces diverses par lesquelles une chose se présente. IMAGINATION. Faculté que nous avons de nous rappeler vivement et de voir, en quelque sorte, les objets qui ne sont pas sous nos yeux. Faculté d'inventer, de concevoir, jointe au talent de rendre vivement la conception.

Modeste se défend de vouloir instaurer la dictature du terrible Littré, mais il prétend qu'il y a avantage à laisser aux mots une bonne partie de leur sens. Cette idée en vaut bien une autre. Toujours est-il que la confrontation de ces définitions comporte tant d'enseignements qu'elle semble astucieuse. Il n'en est rien. Modeste Sage n'y entend pas malice; mais ce n'est pas amoindrir la force de ses truismes que de le traiter lui-même de primaire. Il donne, à mon avis, la mesure de sa finesse en se saisissant du cas Bonnard pour rappeler que le désir d'évasion n'est pas la meilleure des preuves que l'on puisse donner d'un attachement qu'il est d'autre part sot de confondre avec la servitude.

Nous aimons Bonnard d'avoir manifesté tout à la fois un goût si vif de son indépendance vis-à-vis de la nature et une volonté si tenace de puiser en elle le meilleur de son inspiration.

Comme Van Gogh, comme tous les réalistes, Bonnard n'a, bien entendu, peint qu'un des aspects de la réalité. Peut-être la seule vraie liberté octroyée à tout peintre est-elle dans le choix qu'il fait d'un de ces aspects.

Plus proche du trompe-l'œil que les règlements en vigueur ne nous autorisent à en convenir, et cependant admirable, la fidélité d'un Terburg ou d'un Ver Meer n'est pas toute la réalité. Ce que Rembrandt demande à la réalité, il le trouve aussi bien chez son voisin le boucher que chez le Samaritain de la fable, à Emmaüs comme au moulin paternel, auprès de la Suzanne biblique comme auprès des

drapiers, et ses anges ne descendent pas du ciel; ils dégagent une forte odeur de sueur humaine. La réalité de Rembrandt n'est cependant pas non plus toute la réalité. La réalité, elle satisfait la sensualité d'Ingres, celle de Renoir, la tendre ferveur de Corot, le lyrisme de Delacroix. Greco et Cézanne y trouvent les éléments de leur drame, Rubens et Véronèse ceux de leur éloquence. Le vieux Breughel dit la vérité en tenant compte du ton local et c'est en n'en tenant aucun compte que Claude Monet la dit à son tour. Cette dernière façon de parler n'étant pas conforme aux usages, il fut accusé de mentir, et le souvenir de cette injustice fameuse commande la prudence, mais ne nous oblige pas à tenir pour véridique tout propos ayant l'apparence du mensonge.

— Et si me plaisent seules, les histoires ne contenant pas la moindre parcelle de vérité...? Si j'aime que le peintre donne généreusement trois jambes plus une, à l'unijambiste dont le nez rôde emmi des débris de pipe ou dans une cage, entre une clé de sol et une persienne victime d'un typhon polyédrique...?

Je crois avoir de la position de Modeste Sage une vue assez juste pour présumer qu'à pareille question, il répondrait en substance : Ardent partisan de la liberté, je ne vois aucun inconvénient à ce qu'un tel tableau fasse votre délice. Peut-être même — tout arrive — fera-t-il le mien. Mais quel crédit puis-je faire à vos facultés critiques et à votre raison si vous m'assurez que c'est le souci du réel qui fait de cette composition un chef-d'œuvre ?

Je vous entends, lecteur, mon cher *autre* lecteur, railler tant de simplicité. Il pleut, dites-vous, des vérités premières. Eh oui !... Tombez, tombez, salubres averses ! Et vienne la claire lumière du beau temps promis après la pluie !

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

LA LITTÉRATURE EXPRESSION DE LA SOCIÉTÉ

par JEAN LARNAC

BIBLIOGRAPHIE. — *Paul Valéry vivant,* recueil collectif publié par Jean BALLARD, les Cahiers du Sud, 1946; *Henri Barbusse,* par Jean FRÉVILLE et Jacques DUCLOS, les Editions sociales, 1946; *Paul Valéry et la création littéraire,* par Jean POMMIER, Ed. de l'Encyclopédie française, 1946; Arthur KOESTLER, *le Yogi et le commissaire,* trad. de l'anglais par Dominique AURY et Jeanne TERRACINI, Ed. Charlot, 1946; *l'Existentialisme,* par Henri LEFEBVRE, Ed. du Sagittaire, 1946; *les Grands appels de l'homme contemporain,* recueil collectif, Ed. du temps présent, 1946; *le Communisme et la morale,* par Roger GARAUDY, Ed. sociales, 1946; *l'Humanité d'André Gide,* par Paul ARCHAMBAULT, Bloud et Gay, 1946; Louis ARAGON, *l'Homme communiste,* Ed. Gallimard, 1946; *les Lendemains qui chantent,* autobiographie de Gabriel PÉRI, présentée par ARAGON, Ed. sociales 1947; Claude MORGAN, *le Poids du monde,* Ed. Ferenczi, 1946; *Et la Seine fut barrée,* par G. GUEGUEN-DREYFUS, Ed. du Sagittaire, 1946; *Jody et le faon,* par M. KINNAN RAWLINGS, trad. de l'américain par Denise VAN MOPPÈS, Ed. Albin-Michel, 1946.

Même si l'on a jeté par-dessus bord, avec une allégresse que d'aucuns ont jugée excessive, le cadavre du poète qui, entre les deux dernières guerres, fut choyé par les lettrés de l'ancien et du nouveau monde, ce n'est pas sans émotion qu'on lit le *Valéry vivant* édité par Jean Ballard. Il y a là toutes sortes de souvenirs, de photos, de reliques grâce auxquels on pénètre dans l'intimité du grand homme. Voici sa maison natale de Sète, son cimetière marin où manquent les colombes, son appartement de la rue de Villejust, son cabinet de travail. Voici la fille, les deux fils, dont le « rouquin » particulièrement chéri. Voici la « douce compagne ». Voici les petits-enfants pour lesquels l'académicien se gantait de marionnettes et jouait au guignol sur des thèmes de sa composition... Voici les soucis d'argent qui imposèrent à un garçon, touché par la grâce poétique, de passer un concours pour devenir rédacteur au ministère de la Guerre; qui le forcèrent, plus tard, à rédiger des œuvres d'occasion, des travaux publicitaires (ce ne sont pas nécessairement les plus mauvais); qui lui interdirent les loisirs grâce auxquels il eût pu s'adonner aux rêves rigoureux chers à son esprit mathématique; qui, deux fois par semaine et jusqu'en ses dernières années, forcèrent un causeur délicat à gravir les degrés d'une chaire magistrale où il souffrait de n'être ni un véritable professeur au Collège de France ni simplement lui-même :

Soyons franc, écrivait-il à son ami Albert Coste dans une lettre non datée (p. 270) — si vers les 24 ans j'avais eu ce qu'il faut de rente certaine pour la liberté complète de l'esprit — tout compris (et ce n'est pas énorme en vérité), je crois bien que j'aurais

essayé. Essayé quoi ? Enormément de choses pour ne bien retenir que ce qui aurait trouvé en moi quelque résonance.

Que ces mots témoignent d'un désir profond de fuir l'obligation sociale ! Ce besoin de ne rien faire pour n'être qu'à soi, des attardés l'éprouvent encore aujourd'hui, qui prétendent cependant « vivre de leur plume ». Passons... La postérité manque de délicatesse. Il semble que nous participions à une effraction de domicile, à une fouille parmi des papiers où les mains amies elles-mêmes n'osaient pas s'égarer, à l'autopsie d'un cœur hostile à la moindre confidence. Mais c'est là le lot de la gloire. Et l'on peut penser qu'un homme dont les libraires et les amateurs se disputent les moindres griffonnages dut mettre ordre dans ses classeurs avant d'abandonner la vie : en dépit de sa propension à la gaminerie, il se figeait devant ceux dont il pouvait craindre le témoignage pour la postérité.

Puisque c'est surtout l'homme que Jean Ballard a voulu nous présenter — bien qu'il ait intégré dans son recueil des études et des exégèses, dont la plus remarquable me paraît être celle de Marcel Raymond : « Sur les traces de Valéry » —, parlons donc de l'homme, un homme qui m'est devenu cher depuis qu'il est descendu de son piédestal pour fumer inlassablement des cigarettes et plaisanter avec nous, un pauvre grand homme obligé de travailler pour vivre, exploité à mort par une élite d'admirateurs, grands consommateurs de talents.

Impossible de ne pas garder à Valéry reconnaissance pour avoir sauvé l'Académie du déshonneur en 1940. Lorsqu'il fut question de rédiger une motion de confiance au maréchal, et l'on sait que les partisans de cette manifestation ne manquèrent pas dans une assemblée qui comptait parmi ses membres un Maurras, un Bonnard, un Hermant, Valéry s'y opposa :

C'est grâce à sa courageuse intervention, nous dit Emile Borel (p. 115), que l'Académie française, dans une séance à laquelle assistaient seulement dix membres, a refusé, malgré la demande d'Abel Bonnard qui présidait la séance, d'adresser au maréchal Pétain ses félicitations pour les accords de Montoire. A la suite de ce refus, il semble bien qu'aucune nouvelle tentative ne fut faite pour que l'Académie française ni les autres académies se prononcent officiellement pour la politique de collaboration. Paul Valéry a rendu ainsi un service inestimable à notre pays.

Après la mort de Bergson, en pleine période d'antisémitisme, il rappela, dans une allocution publique, comment la France avait fait appel à l'autorité spirituelle de l'auteur des *Données immédiates* pour démontrer la culpabilité de l'Allemagne lors du premier conflit mondial; et cela lui valut d'être destitué de ses fonctions d'administrateur du Centre d'études méditerranéennes. Ainsi, ce sceptique, que l'on eût cru seulement capable de jongler avec les mots et les syllabes pour édifier des harmonies fragiles, sut discerner, en un moment grave, ce qu'il n'est pas interdit de nommer son devoir. Il lui eût été facile, pourtant, de s'abandonner au désir de ses neuf confrères et de se montrer aimable pour le képi étoilé qu'il avait reçu sous la Coupole. D'une exquise courtoisie, il lui répugnait d'avoir à désobliger. Combien de préfaces consentit-il à des écrivains qu'il n'eût sans doute jamais lus s'il n'en avait été sollicité ! Cette prise de position, en septembre 1940, pose donc un problème. Qu'il se situe dans le domaine patriotique ou dans le domaine politique, un engagement se fonde sur le sentiment, sur l'amour : Jacques Duclos et Jean Fréville nous le rappellent dans le fervent petit livre qu'ils ont consacré à Henri Barbusse; or, l'on sait dans quelle défiance Valéry tenait les moindres manifestations de la sensibilité. On eût fort bien compris qu'au moment où la France se scindait en deux camps, pour ou contre l'Allemagne nazie, l'auteur de *Charmes* se fût retiré dans son cabinet pour y combiner de nouveaux sortilèges poétiques. N'est-ce point l'attitude qu'il avait choisie en 1915, selon son témoignage même ?

Savez-vous ce que je fais ? écrivit-il alors à son ami Coste. Je radoube, repeins et vernis d'anciens vers. Cela est chinois et ridicule, mais cela est traditionnel : à chaque

terrible époque humaine on a toujours vu un monsieur assis dans un coin qui soignait son écriture et enfilait des perles.

Qu'ils soient poètes comme Lucien Fabre ou Rainer Maria Rilke, mathématiciens comme Emile Borel, physiciens comme Louis de Broglie, tous ceux qui l'approchèrent nous le présentent comme une fine mécanique intellectuelle toujours prête à établir des chaînes d'idées ou d'images, même dans le moment où il eût fallu cesser de raisonner, de jouer à raisonner, pour choisir une conclusion, pour aimer, pour agir. D'où vint donc cet élan qui fit de ce pur artiste un résistant ? Ne fut-ce pas seulement l'aspect négatif de la générosité ? une répugnance à participer à l'élan des autres ? Le professeur Vallery-Radot nous conte comment, alors qu'il devait vivre caché par suite de ses fonctions dans le service de santé clandestin, il lui arrivait de téléphoner rue de Villejust pour demander au poète (en langage convenu) un rendez-vous : « M. Renoir peut-il venir vous voir ? — Dites à M. Renoir que je l'attends. » Paul Valéry ne manquait pas de courage. Esprit frondeur, il dut lui plaire d'agir selon sa guise, sans tenir compte des objurgations de la force. Mais, ni dans son refus d'approuver Pétain, ni dans ses conversations avec un ami momentanément hors-la-loi, on ne saurait voir la preuve d'un « engagement ».

Regards sur le monde actuel contient des articles

qu'il faudrait bien nommer *politiques*, a-t-il écrit, si ce beau mot de politique, très séduisant et excitant pour l'esprit, n'éveillait de grands scrupules et de grandes répugnances dans l'esprit de l'auteur.

Ces scrupules, ces répugnances, il ne put — il ne voulut ? — jamais les écarter pour en arriver à choisir.

Il rêvait, explique avec pertinence Albert Béguin (p. 355), devant un monde qui l'effrayait chaque jour davantage et qu'il ressentait comme une envahissante présence, de cloîtres dans lesquels l'ignorance de toute politique serait préservée et cultivée.

Sous peine de passer pour un rétrograde, un fossile (sa coquetterie de poète d'avant-garde le lui interdisait), il lui eût fallu accepter une doctrine de progrès, et il ne pouvait concevoir une civilisation valant plus par son équilibre social, par la justice, que par la splendeur de l'art, de la littérature, de la sophistique. Son rationalisme lui ouvrait toutes les perspectives, mais ses conceptions littéraires faisaient de lui un aristocrate.

Il ne voyait que noire fatalité et chances de mort pour tout ce qu'il aimait, dans les aspirations à la fraternité et à la liberté, dans la puissance des mythes qui soulèvent la masse des humains...

...De là venait son dédain de la politique, dédain qui parfois alla jusqu'à la haine, et qui le fit osciller d'une sorte d'anarchisme aristocratique à la résignation devant l'inévitable recours à la dictature (sa préface à un livre sur Salazar n'est nullement un geste opportuniste ou une concession; outre qu'elle est subtilement ambiguë et d'une ironie assez sensible, elle correspond à ce fatalisme où il ne pouvait pas ne pas trouver une amère jouissance). (A. Béguin, p. 354-355.)

Hors de son cabinet, où il s'installait avec délices dès le petit jour après s'être préparé deux tasses de café, cet homme ne fut vraiment à son aise que dans les salons où il faisait fureur : lorsqu'on était prié à quelque dîner où il devait figurer, plus rien ne comptait, déclare la duchesse de La Rochefoucauld qui, sur les noms d'Anna de Noailles, de Maurice de Broglie et de Valéry, bâtit un éloge du « monde ». Il y aurait beaucoup à dire sur les raisons qui incitèrent l'auteur du *Cimetière marin* à devenir l'ornement des salons de la comtesse de Béhague et de la princesse de Polignac. Certaines de ses confidences laissent entendre qu'il en eut souvent assez de « poser », qu'il eût aimé se détendre, se livrer au plaisir de l'abandon, du mot brutal, voire grossier, de l'attitude banale, du silence :

Je voudrais, fût-ce au milieu du jour, me cacher la tête et dormir, dormir, dormir. (A Albert Coste, p. 369.)

Mais celui qui vit de l'écriture, ne peut se dispenser de certains devoirs envers sa clientèle. Seule, l'aristocratie fortunée pouvait s'offrir les plaquettes hors de prix, les poèmes imprimés sur japon ou sur hollande et luxueusement illustrés, qui procuraient à un écrivain peu prolixe les revenus dont il avait besoin. Jean Cassou le note, non sans amertume :

Il participait à la comédie. Elle le faisait vivre et il le savait bien. (P. 154.)

Ainsi, un penseur que son rationalisme, son athéisme rangeaient du côté des partis de l'avenir, s'en trouva détourné tant par les nécessités de la librairie que par son refus de partager les grandes passions collectives. Il voulut être

de ces hommes qui ont reconnu dans l'effort de la pensée le seul objet de la vie, la seule valeur qui donne un sens à la misérable condition des êtres[1].

Mais, comme l'agnosticisme fut sa loi et qu'il ne vit, dans la pensée, qu'un jeu, « il refusa la nature humaine », selon la formule incisive d'Albert Béguin. Quelques-uns de ses amis nous laissent entendre que la lecture de ses papiers réservera des surprises. Il n'était pas sans idées « des plus scandaleuses... furieusement révolutionnaires », confia-t-il un jour à Berne-Joffroy (p. 189). Est-ce bien *révolutionnaires* qu'il faut lire ? Jean Ballard nous rapporte (p. 245) ce propos : « Si on fouille ferme plus tard dans mes papiers — il est un petit manuel d'anarchie qui en épatera plus d'un ! » *D'anarchie :* voilà le mot qui convient, et je ne pense pas qu'un manuel valéryen d'anarchie — que Jean Pommier, successeur de Valéry au Collège de France, ferait bien d'éditer pour y étudier la « création littéraire » — épate personne, sinon par l'ingéniosité des aperçus et l'inattendu de la forme, le savoir-faire du logicien et du poète.

*
* *

Ce n'est point passer du coq à l'âne que de quitter Valéry pour Arthur Koestler. Ne trouvons-nous pas aujourd'hui le nom de Koestler aussi souvent cité qu'hier le nom de Valéry ? Certes, celui-ci fut, avant tout, poète, et l'on nous présente Koestler comme un philosophe, un essayiste politique. Mais ses essais ne font guère illusion à qui sait les lire : ils semblent l'œuvre d'un esprit en délire plutôt que d'une raison objective. De Valéry qui conçut ses vers de sang-froid ou de Koestler qui étudie les grands problèmes d'aujourd'hui en se livrant aux caprices de sa sensibilité, c'est celui-ci le poète — dans le plus mauvais sens du mot.

A travers les études réunies sous ce titre symbolique, *le Yogi et le commissaire,* on devine un curieux homme. Il s'était donné l'U.R.S.S. pour maîtresse. Par suite de malentendus dont il ne nous fait pas confidence, il s'en est séparé. Maintenant, il accuse de trahison la délaissée, l'accable d'injures, va partout clamant sa déception, peignant la noirceur des desseins de l'infidèle. Il en dit tant qu'on sourit de ses éclats pour finalement le plaindre lorsqu'il paraît atteint de cette « névrose d'anxiété » dont il fait état à propos de ceux qui, avec lui, furent internés au camp du Vernet. Quand on pense que des informateurs se documentent sur l'Etat soviétique dans les ouvrages de ce passionné, plus habile à concevoir des comparaisons hardies et des métaphores curieuses qu'à raisonner ! Autant demander son chemin à quelque furieuse Erinnye qui gifle et qui mord. Un exemple montrera l'objectivité de notre maître ès sciences sociales. On sait que, dans l'univers koestlérien, le Yogi et le commissaire figurent les deux modes d'action possibles sur l'homme : celle du philosophe qui tente de modifier l'humanité par la persuasion, celle de l'organisation politique qui impose institutions et mœurs. Or, dès le début de son exposé, Koestler assure que

---

1. Discours prononcé au XVI[e] congrès de l'Entr'aide universitaire internationale, le 26 juillet 1937.

toutes les tentatives faites jusqu'ici pour changer la nature de l'homme par les méthodes du Commissaire ont échoué, de l'Etat solaire de Spartacus à la Russie soviétique en passant par l'Inquisition et la Réforme.

Ne serait-il pas plus juste de dire que toutes les tentatives de changer la nature de l'homme par les méthodes du Yogi ont échoué ? Elles furent, en effet, beaucoup plus nombreuses depuis le Bouddha, les prophètes juifs, Platon et les Evangélistes... jusqu'à nos existentialistes. Pauvre Spartacus ! on ne lui laissa guère le loisir d'agir sur l'homme, tandis que les Yogis ont toujours eu la possibilité du prêche au temple, sur la montagne ou dans les catacombes. Quand le commissaire soviétique aura influencé l'homme aussi longtemps que le purent faire les Yogis, alors seulement Arthur Koestler pourra trancher en connaissance de cause, du haut du paradis où ses bons sentiments l'auront conduit.

On ne s'étonnera pas que, dans un chapitre intitulé « le Catharre français » et publié pour la première fois en 1943, notre essayiste s'en soit pris à deux de nos écrivains les plus authentiques, Aragon et Vercors. Arthur Koestler n'a rien compris au *Crève-cœur* ni au *Silence de la mer*. Quoi d'étonnant à cela ? il était alors en Grande-Bretagne, ignorant les sentiments que fait sourdre dans les cœurs les plus fermés la présence constante d'une soldatesque haïe. S'il avait partagé nos souffrances, s'il avait dû contenir pendant des années un furieux besoin de révolte, s'il avait reçu des mains d'un camarade les précieux écrits de Vercors et d'Aragon, s'il les avait lus entre deux portes et s'il les avait rangés dans la cachette chérie, il conserverait une gratitude fervente à deux hommes qui furent l'écho sonore des meilleures âmes de France. Peut-être est-il ridicule que Werner von Ebrennac ait supporté, cent soirées durant, le silence de son hôtesse. Mais que nous importait alors la vraisemblance ! Cela était vrai, profondément vrai. Les sentiments humains normaux n'avaient plus cours; nous n'étions pas un pays en guerre comme la Grande-Bretagne, nous étions un pays envahi. Vercors nous disait ce qu'il fallait nous dire. Il exprimait ce que tout le monde sentait. Il redonnait à certains Français le sens de la dignité, de l'honneur. Il invitait à la résistance passive, pendant qu'Aragon suscitait de plus ardentes flammes. Je ne suis pas sûr que Koestler comprendra ce que j'exprime ici. S'il était resté en France, il n'eût pas éprouvé cet enthousiasme qui lia tant d'entre nous et leur procura le sombre bonheur de la fraternité dans la souffrance et l'espoir. Le cœur d'un amant déçu ignore les joies généreuses. Désaxé, ne sachant sur quel pied danser, Koestler s'est rangé parmi ceux qui éprouvent ce qu'il nomme la « nostalgie anti-matérialiste ». Applaudi par les désespérés, par les théoriciens de l'absurde, par les politiques qui se sont promis de prouver la faillite de la science ou, à tout le moins, du déterminisme sur lequel elle se fonde, il prophétise la venue des temps nouveaux :

> Ce sera probablement la fin de notre ère, la fin de la période qui a commencé avec Galilée, Newton et Christophe Colomb, de la période de l'adolescence de l'humanité, de l'âge des définitions scientifiques et des mesures quantitatives, des valeurs utilitaires, de la prédominance de la raison sur l'esprit...

On a envie, en lisant ces oracles, de demander au devin si l'abandon des méthodes rationnelles permettra de suffire aux besoins des deux milliards d'êtres humains, s'il procurera plus de charbon et d'électricité, s'il accroîtra la puissance de l'homme sur la nature — puissance que personne ne refuse, pas même les spiritualistes, pas même les pythies... Mais à quoi bon ! laissons ce passionné à ses divagations. Ce n'est pas dans son livre que j'irai chercher une image fidèle de l'U.R.S.S. ni une vue saine de l'avenir, mais j'y découvre l'image filigranée d'un homme déçu qui, dégoûté de lui-même, voudrait entraîner l'humanité dans le désespoir.

* * *

Cette propension au désespoir que l'on constate aujourd'hui chez certains garçons non dépourvus de talent, Henri Lefebvre y voit une maladie chronique de l'esprit :

> Depuis plus d'un siècle, après chaque bouleversement, apparaît en France sur la scène littéraire et philosophique, un mouvement original (et surtout exagérant sans pudeur ses prétentions à l'originalité). Le romantisme après la Révolution et les grandes guerres napoléoniennes — le symbolisme après 1871 — après la première guerre mondiale le surréalisme — ont apporté ou essayé d'apporter à la pensée et à la littérature française une rénovation, que chaque fois les promoteurs du mouvement affirmaient décisive et définitive...

Nous ne manquons pas d'études sur le romantisme et sa « queue » : travaux universitaires ou essais systématiques de Jean Lasserre et du baron Seillière. Mais il reste à montrer comment l'échec de la révolution de 1789 disloqua le mouvement de pensée rationaliste qui, né au siècle de Louis XIV, avait engendré l'*Encyclopédie* sous Louis XV; comment le renouveau religieux artificiellement provoqué pour des fins politiques, ne put se maintenir dans l'orthodoxie et fit surgir de folles croyances à la métempsychose où aux esprits frappeurs chez Leroux, Reynaud, Victor Hugo; comment l'idéal prudhommesque de la bourgeoisie provoqua la révolte des enfants prodigues contre le philistin; comment l'*intelligentsia,* disloquée entre ses tendances généreuses et la conscience de ses intérêts, entre son avidité sentimentale et son rationalisme, ne trouva de solutions que dans le suicide et l'évasion. Que de similitudes entre l'épidémie de suicides provoquée par Gœthe et Chateaubriand et celle qui fut engendrée par André Breton et ses amis !

Tous ceux qu'inquiète ou qu'agace le désespérisme et l'absurdisme feront bien de lire, pour compléter l'étude d'Henri Mougin parue ici même, le livre où Henri Lefebvre expose les origines de l'existentialisme et en montre les différents aspects : l'existentialisme « magique » de Nietzsche et de Kierkegaard, l'existentialisme « spéculatif » de Husserl, l'existentialisme de Heidegger « ou la métaphysique du Grand Guignol », sans oublier l'existentialisme de Sartre qui « n'est un philosophe que pour les littérateurs, et qu'un littérateur pour les philosophes » (p. 65). Venu du surréalisme au marxisme, Henri Lefebvre connaît bien ce dont il traite, et il pousse fort loin son analyse puisqu'il en vient à se demander si le philosophe professionnel, « consacré laïquement » à la « contemplation inefficace de l'humain », n'est pas « un type humain périmé ». Montesquieu se posait déjà la question. Le développement parallèle de la science expérimentale et de l'évolution sociale fait sentir nettement aujourd'hui que le philosophe traditionnel se meut dans un univers sans réalité :

> Hors de la vie, égaré, le philosophe se perd dans *l'angoisse qui naît de son détachement.* (P. 72.)

Il suffit de se refuser au gigantesque travail de prospection et d'exploitation des richesses ainsi qu'au non moins titanesque travail de l'institution du juste, pour être condamné, comme Husserl, devant l'abîme d'une conscience vidée de tout contenu, à sentir le vertige, la nausée, à se complaire dans un narcissisme morbide.

> Narcisse, c'est M. Teste (pure tête et pur témoin), et M. Gide, et combien d'autres, tous les « purs » qui ne se mêlent pas à l'impureté du monde; tous ceux qui ont oublié que vouloir, ce n'est pas se vouloir soi-même; que désirer, c'est désirer quelque être et non se représenter à l'avance et savamment l'assouvissement de son désir. (P. 226.)

L'homme ne se sauvera pas en s'isolant, en prenant la mort pour Muse; il ne découvrira pas un sens à la vie en se coupant du reste de l'univers, mais en faisant une démarche inverse, fort naturelle :

> ...il faut *d'abord* accepter le monde « naïf » et pratique, extérieur à la philosophie — et le prendre tel qu'il est, il faut partir de l'action, de la nature, de la science, de l'histoire, pour n'avoir pas à les nier. (P. 183.)

* * *

Pour qui s'interroge sur ces questions furent prononcées, au Centre de culture de l'amitié française, durant le premier trimestre de l'an dernier, les six conférences réunies sous ce titre : les *Grands Appels de l'homme contemporain.* Mais pourquoi André George, qui présente l' « humanisme scientifique » (?), cherche-t-il à nous communiquer la défiance de la science, à nous faire trembler devant les bombes atomiques en faisant sienne la parole du savant américain Harold Urey : « J'écris pour vous faire peur. Je suis moi-même un homme qui a peur. Tous les savants que je connais ont peur » ? Il ne serait pas difficile cependant de trouver des savants sans peur et sans reproche. Parlant de l' « homme nietzschéen », Henri Maldiney en arrive à conclure sur le mot de Sartre : « L'homme est une passion inutile ». Paul Archambault, à qui l'on doit un ouvrage d'inspiration chrétienne sur l'*Humanité d'André Gide*, tente de nous initier à ce qu'il nomme l' « humanisme laïque » de Gide, Valéry, Alain et Duhamel. En dépit de leur bonne volonté, les conférenciers manquent d'objectivité : ils gauchissent constamment des thèses qui ne sont pas les leurs. On applaudit quand Gabriel Marcel classe les théories de Sartre parmi

les « techniques d'avilissement », c'est-à-dire les techniques qui, de façon plus ou moins délibérée, aboutissent à une dépréciation systématique de l'homme. (P. 164.)

Mais on n'est pas sûr que l'existentialiste chrétien parle de l'existentialiste athée sans déformer sa philosophie. Il n'y a, en somme, que deux auteurs qui exposent directement leurs vues : le P. Boisselot en parlant de l' « homme chrétien », Pierre Hervé en parlant de l' « homme communiste ». L'alerte causerie d'Hervé, que l'on pourrait compléter avec le petit, mais solide ouvrage de Roger Garaudy sur le *Communisme et la Morale*, est plein de pensées suggestives et de formules heureuses. Après tant de pessimisme, d'inquiétudes maladives, de recherches sans contenu, de désespérance, c'est avec joie que l'on prend contact avec une philosophie résolument optimiste qui ne pose pas les contradictions dans l'éternel, mais dans le moment présent, en fonction des conjonctures économiques, politiques et sociales.

Fait curieux, ce titre de l'*Homme communiste* donné à la conférence de Pierre Hervé, Aragon l'a retenu pour un livre qu'il ne destine pas aux philosophes :

Ce livre n'est pas un ouvrage scientifique, destiné à des gens qui savent penser avec détachement. (P. 7.)

Laissant aux spécialistes le soin d'exposer le marxisme, Aragon veut simplement montrer, par l'exemple, que le communiste n'est pas un être sans consistance, une aspiration à la pensée pure, mais un être de chair, qui tire parti de la vie et qui, le moment venu, se sacrifie sans forfanterie au bien commun. Pour tant de gens,

communisme, communistes sont... des termes si monstrueux qu'ils n'imaginent pas pouvoir plus rencontrer un communiste qu'un satyre ou un parricide.

Parmi ces délicats, étrangers à leur temps, Aragon classe presque toute sa famille

qui, bien qu'elle s'attendît à tout de ma part, pendant de longues années, considéra comme un pur paradoxe que je pusse être membre du Parti communiste.

Les officiers du régiment où il fut mobilisé en 1939 aussi, qui n'en revenaient pas de le trouver « bien élevé ». Aujourd'hui où un Français sur quatre vote pour le Parti communiste, de telles préventions n'ont pas disparu. Pourtant, quelle merveilleuse geste l'homme communiste a écrite, souvent avec son sang ! Aragon s'en est fait l'aède. Certains de ses textes furent simplement écrits « pour une réunion de quartier ». D'autres, nous les avons lus dans leur premier état sur des feuilles clandestines, durant les années tragiques : la pathétique épopée

des martyrs de Châteaubriant, par exemple (p. 110); ou la passion de Gabriel Péri, dont l'autobiographie vient d'être mise à la portée de tous par les Editions sociales sous ce titre légendaire : les *Lendemains qui chantent*. Il est bien émouvant de lire d'affilée les pages d'histoire héroïque réunies par Aragon. La « patte » d'un grand écrivain qui raille, qui attaque, qui fustige les traîtres et les tièdes s'y reconnaît. Et l'on y admire ce lyrisme jamais essoufflé, cette phrase nombreuse, cette syntaxe volontaire qui ne permirent jamais à François la Colère de masquer celui qu'il devait protéger. Malgré les pseudonymes, c'est à visage découvert qu'Aragon combattit.

* * *

Je ne voudrais pas terminer cette chronique sans signaler quelques romans. Allons-nous vers un renouveau du roman social ? Il serait prématuré de l'affirmer. Cependant, Claude Morgan avec le *Poids du monde*, G. Gueguen-Dreyfus avec *Et la Seine fut barrée* nous montrent l'homme aux prises avec les forces économiques et se battant pour une cause qui n'est pas celle de l'égoïsme amoureux.

Le roman de Georgette Gueguen-Dreyfus date d'avant-guerre par sa conception comme par son sujet. A pénétrer avec elle dans le milieu de la batellerie, on éprouve un plaisir quelque peu semblable à celui que procure un récit exotique. Les termes techniques abondent. Le langage est dru, savoureux. Mais, là où quelque écrivain superficiel n'aurait vu que prétexte au pittoresque, au romantisme facile du « chaland qui passe », l'auteur de *Et la Seine fut barrée* nous montre les conditions faites aux bateliers, l'âpre concurrence, la nécessité où ils se trouvent de s'unir et de lutter par la grève. L'histoire de cette grève est contée avec simplicité, sans complications d'analyse; elle n'a pas la sonorité profonde de la grève qui forme l'épisode central du premier roman de Loys Masson, mais, tout en demeurant une sorte de reportage romancé, elle prend parfois une grandeur épique.

Avec le *Poids du monde*, nous changeons de milieu, mais la préoccupation sociale est la même. Ancien ingénieur, Claude Morgan montre une parfaite connaissance des conditions du travail dans les grandes usines parisiennes et, comme il a le don par excellence du romancier, celui de la vie, jamais son récit ne stagne. On connaît ses idées : il ne les cache guère dans ses éditoriaux des *Lettres françaises*. Mais aucun sectarisme ne s'aperçoit dans la façon dont il présente le directeur des usines Renault. Il eût été trop facile, en face du compagnon plein de qualités, de présenter un patron démoniaque. Celui-ci est sympathique, nullement méchant et, s'il agit contre les intérêts de ses ouvriers, c'est parce que, lui aussi, est conduit par la nécessité. Un terrible enchaînement de causes et d'effets oblige la classe patronale à sévir, la classe ouvrière à se rebeller. Le héros principal, Pierre, qui se refuse d'abord à toute activité politique, se trouve conduit par les circonstances d'abord à entrer dans le syndicat, puis à devenir militant du parti le plus vigoureux. Les hommes, de plus en plus nombreux, qui se sentent obligés de prendre position dans le combat pour l'ordre équitable liront avec une curiosité passionnée le récit de ses hésitations puis de son engagement. Sans doute, la narration est parfois trop rapide, mais n'eût-elle pas perdu de sa force pour gagner en valeur artistique ? On ne pense pas aux problèmes du style lorsqu'on lit le *Poids du monde*. L'action entraîne comme celle d'un roman d'aventures, mais l'aventure, ici, n'est pas celle d'un individu aux prises avec quelques femmes et quelques amis; c'est la grande aventure où se trouve conduite aujourd'hui presque toute l'humanité.

Est-ce pour échapper à cette lutte implacable de l'être humain pour la conquête de l'univers et l'organisation de la cité que Marjorie Kinnan Rawlings nous a conté l'aventure d'une famille isolée dans la brousse de Floride et vivant au vingtième siècle à la façon dont vécurent les pionniers de la civilisation

américaine ? Je ne sais. Depuis Thoreau, l'attrait de la vie dans les bois a toujours été grand pour les Yankees, particulièrement pour les hommes d'affaires entassés dans les buildings. On pourrait disserter sur le parallélisme entre les tendances de l'homme à la civilisation et ses tendances à la liberté sauvage, sur les leçons de Rousseau et celles de Diderot; mais cela nous entraînerait trop loin. Et si *Jody et le faon* doit quelque chose à *Walden ou la vie dans les bois*, c'est un livre sain et fort agréable où, comme dans *Robinson Crusoë*, on peut s'émerveiller devant l'effort humain.

CHRONIQUE THÉATRALE

BILAN D'UN HIVER

par Guy LECLERC

Le gros de la saison théâtrale est passé. Que nous a-t-il laissé ? Peu de choses si l'on considère le nombre des pièces et le vide effrayant qui caractérise la plupart d'entre elles. Combien aurons-nous vu, cette année encore, d'œuvres soigneusement démunies de toute signification historique et sociale, de ces œuvres qui permettent au spectateur bien-pensant (c'est-à-dire ne pensant guère) d'échapper aux problèmes gênant que lui pose l'actualité !

Combien d'auteurs auront eu recours, une fois de plus, aux méthodes éprouvées ! L'un prend des personnages romantiques stéréotypés : une reine raisonneuse et un poète anarchiste. Il les habille avec recherche. Il les fait évoluer dans des décors étranges. Il place dans leurs bouches quelques formules bien senties. Cela fait une pièce, paraît-il [1]. Un autre remonte le cours du temps pour y dénicher sans peine un personnage et une situation dramatique consacrés; on nous a présenté cet hiver un nouveau Don Juan et n'allez pas croire que ce soit le dernier [2]. Un troisième ressent le besoin de ressusciter la famille des Atrides en faisant d'Agamemnon... un général sudiste de la guerre de Sécession et en transformant à l'avenant toute sa maisonnée, de telle sorte que les spectateurs au fait de leurs classiques ne peuvent manquer de noter combien la transposition est artificielle, tandis que les autres ne voient dans la pièce qu'un honnête mélodrame tirant prestige de ses quatre cadavres [3]. Un autre encore engage une très grande artiste que l'on n'avait pas applaudie à Paris depuis longtemps et lui confie précieusement son premier manuscrit — qui date de 1893 — en même temps que le soin de submerger les infortunés spectateurs sous une avalanche de métaphores qui n'ont avec le théâtre qu'un fort lointain rapport [4].

Presque tous, soi-disant férus de psychologie, se réfugient dans l'analyse superficielle de conflits individuels bien conventionnels et dont les « *hardiesses* » ne surprennent plus personne. Là, les variations sur l'adultère — en puissance ou en acte — occupent toujours une place de premier choix, au côté des études plus ou moins pathologiques : la mère amoureuse de son fils [5] ou la fille de son père [6], la sadique qui fait des expériences sur toute sa famille pour le plaisir d'éprouver son pouvoir et empoisonne finalement son mari... en même temps que son public... [7].

Un élément nouveau, cependant, dispute maintenant la palme à tous ces thèmes éculés. La mode est aux fantômes qui semblent importés d'Angleterre avec les pièces fort creuses qui ont traversé la Manche : Le fantôme de sa première femme taquine cet homme remarié [8], le fantôme de son fiancé — qui s'est suicidé — hante cette jeune fille qui se suicidera à son tour [9], les représentants invisibles du Ciel et de l'Enfer se disputent l'âme d'un mari infidèle... [10]. « Toute époque réactionnaire est subjective » disait Gœthe. De fait, notre théâtre qui demeure, hélas, un théâtre réactionnaire, baigne jusqu'au cou dans un spiritualisme de bazar.

---

1. Jean Cocteau : L'AIGLE A DEUX TÊTES.
2. Mme Suzanne Lilar : LE BURLADOR.
3. Eugène O'Neil : ELECTRA OU LE DEUIL SIED A ELECTRA. (En réalité, cette pièce n'est pas une pièce récente, mais le public français ne l'a connue que cette année.)
4. Paul Claudel : L'ECHANGE.
5. Jean Cocteau : LES PARENTS TERRIBLES.
6. Denis Amiel : LE MOUTON NOIR.
7. Joan Morgan : LA PERVERSE MADAME RUSSEL.
8. Noël Coward : JEUX D'ESPRITS.
9. Pierre Brasseur : UN ANGE PASSE.
10. Michel Duran : BONNE CHANCE, DENIS.

« ROMÉO ET JEANNETTE » de Jean ANOUILH
« LA POMME ROUGE » de René AUBERT

Mais ne nous attardons pas davantage, et passons aux pièces qui « donnent à penser », ou sont réputées telles[1].

Le problème du mal a retenu, cette année, l'attention d'un certain nombre d'auteurs. Parmi eux, l'inévitable M. Jean Anouilh, dont l'Atelier nous a présenté *Roméo et Jeannette*.

Décor : un taudis poussiéreux dans lequel traînent des papiers gras sous des meubles boiteux. Personnages : le père, un vieil ivrogne, crasseux et désabusé, le frère, un jeune cocu aigri et raisonneur; la fille, enfin, une sauvageonne qui court les bois, se donne, dans la journée, à tous les jeunes vauriens du village et, la nuit, se vend au châtelain du lieu... Mais nous connaissons déjà cette famille ! C'est la famille noire d'Anouilh ! Et nous connaissons tout particulièrement cette fille sauvage et orgueilleuse qui, bien qu'impure déjà, collectionnant des amants sans aimer et mentant comme elle respire, poursuit un impossible rêve de pureté. Elle est la dernière venue d'une lignée presque célèbre : Hermine, La Sauvage, Eurydice, Antigone...

Face à ce rêve de pureté, que lui inspire son amour pour Roméo, Anouilh dresse les obstacles habituels : l'image que les autres se font d'elle, son passé, son milieu, plus précisément, sa famille. Et, surtout l'incompatibilité entre celle-ci et la « *famille blanche* ». Entendez par là celle des ménagères qui limitent leur horizon au cul d'une casserole, et dont les aspirations sont incarnées par Julia — la sœur de la sauvage — et la mère du bon jeune homme que Julia doit épouser : Frédéric-Roméo.

Une fois de plus, l'auteur oppose en un faux dilemme ceux qui s'accrochent à un certain système de compromis et ceux qui refusent d'y entrer et n'ont alors d'autre issue, selon lui, que l'abdication devant la vie. Rien de neuf ici, par conséquent, si ce n'est un certain acharnement dans l'erreur. Il semble qu'Anouilh ait voulu, cette fois, réunir tous ses personnages anormaux, ramasser tous ses thèmes aberrants et les pousser, les uns et les autres, jusqu'aux limites de l'absurde.

*
* *

Dès le début, bien enlevé, d'ailleurs — les deux promis et la belle-mère de Julia rendent visite à la famille noire : on voit ce que cela peut donner quand on sait combien Anouilh réussit dans le comique de situation — à peine mis en présence l'un de l'autre, Frédéric aime Jeannette et Jeannette aime Frédéric. Pourquoi ? On ne le dit pas, et toute la pièce en devient incompréhensible. Parviendront-ils à se libérer, lui, de son affection pour Julia et de tout ce qui l'attache à une vie « normale », elle, de son goût du mensonge et de l'équivoque, des contradictions qui la déchirent, de l'orgueil qu'elle a toujours cultivé et de la honte que Frédéric vient de lui apprendre ? Non, ils n'y parviendront pas et « ils paieront de leur mort cet amour impossible ».

Mais auparavant, ils auront tourné en rond pendant trois actes. Frédéric abandonne sa fiancée et part avec Jeannette. Déjà, la première scène amoureuse leur fait pressentir l'impossibilité du bonheur, quand la fiancée s'empoisonne. Frédéric la rejoint précipitamment. Jeannette, qui vient de se taillader le bras avec un morceau de vitre pour lui prouver la sincérité de ses sentiments, prend fort mal la chose et part, elle aussi, pour épouser son amant le châtelain. Or, Julia s'était mal empoisonnée, elle se remet; Frédéric se résigne, à grand peine, à envisager de nouveau la vie avec elle... Mais il rencontre Jeannette pour la deuxième fois...

A l'avant-dernier instant, il semblait capable de s'échapper du monde « hors série » où il s'était laissé entraîner. Quand Jeannette lui propose le suicide à deux, il prend parti pour la vie : « Est-ce qu'on n'a pas un métier à faire, des livres à lire, des maisons

---

1. Il y aurait beaucoup à dire sur la manière dont on accommode, cette année, le répertoire. Brillamment au théâtre Marigny, où, grâce à Jean-Louis Barrault, LES FAUSSES CONFIDENCES, de Marivaux et BAPTISTE, la pantomime des ENFANTS DU PARADIS, ravissent les spectateurs depuis le mois de novembre, tandis qu'HAMLET, malgré le même Jean-Louis Barrault, les ennuie un tout petit peu, sans qu'ils osent se l'avouer... Brillamment encore au Vieux-Colombier, où BRITANNICUS reprend, dans une nouvelle mise en scène, une valeur d'actualité. Assez médiocrement à la Comédie Française, où BÉRÉNICE et ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR (fort heureusement mis en scène par Julien Bertheau), pèchent par de fâcheuses erreurs de distribution. Passons sous silence les « réalisations » de l'ancien Odéon, devenu la salle Luxembourg du Français. Ce sera plus charitable...

à bâtir ?... » Mais, à la minute ultime, il cède — sans trop se forcer —, va se noyer avec Jeannette et donne le dernier mot à la « philosophie » d'Anouilh.

Cependant, il n'est qu'agi, non conscient de la thèse qu'il met en actes. Le porte parole officiel, « patenté », de cette « philosophie » est le jeune cocu, le frère de Jeannette et de Julia. C'est lui qui nous porte le message nihiliste de l'auteur, en tonitruant contre le travail, contre l'amitié, contre..., bref, contre tout, et plus spécialement, contre l'amour : « Il faut qu'il y en ait un qui ait la peau de l'autre et le plus vite possible. Voilà ce que c'est, votre amour. » Eh oui ! Les gens qui s'aiment sont faits pour se déchirer. Les familles sont faites pour les empêcher d'être heureux. Et si, en dernière analyse, les uns et les autres ne suffisent pas à la tâche, Dieu est là qui ne peut supporter le bonheur des hommes et se chargera d'anéantir tout ce qui pourrait y conduire.

Car Anouilh a beaucoup à dire sur Dieu, et la malédiction et le blasphème sont ce qui émerge le plus nettement d'un flux verbal sans cesse grossi jusqu'à la fin du quatrième acte par d'interminables monologues.

Nous le disions plus haut, il va aujourd'hui jusqu'aux limites de l'absurde, s'interdisant toute échappatoire, tant il force sur l'aspect désespéré du problème de l'homme qui, dans sa perspective, nourrit en lui un désir infini et se heurte inéluctablement aux barrières édifiées par le Dieu même qui a fait naître un tel désir...

Apparemment, il veut être pleinement sincère, vider l'abcès. Aussi bien, la construction de la pièce s'en ressent-elle fortement : elle boite, elle rebondit mal, elle s'essoufle... Quant aux personnages principaux, ils sont invraisemblables; Maria Casares, en dépit de son talent, ne peut rendre Jeannette compréhensible et le Roméo de Jean Vilar est proprement injouable... La sincérité d'Anouilh ne lui réussit donc pas sur le plan esthétique. Qu'en est-il sur le plan philosophique ? La seule fenêtre qu'il ouvre donne sur la mort, considérée par lui, nous dit M. Hubert Gignoux, comme la « protectrice des amants » que Dieu persécute. Mais sa malédiction ne ressemble-t-elle pas étrangement à un appel ? S'il blasphème, n'est-il pas tout prêt d'adorer ? On a dit que *Roméo et Jeannette* serait la dernière de ses pièces noires, qu'il prendrait bientôt un tournant, qu'il songerait à nous présenter des œuvres tout à fait différentes de leurs devancières. Parions qu'elles seront d'inspiration religieuse. La conversion n'est-elle pas l'aboutissement normal pour les tenants des philosophies du désespoir ? [1]

*
* *

Oui, certes. Une excellente petite pièce nous en fait d'ailleurs la démonstration. Le personnage central de *la Pomme rouge* a consacré sa vie à l'édification d'une philosophie du Néant, proclamé à tous les échos la déchéance de la nature humaine et l'impuissance de l'homme à améliorer son sort... Il a converti à ses théories débilitantes la jeune nièce qui vit sous sa tutelle jalouse... Maintiendra-t-il son emprise sur elle ? Non, l'amour sera le plus fort et lui arrachera l'adolescente, la rendant du même coup à la vie et à une conception saine de la vie. Quant à lui, au seuil de la mort, il prendra aussi brusquement conscience de l'inanité de ses élucubrations et il appellera Dieu à son secours pour ne pas sombrer dans ce Néant qu'il a tant chéri.

C'est là une pièce sans prétention, mais qui a le grand mérite d'oser engager le combat contre le théâtre noir et d'indiquer clairement la seule voie qui reste ouverte aux Anouilh de tout acabit.

*
* *

“ PLAINTE CONTRE INCONNU ” de Georges NEVEUX

Le problème du mal a également inspiré une pièce, fort intéressante, celle-là, à M. Georges Neveux. Se plaçant sur le même terrain, mais sans attaquer directement, comme M. René Aubert, les doctrines défaitistes, il apporte, sans le vouloir, à ce qu'il paraît, une appréciable contribution à la réaction salutaire de nombreux intellectuels contre les théories dont s'entiche notre vieille société malade.

---

1. J'entends : pour ceux qui se refusent à briser les cercles dans lesquels ils se sont eux-mêmes enfermés et à regarder une bonne fois la vie en face pour tenter de camper des œuvres saines.

La vie leur étant devenue insupportable, six personnages ont décidé de se tuer dans la nuit même. Il y a là le directeur d'une compagnie d'assurances, un respectable bourgeois quadragénaire qui s'est regardé dans une glace et a découvert sa laideur, son égoïsme et sa médiocrité; un nouveau riche, lauréat d'une quelconque loterie nationale — il a connu la faim et il demeure obsédé par la pensée des millions d'êtres qui continuent à la connaître sans qu'il puisse rien faire pour eux —; un jeune homme et une jeune femme, longtemps séparés par la guerre et la captivité et qui ne parviennent pas à se retrouver tels qu'ils étaient quand ils se sont mariés; une vieille femme dont le petit-fils vient de se tuer accidentellement; une prostituée qui attend un bébé et ne veut pas qu'il ait, un jour, à rougir de sa mère...

Ces six personnages ont donc décidé de se supprimer, mais ils veulent, au préalable, déposer solennellement une plainte contre Dieu qu'ils jugent responsable de leurs souffrances [1]. Et c'est pourquoi ils font irruption un soir chez le procureur d'Empire, car l'action se passe dans la vieille Russie, ce qui explique sans doute le fait que nos héros semblent sortir d'un roman de Dostoïewski.

Le procureur Ivan Ivanovitch est un homme léger, brillant, désinvolte, bref un homme qui se croit heureux. Il va donc tenter de faire revenir les plaignants sur leur décision. Regardez-moi, leur dira-t-il en substance, et voyez un homme heureux. Je sais, moi, tirer parti de toutes les petites joies que nous ménage l'existence : la mousse du savon sur ma peau le matin, et la tiédeur du bain, le petit déjeuner, l'exercice de la magistrature, la musique de Rossini, l'absence de tout souci sérieux...

Pressé de questions, toutefois, le procureur devra avouer qu'en dehors de ces petites satisfactions dont il fait grand étalage, il n'en connaît pas d'autres : d'amis, point; d'amour, pas davantage; de passions, aucune... Il ne préserve son pseudo-bonheur qu'en tournant le dos à tout ce qui peut faire véritablement le prix de la vie.

Ses exhortations devraient donc rester sans effet sur ses interlocuteurs. En fait, elles en ont un, radical, bien que tout à fait opposé à celui qu'il escomptait : elles leur font saisir qu'au regard d'une existence aussi vide, la leur pourrait encore avoir du prix. Peut-être, aussi, prennent-ils brusquement conscience de ce que la mort ressemblerait étrangement aux journées du procureur Ivan Ivanovitch... Toujours est-il qu'à voir évoluer ce pantin, l'hésitation les gagne peu à peu et que, finalement, ils décideront de tenter à nouveau la chance : le jeune couple se penchera sur un berceau, la prostituée se mariera avec le millionnaire obsédé, etc.

Le procureur a donc réussi, au fond... Oui, mais à quel prix ! Eclairé par les questions de ses interlocuteurs, amené par l'analyse de sa vie — à laquelle il se livre pour leur redonner espoir — à constater combien elle est creuse, gagné à son tour, bientôt rongé par le doute, refusant d'abord puis contraint de s'avouer qu'il n'est qu'une marionnette sans consistance, une seule solution lui apparaît raisonnable et, quand le rideau se baisse, Ivan Ivanovitch approche un revolver de sa tempe.

La conclusion ne doit pas, pour autant, nous sembler pessimiste. Avec le procureur, c'est un faux homme heureux, un homme qui n'osait pas vivre réellement, qui disparaît. Les désespérés du début adhèrent, eux, finalement, à l'existence avec courage, c'est-à-dire en toute lucidité, sans se faire d'illusions. La pièce de M. Georges Neveux est tout le contraire d'une pièce noire.

Mes personnages que je dirigeais vers la catastrophe ont, malgré moi, nous confie-t-il, résolu de vaincre les obstacles. Et j'ai été tout surpris de les voir achever la pièce autrement que je ne l'avais prévu. J'ai respecté leur liberté. A vous de me dire si j'ai eu tort.

Non, M. Neveux n'a pas eu tort. On peut lui reprocher d'avoir laissé planer une petite équivoque sur le second départ de ses personnages vers la vie. La liberté qu'il leur accorde n'a pas le temps de prendre un visage précis, tant la conclusion est brusquée. Peut-on être sûr que, dans leur soudaine détermination à « repiquer » à la vie, si l'on me passe l'expression, n'entre pas un certain attrait, fort dostoïewskien encore, pour la souffrance qu'ils vont à nouveau affronter ? Mais ne chicanons pas, la perspective d'ensemble est bonne, la pièce est saine, dans son fond, que l'auteur l'ait ou non voulu.

Le débat de deux heures auquel nous avons assisté, à « huis clos », est positif, du point de vue humain. Il est positif, aussi, du point de vue théâtral, puisque M. Neveux a su y maintenir, d'un bout à l'autre, une véritable tension dramatique.

*

1. A aucun moment, la perspective d'aller en enfer pour cause de suicide ne semble effrayer ces croyants, ce qui n'est guère vraisemblable.

« QUATRE FEMMES » de MOULOUDJI
« L'OMBRE D'UN FRANC-TIREUR » de SEAN O'CASEY

L'occupation nazie et les drames qu'elle a engendrés ont inspiré peu de pièces. L'an dernier, le public populaire pouvait applaudir le *Toulon* de Jean-Richard Bloch. Pendant la saison actuelle, plusieurs œuvres lui ont été offertes, qui traitent d'une manière plus ou moins directe des mêmes thèmes. Elles sont trop peu nombreuses, certes, mais parfois capitales, nous l'allons voir.

Mentionnons-en deux brièvement, pour commencer.

De Mouloudji, *Quatre femmes*, une sorte de documentaire qui nous restitue l'atmosphère lourde et pathétique d'une cellule de prison pendant l'occupation. Mouloudji étudie les réactions des prisonnières qui tournent en rond du matin au soir, s'encouragent mutuellement ou se déchirent... Deux d'entre elles campent des personnages conventionnels : une jeune catholique assez prude et une fille « affranchie ». Des autres nous ne pouvons pas savoir grand'chose, car l'auteur, en introduisant dans son œuvre une intrigue semi-policière (un « mouton » a été signalé dans l'établissement; il faut surveiller ses paroles) s'est lui-même interdit toute possibilité d'approfondir leurs personnalités.

Si la pièce, assez lente au demeurant, reste, de ce fait, superficielle, l'inspiration en est sympathique.

* * *

L'ombre d'un franc-tireur, due à un auteur irlandais très connu en Angleterre et en Amérique, Sean O'Casey, est une œuvre beaucoup plus marquante. Voilà une « tranche de vie » !

Dans une chambre meublée, un jeune poète vit en sauvage; tous les locataires de l'immeuble le prennent pour un franc-tireur de l'armée républicaine irlandaise réfugié là pour échapper à la police, et il ne les détrompe pas. Un jour, une perquisition a lieu dans l'immeuble. Une vague relation du co-locataire de notre poète (une vague relation, mais un vrai franc-tireur, cette fois) avait laissé dans leur chambre commune une valise d'aspect inoffensif... Au moment où la police arrive, nos couards s'aperçoivent que la valise est pleine de bombes. Vite, une jeune fille de la maison, qui nourrit pour le poète un tendre sentiment, emporte la valise dans sa chambre, mais elle est prise et tuée par les policiers anglais.

Les deux actes de Sean O'Casey, menés tambour battant, sont vraiment de premier ordre. L'étude de la lâcheté à laquelle il se livre, avec une lucidité et un humour impitoyables où perce, pourtant, son amour pour ses compatriotes, déborde incontestablement le cadre historique qu'il s'est tracé. La jactance, la vantardise de ses personnages dont il peint les caractères avec une rare vigueur, leur affolement devant le danger et, en même temps, leur aspiration profonde à la liberté, tout cela nous est présenté avec un sens de la complexité, un art à rendre les contradictions de la vie réelle, qui mêle si intimement le tragique et le grotesque, vraiment surprenants. Je regrette de devoir me borner à la signaler en quelques lignes, car, sans aucun doute, cette pièce porte la marque d'un grand dramaturge.

* * *

« MORTS SANS SÉPULTURE ». « LA PUTAIN RESPECTUEUSE » de Jean-Paul SARTRE

Cette pièce a « démarré » avec un grand succès de scandale. S'agissait-il d'une publicité habilement organisée, de manifestations vichyssoises ou plus simplement, comme on l'a dit, d'une réaction du public devant les scènes de torture portées à la scène par l'auteur ? Quoi qu'il en soit, les scènes en question ont été coupées au bout de quelques représentations et le peu qu'il en est resté n'avait vraiment rien de très impressionnant. Sans aucun doute, Sartre eût été mieux inspiré en se contentant d'évoquer les tortures au lieu d'user d'un réalisme aussi sommaire. Sous ce rapport, le théâtre est tenu, à mon sens, à plus de précaution que le cinéma, en raison des moyens infiniment plus restreints dont il dispose en matière de mise en scène. Cela ne signifie évidemment pas qu'il doive renoncer à peindre la réalité, mais, simplement, que sa mission est de la traduire de la façon la plus appropriée à ses moyens, dont le plus essentiel réside dans l'art de *suggérer*. Salacrou, nous le verrons, en a fait une éclatante démonstration.

On connaît le sujet de *Morts sans sépulture :* un groupe de résistants a été capturé par des miliciens de Darnand. Les seconds s'emploient à faire parler les premiers. Comment ceux-ci vont-ils se comporter devant la torture ? C'est la question que se posent, avec l'auteur, les personnages eux-mêmes. Sur un pareil thème on pouvait faire une pièce magnifique. Il n'y avait qu'à puiser dans le recueil d'épopée que tant d'hommes et de femmes ont écrit avec leur sang pendant les années terribles, évoquer ces poignants grafitti qui couvrent les murs des prisons, ces lettres de fusillés qui tirent les larmes et exaltent en même temps... *Et, avant tout, montrer pourquoi les patriotes ont accepté les pires souffrances, faire saisir combien ils avaient conscience de la portée de leurs actes, et, partant, le sens profond de leur sacrifice.*

Nous sommes assez loin de tout cela, ici... Dès le départ, l'auteur nous plonge dans l'atmosphère de *Huis clos :* plus exactement, il tente de nous y plonger, car, cette fois, on n'est pas pris, le véritable climat tragique n'y est pas. Enfermés dans un grenier, les menottes aux poings, les prisonniers attendent la torture. Chacun d'eux se demande : « Que vais-je faire ? — Vais-je enfin voir si je suis un homme ? — Vais-je enfin me connaître ? »... Bien légitimes questions : la torture est un test de premier ordre pour qui veut se jauger, savoir ce qu'il vaut exactement. Mais Sartre pose malheureusement le problème d'une façon aussi peu concrète que possible. Aucun de ses résistants ne parle — et Dieu sait s'ils sont bavards ! — de la cause à laquelle il s'est donné, de la démocratie, de la France, plus simplement même, de l'organisation dans laquelle il milite. On a dit que le problème qui se pose à eux est celui du *Devoir* à l'état pur : *Il ne faut pas parler parce qu'il ne faut pas parler.* Je ne le pense pas. L'orgueil, ici, interdit tout impératif catégorique. *Il ne faut pas parler parce que, si nous parlons, nous allons nous humilier devant nos tortionnaires, leur laisser le dernier mot, ce qui serait proprement insupportable.* Telle est la formulation explicite du mobile profond des résistants de Sartre. De leur côté, les miliciens que l'on voit au tableau suivant — on ne les avait pas connus si tourmentés — cherchent à se prouver à eux-mêmes qu'ils doivent acquérir à tout prix la supériorité psychologique sur leurs victimes.

Ainsi, le duel entre les uns et les autres se déroule sur un plan très particulier; c'est l'orgueil qui les mène tous, et le désir forcené de gagner.

Peut-être le genre de mobiles purement intérieurs décrit par l'auteur, et qui relève en définitive de l'analyse des comportements sadiques, a-t-il eu sa place chez certains à un moment des rapports entre torturés et tortionnaires. Mais vraiment les personnages de Sartre oublient trop, s'ils les ont jamais connus, les motifs essentiels, *substantiels* de leur lutte. Combien de torturés ont eu ces réactions ? Ou, si l'on préfère, chez combien ces réactions ont-elles été à ce point *explicites* et *exclusives*, les portant à se désintéresser totalement du sens profond, collectif de leurs actes ?

Au début de la pièce, l'attitude des maquisards sartriens se défend encore, à la rigueur : en vérité, ils peuvent être tranquilles sur le fond, ils ne parleront pas, car ils n'ont rien à dire : ils ne savent pas où est leur chef. Mais leur drame — selon Sartre — est alors qu'ils ne savent pas s'ils auraient pu cacher un secret... A tel point que, lorsque le chef les rejoint dans leur grenier, ils sont presque satisfaits : ils ont enfin quelque chose à cacher ! Effectivement, Jean a été pris dans une rafle. Ses geôliers ignorent qui il est, mais enfin, il est là et il suffirait d'un mot de ses compagnons pour le perdre. Ceux-ci redescendent-ils alors sur la terre ? La pièce présente-t-elle à partir de ce moment un contenu positif ?

L'un des prisonniers, s'estimant incapable de « tenir le coup », se jette par la fenêtre et va s'écraser sur le trottoir. Il meurt donc sans avoir démérité.

Le gosse qui est là avec les autres sait lui aussi, qu'il ne pourra pas résister à la torture. Il décide de parler; il est encore trop jeune, trop tendre pour accepter l'idée du sacrifice total; sa vision des conséquences précises de son acte n'est sans doute pas assez nette : il livrera le chef et du même coup les soixante maquisards que celui-ci, libéré, aurait la possibilité de détourner du guet-apens qui leur est tendu. Que vont faire les camarades de cet enfant devant sa volonté ainsi proclamée ? Le laisser vivre et sacrifier leur chef et soixante des leurs ? Non, ils vont résoudre d'une manière positive l'éternel (et pseudo) problème de la fin et des moyens; Henri va étrangler le gosse, et les autres le regarderont faire sans intervenir, la sœur du gosse y compris. Peut-être Simone de Beauvoir ne s'en consolera-t-elle pas, mais il semble qu'à sa place Jean-Paul Sartre aurait sacrifié des « Bouches inutiles ». Il est vrai que la bouche, ici, est plus qu'inutile, dangereuse, puisqu'elle va parler...

Autre élément positif — et celui-là véritablement important — l'attitude du vieux Grec qui, seul parmi les autres, se préoccupe de l'avenir de la lutte, pense aux « copains » et proposera aux détenus — d'accord avec le chef — de parler « pour la frime », de

donner des faux renseignements pour essayer de gagner du temps et de se conserver pour les combats à venir. Ce personnage, qui pourrait bien être un communiste dans l'esprit de l'auteur, a les pieds sur la terre, lui. Mais il a fort à faire avec ses camarades. Jean, le chef, finit par ne plus pouvoir supporter le drame dont il est l'enjeu. Il disserte, il disserte (tous font comme lui d'ailleurs); seul il a voulu s'interposer pour sauver le gamin; et maintenant, il crie à Henri :

Tu as tué le môme par orgueil, pour te venger d'eux, en bas, parce qu'ils t'ont arraché des cris tout à l'heure, ce que tu ne leur pardonnes pas !...

Cet Henri, le personnage le plus tourmenté de la pièce — c'est Michel Vitold qui l'incarne — passe le reste de sa vie à se demander : « Ai-je tué par orgueil ? » et se perd dans des considérations absolument stériles. Avec la jeune femme, il refuse véhémentement les propositions du Grec; puis il se laisse convaincre *in extremis*... mais trop tard : bien qu'ils aient parlé « pour la frime », ils seront fusillés sur l'ordre d'un vieux milicien sadique. C'est dire que la conclusion est fort incertaine...

Aussi bien, le Grec lui-même, s'il pense aux « copains » et aux devoirs qu'il a envers eux, et dont le premier est de tenter de survivre pour les rejoindre, en parle comme un explorateur pourrait parler de ses camarades d'expédition ou un aventurier de ses complices; il ne donne pas au mot « copains » le contenu politique et patriotique qu'il devrait avoir.

En résumé, Sartre nous présente avec *Morts sans sépulture* un débat artificiel où quelques éléments positifs sont noyés dans son habituelle métaphysique abstraite, dont nous retrouvons les formules embusquées derrière toutes les répliques. A l'en croire, il a voulu « donner une image de la grandeur humaine ». Or, la grandeur humaine ne consiste pas à cultiver avec passion une introspection desséchante et à se chercher à tout prix des justifications purement psychologiques, mais bien à prendre conscience de sa place dans un grand combat collectif et à la tenir avec un sens de la réalité concrète qu'on ne trouve pas suffisamment ici.

Si nous ajoutons à cela qu'il n'y a pas de gradation dans l'action et que les scènes pourraient être interverties sans grand dommage, que le dialogue est terriblement artificiel, inhumain même, dans son intellectualité (ce n'est pas la grossièreté toute gratuite dont use parfois l'auteur qui suffit à lui donner une allure d'authenticité), nous serons fondés à dire que *Morts sans sépulture* se solde, tout compte fait, par un échec, en dépit d'un effort certain pour s'évader du confusionnisme.

*
* *

Satire violente et pittoresque de l'hypocrisie propre à la haute bourgeoisie américaine et de cet esprit raciste qui se traduit par l'abominable pratique du lynchage des nègres, *la Putain respectueuse*, comme la pièce précédente, traite des rapports entre les bourreaux et leurs victimes.

Les bourreaux sont ici de riches industriels et des politiciens influents; les victimes, une jeune prostituée et un malheureux nègre. Le second est accusé d'un crime qui a été commis en réalité, par un Blanc. Il suffirait d'un témoignage sincère de la première pour le sauver. Or, les amis de l'assassin font pression sur la fille. Ils la menacent ? Bien sûr, mais aussi et surtout ils font vibrer en elle la corde du respect. Respect pour les institutions établies, respect pour les gens importants qui les personnifient à ses yeux et qui se dérangent pour la convaincre, elle, pauvre petite prostituée, de la nécessité de sauver le véritable assassin et, avec lui, à les en croire, l'Amérique tout entière. Il est inconcevable, n'est-ce pas, qu'elle puisse avoir raison contre l'avis de personnages si considérables ? Certainement, elle se trompe; il lui faut en passer par leurs volontés...

D'elle et du nègre traqué, c'est à qui poussera le plus loin son complexe d'infériorité. Face à des bourreaux particulièrement sûrs d'eux-mêmes, gonflés de leur supériorité, fiers de leurs traditions, mais pleins de fiel et vides de scrupules, tous les deux sont des victimes résignées à l'avance... Ce qui choquait tant dans le drame passe plus facilement dans cette comédie fort bien enlevée, extrêmement incisive, et dont les personnages ont une véritable consistance humaine et historique, mais la conclusion n'en est pas moins foncièrement pessimiste, comme on le voit. C'est bien regrettable, car le ton comique de la pièce est très offensif et très sain.

L'ÉVÉNEMENT THÉATRAL DE L'ANNÉE

« LES NUITS DE LA COLÈRE » d'Armand SALACROU

Présentant sa pièce au public, Armand Salacrou rappelait cette phrase de la préface de *Bajazet* :

A la vérité, je ne conseillerais pas à un auteur de prendre pour sujet une action aussi moderne que celle-ci, si elle s'était passée dans le pays où il veut faire représenter sa tragédie, ni de mettre des héros sur le théâtre qui auraient été connus de la plupart des spectateurs.

Et il ajoutait :

Eh bien ! délibérément, je viens de désobéir à Racine ! Et je crois même que les *Nuits de la colère* n'auront de prix que dans la mesure où nos héros auront été connus de la plupart des spectateurs.

Salacrou ne veut pas, en effet, « laisser tomber le théâtre dans un académisme lassant » en se résignant « à ne montrer nos contemporains que travestis dans une action chinoise ou couverts de chlamydes et de toges, grecques ou romaines. » Je pense qu'à la lecture de ces lignes — et plus encore quand on a vu *Les Nuits de la colère*, évidemment — il faut crier : Bravo ! Car le dramaturge qui camoufle, qui « travestit » les grands problèmes contemporains, fait preuve d'un manque certain de courage et d'honnêteté. Je ne parle évidemment pas de celui — infiniment plus répandu encore — qui les ignore purement et simplement...

Sartre a eu le courage de faire porter sur une scène, comme dit encore Salacrou, « le héros en veston et le traître en chapeau mou », mais il les a traités tous deux abstraitement. Bien sûr, nous ne sommes pas sans reconnaître dans *Morts sans sépulture* des maquisards et des miliciens, mais nous ne les reconnaissons pas complètement : ce sont des maquisards existentialistes et des miliciens existentialistes, de modèle non courant, par conséquent. Chez Salacrou, au contraire, nous retrouvons sans aucune peine des gens quelconques. Ainsi, là où Sartre a échoué, Salacrou réussit et prouve qu'on peut se permettre de violer la « loi de la distance », en mettant en scène des personnages contemporains sans toges ni chlamydes, *à condition de jouer le jeu à fond et de les faire aussi ressemblants et vraisemblables que possible*. Car, à coup sûr, le spectateur sera moins indulgent pour eux qu'il ne le serait pour des Romains ou des Grecs...

***

Dès l'abord, les personnages de Salacrou s'imposent. Leurs motifs sont véridiques et profondément humains. Ainsi, Jean, le héros central, a des enfants ; c'est pour eux, pour leur avenir, en même temps que pour son pays, qu'il se bat. A ses côtés, ses compagnons, des êtres de chair, doués de personnalité, non des fantoches métaphysiques... Dans la lutte, dans la fraternité qu'elle suscite, tous découvrent un sens profond à leur vie et à leur mort : « Je n'ai pas vécu seul, je ne meurs pas seul », dit l'un d'eux (avis aux existentialistes !). Et aussi : « Je n'avais pas besoin de connaître l'avenir pour ne pas me tromper. J'ai fait sur la terre ce que je voulais faire. Ma vie est parfaitement réussie. » N'est-ce pas là une déclaration aussi profondément essentielle qu'émouvante ? Cet homme a lutté sans rien attendre pour lui, sachant ce qu'il faisait, sûr d'être dans l'axe du progrès, justifié par avance, et *libre*, parce que *courageux* et *lucide*, déchiffrant les événements, sachant orienter son action personnelle en la situant dans une action plus vaste qui prolonge, elle-même, une pratique à l'œuvre dans l'histoire... Ses adversaires, au contraire, sont incapables, de leur vivant, de comprendre, encore moins de justifier leurs actes. Ils sont assujettis à une histoire qui leur est étrangère, dont ils ne perçoivent pas la marche, qui les mystifie. Bernard l'avoue à plusieurs reprises :

C'est une histoire qui m'a entraîné, dont je vois le sens seulement maintenant qu'elle est terminée et que j'ai vécue minute par minute sans la bien comprendre.

Quant au plus répugnant des personnages de la pièce, le milicien, il avoue :

C'est pas difficile, quand tout est fini, d'expliquer les choses et de voir ce qu'on aurait dû faire, mais quand j'étais dans le coup, qu'est-ce que tu voulais que je fasse ? Tout est un engrenage...

Le milicien avoue cela après sa mort. Oui, après sa mort. Car il lui faut, à lui comme à Bernard, comme à Pierrette, la femme de celui-ci, être mort ou, plus exactement, si l'on veut bien reprendre une expression chère à Sartre, parvenir au moment où l'on peut tirer un trait et additionner ses actes, pour faire le point de sa vie et en saisir le sens.

Et voilà pourquoi Salacrou, dédaignant l'ordre chronologique des événements, adopte ici un ordre logique. Dès le lever du rideau, le dénonciateur, le milicien et les principaux personnages résistants sont tués. Puis, quelques instants après, au sein d'un entre-mondes spécialement conçu par l'auteur pour permettre cet échange, le dialogue s'établit entre eux, les morts et les vivants. A partir de ce moment, le récit se déroule logiquement. Du salon où a eu lieu le règlement de comptes, nous sommes transportés en pleine campagne, près de la passerelle de chemin de fer où Jean et ses camarades guettent le convoi qu'ils vont faire sauter. Puis, nous revenons au salon où la discussion se poursuit.

L'essentiel de la pièce va nous être maintenant présenté avec l'étude psychologique du couple de bourgeois apeurés que Salacrou mène de main de maître. Bernard tente de se justifier aux yeux de Jean. Leurs destins nous sont connus depuis le lever du rideau : Jean est un héros; Bernard, un traître... Mais leurs actes ultimes, ceux qui les ont fait ce qu'ils sont à présent, ne constituent que l'aboutissement de tout ce qui les a précédés. Bernard n'est pas devenu un salaud comme cela, brusquement; il n'avait pas non plus une vocation de salaud, pas plus, sans doute, que Jean n'avait une vocation de héros. C'était un « brave type » de « Français moyen ». Comment a-t-il pu en arriver là ? Les convictions politiques ? Même pas... Tout simplement, il a passé sa vie, avec Pierrette, à rechercher et à sauvegarder à tout prix sa petite quiétude bourgeoise. « Notre rêve, c'était de vivre en toute tranquillité, parfaitement heureux », soupire-t-elle. Et lui : « Dans les époques troublées... on doit rester immobiles. Et, dans l'orage, jouer les statues. » Leur idéal à tous deux : la cathédrale de Chartres, symbole de la vie tranquille, bien assise. Leur règle : ne prendre aucun risque. Des « braves gens »...

Salacrou, faisant une incursion plus prononcée dans le passé, nous les montre en 1938, insouciants, aveugles volontaires. On saisit alors sur le vif (la conclusion que l'on connaît déjà éclaire rétrospectivement leurs démarches) comment leur esprit de facilité et d'abandon pourra entraîner des conséquences aussi extrêmes.

Lorsque Jean, blessé, traqué, se réfugie en pleine nuit chez son vieil ami, l'attitude trouble de ce dernier ferait encore mieux pressentir, si l'on n'était prévenu, qu'il va trahir... En fait, il ne dénonce pas Jean à proprement parler; il laisse faire sa femme, en se masquant jusqu'au bout les suites certaines de son geste. Toujours on retrouve chez lui ce même aveuglement, qui provient pour une part de sa volonté (« Pas d'histoires », c'est sa devise) et, en même temps, de son manque de perspective :

Il n'y a aucun rapport entre ce que j'ai voulu faire et ce qui est arrivé, dira-t-il à Jean; c'est une histoire dans laquelle je ne me retrouve pas. Je m'y perds...

Eh oui ! Il s'y perd. Il se croyait un brave homme. Il n'est qu'un salaud. Tel celui-là qui criait aux insurgés venus l'arrêter : « Mais, je n'ai jamais fait de politique ! » et auquel les autres répondaient — trop brièvement peut-être, mais fort justement : « C'est bien pour ça qu'on t'arrête !... » Car ne pas prendre parti, c'est encore prendre parti et non un bon parti; ne pas savoir, ou plutôt, ne pas vouloir choisir, c'est déjà choisir la trahison...

* * *

En faisant revivre avec tant de vérité et tant de minutie dans les détails ce type d'« attentiste » que nous n'avons que trop connu, la pièce marque déjà une date dans l'œuvre de Salacrou qui, jamais encore, n'avait poussé aussi loin sa critique d'une bourgeoisie privée de tout ressort. Mais, non content de faire avec beaucoup de courage le procès du public bourgeois qui va voir ces deux actes, Salacrou lui laisse entendre assez clairement que la lutte contre les nazis n'a été qu'un épisode d'une lutte séculaire pour la liberté. C'est dire combien cette œuvre, qui se termine par un très émouvant appel à l'espoir, est progressiste.

Il faut l'avoir vue pour savoir avec quelle suprême habileté l'auteur s'y joue des unités classiques et reconstruit, suivant la logique qu'il s'est imposée, un récit intentionnellement désarticulé. Les rapprochements dans l'espace, les interférences dans le temps que, seule, l'extrême souplesse de la mise en scène de Jean-Louis Barrault pouvait si parfaitement concrétiser, en même temps qu'ils permettent de poser sous un jour cru ce problème de la liberté, contre lequel Sartre et tant d'autres rompent en vain leurs lances, donnent à l'action une extraordinaire aptitude au rebondissement. Comment en particulier ne pas avoir le souffle coupé par la tragique intervention, au milieu de la scène d'insouciance de 1938, d'un avenir que nous connaissons déjà depuis le lever du rideau ? Bernard parle à la femme de Jean de leurs enfants respectifs; il souhaite qu'ils se marient un jour entre eux pour leur permettre de finir leurs jours côte à côte. Louise qui l'avait écouté calmement jusque-là hurle soudain : « Et c'est toi qui vas trahir Jean ! » Et cette simple réplique nous transporte à nouveau dans

une scène antérieure — antérieure en vertu de l'ordre logique —, car en fait, elle est postérieure chronologiquement.

L'exemple vaut d'être rapporté, je crois, car il illustre d'une manière saisissante la prodigieuse maîtrise technique de l'auteur et nous incline à croire que le théâtre peut rivaliser avec le cinéma quand, à la puissance de suggestion du verbe portée au maximum, il joint l'utilisation de procédés scéniques dont la discrétion même amplifie l'efficacité dramatique. Un simple pan de décor qui glisse, un simple éclairage qui change (c'est le cas dans la scène dont je parlais) et l'on se trouve, en effet, transporté dans le temps et l'espace...

* * *

Les *Nuits de la colère* sont un témoignage. J'ai voulu témoigner. Rien de plus... J'ai simplement essayé de dire : Voilà comment les Français ont vécu parmi les dangers qu'on distinguait mal, les trahisons qui ne s'avouaient pas, la peur et l'espoir. Un procès-verbal.

Ce chef-d'œuvre : un « *procès-verbal* », oui. Un « *documentaire* », si l'on veut. Un témoignage, en tout cas, plein de vérité et de noblesse, qui nous présente avec un très grand art la tragédie d'un monde décadent et nous apporte, avec l'esprit d'un monde nouveau, dans lequel on pourra « *vivre honorablement* », l'annonce du grand théâtre que nous attendions.

Février 1947.

LA VIE DE L'ESPRIT A TRAVERS LE MONDE

I

LA CRISE DE L'ENSEIGNEMENT AUX ÉTATS-UNIS

par ANDRÉ PARREAUX

Depuis quelques mois, le mécontentement du corps enseignant des Etats-Unis se traduit par des démonstrations diverses, qui sont provoquées par l'accroissement général du coût de la vie, particulièrement sensible depuis juin 1946.

Un peu partout, le personnel enseignant réagit avec vigueur, afin d'obtenir un niveau d'existence convenable. Dans de nombreux cas, cette lutte a même pris des formes aiguës. Pour la première fois dans l'histoire de l'enseignement aux Etats-Unis, les maîtres se sont mis en grève et les écoles ont dû être fermées pendant plusieurs semaines, et cela dans de grands centres urbains. Dans la région minière de Pensylvanie, le personnel enseignant avait engagé des pourparlers, afin d'obtenir que l'indemnité de cherté de vie fût augmentée de 300 dollars (par an); cette demande était d'autant plus raisonnable que le budget de l'instruction publique présentait un excédent de recettes de 30.000 dollars. Les pourparlers n'ayant pas abouti, les maîtres se sont mis en grève à la fin du mois de novembre 1946.

Au cours des derniers mois de 1946, il y eut des grèves du même genre à Norwalk (Connecticut), Wilkesbarre Township, Warren County (Tennessee), Fort Dodge (Iowa), Pawtucket (Rhode-Island), etc.

A New-York même, les organisations de l'enseignement, sans avoir pour le moment recours à la grève, ont pris une attitude très énergique. Ce fut le cas non seulement de la section syndicale affiliée au C. I. O. (section qui groupe environ 5.000 syndiqués), mais aussi de la *New-York Teachers Guild* et de la commission de défense de l'enseignement (*New-York City Teachers Interest Committee*). Ces trois organisations, qui représentent un total de 36.000 maîtres, groupent ainsi les deux tiers du personnel enseignant de New-York.

Une récente résolution de la section syndicale du C.I.O. déclare :

> La grève n'est pas un sujet de bavardage pour le syndicat de l'enseignement. Nous savons que les maîtres, comme tous les autres travailleurs, préfèrent obtenir le salaire vital par voie de négociations, de discussions collectives et autres méthodes pacifiques; mais il est préférable, non seulement pour les maîtres, mais pour les élèves, de mettre rapidement un terme au trouble qui règne dans l'enseignement, même si cela exige la fermeture temporaire des écoles.

D'autres indices révèlent une volonté de lutte croissante dans l'enseignement. C'est ainsi que la Fédération américaine des maîtres[1] qui, lorsqu'elle fut fondée (il y a une trentaine d'années), avait adopté pour principe d'exclure tout recours à la grève, a décidé, au cours de son dernier congrès, en août 1946, de reconsidérer sa position.

---

1. *American Federation of Teachers*, affiliée à l'*American Federation of Labor.*

Et, en février 1947, la *New-York Teachers Guild* (affiliée à l'A.F.L.), s'associant à la déclaration, citée plus haut, de la section syndicale du C.I.O. estimait que les « méthodes traditionnelles » s'avéraient maintenant inefficaces en présence de la résistance des pouvoirs publics.

L'un de ces mouvements de revendication a fait l'objet d'un reportage particulièrement intéressant, qui a paru dans l'hebdomadaire américain *New Masses* [1]. Ce mouvement a eu lieu dans la ville de Saint-Paul, capitale de l'Etat de Minnesota.

L'Etat de Minnesota fut peuplé, à l'origine, par des réfugiés irlandais, des ouvriers scandinaves, des libéraux et des révolutionnaires venus de l'Europe centrale en quête de terres et d'éducation dans la liberté. Mais depuis plusieurs années le gouvernement de cet Etat est entre les mains des républicains. En fait, le Minnesota est devenu une colonie de Wall Street, c'est-à-dire de l'oligarchie financière nord-américaine. Il se classe au dix-huitième rang des Etats pour la fréquentation scolaire et au quarante-septième pour l'enseignement rural, — bien qu'il soit l'un des plus riches au point de vue agricole. Il possède aussi une industrie minière importante : la seule taxe sur le minerai de fer, si elle était convenablement répartie et perçue, suffirait à entretenir l'enseignement. Mais, naturellement, les puissantes compagnies minières s'opposent à un meilleur aménagement de cette taxe. En outre, les maîtres accusent l'administration municipale de Saint-Paul d'avoir détourné des sommes d'argent destinées au budget des écoles.

La grève de décembre 1946 a entraîné la fermeture de 77 écoles; 1.169 maîtres y ont participé, — syndiqués et non-syndiqués. Elle a eu le soutien des élèves qui ont prit part aux manifestations; on les a vus défiler, unis au personnel enseignant, avec des mots d'ordre émouvants, comme celui-ci qu'on pouvait lire sur un écriteau : « J'aime mes maîtres. » En outre, le mouvement a été soutenu par l'opinion publique; les parents d'élèves s'y sont associés, non seulement en organisant des distributions de boissons chaudes (le froid était alors rigoureux), mais aussi en participant aux piquets de grève.

Pourquoi les revendications des maîtres américains sont-elles ainsi comprises, encouragées et soutenues par l'opinion ?

C'est que la condition misérable des instituteurs est notoire. A New-York, la ville la plus riche du monde, le traitement de début est de 1.608 dollars par an; dans certains Etats il est encore inférienur : en Pensylvanie, le traitement moyen des instituteurs est d'environ 28 dollars par semaine [2]. Et les universités ne sont pas mieux partagées; ce sont en général des entreprises privées, financées par de grosses sociétés, ce qui limite grandement leur indépendance. Pourtant, la presse signalait récemment que l'Université Howard (Washington) avait affirmé le droit du personnel à se syndiquer et demandait le relèvement des traitements, très inférieurs à ceux payés par le gouvernement fédéral pour des emplois comparables.

Cette situation entraîne, comme toujours en pareil cas, une crise de recrutement. Dans la seule ville de New-York, en l'espace de quelques mois, 2.500 maîtres ont démissionné. Au total, d'après certaines estimations, 600.000 maîtres environ auraient abandonné l'enseignement depuis la guerre. Ceux qui restent sont obligés de compléter leur traitement en acceptant des emplois de serveurs dans les bars, ou même comme travailleurs d'usine. Naturellement, il leur est impossible de se cultiver où simplement d'entretenir leurs connaissances.

Les conditions dans lesquelles l'enseignement est donné sont généralement mauvaises.

Dans le même hebdomadaire, une étude de Charles Humboldt [3] nous révèle qu'à New-York les classes de cinquante élèves et même davantage ne sont pas rares. Afin de dissimuler ce fait, les instructions du *Board of Education* prescrivent que les registres de présence ne feront jamais ressortir un effectif supérieur à trente-neuf élèves pour une même classe. Et comme ces registres sont des pièces juridiques officielles (sur lesquelles il est interdit d'opérer des grattages), la plupart des maîtres tiennent deux registres, l'un sincère, pour l'usage interne, et l'autre truqué.

En outre, les élèves qui n'ont pas d'instituteurs sont répartis en supplément dans d'autres classes. Dans la ville de New-York, à la date du 25 septembre 1946, on comptait 546 classes sans instituteurs; sur ce chiffre de 546, 352 instituteurs étaient

---

1. Meridel Le Sueur : « *I picket with Minnesota Teachers* » (*New Masses,* 17 déc. 1946).

2. Rappelons, à titre de comparaison, que le salaire d'un manœuvre chez Ford varie entre 1 dollar 25 et 1 dollar 50 de l'heure, ce qui représente un salaire minimum de 50 dollars par semaine, qui n'a rien d'excessif, si l'on tient compte du coût de la vie.

3. Charles Humboldt : « *Why teacher leaves School* » (*New Masses,* 19 nov. 1946).

absents pour cause de maladie et sans remplaçants; les 194 postes restants étaient vacants, faute d'avoir pu trouver des titulaires ou des suppléants pour les remplir. L'un dans l'autre, à New-York, il y a chaque jour de quinze à vingt mille enfants qui ne reçoivent aucun enseignement, faute d'instituteurs.

Quant aux conditions matérielles, elles sont loin d'être satisfaisantes : le matériel scolaire est souvent hors d'usage, les fournitures insuffisantes (beaucoup de maîtres sont obligés d'acheter leur craie eux-mêmes). Même dans des écoles récentes, l'état des locaux est défectueux; les réparations indispensables ne sont pas entreprises, non seulement à cause des formalités bureaucratiques qu'elles entraînent, mais par suite du système lui-même. En effet, l'administrateur d'une école reçoit une somme globale pour l'entretien de l'établissement. Cette somme est destinée à couvrir : 1. les salaires du personnel de service; 2. les frais de main-d'œuvre pour l'exécution des travaux; 3. la rémunération de l'administrateur lui-même. L'administrateur est donc en réalité un entrepreneur, et il est naturellement porté à accroître sa propre rémunération en comprimant les autres dépenses et en exploitant le personnel de service.

Voici comment le *Public Record*, organe officiel du syndicat des services publics (affilié au C. I. O.), résume la situation de l'enseignement aux Etats-Unis :

> La nation doit faire face à une crise de recrutement qui équivaut à une catastrophe...
> La raison en est simple. A l'heure actuelle, les traitements sont bas, comparés à ceux dont les maîtres pourraient bénéficier dans d'autres emplois; ils sont bas au point d'entraîner une insécurité matérielle et morale pour ceux qui doivent faire vivre une famille au moyen de leur traitement.
> L'enseignement est aujourd'hui une tâche ingrate. Les classes sont trop nombreuses, les locaux absolument insuffisants. Les maîtres doivent consacrer de longues heures après la classe à des préparations, à des examens de tests, à tenir des registres, etc. Tout cela ne contribue pas à créer l'état d'esprit qui est la condition nécessaire d'une bonne pédagogie..

Aussi le niveau général de l'instruction reste faible. La guerre avait déjà révélé que de nombreux mobilisés étaient incapables de signer leur nom, — et on dut leur apprendre les éléments, afin de leur permettre d'émarger et de pouvoir toucher leur solde.

Ce bas niveau de l'instruction s'explique en grande partie par l'absence d'unité dans l'organisation de l'enseignement : chaque Etat a ses règles propres et fixe comme il l'entend l'âge et les modalités de la fréquentation scolaire. En outre, depuis la fin de la guerre, la crise de l'enseignement n'a pas contribué à améliorer cet état de choses.

Aussi doit-on considérer comme un symptôme heureux le mouvement revendicatif des maîtres américains, qui avaient toujours montré jusqu'ici une grande répugnance à se syndiquer, estimant que les syndicats devaient être réservés aux travailleurs manuels. En outre, dans beaucoup d'écoles, l'instituteur ou le professeur qui adhère au syndicat se voit aussitôt privé de son emploi. Pour toutes ces raisons, les syndicats de l'enseignement ne groupent encore qu'une faible partie du corps enseignant (cinquante mille à peine). Et d'ailleurs, la vieille division entre les syndiqués de l'*American Federation of Labor* et ceux du C. I. O. persiste.

Aujourd'hui les revendications du C. I. O. semblent de nature à rallier l'ensemble du personnel; elles comportent en général une augmentation de mille dollars par an pour toutes les catégories et la fixation du salaire minimum à 2.500 dollars. Elles prévoient également une contribution plus importante des Etats aux frais de l'éducation.

Ces demandes ne sont pas exagérées. Elles sont largement justifiées par l'augmentation du coût de la vie qui, en quelques mois, s'est élevé de 25 à 80 %, suivant les objets.

Le C. I. O. a publié récemment un rapport qui met en lumière la progression constante des bénéfices réalisés par les grosses sociétés en l'espace de dix ans. La moyenne annuelle de ces bénéfices, qui était de 4 milliards de dollars entre 1936 et 1939, s'est élevée à 9 milliards et demi pendant la guerre, puis à près de 12 milliards pour l'année 1946. On peut prévoir que le chiffre de 16 milliards sera dépassé pour l'année 1947 [1]. Le rapport du C. I. O. montre que les salaires peuvent être augmentés de 25 % sans que les bénéfices des sociétés descendent au-dessous du chiffre maximum atteint par eux au cours de la guerre.

En face de ces trusts, aux bénéfices accrus, le corps enseignant, dont le pouvoir d'achat a sérieusement diminué, sent mieux sa solidarité avec la classe ouvrière.

Le personnel enseignant ne se borne pas pour autant à des revendications de salaires. Il se préoccupe aussi d'améliorer et d'intensifier le recrutement. A cet effet,

1. Tous ces chiffres doivent être entendus nets d'impôts.

il demande que soit modifiée la composition des jurys d'examen, ceux-ci se montrant souvent plus soucieux d'éliminer certains maîtres que de recruter un personnel qualifié. Ainsi, en 1945, en dépit de la population scolaire accrue, le jury de New-York a éliminé 40 % des candidats aptes à subir l'examen.

Pourquoi des restrictions si peu opportunes mettent-elles obstacle au recrutement des maîtres ?

Peut-être faut-il en chercher la raison dans une déclaration récente de M. Rankin, membre de la « commission d'enquête sur les agissements anti-américains ». M. John E. Rankin (qui représente au Parlement l'Etat de Mississipi) a déclaré que l'une des premières tâches de la commission devait être d'enquêter sur les maîtres susceptibles « d'exercer une influence subversive sur l'esprit de la jeunesse », et de les chasser de l'enseignement.

Il a notamment prétendu que ces « maîtres indésirables » recevaient de l'argent de « sources douteuses ». Enfin il a ajouté qu'il comptait, pour mener à bien leur expulsion, sur l'appui des anciens combattants et des « groupements civiques ». On ne dit pas si le Ku-Klux-Klan fait partie de ces derniers...

Les maîtres américains sont au-dessus de ces imputations grotesques et injurieuses. Mais il est évidemment plus facile de calomnier le corps enseignant que d'assurer au peuple américain l'éducation digne d'une nation civilisée.

II

LES VACANCES DES SAVANTS EN U.R.S.S.

par JACQUES NICOLLE

Pendant les mois d'août, septembre et octobre 1946, j'ai étudié l'organisation de la recherche scientifique en Union Soviétique, et j'ai visité là-bas de très nombreux instituts et laboratoires. J'ai également rencontré de très nombreux savants des diverses disciplines, j'ai assisté à des cours et à des travaux pratiques à l'Université de Moscou, ainsi qu'à des soutenances de thèses dans les diverses facultés. J'ai donné un aperçu de mes investigations en Union Soviétique dans une conférence qui a été faite à Paris le 12 décembre 1946, sous les auspices du centre culturel France-U.R.S.S. Cet exposé sera publié dans le numéro du mois d'avril 1947 du journal *Atomes* pour ce qui concerne la partie scientifique. J'ai extrait à l'usage des lecteurs de la *Pensée* des souvenirs qui montrent le climat propice que les dirigeants de l'Union Soviétique ont su créer pour les savants.

Une maison de repos de l'Académie des sciences : Le Sanatorium d'Ouzkoïé

En qualité d'invité de l'Académie des sciences de l'Union soviétique, j'ai séjourné cet été pendant un mois, dans le sanatorium d'Ouzkoïé. Il s'agit en réalité d'une maison de repos située en pleine campagne, à une vingtaine de kilomètres de Moscou. Vous quittez la capitale par la chaussée de Kalouga, c'est-à-dire par le Sud, et après avoir traversé plusieurs villages vous rencontrez à gauche (sur la route que Napoléon suivit pour rentrer en France) un vaste portail en briques roses, au travers duquel apparaît dans le lointain une vieille église à coupole entourée d'arbres, l'effet de perspective donnant l'impression d'une miniature persane.

Si vous franchissez cette large porte, vous arrivez, après avoir parcouru une très longue allée, devant un corps de bâtiment à un étage. La façade comporte un fronton soutenu par six colonnes et deux ailes, le tout peint en blanc et ocre, dans le plus pur style Elisabeth. Nous sommes dans l'ancienne propriété des princes Troubetskoï. Devant la maison, une vaste pelouse descend vers une suite d'étangs en paliers, et l'ensemble est compris dans un grand parc qui se fond avec la campagne environnante. Il y a beaucoup d'arbres et pendant la belle saison ils abritent du soleil des ensembles de tables et bancs disséminés dans tous les coins, qui permettent de travailler confortablement en plein air. Il y a un important jardin potager et des ruches, des fleurs et des oiseaux.

Si nous pénétrons dans la maison, nous trouvons au rez-de-chaussée dans la partie centrale, une succession de vastes salons, une bibliothèque, qui possède des ouvrages

en plusieurs langues, un billard, une grande salle à manger. Dans l'aile droite se trouvent de superbes cuisines, et dans l'aile gauche les salles de traitements médicaux, rayons ultra-violets, électrothérapie, bains, etc.

Le premier étage comporte un ensemble de chambres très agréables, ainsi que de vastes galeries formant salons et cabinets de lecture. Le personnel, comme c'est le cas en U.R.S.S. en ce moment, est presque exclusivement féminin.

L'établissement, qui est ouvert d'une manière continue toute l'année, peut recevoir à la fois 75 personnes environ. Le séjour normal est d'un mois. L'on vient y passer ses vacances, pour se reposer au grand air ou y suivre certains traitements avec des régimes alimentaires appropriés, des cures de silence et des promenades. La clientèle est presque entièrement composée de membres de l'Académie des sciences; cependant, on peut y admettre des personnes d'autres catégories n'ayant pas trouvé de place ailleurs.

Ce qui caractérise ce genre d'établissement (ils sont très nombreux en U.R.S.S., puisque toute organisation en possède plusieurs), c'est le respect de la liberté individuelle. Vous pouvez vivre complètement isolé, prendre vos repas dans votre chambre et y travailler, ou bien rencontrer des amis, vous mêler à la vie collective et fréquenter la salle à manger. Deux fois par semaine ont lieu des séances de cinéma où l'on présente les derniers films de la capitale, il y a également souvent des concerts. La bibliothèque possède les meilleurs auteurs en toutes langues; il y manquait pourtant nos poètes de la Résistance, tels Aragon et Eluard, dont je remis les œuvres au bibliothécaire. Pour toutes les publications d'ailleurs, y compris les journaux de modes[1], je dois noter que nos services officiels font preuve d'une carence totale. Il est regrettable de penser qu'alors que les Anglo-Saxons répandent en Union soviétique leurs livres, leurs journaux et leurs films, les Français ne participent à aucun échange pouvant servir le prestige de la France.

Au cours de mon séjour, j'ai rencontré de très nombreux savants ainsi que des artistes, des écrivains, des musiciens. Parmi les principales personnalités, je citerai le professeur Gamaléïa, qui fut un élève de Pasteur, dont il introduisit les méthodes en Russie, le chimiste Zelinski, le biologiste Prianitchnikov, la physiologiste Lina Stern, première femme élue à l'Académie des sciences, le professeur Abricosov, vice-président de l'Académie de médecine, l'historien Rodstein, le juriste Trainine, président de l'Institut de droit de l'Académie des sciences, le mathématicien Nicolas Krilov, le physico-chimiste Grindberg ; se trouvait là également la célèbre actrice Iablotchkina qui interpréta notamment tous les grands rôles de Shakespeare bien avant la Révolution.

L'Académie des sciences possède plusieurs maisons de repos telles que Bolchevo, aux environs de Moscou, et d'autres en Crimée.

J'ai également visité le sanatorium de Barvika à 50 km de la capitale, qui constitue un véritable hôpital moderne, situé au milieu des bois.

La plupart des membres de l'Académie des sciences ont également de petites maisons de campagne individuelles dites « datcha », qui ont été construites sur des terrains appartenant à l'Académie et où des associations se sont formées pour installer l'eau, le gaz, l'électricité. Il m'a été donné très souvent de passer la fin de la semaine dans ces villas qui sont généralement construites en bois, mais toutes de modèles différents.

La Maison des savants à Moscou

Je ne voudrais pas terminer cet article sans dire un mot de la Maison des savants (*Dom Outchonikh*) qui occupe un ancien hôtel particulier, au numéro 14 de la rue Kropotkine. C'est une sorte de club à l'usage des membres de l'Académie des sciences[2] et des travailleurs scientifiques en général. Vous y trouverez des salles de réunion où ont lieu les séances des diverses sections de l'Académie, des salles de spectacles pour conférences, réunions, présentation de films, et deux salles à manger où vous pouvez prendre de très copieux repas tous les jours entre 14 heures et 19 heures. L'établissement possède également une vaste bibliothèque, des périodiques scientifiques, soviétiques et étrangers (à l'exclusion toutefois des français). Enfin, vous avez également à votre disposition des salons de coiffure et des salles de bains.

1. C'est par les journaux de modes anglais et américains qu'on connait en U.R.S.S. les dernières créations parisiennes !
2. L'Académie des sciences de l'U.R.S.S. (en dehors des sections purement académiques) est l'organisme qui correspond à notre Centre national de la recherche scientifique.

C'est dans une des grandes salles de la Maison des savants, sous les auspices de l'Académie des sciences, que j'eus l'honneur de faire le 2 octobre 1946, une conférence sur « l'organisation de la recherche scientifique en France après la Libération ». Des extraits importants de mon exposé qui avaient trait notamment aux réalisations des professeurs Joliot-Curie, Maurice et Louis de Broglie, Teissier, Aubel, Grassé, parurent dans tous les journaux soviétiques et dans la presse de la plupart des grands pays; seuls les journaux français furent absolument muets à cet égard.

Le gouvernement soviétique, conscient de l'importance de la science dans l'économie générale du pays, et de ses possibilités illimitées d'affranchir l'homme de la contrainte de la nature, place les savants et les chercheurs dans les conditions les plus propices à leur développement.

POLÉMIQUES

I

UNE HISTOIRE TROTSKISTE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Tout n'est pas dit et il reste encore à écrire sur l'histoire de la Révolution française. J'en veux pour preuve l'ouvrage massif de M. Daniel Guérin, paru récemment sous le titre : *la Lutte de classes sous la première République : Bourgeois et « bras nus »* (1793-1797). C'est un total de 983 pages, et combien denses, en deux forts volumes in-8 publiés par la librairie Gallimard, pour le prix un peu écrasant de 850 francs.

* * *

Livre pour grand public ? Livre pour spécialistes ? Le titre, accrocheur, requiert une large audience. L'auteur, soucieux, nous dit-il, de contribuer à la « difficile et laborieuse poursuite de la vérité », ne manque pas de faire appel à la curiosité et à l'intelligence de la classe ouvrière dont la « cause se confond avec celle de la vérité ». Mais il ne se dissimule pas les difficultés de lecture auxquelles se heurtera son public, et très franchement il déclare :

> Nous nous adressons à des lecteurs *actifs*, non à des lecteurs *passifs*. Nous considérons le lecteur comme un associé, non comme un patient... Peut-être notre livre n'est-il lisible que pour un lecteur à qui les événements essentiels de la Révolution, leur ordre chronologique sont déjà familiers. (II, p. 406.)

De toute façon, cet ouvrage fera quelque bruit. La longue postface qui le termine est une virulente déclaration de guerre aux historiens professionnels de la Révolution. Louis Blanc « ne sort pas de l'ornière de la démocratie bourgeoise ». Jaurès « n'a pas rompu le cordon ombilical qui le lie à la démocratie bourgeoise ». Aulard est « un fonctionnaire de la IIIe République, loyal serviteur de la démocratie bourgeoise ». Mathiez, « malgré son passage à l'*Humanité*, n'est au fond qu'un radical avancé ». Et Georges Lefebvre, « lui non plus ne se dégage pas entièrement du cocon de la démocratie bourgeoise ». On peut trouver que la qualification manque un peu de variété, mais l'auteur, « historien prolétarien », est batailleur et il ne s'en cache pas :

> Si nous sommes en colère, si nous avons à nous battre, le lecteur saura que nous sommes en colère, nous nous battrons devant lui. Et nous souhaitons qu'il se mette lui aussi en colère, et qu'il se batte avec nous. (II, p. 389.)

Soit, mais sans doute, l'auteur a-t-il pensé que maint lecteur, sans colère, pourrait se battre aussi contre lui.

* * *

Et d'abord à propos du titre. Pourquoi jouer sur les dates ?

> Nous avons limité notre essai de synthèse à la période qui va, *grosso modo*, de la chute des Girondins (31 mai 1793) à l'exécution de Babeuf (27 mai 1797). (I, p. 2.)

Or, le sommaire placé en tête de l'ouvrage nous apprend que, sur quinze chapitres, les quatorze premiers sont consacrés à la période 31 mai 1793-

27 juillet 1794 (de la chute des Girondins à la chute de Robespierre), soit quatorze mois, alors que le quinzième et dernier chapitre suffit à liquider la période de trois ans qui s'étend de juillet 1794 à mai 1797 (de la chute de Robespierre à la mort de Babeuf). Cette fin n'est qu'une esquisse; c'est l'auteur qui le dit :

Nous avons esquissé à grands traits les conséquences de cette évolution pour les bras nus, pendant la réaction thermidorienne et le Directoire (chap. XV). (II, p. 414.)

Le lecteur, informé de l'histoire révolutionnaire, a compris : la lutte de classes sous la première République, promise pour 1793-1797, se réduira à la *période montagnarde* de la Convention, c'est-à-dire à la *période robespierriste.* Et il pressent déjà où on le mène.

Bourgeois et bras nus, dit encore le titre. Et M. Daniel Guérin confirme dès l'abord :

C'est au cours de cette période que la lutte de classes entre bourgeois et sans-culottes, première manifestation de la lutte de classes moderne entre bourgeois et prolétaires, fait son apparition. (I, p. 2.)

Il semble bien que ce soit clair : la lutte de classes doit s'entendre en 1793 entre la bourgeoisie déjà nantie et les « bras nus », les sans-culottes, annonciateurs d'une révolution prolétarienne. Mais pourquoi lisons-nous d'autre part :

Dans le même sens, et avec les mêmes restrictions, on peut dire que le rôle personnel joué par Robespierre au cours de la dernière phase de la Révolution fut « véritablement gigantesque ». C'est pourquoi nous en avons fait un des deux personnages centraux de notre livre — l'autre étant le mouvement des masses. (II, p. 409.)

C'est que, entre temps, la bourgeoisie s'est amenuisée à la mesure du seul Robespierre, « personnage central ». Ce n'est plus *Bourgeois et bras nus* qu'il faut lire, mais bien *Robespierre et bras nus.* Mathiez a dû se retourner dans sa tombe : une fois de plus, Robespierre est cité comme accusé au tribunal de l'histoire et nous savons déjà que M. Daniel Guérin va nous présenter un nouveau réquisitoire antirobespierriste.

*
* *

Ensuite à propos de citations. L'auteur a éprouvé le besoin de s'excuser auprès de ses lecteurs du grand nombre de citations contenues dans son livre : elles sont, pense-t-il, la justification par les contemporains de ses affirmations personnelles.

Il nous semble, à tort ou à raison, avoir plus de chances d'emporter l'adhésion du lecteur quand ce n'est pas nous, mais quand c'est la Révolution elle-même qui parle. (II, p. 415.)

Sans doute. Mais pourquoi M. Daniel Guérin cite-t-il si souvent Trotski ? Faut-il croire que c'est la Révolution qui parle par la bouche de Trotski ? Dans ce cas, elle a parlé quarante fois au cours de l'ouvrage : quarante citations, en effet, qui nous apportent le témoignage de Trotski, et toutes, sauf deux, tirées de son *Histoire de la Révolution russe.*

On craint de trop bien comprendre : M. Daniel Guérin aurait-il un compte personnel à régler avec Robespierre, sous l'égide de Trotski ? La question n'est pas vaine, quand on voit avec quelle constance il associe dans sa pensée 1793 et 1905 ou 1917. Il va même jusqu'à nous confier son dessein de faire suivre ce « retour en arrière » — cette étude sur la Révolution française — d'une plus vaste étude consacrée à l'histoire du mouvement révolutionnaire au XXe siècle :

A chaque jour suffit sa peine. Que le lecteur veuille bien considérer le présent livre comme une modeste introduction à cette étude. (I, p. 43.)

Mais l'inquiétant, c'est l'esprit dans lequel il doit l'écrire :

La conscience révolutionnaire, qui avait atteint son point culminant au milieu du XIXe siècle et au début du XXe siècle, s'est peu à peu obscurcie, par suite de la décom-

position de la société capitaliste, et aussi des conditions très spéciales dans lesquelles le socialisme a fait sa première expérience (comme banc d'essai, un pays, non seulement isolé, mais aussi très arriéré). Si l'on compare le niveau de la pensée socialiste ou communiste d'aujourd'hui avec celui d'il y a cinquante ou d'il y a seulement vingt ans, on est atterré. Les concepts les plus clairs ont perdu leur sens : qu'il s'agisse des termes de *démocratie*, de *socialisme*, de *dictature du prolétariat*, de *révolution permanente*, etc., chacun aujourd'hui les accapare, les rejette ou les assène sur la tête de son adversaire en ne sachant même plus ce qu'ils veulent dire. (I, p. 42.)

Si nous comprenons bien ce que parler veut dire, cette future histoire sera trotskiste, antisoviétique et antistalinienne. En serait-il de même pour celle que nous lisons aujourd'hui ?

* * *

Tâchons de saisir maintenant l'esprit qui anime notre auteur.

M. Daniel Guérin, comme il termine par une longue postface, prélude par une copieuse introduction; il a ainsi tout loisir de nous exposer à deux reprises sa méthode et l'objet de son étude. Pour être bref, sa méthode, à l'en croire, est marxiste, matérialiste, dialectique; elle a pour fondement la lutte de classes; elle permet à l' « historien prolétarien » de rejeter le masque hypocrite de l'impartialité pour ne prétendre qu'à l'objectivité. Quant au dessein, c'est l'étude, à travers les vicissitudes de la révolution bourgeoise, du développement d'un embryon de révolution prolétarienne. Marx, Engels, Lénine sont invoqués comme garants de la valeur et de la sincérité de l'entreprise.

On voudrait bien se laisser convaincre. Mais il ne faut pas une longue lecture pour découvrir en l'auteur un historien victime, à son tour, de sa propre idéologie et que la passion politique et le parti pris entraînent loin des principes qu'il a si complaisamment énoncés.

Est-ce un historien ou un partisan qui écrit cette restriction d'apparence anodine :

La même observation vaut pour la démocratie soviétique — celle de 1918 — qui n'est pas autre chose que la forme moderne de la « constitution communale ». (I, p. 37.)

Est-ce un historien objectif ou le militant actuel d'un petit groupe politique qui, à propos des hébertistes et des babouvistes, donne cette leçon de tactique :

Une minorité ne doit pas, bien entendu, se complaire dans sa position de minorité; elle doit chercher à se lier aux masses; mais le fait qu'elle ne réussisse à grouper qu'un petit nombre de partisans ne signifie pas nécessairement qu'elle ait tort, ne doit pas lui être imputé à erreur. (II, p. 353.)

Est-ce un historien marxiste ou un esprit aveugle — pour ne pas dire plus — qui ose cette affirmation :

Aujourd'hui, les conditions objectives de la révolution prolétarienne sont surabondamment remplies... Il y a un bon moment déjà que l'heure de la révolution prolétarienne a sonné. Le prolétariat n'est plus en avance, il est en *retard* sur l'horaire de l'histoire. (I, p. 42.)

Est-ce pour complimenter les soldats de l'an II ou pour critiquer l'Armée rouge qu'on nous propose cette formule :

Cet exemple prouve qu'il y a *discipline* et *discipline*, et qu'il ne peut exister d'autre discipline dans une armée populaire que celle qui est librement consentie. (I, p. 211.)

Enfin, car il faut se borner, comment doit-on entendre cette étrange page 339 du tome II, hymne étonnant à la défaite prolétarienne, qu'on regrette de ne pouvoir citer tout entière :

La défaite, qu'est-ce, sinon la prison, pour l'élite révolutionnaire, ou tout au moins pour la partie de cette élite qui a échappé à la mort ? Dans les maisons d'arrêt, les militants se retrouvent, se concertent, confrontent leurs expériences. Isolés, pour un temps, des larges masses, délivrés, pour un temps, du lourd fardeau de la lutte quotidienne, leur pensée peut s'élever au-dessus des horizons coutumiers, se mouvoir hors

de l'espace et du temps. Ils ont enfin le loisir de méditer, de lire, de creuser les problèmes, de descendre au fond d'eux-mêmes — toutes choses indispensables au révolutionnaire et, pourtant, difficilement conciliables avec l'action militante. Dans cette solitude, dans ce recueillement forcés, la vérité éclate. Elle éclate dans la conscience d'une petite minorité...

Une seule réponse convient à tous ces points d'interrogation : le marxiste Daniel Guérin a l'esprit affecté d'un romantisme trotskiste et périmé.

*
* *

Le moment est venu de régler avec l'auteur le cas de Robespierre. Qu'on veuille bien noter qu'au cours de nos observations nous n'avons pas entrepris de corriger, redresser, réfuter ou approuver les thèses plus ou moins neuves, plus ou moins orthodoxes apportées par M. Daniel Guérin sur l'histoire de la Révolution française : d'autres, plus qualifiés, ne manqueront pas de le faire. Nous voulons simplement mettre en garde ses lecteurs contre une pensée, une opinion politique constamment sous-tendue derrière son travail d'érudition et apporter un peu de lumière sur des présomptions partisanes qui pourraient échapper à des esprits non prévenus.

Pour M. Daniel Guérin, Robespierre est, dans l'histoire de la Révolution française, une première incarnation, une préfiguration de Staline dans l'histoire de la Révolution russe : toutes choses égales d'ailleurs, ces deux hommes jouent le même personnage.

On sait le vain procès fait par Trotski à Staline : l'instaurateur du néo-bonapartisme, l'homme qui a arrêté le cours de la révolution prolétarienne, l'organisateur d'un nouveau pouvoir étatique qui refuse aux travailleurs l'exercice de la pleine démocratie. Le procès que M. Daniel Guérin instruit contre Robespierre est le même et il va jusqu'à emprunter à Trotski ses formules les plus tranchantes. Trotski écrit :

L'idée d'un maître du destin s'élevant au-dessus des classes n'est pas autre chose que l'idée du bonapartisme... Le bonapartisme n'était pas un arbitre entre le prolétariat et la bourgeoisie : il était en réalité le pouvoir le plus concentré de la bourgeoisie sur le prolétariat... (II, p. 207.)

M. Daniel Guérin adopte la formule :

[Robespierre] rêvait de s'élever au-dessus des classes, de devenir entre celles-ci un arbitre autoritaire (qui eût, en réalité, « arbitré » en faveur de la bourgeoisie). (II, p. 207.)

Le petit Corse donnera son nom au rôle d'arbitre autoritaire que Robespierre n'avait pas été capable de jouer : le *bonapartisme*. (II, p. 304).

Comme Trotski l'a fait pour Staline, M. Daniel Guérin dénonce violemment les tendances contre-révolutionnaires de Robespierre :

Dans son personnage. Il le traite successivement de « modéré » (I, p. 387), de « petit bourgeois méfiant » (II, p. 234), d' « entremetteur-né, conciliateur par excellence » (I, p. 362), d' « endormeur qui joue son rôle avec tant de virtuosité » (II, p. 353).

Dans ses manifestations politiques. Les décrets de ventôse sont qualifiés de « manœuvre démagogique » (II, p. 95), « attrape-nigaud » (II, p. 298). Les accusations portées contre les hébertistes ne sont qu'un « roman feuilleton » (II, p. 106). L'opposition à la guerre de conquête et d'aventures est baptisée « pacifisme honteux » (II, p. 393).

Dans son dessein gouvernemental. Le gouvernement de salut public, qui a sauvé pour un temps la République de la contre-révolution intérieure et extérieure, est défini :

une étape de la formation de la monstrueuse machine de l'Etat par laquelle la bourgeoisie va asservir le prolétariat aux siècles suivants : l'Etat centralisé, bureaucratique et policier... (II, p. 1); une ébauche d'Etat *totalitaire*, comme on dit aujourd'hui. (II, p. 22.)

Au total, Robespierre a été l'adversaire résolu de la Révolution :

Cette seconde étape était contenue en germe dans la première. Il était fatal qu'après avoir arrêté la Révolution, Robespierre s'engageât plus à fond dans la marche rétrograde. (II, p. 63.)

Que le lecteur lise bien cette dernière formule : Trotski et, après lui, la IVe Internationale l'emploient textuellement quand ils prétendent définir la politique « réactionnaire » de Staline.

* * *

Il faut conclure, et c'est encore M. Daniel Guérin qui fournira les éléments de notre conclusion.

Parlant des historiens « gens de métier », il leur fait grief de

vivre dans le passé et non, comme il faudrait, *à la fois* dans le passé et dans le présent. Ils finissent par oublier que les événements qu'ils narrent sont un fragment de vie, d'une vie aussi tumultueuse que celle d'aujourd'hui. (II, p. 403.)

Emporté par le tumulte, M. Daniel Guérin fait plus que vivre à la fois dans le passé et le présent : il les confond si bien qu'il lui arrive trop souvent de mettre le présent à la place du passé. C'est peut-être une bonne méthode de polémique, ce n'est pas une bonne méthode historique.

Ailleurs, après avoir une fois de plus longuement cité Trotski, il écrit :

Nous reprochons seulement ici à Trotski de rester, en quelque sorte, sur la *défensive*, de se contenter de repousser le reproche d'arbitraire. Nous estimons que l'historien prolétarien a le droit de prendre une attitude *offensive* et d'affirmer bien haut que sa méthode est la seule qui puisse permettre d'être vraiment objectif. (II, p. 392.)

Il n'y a aucun doute que nous avons trouvé en M. Daniel Guérin un historien offensif, mais nous n'arrivons pas à reconnaître en lui un historien objectif.

Sylvain MOLINIER.

II

FAUT-IL BRULER *CANDIDE* ?

M. André Billy nous le déclare sans l'ombre d'une hésitation dans les colonnes aristocratiques du *Littéraire* : les disciples de Marx ne manqueraient pas de s'opposer au choix éventuel par l'UNESCO du *Candide* de Voltaire comme texte de concours pour l'exposition internationale des plus beaux livres d'art... car les marxistes, nul ne l'ignore, condamnent le pessimisme comme un ferment réactionnaire; or, *Candide* condamne l'optimisme; donc, les marxistes condamnent *Candide*. C.Q.F.D.

Le syllogisme est tout de même un peu grossier ! Il y a pessimisme et pessimisme, M. Billy. Bien sûr, Voltaire ridiculise et dénonce impitoyablement la doctrine béate de Leibniz suivant laquelle tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles créé par Dieu; mais bien loin de lui faire des reproches sur ce point, les marxistes lui en veulent au contraire d'avoir été trop timide, de ne pas avoir su comme Diderot aller jusqu'au bout de sa déduction, c'est-à-dire jusqu'à l'athéisme; car enfin, comme le lui écrivait Rousseau avec raison le 18 août 1756, le fond de la querelle était bien là : « *Si Dieu existe, il est parfait; s'il est parfait, il est sage, puissant et juste; s'il est sage et puissant, tout est bien* ». Et si tout n'est pas bien, si tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, Dieu n'est pas parfait, donc Dieu n'est pas. Cette fois, le syllogisme est juste.

Mais que Voltaire soit allé ou non jusqu'au bout de son raisonnement, son œuvre qui force à le poser garde la même valeur profonde; elle a certainement

fait plus d'athées que les pensées de Pascal n'ont jamais fait de croyants, elle contribue à détourner les hommes de la stérile et néfaste métaphysique (*Vanitas vanitatum et metaphysica vanitas !*), comme de toutes les religions, superstitions, et inquisitions; elle les empêche de perdre leur tête dans le sable des choses célestes, car elle les ramène à la terre; elle rétablit l'optimisme sur ses pieds; c'est une œuvre purificatrice.

M. Billy nous dira-t-il que *Candide* éloigne de la politique ? De la politique d'ambition, oui, telle que la pratiquent tous ces intrigants flatteurs du pouvoir absolu, « qui périssent quelquefois misérablement et qui le méritent », dont parle le dernier chapitre du conte; mais non pas de cette politique éducatrice et constructive que Voltaire a été le premier à pratiquer pendant sa vie entière dans toute la mesure où il le pouvait, en éclairant les masses, en stigmatisant les abus, en luttant perpétuellement pour la justice et le progrès.

Il faut cultiver notre jardin n'est pas une formule égoïste. Le travail de la terre n'est visiblement ici que le symbole de tout travail, et Voltaire nous veut dire avant tout : travaillons utilement, efficacement, selon nos capacités, chacun dans notre domaine, au lieu de perdre notre temps et de nous déchirer en luttes métaphysiques ou religieuses. Il faut nous unir, cultiver *notre* jardin, et le cultiver en commun; oui, en commun. Voltaire emploie volontairement le pronom *notre* au lieu du pronom *son* ou *mon*. M. Billy bondira peut-être si je lui fais remarquer (*cum grano salis*) que la petite société réunie à la fin de *Candide* est une société communiste en herbe, où l'on applique déjà le principe *De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins*, mais il devra reconnaître, je pense, qu'il en est bien ainsi !

Et il voudrait, après cela, nous voir excommunier cette œuvre tonique, cette œuvre de précurseur ? Ignore-t-il donc qu'Anatole France, digne successeur de Voltaire sur bien des points au début de notre siècle, fut membre du Parti communiste français et que Georges Politzer publia son ouvrage contre Bergson sous le pseudonyme significatif d'Arouet ?[1]

Non, nous ne renions aucun de nos grands ancêtres, mais à côté de Rabelais et de Molière, de Montaigne, de Descartes, de La Fontaine, de Diderot, de Hugo, Voltaire est un de ceux que nous préférons et dont l'influence fut et demeure pour nous des plus fécondes. L'UNESCO peut choisir *Candide* en toute sûreté de conscience, ce n'est pas de nous que viendront les objections.

POL GAILLARD.

III

" CARREFOUR "... DANGEREUX

M. Gabriel Marcel est philosophe de profession, mais s'il est particulièrement compétent, me dit-on, en métaphysique existentielle (grand bien lui fasse !), la logique, en revanche, n'est pas son fort !

Ecoutez-le plutôt nous déclarer avec le plus grand sérieux dans *Carrefour* (quiconque a lu une ligne de M. Gabriel Marcel sait bien d'ailleurs qu'il est incapable du moindre humour) :

Un artiste peut, dans ses œuvres, se faire l'interprète d'une mystique ou d'une religion; en aucun cas d'une idéologie !

Et pour que tout le monde comprenne bien aussitôt les raisons profondes d'une affirmation aussi stupéfiante, M. Gabriel Marcel se hâte d'ajouter :

Le marxisme n'est pas autre chose qu'une idéologie !

---

1. Cet admirable pamphlet vient d'être réédité par les Editions sociales : Georges POLITZER (AROUET), *le Bergsonisme, une mystification philosophique.*

En somme, les catholiques en tant que tels ont le droit absolu d'exprimer leur foi dans leurs œuvres; mais les marxistes, eux ne peuvent *en aucun cas* y faire passer leurs certitudes. Ce serait de l'idéologie, ce serait de l'ART DIRIGÉ !

Ce qui n'empêche pas M. Gabriel Marcel de conclure ingénument :

> Le devoir le plus sacré de l'écrivain, je dirai même sa raison d'être, est d'exprimer, en toute indépendance sa propre vérité.

Si les lecteurs de *Carrefour* y comprennent quelque chose, ils ont de la chance ! Il est vrai qu'ils sont habitués à pareilles contradictions. *Carrefour* n'hésite pas à publier les pires sottises ou les pires ordures, pourvu qu'elles soient anticommunistes.

C'est ainsi que, dans le même numéro du 23 janvier, cet hebdomadaire soi-disant national ose publier, *et en le prenant à son compte,* un article odieux et ridicule de Koestler sur notre pays :

> La France a perdu sa souveraineté nationale, c'est une grande puissance tombée au rang d'une nation de troisième ordre... Une sorte de Ku Klux Klan communiste, soumis à une hiérarchie, à une discipline absolue, est chargée d'opérer les « liquidations » des communistes dissidents (français et étrangers) qui en savent trop long... Un député socialiste de mes amis (?!) me disait : Si le Parti communiste décide de prendre le pouvoir en France, il peut le faire par téléphone... etc. (*le tout se termine naturellement par l'apologie du bloc occidental* !).
>
> A lire ce qui précède, commente *Carrefour*, on constatera que quelques semaines d'observation parmi nous en ont plus appris à Koestler, sur la situation actuelle de la France, que n'en savent ou ne s'avouent la plupart de nos compatriotes eux-mêmes...

On constatera surtout que *Carrefour*, comme *Gringoire* dont il a pris la succession, comme Maurras et tant d'autres en 1940, fait passer l'anticommunisme avant le respect de la France, qu'il *trahit* sans vergogne l'intérêt du pays...

Déjà d'ailleurs il ne sait plus ce que veut dire le mot « *trahison* », et il se contredit grossièrement à quelques lignes d'intervalle :

> Pour se faire une idée de la méthode impitoyable avec laquelle le Parti communiste se débarrasse de ses adversaires politiques *lorsqu'il se sent à l'abri de tout regard indiscret,* il suffit de se rappeler qu'il a eu l'impudence de réclamer *publiquement* l'invalidation *parlementaire* de Daladier et de Paul Reynaud, en les accusant de « TRAHISON »... (entre guillemets dans le texte).

Déjà cette phrase de Koestler est assez curieuse en elle-même, vous l'avouerez, mais il est reconnu textuellement par *Carrefour* dans le chapeau du même article que le pays était dirigé en 1940

> *par un gouvernement* (*Daladier-Reynaud* précisément) *qui prétendait faire la guerre à Hitler* et ne la faisait pas !

En bon langage de chez nous, cela s'appelle pourtant bien « *trahir* », il me semble; et les communistes ont eu raison par conséquent d'accuser Daladier-Reynaud de trahison !

Oui, mais *Carrefour* ne parle plus le langage de chez nous; en linguistique comme en politique, il a perdu le sens du français.

Pol GAILLARD.

IV

MARXISME AUTHENTIQUE ET MARXISME ABATARDI ?

Sous le titre *Psychologie, marxisme, matérialisme, essais critiques*, M. Pierre Naville publie un certain nombre de textes

> écrits au cours de ces dernières années à l'occasion de quelques ouvrages significatifs de philosophie et de psychologie... Ils concernent essentiellement la place que peut occuper dans le matérialisme dialectique la psychologie objective moderne.

L'ouvrage comprend un certain nombre de critiques sur divers ouvrages de « revision » du marxisme parus avant 1939 (il est regrettable que ces critiques paraissent au moment où les livres en question sont déjà oubliés); suivent quelques critiques de détail à propos d'auteurs marxistes : Henri Lefebvre, Marcel Prenant, René Maublanc.

Les conceptions que M. Naville développe à propos de psychologie n'ont rien de bien nouveau : elles avaient été exposées avant 1939 par Georges Politzer et Henri Wallon. En admettant même que ses critiques contre Maublanc ou Prenant soient toutes fondées, elles n'autorisaient pas leur auteur à porter condamnation définitive contre ceux qu'il appelle les « auteurs marxistes ». Ce qui se dégage du livre — en dépit des précautions oratoires —, c'est qu'il n'y a guère aujourd'hui qu'un seul « vrai » marxiste, M. Naville, tous les autres ayant sombré dans le bourbier de l'idéalisme ou du matérialisme petit-bourgeois.

Malheureusement, M. Naville, en cherchant la paille dans l'œil de son voisin, n'a pas vu la poutre qui était dans le sien : il nous a donné l'exemple assez comique du résultat auquel peut arriver un intellectuel bourgeois qui aurait une connaissance livresque très poussée du marxisme, mais serait incapable de faire passer ce marxisme dans la vie, de le faire passer de la théorie à la pratique.

C'est ainsi que M. Naville ne se souvient que par intermittences que la politique est une partie intégrante de la science, et que c'est à elle qu'il appartient de résoudre, théoriquement et pratiquement, les problèmes fondamentaux qui se posent à l'humanité de notre temps. Il nous dit d'abord très justement :

> Il y a un problème de la validité scientifique du matérialisme dialectique...; nous savons bien qu'il se tranche essentiellement sur les champs de bataille des nations et des classes (p. 1).

Mais il écrit un peu plus loin :

> Peut-on dire que le marxisme, et sa philosophie en particulier (le matérialisme dialectique), aient fait des progrès dans le monde depuis dix ou vingt ans ? Il serait difficile de l'affirmer (p. 39).

Ainsi, la formation et les progrès des Partis communistes dans le monde, l'édification du socialisme sur un sixième du globe, la victoire de la stratégie stalinienne dans la guerre nationale sont choses négligeables pour M. Naville ! Est-ce donc que les progrès politiques du marxisme n'ont pour lui aucune valeur, dès lors qu'ils sont réalisés par l'Union soviétique et les Partis communistes ?

M. Naville se plaint ailleurs du mauvais travail des marxistes :

> Nous en sommes au point où la répétition à vide de ces formules et leur vulgarisation ne suffisent plus... Les auteurs marxistes se contentent de généralités philosophiques, voire métaphysiques, deviennent des conservateurs de formules et non point des inventeurs de formes vivantes.

Mais, d'abord, la diffusion du marxisme (qu'il appelle dédaigneusement vulgarisation) est une des tâches *politiques* essentielles des intellectuels marxistes de notre temps, car la lutte *idéologique* est un aspect de la lutte *politique*. Il n'est pas sûr que certains de nos amis auraient eu raison, de 1935 à 1939, de négliger cette diffusion pour se consacrer à des travaux purement scientifiques. On peut douter aussi que Frédéric Joliot, en 1944, eût fait davantage progresser le marxisme par des recherches physiques qu'en fabriquant des bouteilles incendiaires pour les F.F.I. D'autre part, quant à l' « invention de formes vivantes », conseillons à M. Naville de jeter un coup d'œil sur les œuvres de Staline, sur celles des savants soviétiques, ou, pour revenir au domaine, qui lui est plus familier, de la psychologie française, sur les œuvres d'Henri Wallon.

Mais voici qui concerne plus spécialement la *Pensée* :

> La critique du matérialisme dialectique n'est pas seulement venue de ses adversaires prédestinés... C'est jusque dans les rangs de ses adeptes d'hier que se déclarent des revisionnismes sans contenu ni substance.

Quels sont donc ces revisionnistes contre qui M. Naville va ouvrir le feu ? Ce sont d'abord ceux qui qualifient le marxisme de « rationalisme moderne ». Pourquoi ? Parce que cette appellation est équivoque, qu'il y a un rationalisme petit-bourgeois qui n'est pas dialectique et que

> Toutes les ruses lui sont bonnes, en particulier celle qui consiste à se camoufler sous l'étiquette du rationalisme moderne.

Voilà donc la *Pensée* accusée d'être dupe (ou complice ?) de « petits bourgeois » camouflés !

Plus loin, M. Naville pousse l'offensive contre ceux

> qui se proposent de revaloriser la vieille étiquette fatiguée d'humaniste.

Pour lui, ceux qui disent que le marxisme est un humanisme ne sont que des « opportunistes ».

Nous pensons, nous, que nous avons le droit et le devoir de rendre aux deux mots de rationalisme et d'humanisme leur véritable sens et de les revendiquer pour le marxisme, en situant celui-ci dans le prolongement des grands courants d'idées que les philosophies bourgeoises d'aujourd'hui ont trahis.

Le seul contenu positif des attaques de M. Naville, c'est un anti-communisme systématique, joint à la prétention d'être le seul interprète authentique du marxisme. C'est la tactique ordinaire du trotskisme que d'attaquer le marxisme « dégénéré », le marxisme « abâtardi » par les communistes et de rejoindre ainsi, par la gauche, prétend-il, les attaques de tous les hommes de droite.

Je sais bien que M. Naville, pour mieux prouver l'intransigeance de son marxisme, fait alterner dans l'introduction, avec le procès de notre rationalisme moderne et de notre humanisme, quelques attaques contre l'existentialisme, le surréalisme ou la religion. De même, dans le corps du livre, les critiques tardives d'ouvrages revisionnistes oubliés viennent astucieusement balancer les attaques contre les « rationalistes petits-bourgeois » et les « opportunistes » que sont pour lui les intellectuels communistes.

Mais il s'en faut que M. Naville traite de la même façon tous ceux qu'il semble combattre également dans son livre. Car si dans ce livre il pourfend l'existentialisme, il accepte pourtant fort bien de collaborer, dans la revue éditée par ses amis trotskistes, avec M. Merleau-Ponty, dès lors que celui-ci attaque, lui aussi, le communisme : cherchant à démontrer que le marxisme a dégénéré entre nos mains en « un scientisme et un mécanisme qui n'ont rien de commun avec le marxisme » et concluant que les véritables héritiers du marxisme sont... les existentialistes [1]. Sans doute encore M. Sartre n'a-t-il rien, lui, d'un « opportuniste » lorsqu'il prétend en une brochure que « l'existentialisme est un humanisme ».

Deux poids et deux mesures : telle est la logique du marxisme « authentique » de M. Naville.

La morale de cette histoire, c'est que, pour être marxiste, il ne suffit pas d'avoir étudié le marxisme dans les livres; il faut aussi le mettre en pratique. Faute de quoi, on risque de n'y rien comprendre et de mettre en circulation, en guise de marxisme, certains préjugés qui n'ont rien de commun avec lui, même s'ils ont cours dans quelques cénacles d'intellectuels à la mode.

JEAN CANALE.

1. *Revue internationale*, n° 6, p. 518.

LA VOIX DE NOS LECTEURS

QUESTIONS PÉDAGOGIQUES

Le compte rendu des *Nouveaux Textes de lecture* d'O. Auriac, H. Havard et Mlle B. Jughon, par notre ami Robert Rivière, instituteur [1], nous a valu une fort intéressante lettre d'un des auteurs de ce manuel, M. Auriac, directeur honoraire de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. Cette lettre pose un problème de pédagogie qui a depuis longtemps inquiété les éducateurs et sur lequel il me semble utile d'ouvrir la discussion.

Sur un point, je me sens autorisé à m'élever contre un jugement de M. Rivière. Il condamne un texte de lecture de Maurice Bedel sur Oradour. Il estime qu'on ne doit pas évoquer devant les enfants des scènes si terribles. On doit, selon lui, ne leur présenter la vie que sous les couleurs les plus souriantes. Il reconnaît pourtant qu'il ne faut pas cultiver chez les hommes la faculté de l'oubli à l'endroit de toutes les horreurs dont nous avons été les témoins et les victimes de 1940 à 1945.

Je maintiens qu'il n'y a rien d'excessif à fixer dans la mémoire des générations le souvenir de quelques cruautés systématiques qui témoignent des aberrations redoutables auxquelles peuvent se laisser aller les hommes (pas seulement les Allemands !) dès que l'esprit de guerre, de haine nationale et partisane se met à souffler. Nous voulons que les enfants des hommes aient le respect de la personne humaine, qu'ils considèrent comme sacrée la vie des individus, qu'ils se défient des entreprises fascistes et totalitaires où risquent de sombrer la liberté et l'esprit lui-même. Il faut donc que les enfants n'ignorent pas les tentatives qui ont manqué de réussir, et qu'ils se rendent compte que pèsent toujours sur l'humanité des menaces de destruction ou d'avilissement dont elle ne se sauvera que par la connaissance claire des dangers autrefois courus et par la ferme volonté d'écarter tout ce qui peut porter atteinte au développement libre des personnes. Je pense donc que les enfants ne doivent pas plus ignorer Oradour que la Saint-Barthélémy.

Je retrouve chez M. Rivière cette pédagogie que je croyais périmée depuis six ans et dont Renan avait dit tant de mal, à savoir qu'il faut instruire l'enfant uniquement par la joie, l'instruire en l'amusant comme si la vie devait lui être toujours facile et souriante. Au contraire, je suis d'avis qu'il convient, sans assombrir la vie de l'enfant, de la lui faire connaître telle qu'elle est, avec ses lumières et ses ombres, qui se composent comme en tout tableau bien fait. Nous prendrons garde seulement de ne pas insister sur les tristesses, les difficultés, les douleurs qui nous attendent à mesure que nous avançons dans la vie.

Très sincèrement, je ne suis pas devenu pessimiste, bien que je fasse de dures expériences : la cécité totale après la mort volontaire d'un fils de trente-cinq ans, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux, qui ne voulut pas fournir à la Gestapo, en parlant, des armes contre ses camarades [2]... Je reste confiant dans l'avenir de l'espèce, dans la maîtrise progressive de l'esprit, mais j'évite de verser dans un optimisme aveugle où nous serions exposés aux mêmes désastres que l'humanité antérieure. Apprenons aux enfants à y voir clair et à faire face courageusement à tous les accidents de la route.

Je suis personnellement d'accord avec les idées éloquemment exprimées par M. Auriac, et j'ai eu l'occasion d'exprimer ici même mes réserves sur cette éducation par la joie et par le jeu qui n'habitue pas plus l'enfant à l'effort nécessaire qu'à une juste appréciation de la vie. Il n'en reste pas moins que, comme le disait Robert Rivière, il y a danger à « initier l'enfant, dès son jeune âge, à l'horreur

---

1. La *Pensée*, n° 7, p. 157-158.
2. La *Pensée* a rendu hommage à l'héroïsme du docteur Jean Auriac dans son numéro 9, p. 55-57.

et à l'angoisse ». L'imagination enfantine demande à être traitée avec beaucoup de ménagements, et c'est un moyen d'éducation dangereux que de faire travailler cette imagination dans le sens de l'horrible, comme l'a fait trop souvent l'éducation religieuse, par la description complaisante des supplices supposés de l'enfer. Anatole France, préfaçant en 1904 le livre d'Emile Combes : *Une campagne laïque (1902-1903)*, écrivait :

La morale puérile des religieux a surtout le tort grave d'imprimer la peur dans l'âme des enfants et d'effrayer les jeunes esprits par des images de flammes et de tortures, par la menace de supplices atroces... J'ai sous les yeux un petit livre de piété, à images. On n'y voit que brasiers, fournaises, diables cornus armés de broches et de fourches. Cela nous semble ridicule. Mais c'est odieux [1].

A côté de ces terreurs malsaines, que dénonçait déjà Lucrèce, il faut compter aussi avec une sorte de sadisme également malsain, et qui n'existe pas seulement chez les enfants. Que de gens, depuis deux ans, se sont jetés sur les plus effrayants documents photographiques venus des camps allemands, moins pour s'apitoyer ou s'indigner que pour savourer une volupté suspecte ! C'est pour ces raisons — et je pense que M. Auriac ne me contredira pas — qu'il faut user avec quelque précaution des récits d'atrocités dans l'éducation des enfants.

* * *

C'est également contre Robert Rivière que proteste une institutrice des Côtes-du-Nord, à propos de sa chronique sur *l'Equipement scolaire* [2]. Notre correspondante, qui se défend de jouer les Caton l'ancien, estime qu'il faut se garder de rendre aux jeunes la vie trop douce.

Les théories d'hygiène de M. Rivière me semblent bien fâcheuses, doublement regrettables en un pays où tout, mœurs familiales trop douces, tendresses excessives des parents, amour encore plus excessif du bien-être et des satisfactions du ventre, enrichissement brusque d'une partie de la population restée raisonnable jusqu'ici, et déficiences dues à la guerre — qui n'a ni enrichi, ni trempé tout le monde ! — rend nécessaires des efforts multiples et coordonnés pour que la génération montante ne s'abîme pas dans la veulerie.

Et Mme Tréglos brosse le tableau de l'éducation dure et, à son avis, salubre, à laquelle elle a été soumise elle-même :

Mon père était instituteur rural, de la vieille école, républicain et disciple de Jean-Jacques. Dans ce village de la Bretagne intérieure où j'ai passé une partie de ma jeunesse (à 4 lieues — nous comptions par lieues — de la gare), certains élèves faisaient matin et soir 9 kilomètres par tous les temps. Ils arrivaient en groupes, râblés, grossièrement vêtus, un bonnet enfoncé sur leur crâne têtu. Jamais ils n'arrivaient en retard. Après le certificat qu'ils passaient à 11 ans, les parents les envoyaient encore en classe un hiver. Je ne souhaite à personne d'avoir les locaux scolaires que nous avons tous connus chez moi, mais je me rappelle la surprise de l'inspecteur M. Deghilage découvrant que ces petits paysans avaient leur herbier et apportaient volontiers leurs trouvailles en insectes qui étaient épinglées dans ce que mon père appelait pompeusement la « Collection entomologique ».

On toussait — mais les rhumes vous vaccinaient et le docteur du canton n'était pas appelé souvent. Chacun était d'accord pour penser qu'on ne se fortifie que par l'exercice naturel, au grand air, qu'on ne devient résistant qu'en narguant allègrement pluie et vent — et Dieu sait s'il y en a chez nous en novembre et décembre ! Ces « sportifs » d'aujourd'hui qui ne savent pas marcher ! Je n'ai même pas le cœur d'en rire quand je

---

1. Anatole FRANCE : Préface au livre d'Emile COMBES : *Une Campagne laïque (1902-1903)*. Paris, H. Simonis Empis, 1904, p. XXVIII. Le vieil utopiste Charles Fourier avait déjà insisté sur le danger d'épouvanter les enfants avec les descriptions des supplices : « On menace les enfants de brûler éternellement, s'ils déguisent quelque péché. On leur fait croire que le plus juste pèche sept fois par jour; on les désoriente à force de terreurs. J'étais, à l'âge de sept ans, bien terrifié par la crainte de ces chaudières bouillantes. » (*Manuscrits*, 1852, p. 78).
2. *La Pensée*, n° 5, p. 93-96.

surprends maints jeunes gens par l'aisance avec laquelle, sans entraînement depuis bien des années, je fais 20 ou 30 kilomètres sans fatigue — cinq ou six « petites lieues », eût dit mon père.

Je pense que le bon sens, l'énergie, la foi des éducateurs sont encore plus nécessaires qu'un équipement coûteux, qui de toutes façons ne produira son plein effet que si l'on revient aux lois naturelles, si l'on revient à Jean-Jacques.

C'est une bien vieille querelle ! Pour ma part, j'ai horreur de l'ascétisme, de celui de Jean-Jacques comme de celui du curé d'Ars (ils ont bien d'ailleurs la même origine). Et je ne vois pas du tout pourquoi des enfants qui sont contraints de faire une ou deux lieues, par les temps les plus exécrables, pour se rendre à l'école seraient en meilleure condition physique et mentale pour profiter de l'enseignement que si l'on trouvait moyen de leur épargner tant de fatigues et de dangers pour leur santé. Je ne puis croire non plus que la tendresse des parents pour leurs enfants soit une faiblesse blâmable, ni qu'un minimum de confort soit une cause fatale de perversion morale. Pour prendre un exemple précis, je vois mal quels bienfaits matériels ou spirituels pourrait comporter le maintien des ignobles W.-C. qu'on trouve encore dans la plupart de nos écoles (et de nos lycées), même si les enfants n'en ont pas de plus propres chez eux, surtout s'ils n'en ont pas de plus propres chez eux.

Je me défie toujours des prêches en l'honneur des privations, de la pauvreté, de la douleur bienfaisante et contre le progrès matériel; il est trop visiblement de l'intérêt de quelques-uns, qui sont à l'abri de ces épreuves, de faire croire aux autres que leur luxe et leur richesse sont une cause de malheur ou de vice. Et bien sûr ces paroles sont plus dignes de respect quand elles sortent de l'humble logis d'une institutrice de campagne que d'un palais archiépiscopal; sans doute notre correspondante a-t-elle bien plus le droit de célébrer les bienfaits de la marche à pied et de la vie au grand air que tel élégant automobiliste, amateur d'un camping exceptionnel et confortable. Mais tout appel à la résignation des déshérités ne s'en fait pas moins au profit des privilégiés et de l'injustice sociale : selon une formule saisissante de Jean-Jacques (qu'il applique d'ailleurs à un autre objet) :

On pourrait employer une méthode plus conséquente, mais non pas plus favorable aux tyrans.

Aussi bien l'équipement scolaire que réclamait si justement Robert Rivière n'a aucunement pour but de faire de nos écoles des palais où les enfants mèneraient une vie de luxe; il cherche seulement à donner aux maîtres les moyens matériels de dispenser l'enseignement le plus complet, dans de bonnes conditions d'hygiène, et aux élèves le goût de la propreté et du travail bien fait, en évitant tout gaspillage de temps et de peine.

Cela dit, reste le danger signalé plus haut par M. Auriac : celui de créer à l'école une atmosphère factice de facilité et d'amollissement, trop étrangère aux dures nécessités de la vie. Que certaines théories pédagogiques modernes aient pu prêter légitimement à cette accusation, j'en conviens volontiers; mais notre but est non de séparer l'école de la vie, mais au contraire de l'en rapprocher. Il importe pour cela que l'école donne aux enfants le modèle de la maison propre, nette, bien meublée et bien équipée, la maison où il fait bon vivre — celle qu'ils voudront avoir pour eux-mêmes, lorsqu'ils fonderont un foyer.

*
* *

Les *Notes d'un correcteur au bachot* [1] que j'ai publiées ici m'ont valu plusieurs lettres, qui toutes appuient mes remarques sur la crise dangereuse que subit l'enseignement élémentaire de la langue française.

---

1. La *Pensée*, n° 8, p. 99-102.

Le directeur d'un journal de province m'écrit par exemple :

J'ai été très intéressé par votre étude : *Notes d'un correcteur au bachot*. En tant que directeur de journal, j'ai apprécié votre note : « Où allons-nous si les linos deviennent incapables de rectifier les fautes de langue des écrivains et journalistes, et les dactylos celles de leurs patrons ? » Vous avez mille fois raison. Trop souvent les linos se contentent de connaître la partie technique de leur profession. Ils ajoutent parfois des erreurs aux textes qui leur sont remis, et trop d'entre eux méconnaissent les règles de la ponctuation.

Quant aux dactylos, c'est un désastre. On néglige l'orthographe des noms propres, l'unité orthographique pour un même texte, etc. Certaines jeunes filles, armées du brevet supérieur ou du bachot, montrent une culture générale vraiment insuffisante.

Mais cette période de facilité passera. Gare à ceux, linos et sténos, qui n'auront pas perfectionné leurs connaissances. La qualification professionnelle doit être sans cesse développée.

Un jeune chimiste, R. Leclerc, donne quelques exemples du « fâcheux laisser-aller qui se manifeste un peu partout » dans le maniement de la langue française. Ainsi l'emploi courant de l'imparfait pour le passé défini. Ainsi encore :

On peut voir en gare d'Austerlitz, sur des wagons récents, cette inscription : « Compartiment inaccessible aux voyageurs. »

La plupart des affiches intérieures de magasins de vente ou leurs « slogans » publicitaires sacrifient généralement la logique à ce qu'on a cru être de la concision. Exemple : « On paie en servant », formule qui fait sourire si elle est écrite à la craie, sur une ardoise, mais qui me révolte quand je la vois imprimée sur beau carton.

Le malheur est que de tels procédés d'expression commencent à ne plus choquer personne, sous prétexte qu' « après tout, on comprend ce que l'auteur a voulu dire ».

Nous n'avons pas le droit de laisser abîmer la langue française. Défendre la langue, c'est aussi, en réalité, défendre le rationalisme. J'imagine mal une pensée rationaliste s'exprimant dans une langue décadente.

A ces propos pleins de sens R. Leclerc ajoute des remarques utiles sur l'abus du jargon scientifique. C'est un problème un peu différent que je poserai dans un autre numéro.

Notre excellent collaborateur Marcel Cohen, directeur d'études à l'Ecole des Hautes études, élève le débat en posant le problème de la réforme de l'orthographe.

Vos *Notes d'un correcteur* m'ont puissamment intéressé. Certains de vos exemples, s'ajoutant à des références recueillies dans des imprimés, montrent d'une part que l' « attraction » qu'on nous a appris à connaître dans certaines constructions latines s'observe aussi en français, et d'autre part que notre orthographe « intellectuelle » est proprement inapplicable. On n'évitera pas indéfiniment la question de la réforme.

Je pense que Marcel Cohen voudra bien nous entretenir un jour de cette réforme, qu'il est particulièrement compétent pour traiter. Je remarque seulement qu'il n'est pas simplement question d'orthographe, car renoncer à accorder un verbe avec son sujet, pour l'accorder avec son complément, c'est une nouveauté grammaticale assez grave.

***

Mon ami Félix Armand, professeur au collège de Vitry-le-François, m'écrit de son côté :

J'ai lu à mes élèves tes *Notes d'un correcteur au bachot*. Elles ne leur seront pas inutiles. Tous les défauts que tu signales s'étalent dans leurs copies. La baisse de culture que j'ai constatée depuis l'an passé est effrayante. Elle est peut-être plus sensible encore dans les classes de Troisième et Seconde. Mes élèves de Troisième, à peu d'exceptions près, n'ont qu'une formation « primaire au sens péjoratif (et injustifié) du mot : mécanisme, incapacité d'analyse, manque total de réflexion, incapacité absolue de généralisation. Ils ne peuvent déjà pas comprendre une phrase de français, à plus forte raison ne peuvent-ils l'écrire !

Les causes d'une pareille situation ? Elles sont multiples. La guerre, bien sûr. Mais, en même temps, l'incapacité de certains maîtres recrutés on ne sait comment — ou plutôt on le sait trop — sous Vichy. Problème des cadres lié au problème des salaires.

Mais la cause essentielle, à mon avis, est beaucoup plus profonde encore. Le recrutement de nos élèves a changé, il s'est prolétarisé. Et notre enseignement secondaire, fait pour une élite « bourgeoise », se montre dans son esprit, dans ses programmes, dans ses maîtres incapable de digérer et de reformer cette substance nouvelle.

Autrefois, nous recevions en Sixième des gosses qui, de par leur milieu, avaient déjà une certaine culture. Les enfants qui nous arrivent maintenant sont au-dessous de nos programmes. Alors on se borne à les gaver méthodiquement. Le résultat peut faire illusion jusqu'à la Troisième. A ce niveau, on se rend compte du mal. Mais il est trop tard. Pris dans l'inexorable filière des programmes, impossible de faire machine en arrière. Force est de continuer le gavage. Et cela donne les résultats que tu sais.

Beaucoup de nos collègues se contentent de geindre, et de s'en prendre à des gosses qui n'en peuvent mais...

Le témoignage de Félix Armand renseigne utilement sur ce qui se passe dans les petits établissements de province, qu'on oublie trop en général quand on discute de la réforme de l'enseignement. Les programmes, les horaires et les méthodes sont établis d'ordinaire à l'usage des lycées de Paris et de quelques grandes villes, et l'on ne se demande guère s'ils seront applicables aux petits lycées et aux collèges. Mais je ne crois pas qu'Armand ait tout à fait raison en attribuant à un changement de recrutement, d'ailleurs si nécessaire [1], la baisse de la culture générale chez les élèves de l'enseignement secondaire. Elle est tout aussi sensible parmi les enfants de la haute bourgeoisie des grandes villes : c'est qu'il ne subsiste plus grand'chose de cette bourgeoisie lettrée et artiste qui a joué un grand rôle en France au XIXe siècle, la bourgeoisie qui vivait de ses rentes ou du salaire d'appoint d'une profession libérale. La grande bourgeoisie d'aujourd'hui est infiniment moins cultivée et plus grossière. L'éducation et la culture de l'enfant dans le milieu familial supposent une vie de loisir intelligent et une curiosité des choses de l'esprit qui se rencontrent rarement dans les conditions actuelles.

Il est, je pense, une autre cause, plus minime, mais assez curieuse, à la décadence de l'orthographe et du maniement correct ou élégant de la langue. La correction de l'orthographe a pour condition nécessaire (mais non suffisante) une pratique suffisante et surveillée de la lecture, une instruction essentiellement livresque. Or, il est de fait que, par l'extension foudroyante de la radio, l'éducation des enfants devient en grande partie orale. Ce n'est pas sans avantages, et je suis convaincu que la radio peut apporter d'inestimables bienfaits à des enfants et à des adultes jusqu'à présent déshérités, comme ceux des campagnes. Il n'en est pas moins vrai que l'orthographe s'apprend mieux dans un livre ou même un journal que devant un poste de radio, et que la bonne langue ne s'y apprendrait que le jour où l'on renoncerait à diffuser, sous prétexte de radio-reportages ou de discussions vivantes, les plus lamentables bafouillages et les improvisations les plus hasardeuses.

Quoi qu'il en soit, le problème est bien posé par Félix Armand : il y a, dans l'enseignement secondaire, un déséquilibre croissant entre des méthodes et des programmes établis dans des conditions sociales périmées et pour une clientèle qui n'existe presque plus, et les conditions actuelles de recrutement, de culture, de travail. Actualiser cet enseignement et lui donner son efficacité est l'une des tâches essentielles de la commission de réforme de l'enseignement que dirigeait Paul Langevin et dont notre ami Henri Wallon a pris récemment la présidence.

R. M.

---

1. Il est très vrai qu'entre 1934 et 1939 un nombre croissant de candidats aux grandes écoles se recrutait dans les classes moyennes et populaires; mais il semble qu'il n'en soit plus de même en ce moment, et très peu d'entre eux, aujourd'hui, viennent de l'enseignement primaire.

LES REVUES

ÉTUDES

Le père Beirnaert reconnaît dans les *Etudes* d'octobre 1946 :

> Une fraction notable, et non des moins vivantes, du catholicisme français, passe aujourd'hui par une crise de conscience à l'égard de l'Eglise. Ce qui est en cause..., c'est essentiellement l'aptitude de l'Eglise à penser et à promouvoir l'ordre humain... On reproche à l'Eglise de paraître incapable de participer à cet humanisme nouveau qui draine les espoirs et les efforts de l'époque. A un monde tout entier dominé par l'idée d'une genèse terrestre, elle continuerait à proposer la vision d'un univers statique, considéré non dans le temps, mais dans l'espace, comme un simple lieu d'épreuve, où les hommes ont à faire un salut qui ne germe que dans l'au delà... Bien loin de promouvoir la totalité humaine, ainsi qu'elle le voudrait, l'Eglise serait un facteur de division et de séparation. Par son dogme de l'enfer, elle exclurait des hommes de la cité future.. Par ses directives, elle condamnerait toute participation à l'un des grands mouvements humains qui construisent le monde et dont les vues ne concordent pas avec les siennes. En obligeant ses fidèles à accepter avec son autorité exclusive des habitudes de pensée et de vie qu'elle tient d'un temps révolu, elle les enfermerait dans une sorte de milieu clos, où ils deviennent incapables de travailler en commun avec tous les hommes à l'unité finale. Par ailleurs, alors que partout l'homme de la masse lui même émerge à la responsabilité et à la conscience de son rôle créateur, le laïque, dans l'Eglise, serait traité en perpétuel mineur... Bref, le malaise que nous évoquons a sa source dans la persuasion que l'Eglise déserte la cause de l'homme d'aujourd'hui... (Pages 3, 4, 5, 6.)

Le père Beirnaert est exactement au fait, comme vous voyez; et l'on se demande avec curiosité ce qu'il va bien pouvoir répondre pour la défense de l'Eglise.

Eh bien, il renonce tout de suite dans l'article en question « *à donner une vue plus objective et plus équitable de la réalité actuelle — il y faudrait un volume* », (page 8) dit-il. (Oui, et rudement difficile à écrire !) — mais il vous assène sans préparation ces phrases définitives qui doivent certainement posséder pour lui toute la force de l'évidence, car il ne fait aucun effort véritable pour en apporter une démonstration sérieuse :

> Il n'y a pas de fidélité authentique à l'homme contemporain qui ne requière la fidélité à l'Eglise, seule détentrice du secret de sa perfection; et, d'autre part, pas de fidélité authentique à l'Eglise qui ne s'exprime et ne se nourrisse dans la fidélité à l'homme. (Page 8.)

Voilà ! Si vous n'êtes pas satisfait, c'est que vous avez la tête dure.

Le père Beirnaert est d'ailleurs un pince-sans-rire : n'affirme-t-il pas que le devoir des laïques chrétiens est, lorsque quelque chose ne va pas,

> d'alerter respectueusement la hiérarchie, de l'informer des besoins de l'époque (*sic*); *cette hiérarchie coupée des masses est sans doute devenue tellement aveugle qu'il est nécessaire de l'avertir des besoins de notre temps !*) de lui poser les problèmes, de demander à l'Eglise tout entière qu'elle soit telle qu'ils puissent remplir leur rôle de ferment dans la pâte. (Page 16.)

Bien des catholiques essaient depuis quelques années de faire comprendre très respectueusement à leurs évêques qu'un bon nombre d'entre eux ne sont peut-être plus qualifiés, de par leur attitude sous l'occupation, pour diriger l'Eglise française, qu'ils les empêchent justement de pouvoir remplir leur rôle de ferment dans la pâte. On a vu ce que cela a donné ! Mais ces catholiques pourront toujours écrire au père Beirnaert pour lui demander comment se pratique dans la Compagnie de Jésus l'alerte respectueuse aux supérieurs...

Dans le même numéro des *Etudes*, Jean Rolin avoue fort crûment que

> le reproche principal (du christianisme à l'école laïque) est précisément qu'elle est neutre... Christianisme et neutralité s'excluent absolument... L'enfant chrétien doit grandir en climat chrétien... Le christianisme veut tout l'enfant. (Page 49.)

Car, bien entendu, les chrétiens n'ont plus assez confiance en leur religion pour être sûrs que l'enfant devenu grand la choisira encore si on lui a présenté aussi, de façon honnête, les autres systèmes contemporains d'explication du monde et de l'homme. Il leur faut donc élever l'enfant en vase clos.

Naturellement, Jean Rolin voit fort bien que cette exigence de l'Eglise est « totalitaire », mais il prend soin d'expliquer à ses lecteurs « *par quel DETOUR* (oui, le mot et la phrase sont de lui) *par quel détour on peut dire que l'école chrétienne, par une exigence de totalité en apparence fort peu libérale, travaille en fait à la défense de la liberté* ». (Page 50.)

Ce détour verbal, c'est que « *le totalisme chrétien seul peut barrer la route au totalitarisme politique* ». (Même page.)

Pas mal, n'est-ce pas, et singulièrement révélateur ? L'Eglise a besoin d'agiter perpétuellement la menace d'un *totalitarisme* possible pour faire oublier son *totalisme* (*!*) réel. Et l'école libre n'asservit fort proprement la jeunesse que pour lui éviter le risque d'autres esclavages !

Pour moi, cela me fait penser à l'histoire de ce voyageur que de braves gens dépouillent de tout avant qu'il entre dans la forêt pour qu'il ne soit pas dévalisé par les brigands. Merci beaucoup, mes révérends pères ! Nous préférons garder notre liberté, nous nous en servirons contre les brigands... s'il y en a, comme vous l'affirmez de façon un peu trop intéressée; nous n'aimons pas nous en remettre aux autres.

ESPRIT

Emmanuel Mounier publie dans le n° 8 d'*Esprit* de très nombreuses réponses à une enquête sur le sujet suivant « Monde chrétien, monde moderne ». Les auteurs de ces réponses sont presque toujours des catholiques, mais il est frappant de constater combien le ton de ces réponses est en général désabusé, surtout si on les compare aux réponses des communistes à l'enquête sur le Communisme menée par la même revue quelques mois plus tôt; les meilleurs catholiques se défient aujourd'hui de l'Eglise, des évêques, du M.R.P., de l'A.C.J.F. (Association catholique de la jeunesse française), etc., qu'ils accusent souvent de faire plus de mal que de bien à la religion [1]; très nombreux sont les croyants qui semblent tout prêts d'accepter notre formule *la religion affaire privée*, et qui ne conçoivent plus d'autre apostolat efficace que personnel, par l'exemple d'une vie individuelle et sociale digne en tout point d'être imitée. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Voici quelques extraits choisis parmi les plus caractéristiques.

De Jean Verlhac et Maurice Caveing :

L'A.C.J.F. est la mise en œuvre de moyens nouveaux, mieux adaptés, au service d'anciennes causes perdues On a refait l'étalage, là marchandise est la même. Peu d'efforts pour « assumer » les valeurs nouvelles et les transfigurer Ou si on le fait, c'est toujours avec une idée de derrière la tête De même, si la C.F T.C. revendique, c'est moins pour la suppression pure et simple des classes sociales que pour permettre le « développement spirituel et moral » du travailleur. L'apostolat gâche tout. Si l'on semble donner droit de cité aux valeurs du monde moderne, ce n'est pas pour les vivre en elles-mêmes et les servir pour ce qu'elles sont, mais c'est toujours pour les faire servir à des fins d'apostolat. Le jeune d'A.C.J.F. est préoccupé de tout cela au point qu'il ne sait plus vivre humblement. Encore est-ce heureux si sa hantise (des âmes, bien entendu) ne tourne pas en manie, manie de conquête et de finalisme moral Le voilà préoccupé, prisonnier de ses buts et de sa « mission ». S'il se marie, c'est pour sauver le monde à deux (*Le Royaume des cieux*, Marthe Muger); s'il lit Dostoïewski, c'est à la lumière d'un *Comment lire Dostoïewski*; s'il vous aime, c'est « dans le Christ », et jamais pour vous-mêmes; il réussit à faire de Dieu un écran dans les rapports humains. « Il ne s'intéresse aux autres que dans la mesure où il peut les sauver et se croit alors indispensable à leur salut; il parle familièrement au premier venu; il est complaisant jusqu'à vous donner de la méfiance » (cité dans *Vie de Badille*). Sous couleur d'« assumer », on annexe avec aisance Rousseau, Proudhon, Baudelaire, Verlaine, Dostoïewski, pourquoi pas Sartre bientôt ? Ce panchristianisme indécent, on voudrait nous le faire prendre pour la catholicité de l'Eglsie. Rencontre-t-on un incroyant qui soulève

---

1. Le père d'Ouince, dans les *Etudes* (nov. 46), affecte de ne pas trop s'inquiéter de cet état d'esprit aujourd'hui si courant chez les meilleurs catholiques; il est bien obligé pourtant de constater que *la grande masse de notre peuple subit un lent, mais implacable mouvement de déchristianisation*, et, s'il veut garder confiance dans les catholiques d'élite, dans *les pionniers de l'apostolat en milieu païen*, ce n'est pas sans regretter que ceux de notre génération *prennent conscience d'une certaine inefficacité du christianisme;* l'on sent une véritable angoisse dans les souhaits qu'il formule à leur égard en terminant son article : *il faut leur demander surtout un loyalisme sans réticence à l'égard de l'Eglise visible, un respect filial envers la hiérarchie..., car la communauté catholique, l'Eglise visible hiérarchique, a les promesses de la vie éternelle... Les valeurs dont elle est la gardienne sont à l'abri des déficiences des chrétiens, elles sont essentielles à l'Eglise. Et c'est pourquoi l'on ne doit jamais parler de révolution dans l'Eglise. Toute réforme de l'Eglise ne peut se faire que dans la docilité à son esprit, dans l'obéissance à ses chefs, car toute réforme n'y est en définitive qu'un progrès de fidélité.* Ainsi, la hiérarchie catholique (séculière et régulière) a peur; elle sent que plus personne n'a confiance en elle, mais elle s'accroche à son conservatisme, elle ne veut rien céder de ses pouvoirs... Elle ne pourra que décevoir de plus en plus les croyants sincères et progressistes.

l'admiration ? On décrète aussitôt : « Il est chrétien sans le savoir. » Confusion des ordres et pythisme échevelé. « La poésie ? élan vers l'infini; la métaphysique ? élan vers l'infini; la politique ? divine ». Tout se mêle dans ce vaste infini, d'où sort immanquablement une solution chrétienne. Comment l'incroyant ne se sentirait-il pas berné devant cette opération magique qu'on pratique hors de sa vue et de sa portée et qui se solde toujours par la mise sous contrôle des valeurs auxquelles il tient le plus ? Tout est subordonné à des fins chrétiennes. Une assistante de l'U.J.R.F. va visiter des malades et se demande ce qu'elle va pouvoir leur dire. Une jéciste l'entend et remarque : « Au moins, nous, nous savons que leur dire » (cité comme exemple édifiant par le *Témoignage chrétien*). Orgueil d'être chrétien. Pharisaïsme et panchristianisme. Où est dans tout cela la sainte liberté des enfants de Dieu ? Où est cette pauvreté qui ferait litière des consignes d'apostolat tout autant que des habitudes d'esprit et des routines de conduite ? On exploite les circonstances pour essayer de convertir. L'homme d'A.C.J.F. est à peu près incapable de désintéressement spirituel. Il croirait trahir sa mission.

Qu'on ne dise pas surtout que tout cela relève de déviations de l'intention première. C'est le principe même de l'action catholique qui est en cause...

Nous ne voulons plus être des étrangers dans le monde moderne...

...Nous ne pensons pas que le M.R.P. puisse en aucune manière rapprocher l'Eglise du monde moderne. Assumer les valeurs modernes réclamerait un effort de pensée et nous ne pouvons attendre cela du M.R.P. Pourquoi s'en donnerait-il la peine d'ailleurs, puisqu'il a dans son arsenal les principes et les valeurs chrétiennes et surtout la fameuse « doctrine sociale » de l'Eglise ? Or, cette doctrine n'est pas orientée vers les valeurs modernes, mais vers la résurrection de certaines formes sociales périmées, souvenir de l'époque où il y avait une chrétienté. Les encycliques sociales ont pour idéal une société médiévale, organisée en corporations. Lorsque Mussolini, Pétain ou Salazar proposent une révolution conforme à l'enseignement des Encycliques, la hiérarchie catholique applaudit, abusée par des structures qui relèvent à ses yeux de la civilisation chrétienne, et oublie la réalité quotidienne qui est le mépris de tout fascisme, même concordataire, pour l'homme. Ce n'est pas l'aliénation de la personne que l'Eglise reproche au capitalisme, mais l'effacement de la hiérarchie auquel il nous a conduits, en réunissant tous les opprimés dans un prolétariat sur lequel l'organisation épiscopale n'a plus de prise... Qu'un régime parle, ne serait-ce que du bout des lèvres, de restaurer l'ancienne structure corporative, aussitôt il a la faveur des prélats. Quant aux capitalistes, il y a, à leur intention, des sermons de saint Basile sur l'emploi des richesses et contre les mauvais riches, cela doit suffire.

Plus profondément, c'est l'idée d'une « doctrine sociale » de l'Eglise qui est en cause. Là pas plus qu'ailleurs, en physique au temps de Galilée ou en morale dans le maquis, le christianisme n'est une tarte à la crème, une mine de solutions toutes faites. Il faut résoudre les problèmes humains avec la raison humaine par l'effort et le travail et trouver les solutions positives...

...C'est pourquoi nous adhérons à la C.G.T. et non à la C.F.T.C.; c'est pourquoi aussi nous adhérons au Parti ouvrier uni et non au M.R.P. ...Si l'avenir du M.R.P. est d'incarner la « doctrine sociale » de l'Eglise, il n'est peut-être qu'un anachronisme, et son triomphe ne nous conduirait qu'à une théocratie démocratique, à la Savonarole, la « sainte démocratie » dont parle Mounier. Si telle est la civilisation chrétienne (et que peut recouvrir d'autre un pareil concept ?), nous refusons de nous battre pour la civilisation chrétienne.

De monsieur Marcel Moré :

On combat le marxisme et l'on se place sur un terrain où il aura toujours le dernier mot. Ce n'est point en changeant le milieu que le chrétien doit tenter de changer l'homme. Si pour le chrétien l'idée de liberté a tant soit peu de sens, c'est par la conversion de l'homme qu'il transformera les conditions du milieu.

De monsieur Jacques Dehaut :

Vouloir, à tout prix, réaliser une chrétienté, c'est-à-dire incarner le message du Christ, dont le royaume n'est pas de ce monde, dans les institutions temporelles, est une entreprise folle, contraire à la nature des choses, et, par conséquent, vouée à l'échec jusqu'à la fin des temps.

Toute tentative faite dans ce but ne peut que se heurter à l'opposition irréductible et bien compréhensible des incroyants et les raidir dans leur refus : un succès temporaire, comme au moyen âge, d'une telle entreprise ne pourrait d'ailleurs, en fin de compte, que nuire au pur rayonnement de la révélation chrétienne : que de fausses valeurs, en effet, que d'injustices, que d'abus, l'histoire est là pour le montrer, ne manquerait-on pas de couvrir de son pavillon !...

...Nous n'avons donc qu'un seul parti à prendre : reconnaître, sans regrets, le divorce actuel entre le monde moderne et tout christianisme organisé sur le plan temporel, comme un état de fait normal contre lequel on ne peut et on ne doit rien faire.

L'intervention des chrétiens, en tant que tels, sur le plan politique est, à mon sens, la cause principale de la désaffection des masses populaires pour le christianisme; il est grand temps d'y renoncer définitivement.

Le seul moyen de gagner les âmes au Christ est d'incarner notre foi, non pas dans les institutions, mais dans notre vie intérieure et sacramentelle et dans l'action que chacun de nous doit mener personnellement en vue de l'accomplissement de ses devoirs d'état.

Gardons-nous bien surtout d'opposer plus longtemps au marxisme, comme un programme électoral, ce qu'on appelle la doctrine sociale de l'Eglise...

Notre apostolat ne peut être efficace que s'il s'exerce sur un plan purement religieux, avant tout par notre exemple et notre rayonnement. Et surtout, plus de groupements chrétiens, politiques ou autres, poursuivant des fins temporelles.

De l'abbé Pierre :

Le communisme satisfait les masses parce qu'il leur donne une vue d'ensemble de l'univers, dans tous les domaines; parce qu'il s'efforce de donner réponse à tous les problèmes sociaux, économiques, culturels, littéraires, et même philosophiques. C'est sur ce plan de la doctrine que le christianisme se doit de confronter l'avenir avec lui, et non point sur le plan des personnes. Thorez déserteur ! Quelle erreur, et quelle déloyauté pour des chrétiens d'avoir usé d'un pareil slogan, semblant en faire le point fondamental de la critique à faire contre le communisme : Je me suis toujours appliqué dans ma campagne à fuir ou flageller de telles argumentations,

reposant sur une demi-escroquerie qui cache sciemment des faits essentils : à savoir l'ordre d'arrestation lancé contre le communiste Thorez par le gouvernement Daladier. La doctrine, rien que la doctrine, voilà le bon terrain de discussion, car c'est en tant que doctrine que le communisme de plus en plus remplace le christianisme pour les masses.

Or, malgré les illusions des théologiens, il faut bien voir que le christianisme n'offre plus au peuple la doctrine qu'il attend dans notre monde moderne.

Est-ce le père Teilhard de Chardin qui la lui rendra ? Celui-ci résout le conflit entre la science et la foi en le supprimant à sa manière :

L'univers en genèse des savants [*a pris*] irrésistiblement, dans la vision humaine, la place de l'univers statique des théologiens... Mais que se passerait-il si on essayait, suivant une voie déjà esquissée par les anciens pères grecs, de transposer le donné révélé dans un univers de type mobiliste ? Les grands attributs cosmiques du Christ [?] ...c'est seulement dans le cadre d'une évolution qu'ils prennent leur plein relief : pourvu toutefois, condition vers laquelle tout justement incline la science elle-même, dans la mesure où elle se décide à faire à l'homme sa place dans la nature, pourvu — dis-je — que cette évolution soit de type à la fois spirituel et convergent [??].

Mais après ces belles phrases qui ont l'air de le satisfaire (tant mieux pour lui !) le père Teilhard de Chardin doit reconnaître malgré tout :

Est-ce à dire... qu'entre les adversaires d'hier, toute cause de divergence soit pour toujours supprimée ? Non. Car en eux, sous le geste commun et identique de la Recherche, deux mystiques opposées, deux « esprits » différents sont encore reconnaissables, qui ne peuvent manquer de s'affronter encore, et pendant longtemps : « esprit faustien », d'une part, plaçant le secret de notre destinée dans un certain pouvoir inhérent à l'humanité de s'achever par ses propres forces, elle-même; et « esprit chrétien », d'autre part, tendu dans son effort constructeur, vers l'union à un Dieu qui nous supporte et nous attire par toutes les puissances du monde en évolution.

Très sincèrement, nous ne croyons pas que les masses ni les savants adoptent la nouvelle doctrine du père Teilhard. D'ailleurs, le père Teilhard, lui-même, a beau multiplier, dans un ouvrage récent encore inédit, les actes de foi :

Je crois que l'Univers est une Evolution. Je crois que l'Evolution va vers l'Esprit. Je crois que l'Esprit s'achève en du Personnel. Je crois que le Personnel suprême est le Christ-Universel;

il ne réussit pas lui non plus à résoudre le problème du mal dans la perspective chrétienne autrement que par un aveu de défaite :

L'obscurité de la foi, à mon avis, n'est qu'un des cas particuliers du problème du mal. Et, pour en surmonter le scandale *mortel*, je n'aperçois qu'une voie possible : c'est de reconnaître que si Dieu nous laisse souffrir, pécher, douter, c'est qu'il *ne peut pas*, maintenant et d'un seul coup, nous guérir et se montrer. Et, s'il ne le peut pas, c'est uniquement parce que nous sommes encore *incapables*, en vertu du stade où se trouve l'Univers, de plus d'organisation et de plus de lumière.

Curieuse solution, on l'avouera; et le Dieu tout-puissant du père Teilhard paraît tout à coup bien impuissant. Mais c'est sans doute un mystère ! Le mot de la fin nous est donné d'ailleurs par M. Moré :

Nous touchons ici au vif de la question, nous dit celui-ci fort sérieusement : *le christianisme est porteur d'un mystère qu'il doit faire passer aux hommes, et les hommes ont perdu le sens du mystère.* Voilà, je pense, le nœud du problème, la véritable raison du divorce existant entre le christianisme et le monde. Et la situation est d'autant plus tragique que l'on voit difficilement le moyen d'y remédier.

En effet, M. Moré, il n'y a plus moyen d'y remédier. Les hommes ne veulent plus de mystère, car le mystère asservit. C'est la connaissance seule qui libère.

Dans le n° 6 d'*Esprit*, Pierre-Aimé Touchard, l'un de nos meilleurs critiques dramatiques, et qui a prouvé récemment son indépendance en démissionnant avec éclat d'un hebdomadaire commercial qui prétendait censurer ou supprimer quelques-uns de ses articles, discute de façon fort intéressante « *le principe même de la liberté de l'art* » [1].

Je voudrais d'abord, dit-il, obtenir certains accords :

1. Admet-on qu'une œuvre d'art qui peut satisfaire pleinement à la fois les intellectuels et les non-intellectuels peut être déclarée plus parfaite que celle qui ne satisfait que l'un ou l'autre de ces publics ? Si on me refuse ce point de départ, évidemment toute ma démonstration tombe. Mais j'avoue que pour moi sa vérité est d'une évidence mathématique, et je crois qu'elle rencontre tout ce que tous les esthéticiens ont toujours dit de la vocation universelle de l'œuvre d'art.

2. Admet-on en conséquence que l'artiste qui renonce *a priori* à rechercher un mode d'expression universellement valable accepte par le fait même une mutilation de l'idée de l'art dont l'essence est d'unir et de rassembler ?

Si l'on admet ces deux principes, on reconnaîtra que l'art ésotérique n'est justifiable que dans la mesure où il se pose comme une recherche, comme une étape et non comme une fin...

---

1. Son article est d'autant plus intéressant qu'il a été écrit avant les grandes mesures d'épuration du théâtre soviétique.

Je considère que c'est une vue politique grandiose que celle qui demande aux intellectuels et aux artistes d'offrir le sacrifice de leurs joies réservées en faveur d'une plus grande joie de tous les hommes, et je ne vois pas ce qu'il y aurait de dégradant pour nos plus grands artistes à s'efforcer de reconquérir la simplicité oubliée qui est à la base de toute grandeur. Que les premières démarches dans ce domaine retrouvé soient gauches et déconcertées, que certains risquent de se méprendre et de confondre le simple et le banal, c'est inévitable : il reste que les plus belles chances d'épanouissement artistique sont de ce côté-là.

Et constatant la très grave crise actuelle du théâtre français, tué par son public restreint et fossilisé, Pierre-Aimé Touchard affirme :

Le moment est venu où, faute d'une vigoureuse prise de conscience des auteurs, le théâtre français court le risque de ne plus pouvoir être sauvé, rendu à sa destination vraie que par des mesures que tous les anarchistes décadents de l'art moderne s'empressent d'appeler dictatoriales. Heureusement, les metteurs en scène sont là, qui, même éloignés politiquement du socialisme ou du communisme, sentent la nécessité d'ouvrir leur art à un public plus large, simplement parce que, eux, ils aiment le théâtre, et que l'avenir du théâtre comme de tous les arts, est fatalement dans la conquête d'auditoires de plus en plus populaires. Et ils savent bien, eux, que cette conquête n'est pas dans la ligne de la facilité, et que tous ces messieurs, qui ricanent parce qu'on leur demande de n'éveiller que des émotions se rattachant à des sentiments simples et feignent de ne pas vouloir s'abaisser à ce niveau, sont en réalité incapables d'atteindre à la grandeur avec des éléments simples, ce qui est le sommet de l'art.

Pol GAILLARD.

*
* *

LA REVUE DE SYNTHÈSE

La *Revue de synthèse,* depuis un demi-siècle consacrée par son fondateur toujours vivant et actif, Henri Berr, au rapprochement des disciplines, recommence à paraître après une interruption de six ans. Même s'il est arrivé parfois à certains d'entre nous d'avoir l'impression d'un flottement, d'un manque d'organicité dans le travail du Centre de synthèse, dont cette revue est l'organe, il n'en reste pas moins que ses préoccupations sont trop voisines des nôtres pour que nous n'en suivions pas l'activité avec un très sympathique intérêt, et que nos critiques mêmes, s'il nous arrive d'en faire, soient à considérer comme autre chose qu'une volonté d'entraide.

Du présent numéro, Henri Mougin, qui devait en faire le compte rendu, disait, lorsqu'il le reçut, pensant aux efforts parallèles qu'il commençait à organiser entre marxistes autour de l'*Encyclopédie de la Renaissance française* : « Nous n'aurions pas fait mieux. »

Je ne peux ici relever tout le contenu du numéro, en partie consacré à des morts. Un des plus intéressants articles en est, en effet, une vue d'ensemble de Marc Bloch sur l'histoire des conceptions successives du rôle des invasions barbares dans notre histoire; et, plus loin, on lira aussi avec profit une note de Valentin Feldman sur l'anthropomorphisme. Mort aussi l'honnête historien économiste qu'était Albert Girard, dont la revue donne un très bon article synthétique sur la « guerre des monnaies » à la fin du moyen âge. Il y a cependant place aussi pour des vivants, d'intéressantes contributions de B. Rochot sur Gassendi, de Soulas sur les « capitales », de Varagnac sur « folklore et protohistoire ». Je m'excuse envers eux de ne pouvoir consacrer à chacun de leurs articles les développements qu'ils mériteraient.

C'est à deux notes plus brèves que j'accorderai le plus d'attention, parce qu'elles sont de grande importance pour situer la *Revue de synthèse,* dans le combat intellectuel présent, d'un côté qui, avec chacun de nos caractères propres, est aussi le nôtre.

La première ouvre une enquête, en même temps qu'elle annonce une défense : la défense d'une conception rationaliste (au sens le plus ouvert du mot) de la philosophie, contre l'assaut des mysticismes, des obscurantismes, des illusionnismes et désillusionnismes auxquels les bouleversements de l'heure donnent un renouveau de vie ou de mode. L'enquête « Comment faut-il concevoir la philosophie ? » a pour but d'obtenir des lecteurs réflexions et arguments sur ce thème. Les rédacteurs rappellent que la philosophie a progressé dans la mesure où elle a substitué « les vérités de la science aux imaginations ou aux rêveries de la métaphysique ». Ils mettent en garde contre les péchés auxquels est exposé le philosophe, qu'il commet lorsqu'

il explique le réel par l'imaginaire. Il explique le tout par une partie du réel. Il fait prédominer la tradition ou le sentiment sur la raison. Il cherche l'originalité à tout prix. Par une forme personnelle, il rend la pensée floue ou obscure. Il est poète, artiste, métaphysicien, ou mage, au lieu d'être le pur interprète des résultats acquis par l'effort collectif des générations pensantes. ...C'est ainsi qu'on aboutit à un subjectivisme radical qui, devenu conscient de lui-même, ne peut conclure qu'à l' « échec » et à l' « illusion » de la philosophie. Et la méditation de l'angoisse métaphysique, dans laquelle l'existentialisme a engagé toute une génération de jeunes philosophes, est un phénomène quasi morbide, contre lequel il convient de réagir par une saine critique.

Cette critique, pour nous, elle réside moins dans une argumentation intellectuelle interne que dans la mise au grand jour des significations de l'existentialisme en tant que positions sociales : c'est cette critique qu'Henri Mougin avait commencée pour la *Pensée*. L'argumentation marxiste, qui explique à lui-même le mystique, est la vraie méthode pour la défense et le progrès d'une philosophie positive. La *Revue de synthèse*, qui est pleinement conciente du but, doit devenir aussi consciente du moyen.

La seconde note sur laquelle nous désirons attirer l'attention est le compte rendu par H. Lévy-Brühl d'un article d'un historien des religions qui, lorsqu'il l'écrivit, pendant l'occupation, signait Davenson, et qui se rapporte aux transformations, heureuses selon lui, que le bergsonisme aurait introduites dans notre science historique. Avec raison, H. Lévy-Brühl, après avoir noté qu'en réalité cette influence est négligeable sur les vrais historiens, souligne que, si elle devenait plus forte, elle marquerait en réalité « un retour à des méthodes anciennes et périmées ».

Dans une doctrine qui prétend fonder la spécificité irréductible de chaque événement humain, il n'y a plus de déterminisme. Or, si nul de nous ne songe à nier l'action humaine (Marx : « L'homme fait lui-même sa propre histoire »), il n'en reste pas moins que pour nous nous ne pouvons concevoir ce que serait une action humaine non conditionnée : le déterminisme même du conditionnant garantissant l'efficacité de l'action. Certes, les historiens du XIXe siècle ont eu souvent du déterminisme une conception trop étroitement mécaniste. Mais il ne peut être question de science historique sans déterminisme comme en toute science. C'est un abus facile de dire, parce qu'il y a, dans la nature humaine, des éléments irrationnels, qu'ils ne peuvent être étudiés rationnellement.

Nous prétendons qu'il n'est aucun fait d'aucun ordre dont l'étude ne relève de la raison. Si l'on ne perd pas de vue le caractère spécifique de ces phénomènes... ils trouvent, eux aussi, leur place dans ce vaste système qu'est la science, explication rationnelle du monde. Qu'il l'ait voulu ou non, Bergson a contribué à jeter un discrédit sur les méthodes normales d'investigation. Trop d'auteurs seront disposés à saisir avec allégresse cette occasion..., etc.

Toutes formules auxquelles nous souscrivons des deux mains.

Trois remarques seulement. La première est que l'article visé de Davenson émane d'un historien des religions. C'est assurément le domaine où le danger est le plus grand. Presque toujours, l'histoire des religions a été conduite avant tout comme l'histoire d'un développement spirituel. Ainsi conçue, il est bien évident qu'il n'y peut être saisi de conditionnement déterminant, comme si les faits religieux étaient d'abord replongés dans la totalité humaine. Le marxisme là encore nous propose la méthode, qui ne nie aucune spécificité du fait spirituel, mais qui se refuse à l'envisager comme autonome et sans relation avec le reste de la vie de l'homme.

Secondement, H. Lévy-Brühl attribue à l'école sociologique française un grand mérite dans la conception de l'étude des faits spirituels dans un tel cadre humain. Sans contester son apport historique, il faut cependant souligner que cette école est aujourd'hui plus ou moins dans une impasse pour n'avoir pas su établir l'indispensable primauté du conditionnant matériel dans toute méthode d'investigation scientifique.

Enfin, pourquoi H. Lévy-Brühl reproche-t-il à Marx une étroitesse de matérialisme qui n'est celle que d'interprètes souvent hostiles, et qu'Engels en particulier, les rencontrant à la fin de sa vie, après la mort de Marx, a fortement dénoncée ?

Nous pensons que les penseurs qui font aujourd'hui un vigoureux et difficile effort pour la construction d'un rationalisme moderne ne peuvent pas ne pas se rapprocher de nous, du marxisme véritable. C'est pourquoi, malgré les réserves qu'il peut nous arriver de faire sur la manière dont elle pose les problèmes, nous saluons avec sympathie la *Revue de synthèse*, dont les deux articles précités en particulier prouvent qu'elle est du bon côté.

CLAUDE CAHEN.

* *
*

RENAISSANCES

Il n'est pas malaisé d'apprécier le contenu du numéro 22, que j'ai sous les yeux : Il commence par un article de M. René Capitant, « Pour une constitution neuve », et s'achève par une étude de M. Christian Funck-Brentano sur le « Zéro et l'infini ». Entre ces deux piliers, où le bonapartisme de l'un rejoint l'anti-soviétisme de l'autre, s'élève toute une superstructure plus ou moins éclectique, plus ou moins prudente selon que les auteurs prétendent se donner l'allure d'une objectivité, qui n'est plus désormais très dangereuse entre de tels garde-fous.

Le texte de M. Capitant est trop réjouissant par lui-même pour qu'on lui fasse l'injure de le passer sous silence. Il faudrait d'abord donner une idée du style de M. Capitant, un style haché qui se voudrait un style militaire, ou bien le style des déclarations de 89. Mais il ne faut manquer de remarquer aussi l'usage, l'abus, que ce professeur de droit fait de l'exclamation : *Ah !* Plus qu'un procédé de style, plus qu'un appel, c'est un leit-motiv que ce : *Ah !* si bien fait pour esquiver une pensée, masquer la pauvreté de la réflexion, dissimuler les ruses dangereuses de ce qu'on a de la peine à appeler un raisonnement. Cette « tarte à la crème » de M. Capitant semble être devenue chez lui, d'élégiaque qu'elle fut dans la rhétorique vulgaire, un appel systématique au cœur (et qui ne pleurerait avec M. Capitant de ce malheureux peuple français « qui a perdu sa souveraineté »), un clignement d'œil à la paresse, au bavardage, à la facilité. Mais ce : *Ah !* (répété jusqu'à six fois dans une demi-page) qu'il nous rappelle le cri de Bélise au sonnet de Trissotin, et comme M. Capitant joue les Bélise devant sa propre pensée !

Mis à part cette particularité oratoire, le texte de M. Capitant présente une originalité certaine, si c'est une originalité d'avoir écrit le texte politique le plus ouvertement maurrassien depuis la Libération. Certes, nous nous croyions délivrés de ces faux concepts de « pays réel » et de « pays fictif », mais ils nous reviennent, par Toulouse et Alger, et sans que cette fois se profile par derrière l'ombre d'une royauté de Carnaval.

Chaque fois que M. Capitant s'élève contre le « slogan » selon lequel on confond la « souveraineté nationale avec la souveraineté des élus », chaque fois qu'il oppose la liberté du citoyen « sans parti » aux électeurs des partis, la « majorité des citoyens comptés un à un » à la « majorité des troupeaux que rassemblent et conduisent les partis », nous entendons la voix de fausset du vieux traître des Martigues, et nous retrouvons l'accent même « et jusqu'au fumet » de la vieille idée-force de *l'Action française*. C'est au nom de cette chimère d'un pays silencieux dans le pays bavard, d'une nation endormie dans une nation gouvernante, que l'on a préparé le Six Février. Ce n'est pas tout, et comme il y a une logique implacable de la pensée réactionnaire, qui lui interdit de se renouveler, il est tout à fait normal que M. Capitant en arrive à écrire que, seul, le referendum « peut régénérer la démocratie française... » Mais nous avons des souvenirs ! Et nous rappelons seulement à M. Capitant, pour éviter de faire par lui-même des cheminements inutiles, qu'il existe un discours de Hitler, prononcé au Reichstag, peu après la prise du pouvoir en 1933, où le dictateur allemand déclare en toutes lettres que le principe du referendum doit « régénérer la République de Weimar ». Nous nous souvenons aussi que les Darré et les Rosenberg, chacun pour leur compte, l'un avec plus de « wagnérisme » que l'autre, ont cru retrouver dans le principe du referendum le vieux droit germain du « pavois », et qu'ils en ont fait comme le seul principe à jamais sain et « aryen » des peuples... Ces ressemblances sont singulières, dira-t-on; elles ne sont point fortuites. Bonaparte le petit, lui aussi, et Boulanger, opposaient le principe du referendum au principe des élections. C'est une vieille histoire, et qui ne date point d'hier, et qu'Anatole France aurait appelée « une vue de l'esprit », nous la retrouvons chaque fois que la République rencontre le pouvoir personnel, chaque fois que la démocratie rencontre des aventuriers.

Quant à l'article de M. Funck-Brentano, il est en apparence plus sérieux; il tente de découvrir le tragique « essentiel », qui doit se dissimuler sous notre époque; et il arrive à le caractériser par cette phrase de Bossuet : « Il faut qu'un homme meure pour le peuple ». Bien entendu il s'agit de ce bureaucrate de Roubatchov, auquel Koestler a prétendu nous intéresser dans son roman. L'amusant est de constater combien les intellectuels de la haute bourgeoisie française « pathétisent » les plus banales réalités. De même Malraux ne peut se retenir de passionner la vie des « militants » qu'il prétend mettre en scène. Pour ces gens, la révolution, et particulièrement la Révolution russe, semble un abîme insondable, une « introduction au monde de la terreur », comme on a dit cocassement de Saint-Just. Quand on fusille un traître à Paris, un Laval, par exemple, les intellectuels ne vibrent point, ils ne s'attristent point, en apparence. Mais si les citoyens libres de l'U.R.S.S. veulent mettre fin aux agissements d'une cinquième colonne intérieure, et mettre hors d'état de nuire au salut de leur renaissance nationale une poignée de trublions et de saboteurs, aussitôt, dans tous les pays, les romanciers de la bourgeoisie, qui ne sont plus assez sûrs d'eux-mêmes pour inventer des personnages, vont chercher là-bas une « petite secousse », à la Barrès, un petit chatouillement pour énerver leurs vieux esprits fatigués et mystifiés. C'est alors que les Koestler, les Funck-Brentano se sentent l'humeur romantique et font avec la réalité le plus invraisemblable des drames.

JEAN AUGER-DUVIGNAUD.

L'ARMÉE FRANÇAISE

Revue mensuelle, Paris. Nos 9 à 14. Août 1946-février 1947

L'*Armée française* est la revue de la Confédération des réserves, qui groupe les officiers et sous-officiers de réserve républicains, les amicales régimentaires, les résistants et F.F.I. et la Fédération de préparation militaire.

Depuis novembre 1945, elle a publié mainte étude sérieuse sur les questions de technique militaire : elle a dégagé les leçons des dernières expériences, insistant avec raison sur les exemples donnés par la résistance armée dans les pays démocratiques. Elle a surtout, reprenant la tradition de la grande Révolution française, lutté pour la réalisation de cette armée nationale, sans laquelle il ne peut y avoir de démocratie populaire.

Comme le souligne M. Rousselier (numéro 9-10), ce serait un grave danger pour notre pays s'il se désintéressait des problèmes militaires et laissait ainsi à une armée de caste la libre disposition d'un service essentiel de la nation. Une armée de métier est toujours en puissance une armée de coup d'Etat. Tel fut le rôle de la Reichswehr dans l'hiver 1919-1920, avec la complicité du gouvernement d'Ebert et de Noske, comme le montrent Y. Loreilhe et J. Ledy dans le numéro 14. L'armée française compte actuellement plus de soldats de métier que jamais (en 1946 380.000 engagés et rengagés contre 60.000 appelés). C'est pourquoi on ne saurait être trop vigilant à son égard, alors que son haut commandement a pris des habitudes d'indiscipline, que l'épuration y a, en général, fonctionné à contre-sens, et que ses cadres permanents ne se considèrent pas comme liés au régime républicain.

Et, pourtant, la conception d'une armée de spécialistes est en soi un non-sens : c'est ce que prouve le général R. dans sa critique du livre du général de Gaulle *Vers l'armée de métier*. Critique serrée et solide, que nous ne pouvons résumer ici, mais dont nous citerons ceci :

> En somme, la thèse du général de Gaulle se ramène à deux propositions : 1. la qualité est incompatible avec le nombre. 2. la qualité supplée au nombre — lesquelles nous paraissent fausses et dangereuses.

Mais l'article le plus constructif est celui de R. Bouvier, paru dans le numéro 13 : « Trois principes fondamentaux de notre conception de la défense nationale ». Le premier d'entre eux est celui de non-agression (n'excluant pas les moyens offensifs dans la stratégie), le second celui d'indépendance nationale, qui repousse la politique des blocs tout en recherchant toutes les alliances possibles, et nous fixe « le devoir de compter avant tout sur nous-mêmes ». Le dernier principe est celui de démocratie.

> Un peuple doit avoir l'armée qui convient à sa politique et non pas la politique que lui impose son armée... La structure militaire du pays doit être à l'image de la structure politique de l'Etat, c'est-à-dire démocratique.

Ces trois principes conduisent à la conception d'une armée nationale,

> conçue pour la guerre de défense, et non armée de métier pour faire la police intérieure ou soutenir des desseins de conquête ou une politique personnelle de prestige.

Une telle conception condamne toute concession à une armée dite de « transition », formule mise hypocritement en avant actuellement par les partisans de l'armée de caste. Contre eux la lutte sera dure, et les organisations, comme la Confédération nationale des réserves, ne seront jamais trop actives ni trop puissantes pour appuyer l'action de François Billoux au ministère de la Défense nationale.

JEAN VARLOOT.

***

LA PRESSE FRANÇAISE

Le numéro d'août de la *Presse française*, organe de la Fédération nationale de la presse française, contient un rapport de son président Albert Bayet, intitulé « Deux ans après ». Il établit le bilan des efforts tentés par la Fédération issue de la presse clandestine, pour réaliser les deux buts que celle-ci s'était assignés : « éliminer définitivement la presse *pourrie* et ses suppôts », « instituer un régime nouveau grâce auquel la presse patriote, également affranchie de la puissance de l'Etat et de la puissance de l'argent, pourrait se vouer exclusivement au service désintéressé des idées ». C'est l'histoire de deux années de luttes, rarement couronnées de succès, mais par là-même très instructives.

La première bataille, celle des titres, ne fut gagnée que quatre mois après la libération, et sur l'insistance de la Fédération. Mais quand il s'agit de confisquer les biens des

journaux collaborateurs, la résistance des puissances d'argent montra toute sa force. Une campagne sournoise accusa la nouvelle presse de vouloir spolier l'ancienne, alors que la Fédération demandait une confiscation au profit de la nation. L'ordonnance du 5 mai 1945 décida bien la confiscation, mais seulement en vertu d'une décision de justice. C'était s'en remettre à des magistrats dont on connaît l'état d'esprit : de là des acquittements scandaleux, des confiscations très partielles.

Devant les protestations, le ministre de l'Information, alors M. Deferre, présenta en avril 1946 un projet de loi prévoyant la confiscation automatique. Le Conseil d'Etat, autre bastion conservateur, s'y opposa. On se replia, faute de mieux, sur une idée du ministre Teitgen : « transfert et dévolution à la nation des biens et éléments d'actif d'entreprises de presse et d'information » par l'intermédiaire de la Société des entreprises de presse. Il fallut un long débat, et la ténacité d'une majorité de gauche pour faire passer ce timide projet, contre l'opposition violente des radicaux et du P.R.L. De plus, les décrets d'application, désignant nominativement les biens transférés, signés par le ministre juste avant le changement d'équipe ministérielle, ne parurent pas à l'*Officiel* dans le délai prévu d'un mois.

En même temps, les anciens journaux faisaient jouer les artifices juridiques : ordonnances de référé pour soustraire au transfert une partie de leurs biens, exemptions de transfert pour tout ce qui n'est pas directement un « bien » : immeuble et matériel d'imprimerie, surtout « portefeuille » que les magistrats trouvèrent normal de remettre aux anciens propriétaires. Mais, dit M. Bayet « que des magistrats soient allés jusque-là, nous ne nous en étonnons pas. C'est un fait qu'il faudra retenir lorsqu'on parlera de l'indépendance de la magistrature ».

C'est seulement au mois d'août dernier que la Fédération obtint les premiers arrêtés d'application de la loi sur les transferts. Demi-victoire qui laisse encore quelque espoir.

Il n'en va pas de même dans la bataille des *Messageries*. Les Messageries Hachette avaient assuré la distribution des organes hitlériens et vichyssois. On sait d'autre part avec quelle partialité politique elle gérait avant la guerre son monopole de fait. Après la Libération, la Fédération décida de créer un groupement de distribution fonctionnant sous le contrôle des nouveaux journaux. Diffusant tous les titres, même ceux qui ne rapportent pas, ce groupement travaille difficilement. Deux organismes privés ont surgi et lui font une concurrence facile et redoutable. La Fédération a donc demandé pour son groupement le monopole de distribution. Mais ici encore un projet Deferre a été abandonné, et il est à craindre que d'ici peu le trust Hachette reconstitué règne à nouveau sur la presse.

Un autre échec a terminé la bataille autour de *Havas*. L'agence d'information dont le gouvernement d'Alger avait fait une agence d'Etat et qu'il avait baptisée *France-Presse* devait être transformée en coopérative indépendante. Après la Libération, la Fédération n'obtint même pas que le directeur en fût nommé en accord avec elle, et il fallut qu'elle suspendît ses paiements à *France-Presse* pour que le ministre de l'Information daignât nommer une commission chargée d'étudier la transformation en coopérative. Mais cette commission ne fut bientôt plus consultée, ni même convoquée. Et le gouvernement faillit rétablir la fusion entre *France-Presse* et *Havas-Publicité*, revenant sur une des conquêtes de 1936.

Pour *Havas-Publicité*, l'histoire est analogue : exclusive portée contre un des deux représentants de la Fédération qu'on a fini par admettre au conseil d'administration; d'où démission de l'autre. De plus, le ministre des Finances, A. Philip, décida de répartir la publicité d'Etat par *Havas*, contrairement à tous les votes de la Fédération. Ce n'est pas Robert Schuman qui pouvait revenir sur cette mesure. Ainsi l'Etat est maître de l'information et de la publicité commerciale; il distribue la publicité officielle sans contrôle.

Enfin, et c'est pratiquement l'échec le plus grave, la Fédération a perdu la bataille du papier. Elle n'a pu obtenir aucun droit de contrôle sur la fabrication et l'importation de papier-journal, livrées à la discrétion du comité des papiers de presse. Les fabricants organisent la rareté ou la hausse des prix. Le seul remède serait la nationalisation de cette industrie.

En attendant, les journaux issus de la Résistance se trouvent dans une situation souvent délicate. Tandis que certains d'entre eux se sabordent pour ne pas s'incliner devant l'argent (comme le grand quotidien *Front national*), d'autres, on l'a vu lors des campagnes pour le referendum et les élections, sont déjà vendus aux puissances capitalistes. Les craintes émises par le président de la Fédération de la presse n'étaient que trop fondées.

JEAN VARLOOT.

La situation des transports en Europe, publié par l'Office Central des Transports Intérieurs Européens, n° 11, août 1946.

Après la libération des territoires des Nations unies en Europe et l'occupation des territoires de l'ennemi, l'Office central des transports intérieurs européens fut créé par un accord signé à Londres le 27 septembre 1945 entre les gouvernements des U.S.A., de la Belgique, de la Tchécoslovaquie, du Danemark, de la France, du Royaume-Uni, de la Grèce, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Pologne, de l'U.R.S.S. et de la Yougoslavie. Les fonctions de l'Office consistent à concerter l'action des autorités compétentes en vue d'une reprise plus rapide du mouvement normal du trafic.

Les publications mensuelle de l'Office ne peuvent donner que des « instantanés » de la situation des transports, mais elles précisent les étapes de la reconstruction et soulignent les incidences de l'économie en général.

Retenons l'exemple de la France; les données du mois de juin 1946 relèvent un parc de locomotives de 8.677 unités (contre 17.400 en 1939); le trafic ferroviaire atteint 4.755.000 t. marchandises (dont 2.416.000 t. charbons et 1.022.000 t. minerais et métaux). Les importations de charbon se chiffrent à 572.000 t. (prod. nationale = 3.841.000 t.). En ce qui concerne les voies navigables, le parc fluvial est de 8.000 bateaux en juin 1946 (13.000 en 1939) avec un trafic de 5.650.000 t. pour le second trimestre 1946. Le trafic des ports maritimes s'établit pour juin 1946 vers 2.500.000 t.; Le Havre vient en tête avec 400.000 t., puis Rouen, 350.000 et Marseille, 320.000 t.

A retenir pour juin 1946 l'amélioration du matériel ferroviaire; la Belgique et la France fabriquent leurs locomotives ou en importent des U. S. A. Les Pays-Bas importent des locomotives de Suède et de Suisse. Les transports routiers progressent régulièrement; la situation des pneumatiques pour camions est favorable, celle des pneumatiques pour automobiles, toujours tendue. Les approvisionnements en carburants sont plus réguliers et portent en général sur des quantités plus grandes.

Notons la baisse de la production américaine pendant le 1er semestre 1946, malgré le suréquipement industriel (influence du marché du travail, des prix, des matériaux); ainsi pour l'acier, produit de base, la production, au lieu de 41.000.000 t., a enregistré seulement 27.000.000 t. (grèves des industries sidérurgique et charbonnière).

René CLOZIER.

*
* *

CAHIERS FRANCO-POLONAIS, Juin 1946

Belle publication, tirée sur papier de luxe, ornée de belles photographies de sculptures, gravures et peintures d'artistes polonais. Elle s'ouvre sur un hymne « A la France », de Antoni Slonimski, qui nous touche plus profondément d'avoir été écrit en 1941. Claude Morgan et Stanislas Fumet exposent les « Raisons d'une amitié », et rendent hommage au courage et à l'endurance de la « chère Pologne » à qui Morgan exprime la confiance et l'espoir que font naître les grandes réformes par lesquelles ses dirigeants ont engagé le peuple polonais dans la voie de la démocratie politique et économique.

Plusieurs articles de portée littéraire : M. Dumarais a traduit de Boy-Zelinski, le génial adaptateur d'une centaine de nos œuvres classiques et modernes, un « Mickiewicz » qui nous restitue le révolutionnaire authentique dont on a voulu faire « un symbole de la tradition... et de quelle douteuse tradition ! ». Sophie Nalkowska pose « En face de lecteurs nouveaux » le problème de la rénovation de la littérature par la transformation du public, où vont accéder les classes populaires promues désormais à la haute culture. Jean Parandowski fait dialoguer dans « Rencontre dans les étoiles », César et Cicéron. Un beau poème de Wladimir Broniewski : « Revenir », une dure nouvelle de Dwaskiewicz, « La mort de Stanislas », et l'émouvante « Feuille trouvée au pied du mur des fusillés » de Rudnicki : « dans la cour du Pawiak, on leur emplit la bouche de plâtre, on leur fait une piqûre et on les habille de vêtements de papier », avant l'exécution. Jan Tanski donne des « Souvenirs sur Guillaume Apollinaire », et Madame Krzywicka trace « Un tableau de la vie littéraire dans la Pologne actuelle » où elle constate qu'« il ne paraît pas chez nous une seule publication exploitant les bas instincts du public, rien de scandaleux ni de pornographique ». Signalons enfin l'intelligent article de Miroslaw Zulawski « La révolution pacifique en Pologne » : il expose et fait comprendre l'immen-

sité et le caractère définitif des grandes réformes, accomplies sans violence, qui mettent fin aux « vieilles formes surannées de la vie politique, sociale et économique », et où souffle l'esprit nouveau qui a inspiré, en particulier, le rapprochement fécond avec l'Union soviétique, pour lequel « il a fallu parfois s'exposer à l'impopularité de patriotes à courte vue ».

POLOGNE D'AUJOURD'HUI, Août 1946.

Un bon résumé, luxueusement édité et illustré, de cette grande œuvre accomplie, en si peu de temps, et sans violence ni effusion de sang, par les dirigeants polonais depuis la libération ! « La situation politique », les institutions, les réformes, la politique extérieure, et le problème allemand ; « Le développement économique » et les problèmes de la reconstruction — antérieurement à la publication du plan triennal adopté en septembre; « La culture », et l'immense effort culturel de la Pologne nouvelle. Excellente publication du « Bureau d'informations polonaises », 12 *bis*, avenue Elisée Reclus, qui donne une information suffisamment claire dont notre public scolaire, en particulier, doit tirer grand profit.

MAURICE THIEDOT.

* * *

EUROPE, (juillet-octobre 1946)

Europe reste à la hauteur de son passé. Ce n'est point miracle. *Europe* continue, tranquillement, selon ses anciennes directions, parce que sa direction était bonne et ses paroles pesées, depuis le temps déjà ancien où Aragon pouvait écrire : « Nous ne devons plus rêver qu'à l'Espagne ». *Europe* continue de rêver à l'Espagne. Un esprit souffle là, qui donne unité aux sommaires, et crée des liens entre les livraisons mensuelles. Cet esprit est celui qui inspire à Léon Moussinac ce souhait, à la fin d'un poème, « Le chant des hommes » :

> Ressuscite ma voix parmi la voix des hommes
> De ceux qui naissent et meurent simplement
> Pour être et devenir avec la voix des hommes (n° 7).

Ici, les écrivains ne se présentent pas comme des spécialistes solitaires d'une vocation précieuse. Aucune concession au snobisme de l'heure ou à la mode furieuse du moment, qui sont comme des provincialismes de l'esprit.

Europe a un nom; elle le garde.

Apparemment, l'allure générale est un peu terne, un peu effacée, loin de toute originalité tapageuse. Mais qu'on ne s'y trompe pas, c'est l'allure même de la puissance. Au diable les miroirs pour alouettes !

On croirait parfois à un secret du rédacteur en chef, pour tant d'aisance et de facilité à composer son sommaire mensuel, quand tant d'autres revues courent aux quatre coins de la terre et y ramassent des reliques qui répugnent à l'assemblage.

La vérité, c'est qu'*Europe* lutte, défend une tradition de notre culture, sa veine la plus profonde et la plus mûrie.

Des commentaires de Jean-Richard Bloch à la chronique de Dior, *les écrits restent*, une même volonté se poursuit d'englober dans un même mouvement ce qui ne constitue qu'apparemment une mosaïque bigarrée. Etre et devenir avec le temps des hommes...

Europe est la revue littéraire mensuelle la plus lourde de sève.

Que ce soit l'essai de Henri Mougin, « Hegel et le Neveu de Rameau » (n° 8), que Jules Isaac dénonce la malhonnêteté du livre de Daniel Rops, *Jésus et son temps*, (« Comment on écrit l'histoire sainte », n° 7), que Dzelepy retrace la guerre russo-finlandaise, (« Une page obscure de l'histoire », n° 10), ici et là on s'efforce lentement à plus de vérité. *Europe* fait la preuve chaque mois que la véritable culture, en France, en 1946, est républicaine.

Au numéro d'octobre, *Europe* amorce une série d'études sur la réforme de l'enseignement, par un texte d'Henri Wallon. Celui-ci sera suivi par ceux de G. Monod, P. Le Rolland et L. Febvre. Il sera utile d'en reparler quand nous aurons la collection réunie de ces voix autorisées.

On a l'habitude de dire que la vraie figure d'une revue se dégage de ses chroniques. Cette coutume n'est pas une loi, elle a été accréditée par le succès, — terriblement

lointain déjà, — de la *Nouvelle Revue française*. Cette loi est fausse aujourd'hui, du côté d'*Europe* du moins.

N'en prenons pour témoignage, parmi d'autres, que ces deux nouvelles, l'une de Pierre Katz (tombé sur le front d'Alsace aux côtés du Colonel Fabien), « Le receveur » (n° 7) et « L'or de la République » (n° 8) de Jean Auger-Duvignaud. Ces deux nouvelles témoignent de la reprise en main par les romanciers d'une certaine passion de l'homme. Dans l'une et dans l'autre, le personnage « principal » peu à peu se désenlise, peu à peu devient homme, taille sa silhouette d'humain libre dans la trame d'une action primitivement trop grande pour lui. Le receveur, petit fonctionnaire secret d'une ville de province, biffe d'un trait d'héroïsme et de dévouement la pauvre opinion que la petite ville a de lui. Orazio, que la malchance a enfermé dans la médiocre fonction de pilote de drague, brise sa prison en sauvant des mains des rebelles franquistes l'or de la République. Le destin cloué au pilori, on s'avance vers la liberté. Il y a dans ces textes une véritable bonne nouvelle, un présage.

Avant de tourner les yeux vers la poésie, je lance un regard à cet extraordinaire « Etang de l'or » de Gaston-Baissette dont la richesse est souvent d'ordre poétique et dont la sève est exquise. Mais ce roman vient de paraître en librairie et la *Pensée* aura l'occasion d'y revenir.

Je relis également les « Réflexions sur le commerce des hommes » de Jean Cassou (n° 10). Résolument homme, et résolument ennemi des ennemis des hommes, Jean Cassou nous avait déjà appris ce qu'est un grand romancier avec les *Massacres de Paris*, ce qu'est un grand poète avec les *33 sonnets composés au secret*, et c'est toujours un homme exemplaire. *Europe* nous révèle aujourd'hui un Cassou moraliste, comme s'il était tout naturel que l'auteur du *Centre du monde* se trouvât dans la descendance d'un La Bruyère, mais d'un La Bruyère qui n'aurait point été valet, qui aurait aimé la fréquentation des hommes et qui ne se serait pas contenté de les observer du haut de « son balcon pour voir »; un La Bruyère qui aurait eu de l'humour.

Du côté de la poésie je retrouve les vers de Moussinac que je citais tout d'abord, et qui, à vrai dire, n'ont pas cessé de chanter tandis que je lisais à la file les nouvelles et les études, même les plus graves, les plus sérieuses.

Etre et devenir avec le temps des hommes...

Oui, la poésie n'est point, à notre âge, badine. Faut-il en tenir pour responsables les poètes eux-mêmes et leur inspiration pleine encore de souffrance et de cris ? Ou bien faut-il se demander si les poètes pourraient avoir des occasions d'avoir le cœur suffisamment comblé pour être allègres ? Et là, je crois qu'il faut redire une chose qui peut-être choquera, mais qui, si l'on veut bien examiner de près, surgira comme une évidence : L'allégresse n'est pas de mise en poésie tant que l'Espagne est dans les fers, tant que Federico Garcia Lorca est chaque jour condamné à mort.

Nous ne sommes pas encore loin des événements qui bouleversèrent les pays et les consciences. Et si la production romanesque semble s'orienter vers de nouveaux labours dans les champs de la liberté (je dis bien champs et non pas chemins !), la poésie, d'une manière ou d'une autre, recompose les lettres du mot JUSTICE. Les poètes n'oublient pas, ils ne peuvent pas oublier que des millions d'hommes sont morts qui s'élevaient contre la barbarie, ces hommes mêmes dont on retrouve les noms dans le texte que G. Friedmann consacre à Marc Bloch et Jean Cavaillès (n° 10), ou dans les quelques pages écrites par Jean Marcenac pour nous faire entendre une fois encore, mais pour longtemps, l'écho de ces voix qui parlèrent au seuil de leur supplice, sculptant un nouveau visage d'homme (« Le sourire de la Sainte Face », n° 8).

La poésie reste en deuil. Ce ne sont pas les larmes qui alourdissent le chant, ce ne sont point quelques relents de romantisme qui attardent les poètes. Ils sont poètes d'aujourd'hui, chantant les héros, parce que les morts ne sont pas tellement morts qu'ils ne tressaillent et se sentent bafoués, quand réapparaissent sur le forum les auteurs et complices de notre tragédie, quand la justice est scandaleusement, non pas rendue, mais falsifiée dans les tribunaux, que ce soit à Nuremberg ou à Paris. La voix des poètes ne peut être légère en un temps où le criminel commence à craindre pour sa sécurité le jour où il sort acquitté des enceintes qu'on appelle contre tout bon sens cours de justice.

La poésie reste en deuil tant que justice n'est pas rendue. Justice, elle luisait dans l'ombre encore quand Pablo Neruda écrivait :

J'ai touché de mes mains la chemise
du crépuscule bleu et défait;
A présent je touche l'aube de la vie
Naissant avec le soleil de Stalingrad ! (n° 7).

La poésie n'oublie pas; elle répète, pour ceux qui l'oublieraient et qui l'oublient, une vérité qui a les dimensions de notre monde. Contre l'oubli clamant Justice, grondent et se répandent les strophes d'Ivan Goran- Kovatchitch, (« La fosse commune », n° 8).
Le même accent nous vient de Chine, (n° 9) :

> **La bouche peut être close, mais la blessure saigne**
> **Et c'est de cette bouche qu'ils nous parlent ici.**

Enfin, je ne peux pas abandonner la poésie à *Europe*, et *Europe* elle-même, sans saluer la « Chronique du Bel Canto ». Je ne me donnerai pas le ridicule d'une louange. Aragon est au-dessus de toute rumeur. Mais je veux dire cependant que Louis Aragon poursuit, au milieu du flot des critiques qui dissertent, en dépit des sots, des métaphysiciens du verbe et des ignorantins, la défense de la poésie contre ceux-là mêmes qui prétendent la servir. Voilà comment seul peut parler de la poésie un grand poète. Il ne peut être question ici de reprendre le mouvement de ces chroniques. Que ceux qui aiment la poésie s'y reportent, ils seront comblés.

JACQUES GAUCHERON.

LES LIVRES

G. Friedmann : **Leibniz et Spinoza.** Paris, Gallimard, 1946.

Faire la critique d'un ouvrage d'histoire de la philosophie est chose malaisée et périlleuse lorsqu'on dispose d'une place restreinte. Malaisée, car une telle sorte d'ouvrage contient un grand nombre de *faits* dont il est matériellement impossible de faire le résumé. Périlleuse, car de ces faits qu'on est obligé de passer sous silence, il est impossible de discuter la valeur et l'importance respective. A ce compte, que reste-t-il au chroniqueur honnête ? D'une part, l'ordonnance générale de l'étude et le choix de l'angle d'abordage décidés par l'auteur; d'autre part, le jugement que l'auteur est amené à porter sur son sujet. Qu'une critique qui ne veut retenir que ces deux aspects d'un ouvrage d'histoire de la philosophie soit injuste, très injuste même, cela est certain. Mais c'est une injustice qui a le mérite d'être délibérée et l'excuse d'être obligatoire. Ces remarques, qui constituent un plaidoyer pour les critiques de ce genre que nous serons appelé à faire ici, valent particulièrement pour le *Leibniz et Spinoza* de G. Friedmann.

Quel est le but de l'ouvrage de Friedmann ? Retracer, avec le maximum de précision et une érudition sans faille, l'histoire de l'opposition progressive de Leibniz au spinozisme : d'abord curieux, vaguement séduit, en tout cas attiré, puis rebuté, bientôt inquiet et rebelle, enfin ouvertement et implacablement hostile, tel se présente Leibniz lorsqu'on décrit l'évolution de son attitude à l'égard de Spinoza. Et lorsqu'il aura engagé la lutte contre l'*athée* et le suborneur, lorsqu'il *jugera* Spinoza, Leibniz emploiera tous les moyens, même les moins justifiables, pour discréditer son ennemi — à ce point qu'il n'hésitera pas à charger Descartes de tous les *crimes* de Spinoza pour pouvoir paraître moins idéologiquement intéressé, à ce point que ses coups s'acharneront aussi bien sur la personne de Spinoza lui-même que sur le spinozisme. Histoire prenante et instructive par tous ses à-côtés, par tout ce qu'elle apprend en passant sur la doctrine de Leibniz, sur ses rapports avec Descartes (« Leibniz n'a jamais été cartésien », dit G. Friedmann, et c'est, en fin de compte, tout à fait vrai), et surtout sur l'atmosphère idéologique de l'époque. Ainsi se présente le côté historique de l'ouvrage. Mais il n'est pas le seul; l'intention finale de l'auteur est de dégager de cette histoire des rapports entre deux penseurs, contemporains l'un de l'autre (ou presque), une opposition de *style de pensée*. Et c'est ce que nous voulons discuter.

Ce que Friedmann rappelle avec profit et qui est essentiel pour la compréhension du philosophe de la *Théodicée*, c'est que Leibniz était en même temps que philosophe, homme de cour, diplomate, courtisan même, chéri des rois et des salons. Il sert les grands et croit pouvoir s'en servir pour propager et asseoir son système général; et il est inutile de chercher s'il ne les sert que pour s'en servir ou si l'utilité n'est là qu'une excuse au plaisir naturel de courtiser : Leibniz est beaucoup trop pris par cette vie « mondaine » pour qu'il lui soit, à lui et à nous, possible de distinguer. Beaucoup trop même pour apparaître sympathique — trop remuant, trop souple, trop prudent. Car il est

terriblement prudent, ce penseur intrépide, Friedmann le souligne en des pages fort bien documentées. Et même lorsqu'il se retire dans un certain isolement, c'est pour prendre la plume, écrire des épitres dont la violence est encore subtilement prudente et qui sont destinées à poursuivre l'intrigue entreprise à la cour ou aux salons. Aussi, peut-on s'étonner d'une part que Friedmann, ayant si bien compris et fouillé le caractère de Leibniz, lui manifeste, somme toute, une certaine tendresse, et, d'autre part, qu'il oppose Leibniz à Spinoza en des conclusions fort discutables.

Friedmann, en effet, qui vient de noter que « la *Théodicée*... porte la marque des *entretiens de salons* qui en ont été l'origine et *du milieu pour lequel elle a été écrite* », (c'est moi qui souligne), pose en thèse que *Leibniz pense pour l'homme, tandis que Spinoza se contente de penser tout court.*

Certes Leibniz est l'auteur de la *Théodicée,* et cette œuvre se présente *en apparence* comme une entreprise de justification du monde, de consolation de l'homme soumis à Dieu. Mais cette entreprise échoue par son ambition même : le salut qu'offre Leibniz est dans une foi plus exigeante que la foi même, dans une acceptation des volontés de Dieu, qui désole l'homme à qui on la propose comme raison de confiance et d'espoir. Spinoza n'*accepte* pas le réel, n'accepte pas de le subir naïvement ; il en cherche la vérité, et le salut pour lui réside dans quelque chose qui ressemble à la connaissance, conçue comme amour intellectuel, la Sagesse : pour lui, le paradis est sur terre pour ceux qui connaissent Dieu et l'aiment de le connaître. Pour Leibniz, et quelles qu'aient été ses hésitations, le salut réside d'emblée en la *soumission* — le mot n'est pas trop fort. A ce point qu'est essentielle chez lui la conception de la propagation de la philosophie (de *sa* philosophie) par un « ordre » — en fin de compte, l'ordre des Jésuites. Et cette collaboration avec les Jésuites, il est significatif qu'il l'envisage comme avant tout profitable à la lutte *contre le cartésianisme* (la lettre à Arnauld de 1671 le dit clairement), « projet qui... jouera un grand rôle dans sa pensée à partir de 1680 ». Bien sûr, *en apparence,* c'est contre la théorie de la matière, par exemple, de Descartes que Leibniz part en guerre ; mais en même temps — et il y a plus qu'une coïncidence — si Descartes s'est *trompé* dans sa conception de la matière, c'est quand même lui qui nous apparaît comme le « révolutionnaire », c'est lui qui pense vraiment pour l'homme, c'est-à-dire pour l'homme à venir et non pour l'homme théologique ; et c'est Leibniz qui construit une *Monadologie* se présentant comme un opium utile à l'aristocratie.

> La *Monadologie,* en assurant le jeu extra-terrestre des récompenses et des châtiments, ne donne pas seulement satisfaction aux espérances lointaines de l'individu, mais aussi aux exigences immédiates de la société. La bonne Morale est indispensable à l'Ordre et à la Police que les doctrines dangereuses, comme celles de Spinoza, viennent au contraire menacer...

Du moins, Leibniz le pense-t-il — et le fait qu'il voit en Spinoza un rebelle à mater indique suffisamment de quel côté de la barricade il se trouve.

Cette opposition à Descartes, qui constitue un des développements les plus intéressants du livre de Friedmann, aurait dû faire comprendre à celui-ci que sa thèse « Leibniz pense pour l'homme » est insuffisante, et que manque de nuances son affirmation selon laquelle la *Monadologie* « nous apparaît adaptée aux espoirs, aux craintes, aux besoins psychologiques de l'individu, soigneusement dosée à sa dimension comme un tonique, à celle de la société comme un ciment » (cette phrase, venant après celle que nous avons citée et qui présente la *Monadologie* comme un rempart de l'ordre et de la police, pourrait faire croire que pour Friedmann l'individu a « besoin » d'être en quelque sorte dupé

pour être mieux tenu en bride — ce qui est bien déplaisant). Leibniz pense pour l'homme ? Mais pour *quel* homme pense-t-il ? Pour la marquise, pour l'abbé de cour, mieux pour le prince et son ordre — et non pour l'homme qui veut se libérer et qui, lui, est vraiment l'homme tout court.

Que Spinoza apparaisse comme un « monstre », soit. Mais sa tension hautaine nous choque bien moins que la servilité de l'inspiration de Leibniz, sa volonté de justifier philosophiquement et de servir idéologiquement les intérêts temporels de la théologie. D'un côté, un mystique rationaliste (si l'on peut accoupler ces deux mots — et c'est précisément parce qu'ils jurent d'être accouplés que nous les employons pour exprimer le mystère de la pensée de Spinoza qu'on n'a pas encore éclairci), de l'autre un policier en civil de la philosophie. Et, finalement, deux excroissances du cartésianisme, l'une reconnaissante à ses origines, l'autre qui se développe en s'y opposant — deux routes qui ne mènent nulle part (la découverte leibnizienne du calcul différentiel n'étant pas en cause), deux aberrations stériles. Mais l'une au moins rendait un son tragique — l'autre n'était, sous des dehors ambitieux, que mesquine et ronflante.

De toutes façons, le livre de G. Friedmann a maintenant sa place — et une place de choix — dans le catalogue des ouvrages fondamentaux sur les post-cartésiens.

J. KANAPA.

B. NARDAIN : **Vers l'armée de la République.** France d'Abord, Paris, 1945, 124 pages.

Ce petit livre, dans sa brièveté, comporte sur le sérieux problème de l'armée nouvelle, des aperçus aussi lumineux qu'utiles.

L'auteur passe en revue les funestes erreurs de l'état-major de 1939, attaché aux pratiques de 1914, et les enseignements apportés par la dernière guerre. Il réussit à dégager, sans vicieux excès de technicité, sans la lourdeur détaillée des cours de perfectionnement, les grands caractères d'une guerre moderne : stratégie offensive, opérations en profondeur sur les arrières, emploi souple et varié des réserves et des armes, coordination différenciée des moyens d'action par groupements tactiques, enfin influence générale du moral dans la lutte.

Est examiné ensuite le processus de régénération de notre armée depuis 1940 : les âpres conditions de lutte surmontées par les F.T.P.F., puis les F.F.I., leurs actions dirigées contre les transports, les liaisons et les groupes ennemis. C'est de cette analyse documentée que procède l'auteur pour indiquer les moyens efficaces et sûrs qui seront propres à assurer la défense du pays : une armée possédant en qualité et en quantité la cohésion et la mobilité, la force matérielle et morale, l'aptitude à préserver de toute atteinte le sol national et la volonté de le faire.

Les laborieux arguments de « spécialistes » en faveur d'une armée de métier ne tiennent pas devant les faits. 500.000 hommes dressés pendant six ou dix ans au métier des armes ne font pas la sécurité d'une nation. Ces prétoriens encadrés et entraînés formeraient un corps seulement redoutable pour le pays, mais nullement capable d'assurer l'intégrité de la patrie devant un étranger muni de moyens techniques même équivalents, mais utilisant de plus grandes masses. Une telle conception rétrograde procède d'une vue statique de la guerre, qui est au contraire renouvellement et bouleversement forcés et rapides. La destruction même partielle de l'armée de métier entraînerait la chute du potentiel national, l'annihilation de la défense.

Une armée véritable ne saurait être fondée que sur l'utilisation concrète des possibilités résidant dans le peuple et prises dans les réalités individuelles : entraînement physique, émulation sportive et professionnelle, conditions matérielles rénovées, ambiance morale de dignité et

de fraternité sous les armes. La thèse prônée par certains pour la création d'une armée de métier, ne se justifie que par des motifs politiques : crainte de rendre tout citoyen apte à défendre sa patrie; désir de constituer un instrument permanent dressé contre la nation. L'armée mercenaire de la puissante oligarchie britannique n'a pas réussi à subjuguer les corps francs des Américains luttant pour leur indépendance. L'armée aristocrate de la Prusse n'a pas tenu à Valmy, ni à Iéna. L'armée de métier de Louis-Napoléon s'est effondrée à Sedan et à Metz. Il y a là une constante historique que retrouve M. Nardain.

Joindre l'esprit civique à la condition militaire, faire du soldat un citoyen plus instruit et mieux apte, c'est une conclusion qui s'impose à toute nation soucieuse de sa pérennité. Les problèmes posés par M. Nardain appartiennent à tous. Tous doivent s'attacher à les élucider. Son petit livre est le meilleur des guides pour ceux qui ont le sens de la grandeur, de la sécurité et de l'indépendance nationales.

Pierre ANGRAND.

Lamennais : **la Liberté trahie.** Préface de Lucien Scheler. La Bibliothèque française, Paris, 1946.

Sous le titre la *Liberté trahie*, c'est une nouvelle version d'un écrit de Lamennais publié en 1856 dans ses œuvres complètes, que les éditions de la Bibliothèque française nous offrent aujourd'hui. Cette nouvelle version avait été retrouvée sous forme de manuscrit, dans la collection Barthou, et mise en vente cent ans exactement après sa rédaction par Lamennais. Elle diffère de l'ancienne par un effort vers la concision et une dialectique plus ferme, ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte en comparant le texte aux extraits correspondants de la première édition qui sont cités en notes. Ce texte ne manque pas d'actualité.

Félonie et cruauté, voilà ce que cache le plus habituellement le masque du « paternalisme » — celui de Louis-Philippe ou celui de Philippe Pétain. Au procès de Riom comme aux procès d'Avril, juges et accusateurs sont à la botte du gouvernement : faussaires du droit, faisant vite, devant leurs victimes, figure d'accusés.

« Liberté trahie »... « Libération trahie » : à l'origine, une même escroquerie politique dont le peuple et la République font les frais. Dès la chute de Charles X, la bourgeoisie financière, celle des établissements de crédit, des propriétaires de mines et de chemins de fer avait eu vite fait de substituer, avec la complicité d'un général populaire[1], aux menaces d'une République démocratique, la personnalité rassurante d'un roi « entouré d'institutions républicaines ».

Côté jardin, le duc d'Orléans, lieutenant général du royaume, embrassait le drapeau tricolore, tandis que, côté cour, son supporter, Laffitte, pouvait s'écrier : « Maintenant, le règne des banquiers va commencer ».

Le temps d'endormir le peuple avec des démonstrations hypocrites et des promesses jamais tenues (« on se fit peuple pour asservir le peuple », écrit Lamennais), le temps de se concilier les trônes légitimes d'Europe avec le slogan « la paix à tout prix » — qui leur garantissait les mains libres en Pologne et en Italie — et le nouveau monarque passait à l'attaque. Et c'était la lutte contre la presse républicaine, la proscription des associations, la dissolution de la garde nationale, l'isolement de l'armée par rapport à la nation :

> On fomenta par des collisions habilement préparées une sorte d'antipathie funeste entre le peuple et les enfants du peuple armés pour sa défense : pierre d'attente peut-être à un futur gouvernement de prétoriens.

Enfin, la tactique d'oppression de la classe dirigeante, dite du « juste milieu », s'épanouit en apothéose : c'est la *provocation* de Lyon.

Par les dépositions unanimes des témoins

1. Le général La Fayette.

entendus, et quelques-uns des plus importants n'ont pu l'être, il demeure établi que les troubles qui ensanglantèrent en 1834 cette malheureuse ville, furent préparés par la police, excités par elle, commencés par elle; qu'à tout prix, elle voulait un conflit; que seule elle éleva la première barricade où périt l'un de ses agents par la main de ceux mêmes qu'on appelait les défenseurs de l'ordre; que les insurgés, en prenant les armes lorsqu'on égorgeait leurs pères, leurs frères, leurs femmes, leurs enfants, ne firent qu'exercer le droit légitime de défense; que *partout ils montrèrent un respect inviolable pour les propriétés et pour les personnes,* une héroïque générosité envers leurs ennemis, tandis que, de l'autre côté, des hommes à dessein rendus féroces se livraient au pillage, au meurtre, et dans le meurtre, à des raffinements de cruauté dont frémiraient les sauvages les plus abrutis. Pendant plusieurs jours, trente rues de Lyon furent le théâtre de scènes semblables à celles de la rue Transnonain. Ce n'était pas la répression d'une émeute populaire, c'était le sac d'une ville vouée par des *ordres impitoyables* à la destruction.

En violation de la Charte, une simple ordonnance transforme la Chambre des pairs en cour de justice.

En violation de la plus élémentaire vérité, on transforme la provocation policière de Lyon et les massacres de la rue Transnonain en conséquences d'un « complot intellectuel », dans lequel on cherchera à impliquer tout ce qui existe à Paris et dans les départements de républicains courageux et gênants.

Comme ceux-ci choisissent certains de leurs défenseurs hors du barreau, un arrêt de la Chambre des pairs (deux fois incompétente pour n'avoir légalement aucun pouvoir juridictionnel défini et pour être composée de juges qui sont « parties » dans les procès qu'ils jugent) décidera, *en s'appuyant sur les dispositions de l'article 295 du code d'instruction criminelle,* que ce choix est illégal.

Comme les accusés s'appuient à leur tour sur le code d'instruction criminelle pour récuser certains de leurs juges qui ont *instruit* leurs procès avant l'audience de la Chambre des pairs, *un nouvel arrêt décidera que le code d'instruction criminelle n'est pas applicable en l'espèce.*

L'arbitraire s'ajoutant à l'arbitraire, ce sont les avocats qui ont protesté contre l'illégalité de la procédure qui sont à leur tour poursuivis, puis des députés qui n'ont pu taire l'indignation que leur causaient leurs collègues de la Chambre des pairs.

Enfin, les accusés ayant interrompu les débats aux cris de « Nos défenseurs ! », le procureur général prend des réquisitions tendant à l'expulsion des accusés récalcitrants et à leur condamnation « sur pièces » *en leur absence.* Ce n'est pas un tribunal, résume Lamennais : c'est un coupe-gorge !

Mais face aux gredins fourrés d'hermine, face au baron Pasquier, qualifiant cyniquement de « brusqueries » les boucheries royales de Lyon et de Paris (que Lamennais oppose à l'humanité du peuple de Juillet), écoutons l'exaltant langage d'un des accusés, le député Trélat :

C'est la révolution en lutte avec la contre-révolution; c'est le passé aux prises avec l'avenir, avec le présent, l'égoïsme avec la fraternité, la tyrannie avec la liberté. La tyrannie a pour elle des baïonnettes, des prisons et les collets brodés de messieurs les pairs. La liberté a Dieu pour elle... Il faudra voir à qui restera la victoire, non demain, non après-demain : que nous importe ? non pour nous : que nous importe encore ? *C'est l'espèce humaine qui nous occupe.* Mais tout nous dit que le jour de la délivrance ne se fera pas longtemps attendre.

Il faudra voir à qui restera la victoire, et si, en définitive, le démenti sera donné à Dieu.

Messieurs les pairs, je ne me suis pas défendu. *Vous êtes mes ennemis politiques, vous n'êtes pas mes juges.* Il faut que le juge et l'accusé se comprennent. Il faut que leurs âmes se rapprochent. Ici, cela n'est pas possible. Nous ne sentons pas de même, nous ne parlons pas la même langue. Le pays, l'humanité, ses lois, ses besoins, le devoir, la religion, les sciences, les arts, l'industrie, rien de ce qui constitue une société — le ciel et la terre, rien ne nous apparaît avec les mêmes caractères. Il y a un monde entre nous.

Condamnez-moi, mais vous ne me jugerez pas, car vous ne pouvez pas me comprendre.

Tout ce livre est traversé de cris magnifiques : « Les peuples ne possèdent

que ce qu'ils ont conquis », de réflexions d'une frappante actualité :

Un pouvoir à qui le mensonge est aussi naturel que la violence est parvenu à rendre suspect à un certain nombre de Français le parti républicain. *On le leur a représenté comme un assemblage de furieux, d'hommes de sang et de pillage qui, aspirant à bouleverser la société de fond en comble, donneraient au monde, s'ils n'étaient contenus, le spectacle de tous les crimes, de la violation de tous les droits,*

ou d'éclairs de conscience dignes de la plus profonde pensée révolutionnaire.

C'est ainsi que Lucien Scheler, dans sa préface, cite en exemple ces quelques lignes du texte qui pourraient trouver leur place presque mot pour mot dans la *Contribution à la critique de l'économie politique* :

Un pouvoir quelconque établi ne périt jamais qu'auparavant il ne se soit usé lui-même, qu'il n'ait parcouru toutes les phases naturelles de son existence dans des conditions sociales données.

Mais comment ne pas rapprocher, en le détachant de cette même préface, ce passage d'une lettre de Lamennais au comte de Senfft : « L'homme est ainsi fait : la lumière du soleil le laisse dans l'obscurité; *il ne discerne rien qu'à la lueur des feux qui consument et qui dévastent* », de la phrase fameuse de Karl Marx : « L'humanité progresse toujours par le mauvais côté ».

Enfin, à ceux qui sont toujours tentés de puiser dans la misère morale de leur époque une raison de remettre à plus tard les réformes sociales, le plus urgent étant de nous réformer « spirituellement », laissons ce grand croyant, écœuré de la corruption qui s'étale avec impudence autour de lui, affirmer cependant avec une lucide vigueur :

Que les républicains ne se croient nullement obligés d'attendre du seul bénéfice du temps l'accomplissement des améliorations sociales d'où dépend le bonheur du peuple. Il faut avant tout, sans doute, que le peuple les comprenne et les veuille, et c'est à les lui faire comprendre et vouloir que l'on doit s'appliquer d'abord; mais lorsqu'il les voudra réellement, se reposer de leur réalisation sur la philanthropie de ceux qui profitent de ses maux actuels et dont l'intérêt manifeste est d'en prolonger la durée, serait une niaiserie trop absurde et une trop criminelle quiétude. Il y a des labeurs qu'on doit accepter et des guerres saintes que l'on ne doit pas craindre.

JACQUES BELLON.

FRANÇOIS BARRET, chargé de conférences à la Faculté de droit de Paris : **l'Evolution du capitalisme japonais.** Tome III : Les conséquences de l'évolution de la structure capitaliste au Japon sur la conjoncture (cycles économiques et prix, salaires et conditions du travail, profit, intérêt, rente et revenu national). Paris, Editions Sociales, 1946.

La grande idée qui domine l'ensemble de cet ouvrage particulièrement important par la documentation qu'il nous apporte, puisqu'il compte plus de 400 pages, réside dans la mise en valeur du fait que toute l'évolution économique est soumise à l'influence des grands monopoles dont l'action a été largement décrite dans les deux premiers tomes. C'est la lutte pour une puissance de plus en plus grande de la part des groupes financiers les plus importants, qui provoque les transformations les plus caractéristiques de l'évolution capitaliste.

La lutte pour le monopole qui conduit à l'organisation des producteurs en cartels ou en syndicats, aboutit en définitive à transformer le mode de fixation des prix. La répartition des revenus se trouve, de ce fait, dominée par la lutte des classes : son évolution se caractérise essentiellement par la part sans cesse croissante que s'octroie le capital industriel et financier dans le revenu national, au fur et à mesure que sa position monopolistique s'affirme davantage.

Au fur et à mesure que le capitalisme de libre concurrence se transforme en capitalisme de monopole, sa position devient, en effet, de plus en plus forte vis-

à-vis de la classe ouvrière et paysanne, vis-à-vis des propriétaires fonciers et des épargnants. La réaction de ces trois catégories contre l'essor du capitalisme industriel est très faible. Après avoir accaparé la direction politique du pays, le grand capitalisme japonais s'efforce de se servir de sa position prédominante pour accroître ses profits et développer ainsi au maximum l'accumulation rapide du capital. Menée avec une rigueur impitoyable, cette politique obtient le maximum de résultats, aussi bien à l'égard des salaires ouvriers, des revenus agricoles et des masses paysannes que vis-à-vis du taux de l'intérêt et de la rente.

Le capitalisme japonais s'attache tout d'abord à dominer le marché du travail. Il y parvient en provoquant la croissance rapide de la population, en organisant l'excès de l'offre de travail. Il intervient jusque dans le domaine religieux pour faire interdire notamment les pratiques restrictives du nombre des naissances qui étaient non seulement autorisées jusqu'en 1868, mais qui étaient même imposées par les autorités sous peine de sanctions. Cet excès de main-d'œuvre pèse de tout son poids sur le taux des salaires; aussi les salaires réels n'augmentent-ils que faiblement entre 1900 et 1939, malgré une croissance rapide du volume de la production. De plus, de 1939 à 1944, le triomphe du capitalisme de monopole lui permet d'asservir complètement le mouvement ouvrier; la dissolution de toutes les organisations syndicales lui donne des possibilités immenses d'exploitation de la classe ouvrière.

La pression capitaliste s'exerce également de plus en plus fortement sur la propriété agricole. Le bas prix des produits agricoles est, en effet, la condition nécessaire d'un coût peu élevé de la vie, qui doit permettre à son tour des salaires extrêmement réduits. Le développement du capitalisme de monopole ne fait qu'augmenter cette tendance. Plus organisé, plus concentré, le capitalisme industriel se trouve d'autant plus fort pour imposer sa volonté aux propriétaires fonciers. Ceux-ci se retournent contre les masses paysannes pour les contraindre à travailler au moindre coût.

La pression capitaliste s'exerce encore dans le sens d'une baisse du taux de l'intérêt contre les détenteurs de capitaux. Cette pression se manifeste plus particulièrement au cours de la dernière phase de la période de transition; elle s'affirme au cours de la période de capitalisme de monopole. Les mêmes tendances se révèlent enfin, en ce qui concerne les revenus de la propriété bâtie. Cette quadruple pression exercée sur les salaires, sur les revenus agricoles, sur le taux de l'intérêt et sur la rente permet l'accumulation de profits énormes. La preuve en est donnée par l'étude des composantes du revenu national.

Ces conclusions sont appuyées sur une documentation abondante qui constitue pour le sociologue s'intéressant aux questions économiques un outil de travail fondamental.

F. CORONAT.

EMIL LUDWIG : **Staline.** Traduction de B. METZEL et G. STREM. Editions des Deux Rives.

Il n'est jamais trop tard pour parler d'un mauvais livre. Qui ne connaît ce touche à tout prétentieux qui se considère comme le Thucydide des temps modernes et qui a nom Emil Ludwig ? Il est persuadé qu'un homme n'est grand que dans la mesure où Emil Ludwig lui a fait l'honneur d'une conversation... et d'un livre. Dans son ouvrage sur Staline, Emil Ludwig donne sa mesure. A quoi bon résumer, discuter, commenter ? Il suffit de faire quelques citations au hasard d'une lecture rapide.

Eprouvez-vous quelques difficultés à comprendre la politique stalinienne ? Vous manquez d'imagination.

De Staline âgé de 22 ans nous possédons deux photographies : entre les deux il y a le véritable Staline. L'une le représente de

profil, l'autre de face. Le portrait de profil montre une barbe de matelot, clairsemée et fine, une chevelure abondante, des yeux de penseur. C'est un idéaliste qui écrit sans doute des vers ou travaille à un nouveau système de philosophie. Le portrait de face, par contre, avec sa moustache noire, son veston foncé, ses yeux clignotants, décèle l'homme violent. La ligne de sa vie doit être tracée entre ces deux extrêmes : elle a suivi un idéal, mais n'a jamais reculé devant aucun moyen pour le réaliser (p. 23).

Que tout cela est simple et combièn nous sommes confus de ne pas y avoir songé plus tôt ! L'idéalisme se mesure à la longueur de la barbe (barbe de matelot, notez-le bien) et la violence à la couleur plus ou moins sombre du veston. Si vous n'êtes pas satisfait et si vous ne comprenez pas comment des yeux de penseur (vus de face) deviennent (vus de profil) des yeux clignotants, il vous est loisible de faire tourner les tables ou d'aller vous faire tirer les cartes. Je vous recommande plutôt l'examen des lignes de la main, indispensable à la formation du véritable historien, car Staline « a ces mains fines que l'on retrouve souvent chez les dictateurs » (page 49). On serait gêné si on ne trouvait pas au moins une allusion à l'origine « asiatique » de Staline. Votre attente ne sera pas déçue.

Tout en Staline est lent et félin (p. 9). Jusque dans son sourire il a l'air d'un Mongol (p. 49).

Quant au trotskisme, vous n'êtes qu'un pauvre esprit si vous en cherchez l'explication dans l'histoire de l'U.R.S.S. et dans les influences de l'étranger. « Nous ne pouvons pas examiner la nature de cette opposition » (page 96). Lisez Emil Ludwig et faites un dessin si vous avez du talent :

Trotski est une automobile légère et très rapide qui parcourt n'importe quelle route et dépasse dans sa course vertigineuse son but ; Staline est par contre comme un tracteur lourd, capable de retourner la terre même la plus dure pour préparer les sillons en vue des semailles. Si on pouvait s'imaginer un tracteur doté d'une âme, ne devrait-il pas considérer avec méfiance et déplaisir la petite voiture gracieuse qui le double et qui prend toujours les devants ? (p. 50).

Enfoncé Kœstler ! Le plus imaginatif des romans policiers reste en deçà de cette simple comparaison vraiment lumineuse.

Je passe sur les absurdités, les contradictions, les erreurs : il est question page 165 « des deux premières Internationales de 1864 et de 1869 fondées par Marx et Jaurès ! »

Après quoi, il ne reste plus qu'à se reporter à la préface où ce mémorialiste, croyant sans doute qu'il travaille sur le marbre et pour l'éternité, écrit modestement :

Je cherche à analyser les hommes célèbres du passé comme ceux d'aujourd'hui et à reconstituer leur caractère en m'appuyant sur des bases humaines.

Emil Ludwig regrette que ses ouvrages « traduits en de nombreuses langues », dont « les quatre langues américaines », n'aient pas paru en Russie. Avouons que si les citoyens soviétiques ne reculent pas devant une occasion de bien rire, ils ont à l'heure présente bien des raisons d'utiliser leur papier pour des fins sérieuses.

JEAN BRUHAT.

JACQUES KAYSER : **l'Affaire Dreyfus.** Collection « La suite des temps », Paris, Gallimard, 1946.

La notice bibliographique annexée à l'*Affaire Dreyfus*, que Jacques Kayser publie chez Gallimard, montre l'actualité constante du sujet depuis la fin du XIXe siècle. En 1938 encore, la librairie d'*Action française* rééditait un pamphlet antidreyfusard sous la signature d'Henri Dutrait-Crozon. La plupart des ouvrages relatifs à l'Affaire sont d'ailleurs, comme ce dernier, des plaidoyers partiaux, utiles tout au plus à faire l'historique d'une position politique. Jacques Kayser, lui, a voulu détailler, pour nos contemporains qui ne connaissent plus de l'Affaire que ses grandes lignes, les machinations in-

vraisemblables où les honnêtes gens s'imaginent naïvement que la fine fleur de la société ne saurait tremper. Son livre ne prétend pas à l'érudition ; il se borne à présenter rapidement en conclusion des problèmes qui ne sont pas encore élucidés, par exemple le rôle exact joué par le commandant Henry, dont la connaissance permettrait de doser la corruption de l'Etat-major. Il ne faut pas non plus chercher dans l'ouvrage de Jacques Kayser l'histoire de la crise de conscience qui finalement devint l'essentiel de l'Affaire. Cependant quelques excellentes citations évoquent le caractère féroce de la campagne antisémite. Nos lecteurs apprécieront la mansuétude chrétienne de ce passage extrait d'un discours de distribution des prix qui fut prononcé par le révérend père Didon :

L'ennemi, c'est l'intellectualisme qui fait profession de dédaigner la force, le civilisme qui veut subordonner le militaire... Lorsque la persuasion a échoué..., il faut brandir le glaive, terroriser, couper les têtes, sévir, frapper...

On massacrait en effet les juifs à Alger.

Cependant *l'Affaire Dreyfus* souffre quelque peu historiquement des conceptions moralistes de son auteur. Il y a les bons et il y a les méchants, ceux qui ont tort à l'égard de la justice immanente et ceux qui ont raison. Nous aurions préféré que Jacques Kayser découvrît la ligne de clivage social qui sépare des conceptions inconciliables du droit et de la justice. Car la scélératesse des du Paty de Clam, Boisdeffre, Mercier et consorts s'éclairerait singulièrement si nous connaissions les origines et les fréquentations de ces officiers supérieurs, leur fortune et leurs ambitions. La noirceur d'âme fut ici un instrument au service d'une cause qui dépassait celle de l'Etat-major. Et s'il nous intéresse de savoir que l'étranger flétrit unanimement la justice militaire française, nous aurions aimé aussi que Jacques Kayser nous expliquât l'indignation vertueuse des cours européennes. Car enfin les ministres de Sa Majesté Victoria ne reculaient pas devant le faux (cf. : Parnell) et ceux du tsar n'étaient pas indignés par les pogroms de l'Ukraine. Adoptant d'autre part les conceptions d'Alfred Dreyfus lui-même, qui était inconsciemment inspiré par un préjugé de classe, Jacques Kayser oppose la sérénité des prétoires aux passions populaires. Opposition historiquement injuste, car les juges connurent leur erreur seulement quand les mille voix de la réprobation publique eurent clamé l'innocence de Dreyfus et la culpabilité de ses accusateurs.

Cela dit, on est reconnaissant à Jacques Kayser de n'avoir pas écrit son livre d'une plume glacée. A lire, par exemple, le chapitre que le probe historien Seignobos a consacré à l'affaire Dreyfus dans son *Histoire de France*, on pourrait ignorer la mauvaise foi des ministres de la Guerre successifs Cavaignac, Zurlinden, Chanoine et la faiblesse inique des chefs de gouvernement qui, sous prétexte d'apaisement, couvrirent les faussaires et les traîtres de l'Etat-major. L' « impartialité » de Seignobos ressemble à la fameuse amnistie de 1900 qui couvrit du même non-lieu Zola et ses détracteurs. Au contraire, Jacques Kayser accuse et éclaire. Une preuve, s'il en faut, que la vérité et la raison peuvent être mieux servies par la passion de la justice.

JEANNE GAILLARD.

MARCEL BRION : **Rembrandt.** Paris, éditions Albin Michel, 1946.

Rembrandt, l'art de Rembrandt, la vie de Rembrandt, le mystère de cet art et le mystère de cette vie. C'est un sujet magnifique. Elie Faure disait que tous ceux qui ont entrepris de le traiter ont échoué. Fort bien instruit du personnage qu'il entendait faire revivre, Marcel Brion n'a pas évité l'écueil de cette « littérature » dont il faut bien convenir qu'elle constitue — fût-elle de bon aloi — une solution de facilité. En l'occurrence, elle n'est souvent que remplissage et si elle argumente, c'est de manière un peu arbitraire.

C'est se montrer singulièrement exigeant que de demander à un biographe d'avoir assez de scrupules et de modestie pour ne jamais se substituer à l'homme qu'il raconte, de résister à la tentation de lui prêter sa propre pensée, de parler à sa place, de faire partager au ressuscité les opinions, la foi du résurrectionniste, voire la responsabilité des erreurs commises en cours d'opération.

A dire vrai, ce travers me semble à peu près inévitable et j'ai hâte d'ajouter que Marcel Brion est moins que d'autres, enclin à un abus de pouvoir très particulièrement choquant. Son ouvrage est fort honnête. On peut juger insuffisamment convaincantes les explications données de certaines étrangetés de Rembrandt, on ne peut jamais leur reprocher d'être tendancieuses ou invraisemblables.

En parlant des étrangetés et du mystère dont reste entouré l'auteur de l'énigmatique *Ronde de nuit*, je pense aux contradictions que l'on observe, aussi bien chez l'homme que chez l'artiste qui utilisa la fable pour faire entendre des paroles dont l'accent de vérité n'a jamais été égalé.

Ces contradictions de l'homme-Rembrandt n'ont pas échappé à Marcel Brion; s'il ne les souligne pas avec plus de vigueur, c'est en raison de cette obscure crainte de la profanation qui nous obnubile, nous empêche de dénoncer dans le héros le pauvre bougre d'homme qui y est souvent, qui y est toujours et que toujours nous nous refusons à voir, parce que distinguer sa présence, ce serait devoir renoncer à cette déification à laquelle nous incite une tenace religiosité. Nous n'admettons pas — tant est fort notre désir d'absolu — que la grandeur puisse, dans le même cœur, voisiner avec la faiblesse.

Il y a peu d'artistes aussi grands, aussi pathétiquement grands que Rembrandt et aucun qui l'ait été avec autant de naturel. Nul propos n'a été aussi émouvant que le sien et nul, aussi éloigné de la redondance. Nous aimerions lui connaître toutes les vertus dont nous nous plaisons à faire les compagnes d'une aussi authentique et simple grandeur. Nous cherchons tout ce qui nous pourrait prouver le mépris qu'un si haut génie *devrait* avoir de l'argent.

Que la peinture ait été la passion — dans tous les sens du mot — de Rembrandt, il n'est guère possible d'en douter. Pouvons-nous cependant — appréhendant de découvrir un être trop humain dans le plus humain des peintres — affecter pudiquement d'ignorer que, collectionneur avisé, Rembrandt fut aussi un marchand d'antiquités et (même aux temps de sa splendeur) un brocanteur, qu'il fit négoce des meubles, tableaux, tapis, œuvres d'art de toute sorte acquises avec discernement mais à des fins mercantiles, qu'il devait sa fortune non seulement à ses succès de peintre en renom, mais aussi, et sans doute davantage, à la spéculation; enfin que sa ruine est imputable à sa malchance d'armateur autant qu'à la défaveur déterminée par ses magnifiques audaces d'artiste.

Marcel Brion ne cèle rien de cette infortune. Mais est-il bien sûr que Rembrandt « abandonna sans regrets la maison trop grande, les riches étoffes, les armes précieuses, les bijoux » et qu'il n'était point attaché « à ces colifichets de la vanité » ? Brion ajoute : « *Peut-être* (j'ai plaisir à souligner cette scrupuleuse réserve) éprouva-t-il même une sensation de soulagement à délaisser tout l'inutile, le superflu, tout ce qui le détournait de l'essentiel en favorisant la volupté du regard et du toucher ».

Peut-être... Mais n'est-il pas permis aussi de supposer que le chagrin causé par cette déchéance toute matérielle, fut profond et n'est-ce pas admettre cette hypothèse que d'attribuer — comme fait d'ailleurs fort justement Marcel Brion — à la peine, la magnificence des derniers Rembrandt ?

FRANÇIS JOURDAIN.

Georges Besson : **Sisley.** Georges Noël : **Dürer.** Collection des Maîtres. Les Editions Braun et Cie. Paris, 1946.

J'éprouve un plaisir tout particulier à signaler les deux derniers volumes parus dans la *Collection des Maîtres* des éditions Braun; j'avais déjà ici parlé du précédent, le *Toulouse-Lautrec* de Francis Jourdain. Aujourd'hui où, pour des raisons qui d'ailleurs ne sont que trop valables, on se contente trop souvent, dans l'édition, d'un travail bâclé, hasardeux et grossier, un tel souci de qualité et de perfection est une heureuse surprise : un beau papier, un texte bref et nerveux en trois langues, français, anglais et allemand, de magnifiques photographies choisies avec discernement.

Georges Noël résume en quelques traits, autour de quelques dates, la vie d'Albert Dürer, dont l'art, dit-il justement, « est la jonction du gothique et de la Renaissance ». Il a raison de signaler la part qu'a dans son œuvre « l'austère rigueur de l'artisanat médiéval ». On regrette qu'il n'ait pas eu la place de développer plus amplement ce qu'il appelle son « tempérament authentiquement germanique » et d'expliquer « ses desseins souvent mystérieux ». Le mélange de religiosité et de réalisme, le pathétique des visages et des mains (peu de peintres se sont attachés davantage à l'expression des mains), le naturalisme exaspéré du peintre et du graveur apparaissent du moins dans les excellentes reproductions de ce petit livre.

En trois pages pétillantes d'intelligence, Georges Besson dégage l'opposition entre la vie malheureuse d'Alfred Sisley, assombrie par la misère, l'insuccès et la maladie, et le charme rayonnant et joyeux de son œuvre. Sisley est, nous dit Besson,

le peintre de la nature radieuse... Dans la peinture française de paysage, nul mieux que ce misanthrope enchanteur n'a fait sentir la mobilité et la profondeur de l'éther.

En définissant « sa part de responsabilité, après 1874, dans l'aération de la peinture pour un univers rajeuni », Georges Besson contribue utilement à rendre à Sisley « la place qu'il fut de bon ton de lui contester jusque vers 1930, alors que le charme était considéré comme une indécence ». En fait, il y a des coins de nature et des effets de lumière — le bord d'une rivière, un tournant de rue dans un village d'Ile-de-France, la neige dans un parc, l'inondation dans une petite ville — que nous ne pouvons plus voir sans penser à Sisley, sans emprunter les yeux de Sisley (comme d'autres coins de terre ou d'eau évoquent irrésistiblement Corot, Monet ou Cézanne). Malgré tous les apologistes de la peinture « abstraite » ou « non-figurative » (qui me paraît représenter, sans aucune compensation visible, un appauvrissement et un renoncement), je pense que c'est un des buts et des bienfaits essentiels de la peinture que d'apprendre aux hommes, comme l'a fait Sisley, à voir le monde avec des yeux nouveaux.

René MAUBLANC.

R. Hoffmann : **Un siècle d'opéra russe** (*de Glinka à Stravinsky*). Paris, Corrêa, 1946, in-8°, 250 p.

Le titre est trop modeste. En réalité, c'est l'évolution de toute la jeune musique russe jusqu'au début du vingtième siècle que retrace l'ouvrage.

L'auteur a su en mettre en valeur l'unité et l'originalité en en dégageant d'abord les sources historiques profondes. Aux XIe et XIIe siècles se serait développée en Russie, à la faveur d'un concours des influences byzantine, scandinave, orientale et italienne, une haute culture artistique qui peu à peu aurait imprégné les vieux chants populaires; l'élimination par un clergé obscurantiste de cette culture dans l'aristocratie en faisait bientôt du folklore le seul dépositaire; à partir du XVIIe siècle l'aristocratie, écartant la tutelle du clergé, tente de s'adapter à une culture occidentale plus pratique, et importe en parti-

culier l'opéra italien; c'est du remaniement de ce genre étranger, de l'appel à la tradition populaire que sortira la musique russe. Dès la fin du XVIII[e] siècle, des thèmes russes pénètrent l'opéra. Mais il faut attendre Glinka pour voir naître le véritable opéra russe, héritant du folklore non seulement des mélodies et des rythmes, mais son atmosphère, l'importance des chœurs, et un lien étroit entre la musique, les paroles et l'action.

Désormais, c'est la succession des grands maîtres russes, dont l'auteur se propose plus de montrer la diversité qu'une parenté manifeste : Dargomijsky, « le second père de l'opéra russe », qui, au contraire de Glinka, modèle la musique sur le texte, Moussorgski l'autodidacte, à la recherche de la « Russie éternelle », Borodine à la veine épique, Tchaïkowski le musicien sentimental, Rimsky-Korsakoff fécond et savant. L'essentiel de l'ouvrage est l'analyse de leurs œuvres caractéristiques, mais ces œuvres prennent place dans l'ensemble des conceptions et dans la vie de leurs auteurs, dans l'enchevêtrement des amitiés et des luttes qui opposent les « Cinq » à l'école officielle, puis les « Cinq » entre eux, et l'auteur rend ainsi son livre étonnament vivant.

Nous regrettons qu'il n'ait pas été plus loin, qu'il n'ait pas replacé l'opéra russe dans la société russe du XIX[e] siècle comme il en avait replacé les origines dans les sociétés précédentes, qu'il ait trop peu parlé du public, et sans en expliquer les réactions, qu'il ait un peu trop sacrifié à la « petite histoire ». Nous regrettons aussi quelques idées peu nettes (sur la « valeur esthétique pure », par exemple, et la recherche dans l'art d'une « vérité universelle »), quelques passages verbeux (sur les méfaits de l'ignorance) et quelques négligences de forme (« comme si l'opéra aurait dû... »). Quoi qu'il en soit, ce livre vient à son heure : il a le mérite, tout en présentant l'attrait d'un roman, de combler une lacune importante de l'histoire musicale telle qu'elle est connue en France, et de nous préparer à goûter de façon plus complète la brillante musique soviétique contemporaine.

JEAN-PIERRE KAHANE.

HUGHES PANASSIÉ : **Douze années de jazz (1927-1938).** Paris, Corrêa, 1946.

Il est certain que *Douze années de jazz* n'est pas un livre aussi combatif que le *Jazz Hot*, publié en 1934. C'est un livre de souvenirs personnels, une petite histoire qui préface peut-être, il faut l'espérer, une véritable histoire de la musique noire. Néanmoins, il s'agit d'un document important : jour après jour, mois après mois, H. Panassié suit la lente importation à Paris d'une musique qui, tout d'abord, avait été présentée dans ses déformations par les exploiteurs du snobisme, par les orchestres « *ersatz* », dit l'auteur, du genre Jack Hylton. Malheureusement, on ne trouvera point dans ces notes ce qui distingue un orchestre authentique d'un *ersatz*. Ce n'est pas un reproche pour l'auteur particulièrement, mais il faut avouer que la critique musicale, qu'elle concerne la musique classique ou la moderne, penchant tantôt vers une description technique aride, inclinant tantôt à un dithyrambe lyrique, laisse de côté ce qu'elle avait pour mission de sentir. H. Panassié incline vers le lyrisme, et on pourrait lui reprocher une certaine naïveté des qualificatifs. Certes, l'auteur répondrait qu'à musique d'inspiration doit correspondre un commentaire d'adhésion immédiate. Mais c'est peut-être le dangereux de l'affaire.

Douze années de jazz prouvent cependant une chose : il ne sera pas possible de ne pas tenir compte des influences sociales qui ont joué un rôle capital dans l'expansion de la musique noire. Une histoire sérieuse devra se soucier de l'état de la société, de sa configuration sociologique au moment où le jazz entre en vogue. C'est peut-être la malédiction du jazz d'être apparu en France en même que la prolifération galopante des boîtes

et des bars chics, et d'en avoir profité. Des symptômes curieux abondent : le goût d'un public « recherché » pour les falsifications de la musique noire par les orchestres blancs (ce qui entraîna de la part des directeurs des boîtes l'interdiction donnée aux musiciens de jouer selon leur naturelle inspiration) ; le penchant d'une bourgeoisie à interposer entre elle et la réalité parfois cruelle le mol écran d'une « musique douce », de cette affreuse musique douce. Il faudrait longuement s'attarder sur la silhouette de ces jeunes « zazous » qui entraient en transes au son de la trompette de Louis Armstrong et qui, le lendemain, furent racistes et « maréchalisant » ; sur le visage de ces journalistes dont H. Panassié fait litière, qui foudroyaient de leur mépris public des concerts où ils n'avaient jamais mis les pieds. Autant d'aveuglement, de niaiseries, de contradictions et de malhonnêtetés qu'il ne serait pas inutile de citer dans un procès où serait montré comment une certaine « bonne société » transforme en vanité tout ce qu'elle touche ou tout ce qui l'aborde.

JACQUES GAUCHERON.

FRANCIS JOURDAIN : **Luc et quelques autres.** Paris, la Bibliothèque française, 1946, 222 p. in-16.

Il faut que ce petit livre soit lu par un très large public, parce que sa lecture est, ainsi que le disait à peu près Descartes, comme une conversation avec un des meilleurs hommes du temps présent, un homme d'une exceptionnelle qualité d'esprit, qui s'y livre tout entier, avec sa bonhomie, sa verve ironique, son amour des hommes et sa tendresse. Les lecteurs de la *Pensée,* qui aiment les « Réflexions d'un vieil artiste » et qui ont admiré dans notre dernier numéro l'incomparable *Confession* de Francis Jourdain, sont particulièrement qualifiés non seulement pour lire eux-mêmes mais pour recommander autour d'eux *Luc et quelques autres.*

Trois choses cependant peuvent, à première vue, surprendre ou gêner le lecteur. Il est indéniable d'abord que Francis Jourdain, dont tout l'effort de création artistique a tendu vers la simplicité, la pureté, le « désencombrement », reste parfois, lorsqu'il écrit, tributaire de certaines élégances de plume et subtilités de langage, d'une certaine complication héritée des Goncourt, qui vaut certes mieux que maints galimatias contemporains, mais semblera aux jeunes d'une grâce un peu trop apprêtée : son style est moins nu que son décor (il faut ajouter immédiatement que nombre de chapitres montrent, avec la même ingéniosité de pensée, une forme plus dépouillée et sobre, et par là plus actuelle). En second lieu, si le lecteur n'a aucune peine à reconnaître l'auteur sous le masque à peine transposé de Luc, dont les souvenirs, de l'enfance à la vieillesse, emplissent la moitié du livre, il risque d'être un peu désorienté lorsque lui sont présentés d'autres personnages, Jean-Claude, Pierre, Louis, qui apparaissent comme bien différents de notre Francis, tandis que celui-ci reparaît, tel que nous le connaissons, sous les traits de Marc et de Jean. Il faut savoir se prêter à ce jeu, où l'auteur se cache sous des déguisements divers, mais se reconnaît toujours, en fin de compte, à son humaine pitié. Enfin l'on aurait pu s'attendre à trouver plus de gaîté et moins d'amertume chez un homme qui nous disait récemment « avoir la mauvaise humeur en horreur » et protestait contre la tradition qui veut que les vieillards soient pessimistes : aussi bien faut-il y regarder de plus près pour retrouver, sous la tristesse de l'anecdote, la confiance de Francis Jourdain dans l'avenir des sociétés humaines, et pour reconnaître avec lui que « gaîté et mélancolie ne sont point inconciliables » (p. 217).

Ces remarques faites, et ces difficultés surmontées, comment ne pas se laisser prendre au charme d'un compagnon si pénétrant, si compréhensif, si dépourvu

d'hypocrisie, si sensible et si délicat ? D'un homme qui, parmi tant de vaniteux imbéciles, « ne consent jamais à être solennel » (p. 183) ? De ce « vieux pêcheur assis au bord de sa mémoire » (p. 108) ?

On trouvera dans ces souvenirs d'enfance quelques traits, d'une observation fine et simple, qui émeuvent tous ceux qui sont nés dans l'autre siècle et doivent prendre pour les jeunes la valeur d'un document d'époque :

On sonne à la porte d'entrée. Il s'agit d'une vraie sonnette, une clochette mise en branle par un cordon que chacun tire à sa manière. Ainsi la petite cloche révèle-t-elle un peu de la personnalité et de l'état d'âme du visiteur patient ou impatient, insolent, humble, inquiet, nerveux, gai... le quémandeur timide, le farceur sans scrupules ou l'intime qui se fait simplement reconnaître (p. 9-10).

C'est sans doute aussi un signe d'époque que cette prédilection de Francis Jourdain pour les voyages en chemin de fer (« Marc aime le train », p. 161), où je retrouve si bien mes propres goûts, et, d'une façon plus générale, cette sociabilité, cette curiosité pour les passants, ce besoin d'une présence humaine autour de soi et ce constant travail de l'imagination qui se raconte des histoires tragiques ou comiques à propos des gens coudoyés dans un square, au café, dans le train, dans le métro. De là viennent ces croquis narquois et charmants : la caissière et les clients du *Cheval noir* (« Luc a bu du pommard », p. 68 à 88), l'inconnu croisé dans la rue (« Marc et le passant », p. 153 à 156), les « douloureux camarades » du métro (p. 172-179).

Mélange savoureux de fantaisie et de réalisme, où l'imagination est sans cesse bridée par le sens critique, *Luc et quelques autres* dessine le caractère de l'auteur, tel qu'il se décrit lui-même :

Vieillard, Luc sera très frappé du propos d'un ouvrier lui expliquant que, pour bien fonctionner, un appareil de radio doit « *être muni d'une antenne* ET RELIÉ A LA TERRE ». Muni d'une antenne... relié à la terre !... Voilà l'homme que Luc aura toujours rêvé d'être (p. 38).

On trouve enfin, dans les brefs chapitres de ce petit livre, au moins trois morceaux d'anthologie : « Luc parle du pain » (p. 101-106) ; « Le vieux Luc perd sa vieille mère » :

Il y avait hier, quelque part, une très vieille femme qui disait : « Mon petit garçon » à un vieillard, à celui dont, sans que jamais elle s'en soit aperçue, le travail des jours avait fait un vieillard. Le lent, le patient travail des jours et des jours.

Il y eut jadis une jeune mère et son enfant. Et puis il y eut deux vieillards. Et puis il y a un vieillard. Et puis... (p. 116-117).

Enfin « Luc reçoit un faire-part » (p. 97-100), apostrophe à Durand, « mon frère Durand », qui vient d'avoir un fils. Je vois ces dernières pages figurer dans les morceaux choisis du XXIe siècle, après un fragment de *Poil de Carotte*, et une saynète de Courteline, comme un modèle de l'humour français ou plus exactement de la blague française, burlesque et tendre, et d'une classique pureté.

RENÉ MAUBLANC.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Y. Le Febvre : **Pierre l'Ermite et la Croisade.** Amiens, Malfère, 1946, 215 p. in-12.

Le récit de M. Yves Le Febvre se lit agréablement, et les abondantes citations d'auteurs contemporains de la Croisade, si elles lui ont épargné la peine d'allonger sa propre copie, sont toujours bonnes à rassembler devant le lecteur. Toutefois, l'exposé, pour lequel l'auteur n'a pas connu tous les travaux récents, ne sort guère des idées traditionnelles simples, parfois erronées : dans ces conditions, en ces temps de crise de papier, valait-il la peine d'ajouter aux dix mille ouvrages qui ont déjà traité la question un dix-mille-unième, même si l'éditeur s'est avisé que nous nous trouvions au 850ᵉ anniversaire du départ de Pierre l'Ermite ?

Une remarque : M. Yves Le Febvre note avec justesse que la Croisade a constitué pour les masses populaires qui s'y sont jetées un moyen de faire sauter les cadres d'une société qui les accablait, et il appelle cela une révolution. Non : mouvement social, assurément, mais comparable à ceux qui ont fait, avec d'autres opprimés émigrants, les colonies grecques antiques, ou aujourd'hui les Etats-Unis. Le fait que l'on fuyait les cadres de la société féodale au lieu de les renverser prouve précisément que, si l'on était sorti de la période de passivité désespérée, on n'était pas encore en période révolutionnaire. Ce qui, à ce moment, représentait l'amorce d'un mouvement révolutionnaire était, en milieu citadin, l'essor des communes : il débutait à peine, et au surplus aboutira à tailler aux bourgeois une place dans la société féodale plutôt qu'à la renverser.

Cl. Cahen.

Joseph Calmette : **la Formation de l'Unité espagnole.** Paris, Flammarion, 1946, 268 p. in-12.

M. Calmette profite de sa retraite universitaire pour publier, à un rythme surprenant, refondue en ouvrages accessibles aux non-spécialistes, la substance de cours professés au cours de sa longue carrière à la Faculté des lettres de Toulouse ou de ses contributions à des collections plus austères. Le présent petit volume bénéficie d'un préjugé favorable, ainsi que la prochaine *Histoire d'Espagne* que l'auteur nous y annonce, en raison de l'absence, en langue française, d'exposés de vulgarisation un peu circonstanciés sur l'Espagne médiévale ou même plus récente. Il se lit avec facilité et avec un intérêt qu'accroissent quelques rapprochements inévitables avec des événements plus modernes. Il n'en faut que plus regretter qu'il ne réponde pas pleinement à son titre. L'auteur nous présente l'histoire compliquée des intrigues politiques, diplomatiques, militaires, familiales, au travers desquelles Jean II d'Aragon, puis Ferdinand et Isabelle ont réalisé à leur profit l'unité des royaumes espagnols; mais la formation du patriotisme populaire, sans laquelle cette construction n'aurait pas duré, est plutôt rappelée incidemment au milieu d'autres développements, que profondément étudiée pour elle-même. De l'intolérance religieuse, objet d'un chapitre spécial, les rapports avec ce patriotisme ne sont pas non plus très approfondis; et l'aspect social de tout patriotisme de masse n'est abordé qu'au cours d'une phrase où l'auteur blâme les « excès » des patriotes soulevés contre la camarilla flamande de Charles-Quint. Au total, livre non pas inutile, mais qui, avec le respect dû à

un maître incontesté, paraît un peu hâtif et ne rien ajouter à sa gloire [1].

Cl. CAHEN.

Publications marxistes en Egypte.

La *Maison d'édition du* XXe *siècle* au Caire publie, ou publiait d'intéressants opuscules : elle a été victime de la répression réactionnaire, un de ses dirigeants au moins a connu la prison et nous ne savons pas si elle a pu reprendre son activité. Elle a publié des brochures originales en arabe (*Autour de la philosophie marxiste, le Désastre du ravitaillement, Lord Cromer en Egypte*) et des traductions d'ouvrages en langues européennes (*le Marxisme et la critique* d'Auguste Cornu, *la Philosophie matérialiste dialectique* de David Guest, *le Colonialisme britannique en Egypte* d'Eléanor Burns, un résumé des *Mémoires de Maxime Gorki*).

Signalons aussi une revue syndicaliste, *l'Aube nouvelle,* revue de libération populaire et intellectuelle.

MARCEL COHEN.

Le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix. Textes de SAINT-JUST. Introduction et notes de J. GAUCHERON. Paris, 1946, éd. Raisons d'Etre.

Ce volume, le premier d'une nouvelle collection, « A la lumière des textes oubliés », qui se propose de faire connaître l'héritage et la tradition toujours vivante de cet humanisme rationaliste et progressiste qui est le fonds culturel de notre pays, ce volume est un petit chef-d'œuvre de « bonne lecture ». Je n'entends pas seulement par là qu'il est bien présenté et plaisant d'abord, ni que l'introduction de J. Gaucheron est passionnante et intelligente, car elle trace de Saint-Just un portrait nuancé et compréhensif et souligne la « grandeur » de Saint-Just en même temps que son humanisme fougueux :

La petite phrase de Saint-Just : « Le bonheur est une idée neuve en Europe », est restée là, impérative et vivante, plus vivante que les déclamations du banquier Tallien, déclamations d'histrion qui interrompirent le dernier discours de Saint-Just, à la séance du 8 thermidor.

Mais j'entends surtout que ce recueil présente des textes qui méritent d'être sus par cœur, des textes proprement admirables. Admirables par leur forme — les révolutionnaires de 89 avaient su trouver la seule forme d'éloquence qui ne soit pas pompeuse et ronflante, parce qu'ils parlaient *au nom* du peuple et lui prêtaient leur voix. Admirables par leur justesse politique — exception faite de la mesure où Saint-Just, comme Robespierre, croyait pouvoir s'appuyer sur une force qui n'existait pas encore et que nous appellerions aujourd'hui le prolétariat. Admirables par leur passion humaniste, par l'amour qu'ils traduisent du peuple et de la patrie. A ce titre, la troisième partie du recueil n'est pas la moins prenante : elle est composée de quelques ordres, décrets, proclamations et rapports rédigés par Saint-Just en mission aux armées. J'extrais d'un arrêté cette décision :

Tous les citoyens aisés de Strasbourg, Saverne, etc., sont invités de donner pendant l'hiver l'hospitalité à un soldat mutilé pendant la campagne pour le service de la patrie.

Ceci en l'an II. Voilà le genre d'arrêté que prenait celui qu'on a présenté comme un « tigre altéré de sang » ! Quant à l'intérêt historique de ce recueil, l'épigraphe de Robespierre le souligne clairement :

La théorie du gouvernement révolutionnaire est aussi neuve que la Révolution qui l'a amenée. Il ne faut point la chercher dans les livres des écrivains politiques qui n'ont pas prévu cette révolution.

Il faut la chercher notamment chez Saint-Just.

J. KANAPA.

---

1. P. 218 est cité, à propos de la diversité ethnique de la population espagnole, le livre du Dr. René MARTIAL : *les Métis*, Paris, 1942, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il infléchit ses données scientifiques réelles dans le sens de l'idéologie « occupante » d'alors. M. Calmette se rend-il compte que, comme il cite très peu d'ouvrages, il a l'air de recommander celui-ci ?

N. Mikhaïlov : **Géographie économique de l'U.R.S.S.** Paris, Editions Sociales, 1946.

Traduit du russe par Françoise Vitrac et Merejkovski, cet ouvrage, sous une forme condensée (138 pages), rappelle toutes les caractéristiques fondamentales du sol de l'U.R.S.S., de ses richesses minières, de ses principales industries, de ses moyens de communication et de sa démographie.

Un chapitre est consacré à chacune des Républiques socialistes appartenant à la fédération des Etats soviétiques.

Enfin, sous forme de memento, des renseignements précis sont fournis sur la géographie physique et la démographie de l'U.R.S.S. (principales îles et presqu'îles, surfaces des plus grands lacs, longueur des principaux fleuves, chiffre de la population des principales villes, etc...).

Rendue vivante par de multiples exemples concrets et frappants, la *Géographie Economique de l'U.R.S.S.* doit permettre au Français moyen, traditionnellement ignorant en cette matière, de posséder aisément de solides notions sur un pays dont l'étendue et les ressources constituent une difficulté supplémentaire à l'acquisition de connaissances exactes.

J. Bellon.

René Guénon : **les Principes du calcul infinitésimal.** Paris, 1946, N. R. F.

Si vous voulez lire un ouvrage sur les principes du calcul infinitésimal, ne lisez pas ce livre ! Le titre en est trompeur et toute l'érudition de l'auteur, grand « initié » des doctrines hindoues, tend à nous démontrer que Leibniz a été rose-croix (ce que les « commentateurs universitaires » n'ignorent pas tant que M. Guénon feint de le croire) et que toutes les difficultés mathématiques de la « science profane » au sujet de l'infini disparaissent si l'on redonne à celui-ci le sens métaphysique de « Tout universel ». Livre qui pourra peut-être intéresser ceux qui s'occupent de la persistance, au milieu du XXe siècle, de certains aspects magiques de la mentalité primitive.

P. Labérenne.

Jules Cotte : **Un Ingénieur en U. R. S. S.** Paris, Calmann-Lévy, 1946.

M. Jules Cotte a vécu en U.R.S.S. Il y a travaillé, puisqu'il a été adjoint au centre national d'organisation des cokeries et usines chimiques soviétiques. Ajoutons qu'il avait séjourné en Russie avant 1917. Un hebdomadaire comme *Carrefour* ne trouvera aucun intérêt à la lecture de cet ouvrage, puisque l'auteur dit simplement et honnêtement ce qu'il a vu. Ce témoignage est pourtant précieux. C'est le témoignage de quelqu'un qui a vu l'U.R.S.S. en toute liberté d'esprit, c'est le témoignage sur l'industrie soviétique d'un homme du métier à qui on ne peut pas cacher certaines défaillances; c'est enfin le témoignage d'un voyageur qui, venu à trois reprises dans les mêmes régions, peut nous dire comment un pays a évolué et s'est transformé. J'ai particulièrement apprécié ce que nous dit M. Cotte des ouvriers soviétiques au travail, de la gestion des usines, de la transformation de Moscou en port de mer, et de l'utilisation du charbon dans la mine, toutes questions que M. Cotte a étudiées en technicien et en homme de bonne foi.

J. Bruhat.

Léonce Peillard : **le Capitaine Cornil Bart.** Paris, Corrêa, 1946.

Cornil Bart, descendant de l'illustre corsaire, n'est qu'un humble commandant de cargo, qui partage son cœur entre Dunkerque, sa vieille ville, où l'attendent sa femme et son beau-père, gros armateur, et Rio de Janeiro, terme de ses traversées, où il retrouve sa femme illégitime, l'indienne Margarida, et son fils Jean-Bart le bien-aimé.

Bien qu'il vive dans le souvenir de son grand aïeul, il n'a réussi à se forger qu'un destin banal, et tout son drame se réduit à choisir fatalement, sur le tard, entre ses deux ménages.

Mais voici 1939, la déclaration de guerre. Les grandes crises tranchent la trame indéfinie des existences, et des œuvres littéraires. Cornil Bart retrouve dans ses veines le sang du corsaire. Il attend au large de Rio un paquebot allemand, et le prend à l'abordage à la sortie des eaux brésiliennes. Il meurt dans l'action, mais triomphe, rachetant glorieusement une vie terne.

Il y avait là matière à une excellente nouvelle. Léonce Peillard en a fait un roman. Le lecteur se lasse quand le déroulement chronologique tourne à vide. Trop développées, certaines « préparations » semblent cousues de fil blanc. L'auteur n'a pas su étoffer son livre en donnant de la consistance aux personnages secondaires, en peignant les milieux populaires qui auraient dû le tenter, car il sait décrire. Il arrive à nous imposer la baie de Rio comme un paysage familier, mais nous voudrions connaître ceux qui y vivent.

Il réussit mieux quand il évoque l'atmosphère dunkerquoise. Et c'est là le plus vif intérêt de son livre. Le grand port du Nord n'a pas survécu à la deuxième guerre mondiale. S'il renaît, ce que nous espérons bien, il sera différent. Il faut remercier Léonce Peillard de nous apporter, sur l'ancien Dunkerque, un document dont la richesse, malheureusement, ne vaut pas l'exactitude.

J. Varloot.

Marianne Pierson-Piérard : **Inconstances.** Paris, Corrêa, 1946.

Le deuxième roman de Marianne Pierson-Piérard mérite l'attention, sans être une révélation. Le sujet n'en est pas original. L'histoire des sœurs Dutilleux, de leurs amours, de leurs mariages, ne dépasse guère l'intérêt des « confidences » qui alimentent certains magazines.

Mais il faut reconnaître à l'auteur le don de peindre une certaine société bourgeoise, dont elle nous donne une bonne photographie, sans recherche d'art.

Ce qui la caractérise, par rapport à tant d'autres peintres de notre bourgeoisie pourrissante, c'est que ses personnages sont encore jeunes. Les romans actuels présentent des êtres d'un âge indéfinissable, qui ont presque tous dépassé la trentaine, et perdu tout élan. Marianne Pierson-Piérard nous montre que les limitations de l'ordre bourgeois s'exercent dès l'adolescence, et rafraîchit le vieux thème de la mésalliance. Malgré les « inconstances », l'amour triomphe, mais nous n'y croyons pas, car le ver est dans le fruit.

J. Varloot.

P. Grasset : **Invention de l'amour.** *Essai sur le sentiment sexuel.* Editions Corrêa, Paris, 1946.

M. Pierre Grasset est qualifié pour traiter de l'amour non seulement par ses réflexions personnelles, mais en tant que fils du psychiâtre Grasset, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, et descendant de Boissier de Sauvages qui écrivit au début du XVIIIe siècle une thèse sous le titre : *Si l'amour peut être guéri par les plantes.*

Dans un style tarabiscoté et sans apporter grand élément nouveau sur un sujet dont il a été passablement traité, il essaye de montrer les relations de l'amour-sentiment et de ses différentes perversions avec les racines sexuelles de l'amour physique. De cette thèse matérialiste et en dépit de sa mince originalité, on peut tirer quelque chose de sérieux et de solide tout en évitant, comme dit l'auteur, « le sévère appareil du langage savant ». Pierre Grasset ne paraît être animé pour cela ni d'une doctrine suffisamment ferme ni d'un désir suffisant d'approfondir le sujet.

E. Kahane.

C. E. Bechhofer Roberts. **M.I.R.A.G.E,** traduit de l'anglais par Constance Clèves. Editions Paul Dupont, Paris, 1946.

Ce roman humoristique, caricature forcée de la bureaucratie anglaise et de l'impudence allemande, serait d'une lecture assez intéressante et même fructueuse, s'il était animé d'un esprit moins strictement négatif.

M.I.R.A.G.E., c'est le ministère anglais de la rééducation de l'Allemagne d'après-guerre, dont les fonctionnaires, dépourvus de toute idée directrice, se heurtent à la mauvaise volonté publique dans la première petite ville allemande occupée, et constatent que tous les partis allemands, sous des noms divers, ont le même esprit pangermaniste et le même culte de la discipline militaire. En romançant les efforts de dénazification des autorités anglaises, l'auteur n'a certes pas tort de douter de leur efficacité. Il a le tort, d'une part, de laisser supposer qu'il y a quelque réalité à ces efforts, d'autre part, d'attaquer venimeusement le régime soviétique, qu'il ose comparer au régime vichyssois ! Ses calomnies sont d'autant plus déplacées que les pires ennemis de l'U.R.S.S., ceux mêmes qui oublient le rôle qu'elle a joué dans la débâcle allemande, renoncent à nier la vigueur avec laquelle elle exerce la politique anti-nazie.

E. Kahane.

Paul Darcy. **Crimes à Montmartre.** Collection Œdipe. Ed. Paul Dupont, Paris.

Une nouvelle collection de romans policiers est inaugurée par *Crimes à Montmartre*. Le besoin de cette collection ne se faisait nullement sentir, et le premier ouvrage de la série, banal et sommairement rédigé, ne justifie pas sa création.

Dans la mesure où il est judicieux de composer, d'éditer et de lire ce genre d'ouvrages, il faudrait s'efforcer de ne pas tourner indéfiniment dans le même cercle rétréci, et ajouter un minimum de souci littéraire à l'agrément supposé de l'énigme policière.

E. Kahane.

Jean-Marie Lange : **Principes d'union et d'action nationales.** Paris, Office Français du Livre.

Les communistes, écrit l'auteur, ont prouvé qu'ils donnaient moins de prix à leur vie qu'à leurs idées et celles-là seules triompheront qui auront suscité des martyrs.

Les idées que défend M. Lange en suscitent de moins en moins. Il propose, comme remède à nos maux, une théocratie rigoureuse. Quelques citations pour donner le ton :

La tuberculose démocratique ronge lentement la chrétienté... La religion dégénère en humanisme, la charité en philanthropie et la morale en casuistique... Le devoir d'un catholique n'est pas d'être social, mais d'être catholique, c'est-à-dire de vivre et de penser sa foi. Ce n'est pas le paupérisme qu'il faut vaincre en premier lieu, c'est l'hérésie.

Faut-il aussi rétablir l'Inquisition ?

L'auteur utilise assez largement la philosophie de Bergson.

Bergson méritait-il ou non de tels disciples ? Hélas !

A. Lentin.

LIVRES REÇUS

(Du 11 décembre 1946 au 10 février 1947)

Poésie.

Henri MICHAUX. Collection « Poètes d'aujourd'hui ». Paris, éditions Pierre Seghers.

Romans.

Jean SEVEN : *Ombres sur le mur.* Paris, Albin Michel.

Romain ROLLAND : *Annette et Sylvie.* Paris, Hier et Aujourd'hui.

Elisabeth PORQUEROL : *le Fourbi arabe.* Paris, Albin Michel.

Jean KANAPA : *Comme si la lutte entière...* Paris, Nagel.

Vladimir POZNER : *les Gens du pays.* Paris, Hier et Aujourd'hui.

François-Albert VIALLET : *Défense de vivre.* Paris, Hier et Aujourd'hui.

Jean CAUBET : *Prière à la rosée.* Paris, Albin Michel.

Ethel VANCE : *Evasion (Escape).* Traduit de l'anglais par Maurice RÉMON. Paris, Albin Michel.

Marjorie KINNAN-RAWLINGS : *Jody et le faon.* Traduit de l'américain par Denise VAN MOPPÈS. Paris, Albin Michel.

André WURMSER : *l'Adolescence est le plus grand des maux.* Paris, la Bibliothèque française.

André WURMSER : *l'Assassin est mort le 1er.* Collection « Œdipe ». Paris, éditions Paul Dupont.

Vladimir POZNER : *Deuil en 24 heures.* Paris, Bernard Grasset.

J.-M. GERBAULT : *Lointain Auteuil.* Paris, Victor Michon.

Luc DURTAIN : *Mémoires de votre vie. I. Navire sans pilote.* Paris, Flammarion.

Contes et Nouvelles.

Jean AUGER-DUVIGNAUD : *le Sommeil de Juillet et trois nouvelles.* Paris, éditions Raison d'être.

Marie-Louise VILLIERS : *Moi, je vis.* Monaco, éditions Odile Pathé.

Histoire littéraire.

Romanciers américains contemporains. Cahiers des Langues modernes. Paris, Didier.

Philippe VAN TIEGHEM : *Petite histoire des grandes doctrines littéraires en France.* Paris, Presses universitaires de France.

André ROUSSEAUX : *le Prophète Péguy.* 2 vol., Neuchâtel, éditions de la Baconnière. Paris, Albin Michel.

Histoire de l'art.

Paul ULMANN : *I. La Croix de Saint-André dans la sculpture romane. Bas-reliefs mithriaques et doctrines albigeoises. II. L'instinct mystique des formes géométriques chez l'homme primitif.* Paris, Jouve et Cie.

Urbanisme.

L'industrialisation du bâtiment et la reconstruction. Paris, numéro spécial du *Moniteur des travaux publics et du bâtiment.*

Histoire.

Daniel GUÉRIN : *la Lutte de classes sous la première République. Bourgeois et « bras nus » (1793-1797),* 2 vol. Paris, Gallimard.

Histoire de la Révolution russe, t. I. *Du début de la guerre mondiale aux journées de juillet 1917.* Paris, Editions sociales.

G. LEFEBVRE : *le Directoire.* Paris, Armand Colin.

Georg MAC : *la Vie et la mort d'Hitler.* Paris, éditions Médicis.

Essais politiques.

P. NORDÉE : *le Chômage problème politique.* 2 volumes. Paris.

Documents et témoignages.

Général J. HÉBRARD : *Vingt-cinq années d'aviation militaire.* (1920-1945). Préface de Henri BOUCHÉ. Paris, Albin Michel.

Georges MAGNANE : *le Bon Lait d'Amérique.* Collection « Tous les cieux ». Paris, la Bibliothèque française.

Bertrand FLORNOY : *Découverte des sources.* Paris, éditions « Je sers ».

CHAMINE : *Suite française. La conjuration d'Alger.* Paris, Albin Michel.

George MILLAR : *Un Anglais dans le maquis.* Traduit de l'anglais par Gonzague DE CHAMPDENIER. Paris, éditions Médicis.

Michael SAYERS et Albert E. KAHN : *Sabotage ! The secret War against America.* New-York, Metro Publications.

Maurice SACHS : *le Sabbat.* Paris, Corrêa.

Les lendemains qui chantent. Autobiographie de Gabriel PÉRI, présentée par ARAGON. Paris, Editions sociales.

D. ZASLAVSKI : *la Démocratie soviétique.* Paris, Editions sociales.

Les Affameurs. Paris, Centre d'études et de recherches économiques et sociales.

Documents secrets du ministère des Affaires étrangères d'Allemagne. Traduit du russe par Madeleine et Michel ERISTOV. *I. Turquie.* Paris, Editions Paul Dupont.

Philosophie.

Louis ŒCHSLIN : *l'Intuition mystique de Sainte Thérèse.* Paris, Presses universitaires de France.

Pascal BROTTEAUX : *Hallucinations ou miracles ?* Paris, les éditions Véga.

Paul FOULQUIÉ : *l'Existentialisme.* Collection « Que sais-je ? ». Paris, P.U.F.

Jacques MÉNÉTRIER : *l'Espoir de l'abîme.* Paris, Jean Vigneau.

Brice PARAIN : *l'Embarras du choix.* Collection Espoir. Paris, Gallimard.

Gustave THILS : *Théologie des réalités terrestres. I. Préludes.* Bruxelles, Desclée, de Brouwer et Cie.

Pierre BOUTANG et Bernard PINGAUD : *Sartre est-il un possédé ?* Suivi de : *Un univers figé.* Paris, la République des Lettres.

Esthétique.

Marc CHAPIRO : *l'Illusion comique.* Paris, Presses universitaires de France.

Philosophie scientifique.

Jean-François PORTIÉ : *Essai d'exploration humaine.* Paris, Presses universitaires de France.

Sciences psychologiques.

Henri BARUK : *Psychoses et névroses.* Collection « Que sais-je ? ». Paris, P.U.F.

Sciences économiques.

Jean CHEVALIER : *l'Organisation du travail.* Bibliothèque de philosophie scientifique. Paris, Flammarion.

Roger PICARD : *la Leçon des grèves américaines. 1945-1946.* Paris, S.P.I.D.

Georges FRIEDMANN : *Machinisme et Humanisme.* t. II. *Problèmes humains du machinisme industriel.* Paris, Gallimard.

Jean JUSSIANT, Pierre VAN DER REST, Charles ROGER : *Esquisse d'une politique économique.* Bruxelles, Desclée, de Brouwer et Cie.

Divers.

Maurice MUTTERER : *Evocations de la Sicile antique.* Paris, Berger-Levrault.

Jean CHAZAL : *les Enfants devant leurs juges.* Paris, Editions familiales de France.

André SÈVE : *Ortho, Dictionnaire orthographique.* Chambéry, les Editions scolaires.

Revues.

(en plus des revues déjà mentionnées dans les cinq précédents numéros)

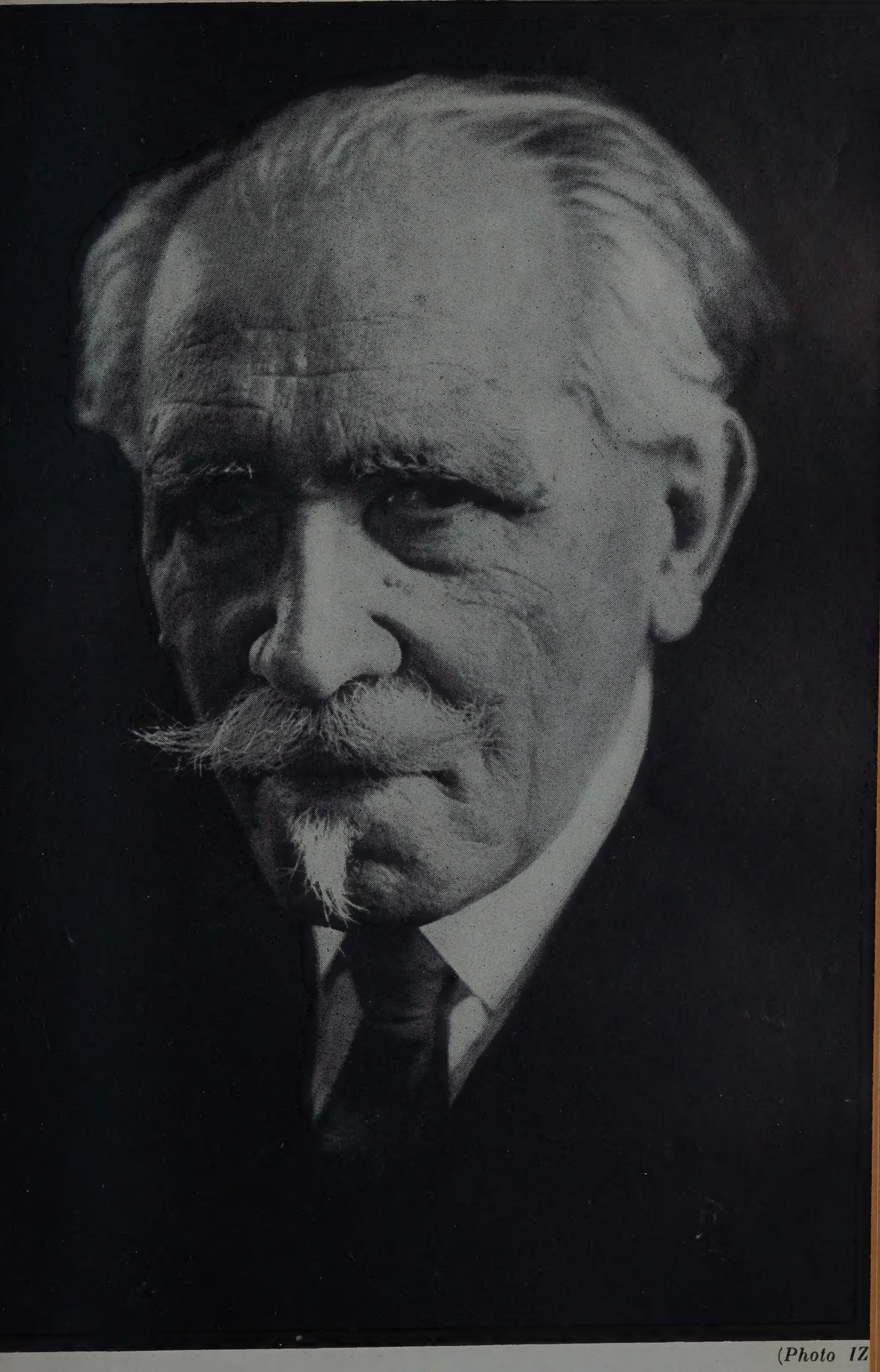
Démocratie nouvelle.
L'Armée française.
Bulletin de liaison des militaires de carrière dégagés de l'armée.
Connaissance du monde.
Psyché.
L'Ecole publique.
Promotions, revue de l'Ecole nationale d'administration.
La Gazette des lettres.
Uni-Presse, bulletin d'informations de l'Union nationale des Intellectuels.
Pologne économique.
Cahiers France-Roumanie.
La Roumanie libre.
Hillel, organe de l'Union mondiale des étudiants juifs.
Départ (Bourges).
Polyèdre (Monaco).
Rénovation (Bruxelles).
Revue des sciences économiques (Liége).
Gazeta de fisica (Lisboa).
Seara nova (Lisboa).
Portugale (Porto).
Vertice (Coïmbra).
Informação literária (Coïmbra).
Minerva (Torino).
Pedagogicka revue (Prague).
Divulgaçao marxista (Rio de Janeiro).
Disco (Buenos-Aires).
Expresion (Buenos-Aires).

N° d'éditeur: 4. Dépôt légal 1er trimestre 1947

Le Gérant : LOUIS PROVOST.



L'Union Typographique, impr., 31-0964, Villeneuve-St-Georges (S.-et-O.)



(Photo IZ

PAUL LANGEVIN -- 23 janvier 1872 - 19 décembre 1946